TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 540 — 42 PAGES — MARDI 19 DÉCEMBRE 1978

Après la lettre de M. Chirac à M. Peyrefitte



« Je suis peiné »

déclare le garde des sceaux

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 90 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

DEUX FACTEURS DE HAUSSE DE PRIX

Les décisions de l'OPEP coûteront 5 milliards de dollars aux Neuf

L'avertissement saoudien

Depuis deux ans, les pays industrialisés avaient presque oublié l'existence d'une Organisation des pays exportateurs de pétrole. Le « gel » des prix imposé à ses partenaires par l'Arabie Saoudite avait endormi les craintes nées de l'embargo de la fin de 1973. L'inflation et la dévalorisation du dollar avaient fait le reste.

Le réveil est un peu brutal. Les Etats-Unis ont déjà fait savoir que la hausse allait affecter durement leurs efforts de lutte contre l'inflation. Leur facture pétrolière va, il est vrai, s'alourdir de près de 5 milliards de dollars, mais les pays riches ne sont pas les seuls à se plaindre. Ainsi le ministre indien du pétrole a affirmé que les pays en développement seraient durement touchés par cette « mauvaise nouvelle ».

L'augmentation trimestrielle des prix permet aux pays modérés de présenter la hausse moyenne de 10 % sur l'année comme une promesse tenue. N'est-ce pas le taux avancé en novembre par les dirigeants saoudiens à M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor ? Mais les pays plus durs ont beau jeu d'insister sur l'augmentation du prix du baril, qui atteindra finalement 14,50 % en neuf mois. Cela, l'Arabie Saoudite l'a accepté. Sans doute faut-il y voir un avertissement adressé aux pays industrialisés, et plus précisément aux Etats-Unis.

Certes, Ryad, soucieux de préserver ses liens privilégiés avec la Maison Blanche, prend des gants. Le marché pétrolier le lui permet. Depuis plusieurs mois, une conjonction de phénomènes a entraîné un renversement des tendances. D'excédentaire, l'offre est devenue insuffisante. La consommation s'est légèrement redressée : les compagnies pétrolières — en prévision de cette hausse — ont, comme d'habitude, spéculé ; enfin, les troubles en Iran ont engendré un manque à produire de quelque 4 millions de barils par jour. L'Arabie Saoudite, qui avait volontairement plafonné sa production à 8,5 millions de barils par jour, a dû la relever de plus de 25 %.

Mais le bon élève de Ryad aimerait que sa bonne volonté permanente soit mieux récompensée. Depuis des années, il demande aux pays occidentaux d'obtenir un règlement juste de la crise du Proche-Orient. Or les Etats-Unis encouragent une paix séparée entre Israël et l'Egypte, et ce pays fait des concessions sur la rive occidentale du Jourdain.

Les Saoudiens, qui continuent de penser que l'adaptation de l'offre pétrolière à la demande sera particulièrement difficile à la fin des années 80, voient de surcroît les pays les plus riches gaspiller allégrement un bien précieux, à l'image des Américains, dont le Congrès est incapable de voter un programme énergétique cohérent.

Ils partagent enfin l'irritation de l'ensemble de l'OPEP devant l'habileté des pays industrialisés à reprendre en quelques semaines par l'inflation et la dévalorisation du dollar chaque hausse du « brut » décidée par l'Organisation. Le communiqué final de la conférence d'Abou-Dhabi manifeste donc, selon la formule du ministre algérien, M. Ghozali, « l'expression d'une prise de conscience, pour la première fois très nette et unanime, que la coopération internationale ne peut être sans arrêt à sens unique ».

Dans ce climat — mais un changement des données internationales pourrait évidemment le modifier, — l'Arabie Saoudite a choisi de ressouder l'OPEP pour lancer une mise en garde, montrant ainsi son attachement à cette institution. Les pays industrialisés, qui ont toujours utilisé leur puissance dans les négociations entre riches et pauvres, auraient mauvaise grâce à le lui reprocher.

L'augmentation du super passera progressivement de 10 à 20 centimes

Au lendemain de la hausse des prix du pétrole décidée à Abou-Dhabi par les nations de l'OPEP, chaque pays consommateur fait ses comptes.

L'augmentation du « brut », échelonnée de trimestre en trimestre (de 5 % le 1er janvier à 14,5 % le 1er octobre), coûtera en 1979, aux neuf pays de la C.E.E., environ 5 milliards de dollars et, au Japon, 2,7 milliards de dollars. L'entourage du président Carter, qui « *regrette cette décision* », considérée comme une concession politique de l'Arabie Saoudite aux pays pétroliers jugés « durs », évalue à 10 % le coût supplémentaire des importations du pétrole aux Etats-Unis et à 0,5 % le surplus d'inflation que cela entraînera.

En France, cette majoration, qui s'ajoutera aux effets du prélèvement fiscal supplémentaire décidé par le Parlement et à ceux du redressement récent du dollar, se traduira par une hausse du supercarburant d'environ 10 centimes par litre le 1er janvier, augmentation qui sera progressivement portée à quelque 20 centimes le 15 novembre. Cela majorera l'indice du coût de la vie de 0,2 %. Commercialement, la décision d'Abou-Dhabi majorera d'environ 6 milliards de francs, l'an prochain, le coût des importations françaises.

Le dollar a vivement baissé sur les places internationales lundi matin, revenant à Paris de 4,35 à 4,275 F.

(Lire page 39 l'article de BRUNO DETHOMAS.)

AU JOUR LE JOUR

CONTENANT ET CONTENU

On ne saura évidemment jamais ce que le général de Gaulle aurait pensé des initiatives politiques de M. Chirac. Il est vrai que le maire de Paris, dans un de ses dazibaos, l'aurait peut-être déjà exclu du gaullisme.

Il est d'ailleurs probable que le général n'en aurait eu cure, car il refusa toujours de faire partie des organisations politiques qui se réclamaient de lui. Il considérait que c'était elles qui faisaient partie de lui.

Autrement dit, M. Chirac confond le contenu avec le contenant. Pour être l'un, il a une trop grosse tête et, pour être l'autre, il n'a pas la capacité.

ROBERT ESCARPIT.

La France demande à la C.E.E. une augmentation de 3,6 % des tarifs agricoles

M. Méhaignerie a demandé, lundi matin 18 décembre, à l'ouverture de la réunion des ministres de l'agriculture des Neuf, une dévaluation du « franc vert » de 3,6 %. Il en résulterait, si elle est acceptée, une hausse en janvier de 3,6 % des prix garantis payés aux agriculteurs français. Toutefois, pour les céréales, cette augmentation serait différée jusqu'au début de la prochaine campagne, le 1er août 1979. On peut penser que la demande française, qui entraînerait une réduction de 4 points des montants compensatoires monétaires (subventions à l'exportation) se heurtera à une vigoureuse opposition de l'Allemagne fédérale.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'intention de la diplomatie française de demander un relèvement des prix agricoles par une dévaluation du « franc vert », souhaitée par les paysans français, était connue. M. Méhaignerie en a fixé le montant, lundi matin, à 3,6 % Un tel ajustement du « taux vert » aurait comme corollaire une réduction automatique des montants compensatoires monétaires appliqués par la France. Ceux-ci sont actuellement de 10,6 % sauf pour le porc où ils ne s'élèvent qu'à 6,5 % Les M.C.M., on le sait, jouent en France comme une taxe à l'exportation et une subvention à l'importation. Leur réduction est donc avantageuse pour les agriculteurs français.

« *C'est une mesure d'autodéfense* », a déclaré M. Méhaignerie à ses collègues. En principe, les Français pensent, comme la Commission du Marché commun, qu'il est préférable d'opérer les ajustements agri-monétaires au moment de la fixation des prix de campagne. Mais cette fois, Paris a voulu annuler les effets — « *destructeurs pour la France* » — sur les échanges agricoles de la récente réévaluation du deutschemark et du florin.

A la suite de cette réévaluation, les M.C.M. appliqués par l'Allemagne avaient augmenté de 4 %, majorant d'autant la subvention dont ils bénéficient pour leurs exportations de produits agricoles. Cette aide supplémentaire était considérée comme parfaitement injustifiée par les agriculteurs français, qui manifestent précisément ce 18 décembre à Vassy (Calvados).

Ph. L.

La réforme du C.N.R.S. et l'avenir de la recherche

M. Barre devait présider, ce 18 décembre, dans l'après-midi, un comité restreint consacré aux projets de réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), préparés depuis plusieurs mois par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche. Le comité devait examiner des projets de décrets modifiant l'organisation du C.N.R.S. de manière, notamment, à renforcer le poids de son conseil d'administration et à déconcentrer sa gestion (*le Monde* du 29 novembre).

Dans une série de deux articles, dont nous commençons la publication page 12, M. Claude Kordon, président d'une commission du comité national de la recherche scientifique, montre qu'il est important de préserver une recherche fondamentale de qualité et que le transfert des résultats de la recherche vers l'industrie incombe autant à celle-ci qu'aux organismes de recherche.

Stabilité en Belgique

Le nouveau Parlement différera peu du précédent

Les électeurs belges ont désigné, dimanche 17 décembre, leurs 212 députés et 106 de leurs sénateurs (50 autres seront ultérieurement désignés par les conseils provinciaux et 25 cooptés), ainsi que les membres — 720 au total — des Assemblées provinciales.

Les résultats définitifs n'étaient pas encore connus ce lundi en début d'après-midi, mais les chiffres déjà enregistrés confirment la grande stabilité d'ensemble du corps électoral, en dépit de quelques glissements de voix, dont le plus notable est celui qui affecte les nationalistes flamands de la Volksunie, en sérieux recul.

Ce scrutin avait été rendu nécessaire par la démission de M. Léo Tindemans, le 11 octobre dernier. Depuis le 20 octobre, M. Paul Vanden Boeynants dirigeait un gouvernement de transition, qui a notamment obtenu l'accord du Parlement sortant sur la liste des articles de la Constitution à réviser. La Chambre élue dimanche sera donc constituante. Elle devra principalement modifier les institutions belges dans un sens plus fédéraliste.

De notre correspondant

Bruxelles. — Les électeurs belges ont manifesté leur mécontentement. Jamais les bulletins nuls et blancs n'avaient été aussi nombreux (10 % contre 7 % le 17 avril 1977), et jamais les petites listes n'avaient obtenu un tel succès. De toute évidence, Flamands, Bruxellois et Wallons ont voulu sanctionner les partis traditionnels, les hommes politiques classiques, et leur faire savoir qu'ils considéraient ce scrutin anticipé — le huitième en dix ans — comme inopportun et inutile.

Les sociaux-chrétiens flamands du C.V.P., qui étaient à l'origine de la crise, n'ont progressé que d'un siège, alors qu'ils espéraient en gagner au moins cinq, et conquérir ainsi la majorité absolue en Flandre, ce qui leur aurait permis de bloquer toute décision importante au Parlement. Le C.V.P. a fait un mauvais calcul en axant sa propagande sur la personne de M. Tindemans, qui avait démissionné avec fracas en octobre. Son parti est en recul dans sa région anversoise, et le siège gagné par les sociaux-chrétiens l'a finalement été dans la circonscription de M. Maertens, président du parti.

Quant à la Volksunie, elle subit le contrecoup de sa politique de modération illustrée par sa participation au gouvernement. Elle perd sept sièges sur un total de vingt. Ces pertes n'ont pas profité au C.V.P., mais aux libéraux flamands de M. Willy De Clercq, dont la campagne était axée sur une réduction des impôts et qui gagne cinq sièges. En revanche, Bruxellois francophones et Wallons ne semblent pas avoir cru aux promesses libérales de fiscalité allégée. Le parti de M. Damseaux, en Wallonie, allié à celui de M. Mundeleer, dans la capitale, perd au moins trois sièges. Mais de nombreuses voix sont allées à une nouvelle formation, l'U.D.R.T., qui faisait campagne sur le thème : « *50 % d'impôts, c'est un crime* », et qui enlève un siège dans la capitale.

Les socialistes perdent trois sièges, deux en Wallonie et un en Flandre, au bénéfice des communistes, qui compteront désormais cinq députés. Les sociaux-chrétiens francophones du P.S.C., de leur côté, enregistrent une stagnation inattendue. Le parti de M. Vanden Boeynants espérait tirer un certain profit électoral de l'excellente impression produite par « V.D.B. » durant son bref passage à la tête du gouvernement, dans des circonstances particulièrement difficiles. Or M. Vanden Boeynants n'a pas davantage pu servir de « locomotive » à son parti que M. Tindemans.

Si le P.S.C. est resté stationnaire à Bruxelles, c'est aussi parce que le Front démocratique des francophones n'y a pas subi le recul que beaucoup lui prédisaient. Non seulement le F.D.F. de Mme Antoinette Spaak conserve ses sièges, mais il gagne des voix.

La plus grande surprise vient, sans doute, du « parti frère » du F.D.F., le Rassemblement wallon, qui était demeuré dans l'opposition. Cette formation, que préside M. Gendebien, était considérée comme virtuellement morte. De treize sièges en 1974, elle était tombée à cinq en 1977, et ses dirigeants eux-mêmes semblaient considérer que la chute allait se précipiter lors du scrutin de dimanche. Or le Rassemblement wallon maintient ses positions, et peut même avoir gagné un siège ; ce qui tendrait à prouver que les sondages d'opinion sont plus encore hasardeux en Belgique qu'ailleurs.

Enfin, le Bloc flamand (le « *Vlaamse Blok* ») de MM. Lode Claes et Dillen enregistre des résultats à la fois honorables et peu importants. Sénateur, M. Claes avait quitté la Volksunie pour protester contre les concessions faites par son parti lors des négociations communautaires.

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 7.)

APRÈS L'ACCORD MONÉTAIRE EUROPÉEN

Le S.M.E. reste à inventer

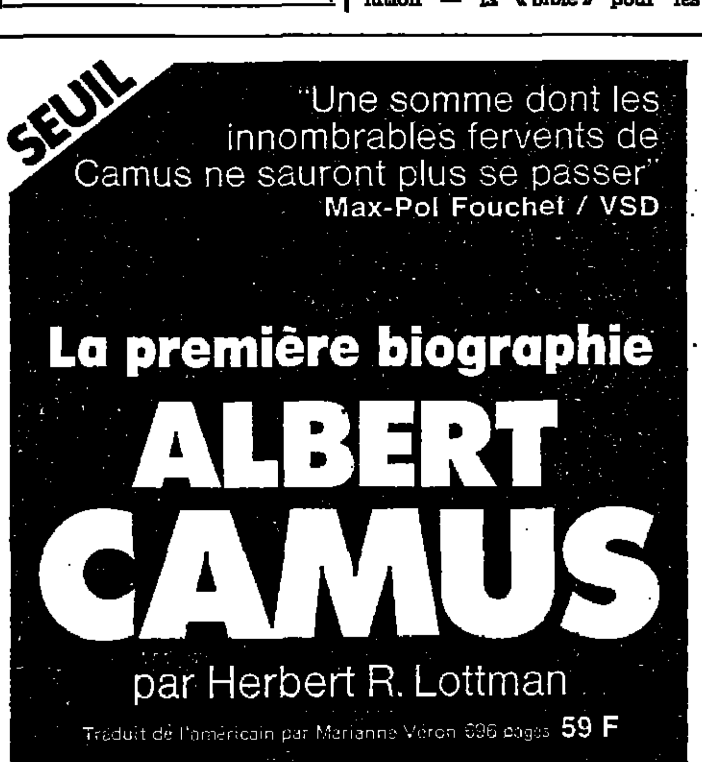
par PAUL FABRA

C'est une bien belle construction que les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf ont mise au point à Bruxelles en créant le S.M.E. (système monétaire européen). A chaque situation, ou à chaque difficulté qu'on peut imaginer sur le papier, correspond, dans le texte de la résolution — la « bible » pour les initiés, — adoptée le 5 décembre au soir par le conseil européen, un mécanisme d'intervention plus ou moins subtil, propre, selon les négociateurs du « système » à assurer ou à sauvegarder, selon les cas, la nouvelle et féconde coopération entre ses membres.

Il est vrai que les pays de l'actuel « serpent » (R.F.A., union belgo-luxembourgeoise, Pays-Bas, Danemark), et ceux qui vont se joindre à eux (France, Italie et Irlande) pour former le « système » nouveau-né, disposent chacun à sa manière d'une sérieuse expérience du sujet. Les premiers parce qu'ils ont maintenu contre vents et marées la fixité de leurs taux de change respectifs (moyennant quelques rajustements de parité en général mineurs et souvent décidés « à froid », en dehors des périodes de tumulte spéculatif). Les seconds parce qu'ils ont eu tout le temps nécessaire pour réfléchir sur les raisons de leurs mésaventures passées, et qu'on peut espérer qu'ils ont donné en parfaite connaissance de cause leur accord final au nouveau dispositif.

Dès janvier 1973, six mois après la Grande-Bretagne, l'Italie avait retiré sa monnaie du « serpent » première manière. Quant à la France, c'est pour la troisième fois qu'elle fera entrer la sienne, le 1er janvier prochain, dans un système axé sur le maintien, et éventuellement la défense, d'un rapport de change stable avec d'autres devises européennes et en particulier avec le puissant deutschemark (le franc avait fait sa première sortie en janvier 1974, puis, après s'y être retrouvé en 1975, l'a derechef quitté en mars 1976).

(Lire la suite page 38.)



JEUNES MUSIQUES AU CAFÉ D'EDGAR

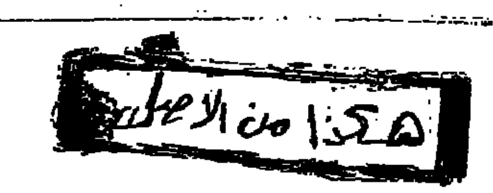
Carte blanche au Conservatoire

Cela s'appelle « *Musique en jeans* », mais on peut y aller comme on veut... même en jeans. D'ailleurs, il n'y a pas de fauteuils, seulement quelques gradins en demi-cercle ; de quoi serrer soixante ou soixante-dix personnes les jours d'affluence, le dos appuyé contre les genoux du voisin de derrière. A travers la porte battante on entend encore un peu les voitures qui passent sur le boulevard Edgar-Quinet, mais la distance est si faible de la scène à la salle qu'on aurait bien du mal à se laisser distraire.

Ainsi, depuis le 11 octobre, dans la petite salle du Café d'Edgar, musiciens et spectateurs retrouvent les plaisirs oubliés des salons d'autrefois ; les artistes, pour la plupart, ont entre vingt et vingt-cinq ans (c'est l'âge moyen de l'auditoire), ils viennent là à 18 h. 30, du mercredi au mardi suivant, et font relâche le dimanche. Pour Rémi Gousseau, responsable de la programmation musicale, mais aussi directeur du conservatoire du quatorzième arrondissement, il ne s'agit pas seulement d'offrir à de jeunes professionnels l'occasion de se produire en public, mais aussi de donner à ceux qui hésitaient à venir en soirée la possibilité d'aller au concert en sortant de leur travail. C'est cette même politique inaugurée il y a dix ans par Jean Mercure au Théâtre de la Ville et qui a été reprise ici et là avec plus ou moins de succès.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 14.)



Le Monde

idées

EUROPE

Les portes de l'enfer

par FRANÇOIS MISSOFFE (*)

JACQUES CHIRAC vient d'inviter les cadres du R.P.R. à lui faire part de leurs réflexions après son « appel aux Français ». Je ne suis aujourd'hui qu'un simple militant, mais la loyauté qui a toujours été notre règle, mon ancienneté et ma fidélité m'autorisent, je le pense, à faire, moi aussi, en toute indépendance, puisque je n'attends rien de personne, et à titre strictement personnel, quelques remarques sur l'« appel aux Français ».

Tout d'abord, la forme. L'excès des termes employés n'apportait rien, bien au contraire, à la démonstration qui voulait être faite. De plus, quels que soient les sentiments que l'on puisse nourrir à l'égard du président de la République, il est le président élu au suffrage universel, gardien des institutions.

Il serait bon de ne pas l'oublier.

En ce qui concerne le fond, le débat se situe sur le mode d'élection et les pouvoirs de la future Assemblée européenne.

Il n'y a aucune raison d'entretenir la confusion sur une question qui ne relève pas de préférences individuelles, mais de données objectives. Il suffit de rappeler ces données pour s'apercevoir qu'il s'agit d'un faux problème.

L'acte du 20 septembre 1976 relatif à l'élection directe de l'Assemblée est une mesure d'application de l'article 138 du traité de Rome qui vise seulement le mode de désignation des membres de l'Assemblée.

Les autres articles demeurent sans changement, en particulier l'article 137 qui précise que *« l'Assemblée composée des représentants des peuples des Etats réunis dans la Communauté exerce les pouvoirs de délibération et de contrôle qui lui sont attribués par le présent traité »*.

Un changement de ces articles ne pourrait intervenir que par la voie de la révision des traités.

La procédure de révision est réglée par l'article 236. Seuls les *Etats membres ou la Commission peuvent en prendre l'initiative*, mais non l'Assemblée. Les modifications éventuelles ne peuvent être décidées qu'à l'unanimité. Leur entrée en vigueur est subordonnée à la ratification dans tous les Etats membres, et donc à un vote positif du Parlement français.

Enfin, en France, et en vertu de l'avis rendu par le Conseil constitutionnel, le vote du Parlement doit, s'il y a lieu, être précédé d'une révision de la Constitution.

En dehors de ce dernier point, qui est pour nous une garantie supplémentaire, cette procédure s'impose au même titre à tous les Etats membres et à toutes les institutions de la Communauté, *y compris bien entendu l'Assemblée européenne elle-même.*

Un engagement formel

On peut tirer une première conclusion : c'est que l'augmentation des pouvoirs de l'Assemblée est impossible sans l'accord de la France, de son gouvernement et de son Parlement.

Cet accord, il est hors de question que la France le donne dans le contexte du mode de désignation de l'Assemblée. Le gouvernement s'est engagé formellement à ce sujet en présentant l'Acte du 20 septembre 1976 au Parlement.

Il considère en effet qu'une augmentation des pouvoirs de l'Assemblée liée à son élection directe est injustifiée et dangereuse.

Elle est injustifiée pour au moins trois raisons :

— Parce que les traités n'ont lié d'aucune façon les pouvoirs de l'Assemblée au mode de désignation de ses membres ;

— Parce que l'élection de l'Assemblée ne modifie en aucune façon sa nature : *« Elle est composée de représentants des peuples des Etats réunis dans la Communauté. »* D'ailleurs, les élections européennes seront françaises en France, allemandes en Allemagne, *etc. Les représentants élus seront ceux du peuple français*, du peuple italien, etc., et non d'un peuple européen que les traités, à bon droit, ne connaissent pas ;

— Parce que l'élection directe ne modifie pas non plus la légitimité de l'Assemblée. Celle-ci était élue jusqu'ici au suffrage universel indirect ; elle le sera désormais au suffrage universel direct. Il en résultera peut-on penser une meilleure représentativité, des conditions meilleures pour accomplir ses tâches et, surtout, une association plus directe et plus vivante des citoyens aux problèmes de l'Europe.

Mais la légitimité de l'Assemblée, au même titre que celles des autres institutions communautaires, résulte uniquement des traités à qui l'Assemblée doit son existence et ses compétences. Elle cesserait automatiquement d'être légitime si elle s'écartait de leurs dispositions qui ont reçu la sanction démocratique du vote des Parlements nationaux.

Une augmentation des pouvoirs de l'Assemblée serait également dangereuse. Elle conduirait en effet pour l'Europe au pire des régimes : le régime d'Assemblée. La France en a fait l'expérience et l'a rejeté pour elle-même. Elle ne peut le souhaiter pour l'Europe où ses méfaits seraient pires encore. La construction européenne n'y résisterait pas et ce n'est pas rendre service à l'Europe que d'en agiter la perspective.

Une œuvre de longue haleine

Dès lors, pourquoi s'acharner à vouloir demander aux chefs d'Etat des pays de la Communauté des engagements qui seraient remis en question le jour où une élection, ou un empêchement quelconque, les écarterait du pouvoir ?

Le vote du Parlement, et éventuellement du peuple français, me paraît être une garantie au moins aussi valable que la parole du chancelier allemand, du premier ministre anglais, ou des autres responsables des Etats de la Communauté.

Enfin, ou alors tout cela serait absurde, je pense que *« l'appel aux Français »* de Jacques Chirac est la première étape d'un processus mûrement réfléchi, et que je ne connais pas. Je ne peux que souhaiter que ce processus n'aboutisse pas à un éclatement de la majorité voulue par les Français, et à la ruine d'une construction européenne qui ne profiterait qu'à l'U.R.S.S. et aux Etats-Unis.

Il nous faut faire une Europe confédérale. C'est une œuvre de longue haleine qui, bien sûr, présente des risques. Je pense que ces risques sont aussi calculés qu'il est possible de le faire.

Si, pour des raisons que je veux écarter aujourd'hui, l'Europe devenait chez nous le prétexte d'une crise politique, je dirais au président du R.P.R., avec autant de tristesse que de fermeté : *« Je t'ai accompagné jusqu'aux portes de l'enfer, mais là tu entreras tout seul. »*

(*) Ancien ministre.

LES SOCIALISTES DANS L'OPPOSITION A STRASBOURG ?

par JACQUES SANDEAU (*)
et PIERRE-LUC SEGUILLON (**)

UNE idée s'installe dans les mentalités : la « solution européenne » serait le lieu miracle où pourrait se nouer un consensus social-libéral capable de guérir les maux dont notre pays est affligé. Force est de constater que, jusqu'à présent, le parti socialiste ne met guère d'enthousiasme à contredire cette opinion. S'il a critiqué, le 6 décembre, les résultats des négociations monétaires européennes, sa majorité n'en avait pas moins, en juillet dernier, approuvé une déclaration commune élaborée par les *dirigeants des partis socialistes européens* en vue des élections de juin 1979 ; la teneur de ce document était telle que l'U.D.F. eût pu l'approuver sans grande réticence !

Cela signifie-t-il que les socialistes français qui, au sein de l'Hexagone, brocardent volontiers la politique du président de la République, s'apprêtent à lui offrir indirectement leur caution dès lors qu'ils siégeront au niveau des institutions européennes ?

Sans doute, n'est-ce point le parti délibérément choisi. Encore faudrait-il que le P.S. en apportât dès maintenant, explicitement et sans conteste, la preuve, dans le droit fil de son rejet de toute intégration monétaire. Qu'il dise donc très clairement que ce qu'on appelle aujourd'hui « construction européenne » n'est *ni* une fatalité *ni* l'indispensable remède aux maux de notre pays.

Cette démarche nécessaire tient en trois mots : clairvoyance, résistance, prévoyance ; avec leurs corollaires pratiques : explication, opposition, proposition.

Mesurant le sens réel et le coût de l'actuelle construction européenne pour les plus défavorisés, les socialistes ont pour première tâche, en effet, d'éclairer l'opinion sur la signification véritable de l'intégration européenne telle qu'elle est actuellement envisagée et sur les conséquences graves qu'elle entraîne dans la vie quotidienne des Français. Non, la crise n'est pas une fièvre du temps, inévitable, et dont la guérison exigerait du médecin, qu'il soit de droite ou de gauche, un même traitement : austérité imposée, dans le premier cas ; austérité librement consentie parce que plus équitablement partagée, dans le second.

La logique du profit

La crise est, en fait, le processus normal de régulation et de modernisation du capitalisme mondial. *Quelles que soient les raisons*, parfois excellentes, qui ont inspiré ses fondateurs, l'Europe du Marché commun est, aujourd'hui, au titre de relais autonome de la domination américaine, l'un des instruments de cette remise en ordre. Les institutions communautaires n'ont d'autre rôle que d'accélérer la disparition de tout ce qui peut entraver le fonctionnement du marché et faire obstacle à la seule *logique* du profit.

Dans notre pays, les conséquences de cette politique dite de « modernisation » sont chaque jour plus évidentes. Nous assistons à un dépeçage en règle de l'économie française. Ce ne sont pas seulement les petites et moyennes industries françaises qui sont sacrifiées, au titre de « canards boiteux », mais aussi des secteurs industriels récemment modernisés à grands frais sur fonds publics : sidérurgie, informatique, chantiers navals, etc.

A cette expérience de vérité, le P.S. doit allier une préoccupation de cohérence. Sa volonté de rompre avec la logique du capital en France ne peut que le conduire à récuser, dans la mesure du rapport des forces en Europe, l'instauration d'un pouvoir supranational dont la seule fonction sera de favoriser l'intégration politique et économique de la France dans l'Europe marchande et d'accélérer la désintégration de notre appareil de production. A Strasbourg, les socialistes ne doivent pas biaiser : c'est à la fois le langage de l'indépendance nationale et celui de la solidarité internationale que le P.S. devra tenir dans l'hémicyle européen, dans la mesure où ce sont là deux conditions essentielles de l'instauration du socialisme en France.

Il est de très mauvais ton, aujourd'hui, de brandir l'étendard de l'indépendance nationale. Celle-ci n'est-elle pourtant pas, d'abord, une *valeur de gauche dans la mesure où* elle signifie, pour un peuple, la liberté de bâtir et de conduire lui-même sa propre aventure, compte tenu de son histoire et de sa situation ? Liberté pour les travailleurs français d'acquérir la maîtrise de la décision aux points stratégiques de l'appareil de production, en même temps que la propriété de celui-ci ; liberté pour notre peuple de recouvrer la maîtrise de sa croissance et de son développement économiques ; liberté enfin, pour notre pays de s'assurer la maîtrise de son marché intérieur. Cela s'appelle encore la démocratie.

En juin prochain, le suffrage universel donnera à l'Assemblée européenne, quelles que soient les précautions prises, une légitimité nouvelle, donc une autorité accrue. Les *socialistes iront siéger à Strasbourg*, avec les communistes, en tant que représentants des travailleurs français, donc pour y défendre leurs intérêts immédiats et futurs. Aussi ne seront-ils fidèles à leur mandat que s'ils s'opposent fermement à la politique actuelle de la Commission et du conseil européens, celle-là même qui est conduite par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt. Cette attitude devrait être concrétisée *d'emblée par trois prises de position.*

Les socialistes se devront de refuser tout usage des institutions européennes tendant à restreindre l'indépendance de la France. Ainsi s'opposeront-ils à l'élargissement des compétences de la nouvelle assemblée. Ils demanderont que soit maintenu le principe de l'unanimité pour toute décision du conseil des ministres des Neuf et récuseront toute extension du pouvoir d'initiative de la Commission. De même, ils continueront à combattre toute tentative d'intégration monétaire, en particulier celle qui résulterait des accords de Brême.

En second lieu, ils ne sauraient appartenir au groupe des sociaux-démocrates de l'Assemblée européenne. Sans doute socialistes français *et allemands ont-ils en commun* une histoire passée et un héritage lointain glorieux. Mais, à l'évidence, à moins que le congrès d'Epinay n'ait été qu'un épisode déjà oublié, ces cousins ont ratifié deux démarches politiques et économiques différentes, sinon opposées.

Enfin, la logique voudrait que les députés socialistes français, dès l'ouverture des travaux de l'Assemblée européenne, réclament une renégociation du traité de Rome en vue d'obtenir des garanties plus sûres quant à l'exercice des souverainetés nationales.

Ainsi, les socialistes seront dans l'opposition à Strasbourg, comme ils le sont à Paris. Non par vocation, certes ! Tout bonnement parce qu'ils combattront, ici et là, une même politique.

Mais les socialistes savent aussi que si la rupture est d'abord nationale, la bataille contre le pouvoir de *l'argent et la mise en place progressive* de structures opposées à la logique du marché et à la division internationale du travail ont une dimension internationale et, plus particulièrement, européenne. Les socialistes ne célèbrent ni ne vouent aux gémonies l'Europe en soi. Elle n'existe pas. Foncièrement hostiles à l'Europe marchande, ils sont fermement partisans de la construction d'une Europe socialiste. L'audace à inventer est ici indissociable du courage de résister.

A Strasbourg, les députés socialistes auront *donc à multiplier* les initiatives et les propositions susceptibles de favoriser l'indépendance de l'Europe vis-à-vis de la tutelle américaine et de contrecarrer la transformation du paysage économique au *profit des entreprises multinationales.*

Mais, plus *profondément*, les socialistes français devraient, au-delà *du cadre strict des institutions européennes*, s'attacher à mettre sur pied un véritable front européen anticapitaliste. Cela suppose une réflexion sur ce que pourrait être l'émergence d'un socialisme européen à partir d'une rupture avec le capitalisme dans l'un des pays du Marché commun. Cela veut dire aussi un effort patient pour rassembler ceux qui, demain, victimes de la réorganisation et de la « modernisation » du capitalisme, prendront progressivement conscience que l'actuelle construction européenne n'est en aucune façon un remède au chômage mais bien au contraire l'organise. Il appartient aux socialistes français et à leurs alliés communistes de favoriser, à leur mesure, la mobilisation et l'organisation de ces forces sans doute minoritaires mais qui, un jour, peuvent devenir le ferment d'une autre Europe.

Tout cela, on attend que le parti socialiste le dise haut et clair. En le faisant, dès aujourd'hui, il ôtera à Valéry Giscard d'Estaing et à ses amis tout espoir d'arracher à Strasbourg le consensus social-libéral qu'ils ont tant de mal à tisser à Paris. Il enlèvera aussi au parti communiste les vraies raisons que ce dernier a de lui faire de faux procès. Dans l'immédiat, voici qui rendrait peut-être à l'union de la gauche le souffle qui lui fait tant défaut désormais ; dans l'avenir, voilà qui préserverait les chances que s'accomplisse en France une avancée démocratique décisive qui pourrait être aussi l'acte de naissance d'une Europe socialiste.

(*) Membre du comité de direction de *Repères*.

(**) Rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*.

500 milliards de francs pour relancer l'économie

par RENE FOCH (*)

DANS le rapport que M. Jean-François Deniau a présenté, le 12 décembre, au nom de la commission européenne de l'U.D.F. (*le Monde* du 14 décembre), *il* est proposé que les neuf gouvernements membres de la Communauté s'accordent sur un plan de relance de l'emploi en investissant ensemble 500 milliards de francs, sur cinq ans.

Pourquoi un effort européen et pas un effort national ?

L'effort national est, bien entendu, indispensable, et c'est tout le sens de la politique courageuse que mène actuellement le gouvernement Barre, mais, à terme, elle devra être complétée par une politique tendant à stimuler l'investissement. Or l'expérience des années 1974-1975 l'a montré, en cas de relance nationale, très vite les importations dépassent les exportations, et l'on doit emprunter. On sait où cela peut mener. *Pour finir, on* s'adresse au Fonds monétaire international et c'est lui qui fixe la politique de l'emprunteur comme c'est actuellement le cas de certains pays européens. La France ne saurait s'engager dans cette voie. En revanche, les pays de la Communauté européenne peuvent se tirer d'affaire en agissant ensemble.

Les moyens à mettre en œuvre doivent être assez importants pour être significatifs. On a calculé que, pour obtenir au bout de cinq ans une amélioration satisfaisante de l'emploi, il faut prévoir 500 milliards de francs sur cinq ans. La moitié de ces sommes proviendrait d'efforts nationaux coordonnés au plan européen, l'autre moitié d'emprunts communautaires. La Communauté elle-même, et c'est là l'essentiel du plan proposé, emprunterait ces sommes en se fondant sur le crédit que lui donnent les considérables réserves monétaires de certains de ses membres. Ces emprunts, libellés en ECU, seraient rétrocédés aux pays membres en fonction de l'intérêt même qu'a la Communauté à soutenir l'expansion de chacun de ses membres.

Effort commun

Il ne s'agirait pas de transferts, mais d'un effort commun pour une durée limitée. Cette technique aurait le double avantage de ne pas se heurter aux mêmes difficultés qu'un accroissement équivalent des *déficits budgétaires*, et de ne pas faire apparaître un endettement de tel pays membre considéré isolément.

Le coût de l'opération a été chiffré : pour une action communautaire de 250 milliards de francs, la charge pour le budget communautaire, en régime de croisière, c'est-à-dire après cinq ans, quand l'ensemble des emprunts serait lancé, serait de l'ordre de 15 milliards de francs par an si l'on suppose que les reflux sont partiellement utilisés pour le remboursement des emprunts.

Les sommes ainsi empruntées serviraient à financer un programme structurel portant notamment sur les économies d'énergie et le développement de sources nouvelles d'énergie ; la promotion des investissements privés ayant un intérêt particulier du point de vue de l'emploi, de l'environnement, etc. ; celle des investissements régionaux et communaux freinés par la récession ; l'assainissement des logements insalubres et l'amélioration de l'isolation thermique ; le développement d'une infrastructure européenne des *transports*, correspondant à l'intégration de son économie. Il conviendrait, par exemple, de pousser des liaisons par autoroute avec l'Espagne et le Portugal, ce qui viendrait désenclaver notre Sud-Ouest, ainsi que le tunnel sous la Manche ; des crédits importants devraient être réservés aux pays en voie de développement, qui constituent de plus en plus nos meilleurs clients. Leur intérêt *rejoint le nôtre*, comme dans le cas du plan Marshall, qui a permis à la fois à l'Europe de se reconstruire et à l'Amérique de faire tourner ses usines.

C'est un plan du même genre que l'Europe doit mettre en chantier. Les ressources sont là, dans l'énorme masse d'eurodollars qui cherchent à s'investir. Les experts ont reconnu les voies. Ce qui manque, c'est une volonté, et il appartient aux Européens, à l'occasion des élections européennes, de la formuler : il est temps de mettre fin au gâchis que représentent tant de travailleurs sans emploi.

(*) Membre du groupe Europe de l'U.D.F.

Le Monde

étranger

L'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les États-Unis

La normalisation des relations américano-chinoises continue d'inquiéter à Taiwan, en dépit des assurances de M. Vance selon lequel les Etats-Unis poursuivront « en quantité limitée » leurs livraisons d'armes défensives. L'Union soviétique s'irrite également et craint que l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington ne constitue qu'une première étape avant la conclusion d'un traité d'amitié sino-américain. Les réactions de Moscou restent cependant relativement modérées. Selon M. Vance, les Soviétiques avaient d'ailleurs été prévenus de la décision de M. Carter, et la normalisation des rapports sino-américains ne devrait pas avoir d'effet négatif sur la rencontre Vance-Gromyko qui aura lieu les 21 et 22 décembre à Genève pour tenter de conclure l'accord SALT 2 sur la limitation des armements stratégiques. On espère toujours à Washington qu'un accord SALT pourra être signé par MM. Carter et Brejnev au cours du mois de janvier.

A Hanoï, la nouvelle n'a pas constituée « une surprise ». « Nous considérons, déclare-t-on dans la capitale vietnamienne, qu'il est normal d'établir des relations entre les pays. » « Nous ne sommes pas comme la Chine qui est contre la normalisation des relations entre le Vietnam et les Etats-Unis », fait-on remarquer. Les observateurs pensent que la normalisation des rapports sino-américains pourrait accélérer la normalisation des relations entre Washington et Hanoï. M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, a déclaré samedi à Tokyo, où il est en visite, que « le Vietnam souhaite une normalisation prochaine de ses relations avec Washington, bien que le gouvernement américain y ait attaché certaines conditions ».

● EN ISRAEL, la nouvelle a encore accru l'amertume à l'égard des Etats-Unis. Selon la télévision israélienne, plusieurs ministres auraient déclaré que le lâchage de Taiwan par Washington devait être considéré comme un « avertissement » pour Israël quant à la relativité de toute garantie que les Etats-Unis pourraient proposer à l'Etat juif. « Peut-être ceux qui estimaient qu'Israël pouvait signer n'importe quel traité avec l'Egypte en misant sur le soutien militaire américain, se mettront-ils à réfléchir », écrit, de son côté, le quotidien « Maariv ».

● EN EUROPE OCCIDENTALE, les réactions sont, en général, favorables au président Carter. « La décision était prévisible et doit être accueillie avec satisfaction », a dit M. Forlani, le ministre italien des affaires étrangères. « Nous sommes enchantés d'une telle mesure, qui contribue à la stabilité des relations internationales », affirme un communiqué du gouvernement néerlandais. M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, s'est également déclaré « enchanté » tout en rappelant que la Grande-Bretagne « n'accepte pas l'idée que la guerre est inévitable ». A Bonn, un communiqué qualifie de « pas important » la normalisation des relations sino-américaines : on s'interroge cependant dans certains milieux sur l'abandon de Formose en se demandant si Berlin ne pourrait pas, un jour ou l'autre, être victime du même genre de sacrifice.

● EN YOUGOSLAVIE, enfin, la presse se félicite de la décision de M. Carter qui « accorde enfin à la Chine la place qui lui revient sur la scène mondiale ».

PÉKIN : un sentiment d'euphorie

De notre correspondant

L'accord sur la normalisation des relations sino-américaines a été célébré à Pékin comme un succès chinois d'importance majeure. Un supplément spécial, imprimé en rouge, du *Quotidien du peuple* a été diffusé gratuitement à la population. La conférence de presse du président Hua a été retransmise plusieurs fois par la télévision, qui a également présenté une interview du chef du bureau de liaison américain, M. Leonard Woodcock. Un peu partout, enfin, dans la vie quotidienne, là où Chinois et étrangers se rencontrent, on se congratulait avec de grands sourires sur l'heureux événement. Incontestablement, le rapprochement avec l'Amérique est populaire et engendre un sentiment d'euphorie dont la direction du régime — à la veille d'annoncer quelques décisions politiques intérieures également importantes, — ne peut que bénéficier.

Quarante-huit heures après l'annonce de l'accord, les raisons de la satisfaction éprouvée du côté chinois apparaissent clairement.

En ce qui concerne Taiwan, on s'aperçoit qu'il s'agit, en la circonstance, d'un problème plus gênant pour Washington que pour Pékin. La République populaire n'a renoncé, à ce sujet, à aucune de ses positions de principe. Sa seule concession est d'avoir consenti à échanger des ambassadeurs avec les Etats-Unis sans que ceux-ci renoncent officiellement à livrer des armements — défensifs — à Taipeh. Mais surtout les principes, vu du côté chinois où l'on a actuellement le goût du pragmatisme, sont d'une moindre importance que la réalité. Or celle-ci ne pose pas de problème immédiat. La Chine ne songe nullement à se lancer dans une incertaine et coûteuse opération militaire en vue de « libérer » Taiwan. Quelle raison auraient les Etats-Unis de renforcer le potentiel militaire du régime de Taipeh si celui-ci n'est pas menacé « d'agression » ? Les solutions sur le fond se dégageront avec le temps. Qu'on songe aux transformations qui se sont produites en l'espace de dix ans dans les relations entre Hong-kong et la République populaire. Est-il inconcevable que les rapports entre Taiwan et le continent évoluent progressivement de la même manière, particulièrement si cette évolution est encouragée par le protecteur américain ? Le *Quotidien du peuple*, dans l'éditorial qu'il a publié dimanche, donne en tout cas l'impression que c'est avant tout une question de patience lorsqu'il exprime « *la conviction que le jour viendra certainement où Taiwan rejoindra la mère patrie* ». Pour l'instant, Pékin se fait tout sourire.

La presse chinoise ne parle plus désormais que de la « solution » du problème de Taiwan, non de la « libération » de l'île, comme l'usage en était fermement établi depuis longtemps. Le président Hua Kuo-feng a même employé, lors de sa conférence de presse de samedi 16 décembre, la formule « *solution pacifique* ». Il ne saurait s'agir d'un hasard, car l'agence Chine nouvelle, sans doute entraînée par l'habitude, ayant employé dans une de ses dépêches le mot « libération », a diffusé un correctif pour le remplacer par celui de « solution ».

Simple point de vocabulaire, mais qui a sans doute sa signification dans l'accord sino-américain : si la « libération » se conçoit principalement par les armes, la « solution » d'un problème s'obtient normalement par d'autres moyens. Deux délégués du Kuomintang à la conférence politique consultative du peuple chinois, cités par l'agence Chine nouvelle, ont même déjà proposé de se rendre à Taipeh pour y rencontrer leurs « *vieux amis, y compris M. Chiang Ching-kuo* ».

Sur le plan des relations bilatérales, les Chinois ont toutes raisons de se réjouir. Ce sont eux qui sont demandeurs, mais les Etats-Unis ont déjà montré qu'ils étaient prêts à jouer un rôle majeur — sion désintéressé — dans la modernisation et le développement de l'économie chinoise. Tous les projets d'accord, discutés lors des visites échangées ces derniers mois, vont entrer à partir du 1er janvier 1979 dans des stades de réalisation. Encore n'est-ce qu'un début, puisque de nouvelles visites sont annoncées, en particulier, début janvier, celle du secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, et que le chef du bureau de liaison américain, M. Woodcock, a annoncé que des crédits gouvernementaux pourraient être négociés entre les deux pays.

Dans le domaine technologique, la normalisation des relations entre Etats ouvre des possibilités nouvelles de coopération faisant intervenir des agences gouvernementales américaines. A en croire M. Woodcock, c'est dans ce secteur que les développements les plus importants doivent être attendus dans l'immédiat. Quant aux relations commerciales, elles ont déjà considérablement prospéré cette année. Les échanges avaient plus que doublé en volume dès le premier semestre 1978 par rapport aux six premiers mois de l'année dernière — et vont sans doute s'élargir encore, sous la seule réserve qu'une solution soit trouvée au problème des paiements chinois (1).

Sur le plan des relations internationales, enfin, l'accord conclu avec les Etats-Unis — après le traité sino-japonais avec lequel le président Hua a fait samedi un rapprochement significatif — place la Chine dans une position nouvelle pour ses relations avec le monde extérieur. S'il n'est question « *ni d'axe ni d'alliance* », comme l'a affirmé le président du P.C.C., un rapprochement aussi intime avec la plus grande puissance mondiale ne laisse plus qu'un caractère très académique à la « théorie des trois mondes » qui devait inspirer, en principe, une alliance entre pays sous-développés et pays industrialisés de taille moyenne (Europe occidentale et Japon principalement) contre les « super-puissances ».

ALAIN JACOB.

(1) Au cours du premier semestre 1978, les exportations américaines vers la Chine étaient estimées à plus de 211 millions de dollars, contre 116 millions d'exportations chinoises vers les Etats-Unis.

SEIZE MOIS DE NÉGOCIATIONS SECRÈTES

De notre correspondant

Pékin. — Le chef du bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin, M. Leonard Woodcock, a retracé, dimanche 17 décembre, les grandes étapes de la négociation à laquelle il a été personnellement associé de bout en bout.

Au mois d'août 1977, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, se rend à Pékin « *après un hiatus prolongé* » dans les relations entre les deux pays, afin de « *recréer l'atmosphère des années 1972 et 1973,* qui avait suivi la signature par M. Nixon du communiqué de Changhaï. A la suite de cette visite, la presse américaine croit pouvoir parler d'un « *assouplissement* » de la Chine sur la question de Taiwan. Le 6 septembre, M. Teng Hsiao-ping estime devoir mettre les choses au point dans une interview accordée à Associated Press et ajoute même que les rapports sino-américains ont fait « *un pas en arrière* » lors de la visite de M. Vance. Trois semaines plus tard, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, n'en rencontre pas moins, à New-York, son collègue américain et la décision formelle est prise d'entamer des discussions devant conduire à la normalisation. Celles-ci auront lieu à Pékin.

Une conversation « cruciale »

Le 1er février 1978, M. Leonard Woodcock, qui se trouve en congé aux Etats-Unis, déclare devant ses anciens collègues du Syndicat des travailleurs de l'automobile que le gouvernement américain « *recherche la normalisation* » de ses relations avec Pékin. L'administration Carter tente, à l'époque, de régler l'affaire du traité sur le canal de Panama et veut ménager les susceptibilités du Congrès. Le département d'Etat fait savoir que M. Woodcock n'a parlé qu'en son nom personnel. Le message semble cependant n'avoir pas échappé au côté chinois. En mai, le conseiller du président Carter pour les question de sécurité, M. Zbigniev Brzezinski, se rend à Pékin et sa visite marque apparemment le début de l'avant-dernière étape de la négociation à laquelle elle donne, paraît-il, « *un élan substantiel* ». Cette visite est suivie début juillet par celle du Dr Frank Press, conseiller scientifique du président américain. C'est au milieu du même mois que commencent les conversations concrètes.

Le 19 septembre, M. Carter s'entretient avec le chef du bureau de liaison chinois aux Etats-Unis, M. Chai Tse-min. Il s'agit d'une conversation « *cruciale* » dans la négociation, car c'est à cette occasion que le président américain fait connaître « *la limite ultime* » des concessions auxquelles il est prêt.

Le 3 octobre, nouvelle rencontre à New-York entre MM. Huang Hua, Vance et Woodcock suivie, quelques jours plus tard, d'une conférence à la Maison Blanche à laquelle participent autour du président Carter, MM. Vance, Brzezinski et Woodcock. C'est à ce moment qu'est fixé l'objectif du 1er janvier 1979 pour la normalisation des relations diplomatiques avec la Chine.

Fin octobre, M. Woodcock regagne Pékin, où il poursuit les conversations dans le plus grand secret. Les secrétaires américains à l'énergie et à l'agriculture, MM. Schlesinger et Bregland, sont tour à tour reçus dans la capitale chinoise sans que rien transpire sur les discussions en cours. On sait aujourd'hui qu'une « *entente orale* » est conclue avec les Chinois pour que les projets d'accords auxquels ils parviennent dans leurs domaines respectifs deviennent effectifs dès la normalisation.

La négociation n'est d'ailleurs pas terminée. Entre les 13 et 15 décembre, M. Woodcock rencontre à quatre reprises M. Teng Hsiao-ping. Les conversations durent chaque fois plus d'une heure. Puisieurs fois, la rencontre est réclamée par la partie américaine et avec un préavis très court. C'est le 13, néanmoins, que le pas décisif a été franchi. Mais on ignore sur quelle question.

Outre M. Woodcock, un seul des membres du bureau de liaison américain à Pékin a été associé à la négociation. Leurs collègues déclarent « *s'être doutés* » que quelque chose se préparait, mais n'avoir été réellement informés que le 16 décembre, au matin. — A. J.

Washington : des armes défensives continuent d'être fournies à Taiwan « en quantité limitée »

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis continueront à fournir des armes à Taiwan en dépit de la rupture des relations avec ce pays, consécutive à la reconnaissance de la Chine populaire, a déclaré dimanche 17 décembre le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance.

Interviewé par la chaîne de télévision N.B.C., M. Vance a précisé que les Etats-Unis continueront à honorer les commandes d'armes de Taiwan pendant toute l'année 1979. Les relations diplomatiques doivent être rompues au 1er janvier prochain, mais le traité de défense mutuelle restera en vigueur douze mois encore, puisqu'il sera dénoncé avec un préavis d'un an.

Ensuite, a ajouté M. Vance, « *nous avons clairement indiqué que nous continuerions à fournir des armes défensives en quantité limitée au peuple de Taiwan* ».

Le secrétaire d'Etat estime qu'une sorte d'accord implicite existe, selon lequel la Chine populaire ne cherchera pas à reprendre Taiwan par la force. « *Lorsque nous avons exprimé officiellement notre espoir que le problème de Taiwan serait résolu pacifiquement, nous n'avons pas été contredits* », a déclaré M. Vance.

Il a souligné qu'une action militaire de la Chine populaire contre Taiwan n'aurait pas de sens au moment où Pékin cherche à améliorer ses relations avec les Etats-Unis et d'autres pays. Il a aussi rappelé, sans doute pour expliquer le silence de Pékin à ce sujet, le « dogme » de la politique étrangère chinoise selon lequel Taiwan est un problème à régler entre Chinois, ce que les Etats-Unis ont reconnu.

Le secrétaire d'Etat pense enfin que l'établissement de relations normales entre les deux pays est une « *initiative de paix* », et que le « *peuple de Taiwan* » ne sera pas sacrifié.

M. Vance, qui doit rencontrer, jeudi et vendredi prochains, à Genève, M. Gromyko, pour tenter de conclure les négociations d'un second accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2), a ajouté qu'il avait lui-même discuté de la normalisation des relations sino-américaines avec les Soviétiques. « *Ils ont toujours dit qu'ils s'y attendaient et n'ont pas été surpris* », a dit M. Vance, qui a souligné les progrès de la négociation SALT.

Dans une interview à *Time*, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité et principal avocat de l'établissement de relations avec la Chine populaire, a réaffirmé ne voir dans la normalisation entre Washington et Pékin aucune « *intention hostile* » envers l'U.R.S.S.

« *Nous ne voyons aucune incompatibilité fondamentale entre l'amélioration de nos relations avec la Chine et l'amélioration de nos relations avec l'Union soviétique* », a-t-il dit. « *Ce que nous faisons dans nos relations avec la Chine aurait dû être fait de toute façon, que nos relations avec les Soviétiques aient été meilleures ou pires.* »

De son côté, l'ancien président Ford a approuvé la décision prise par M. Carter. Plus nuancé, M. Kissinger, ancien secrétaire d'Etat, a rappelé que « *nous avons une obligation morale à l'égard de Taiwan* ». Les républicains conservateurs, en revanche, condamnent vivement l'initiative de M. Carter. C'est ainsi que le sénateur Goldwater (Arizona), ancien candidat à la présidence en 1964, a annoncé samedi qu'il songeait à porter devant la justice la décision du président Carter de mettre un terme au traité d'assistance mutuelle avec Taiwan.

M. Goldwater, comme plusieurs autres conservateurs américains, estime que le Sénat doit donner son accord à cette décision. Les experts juridiques estiment toutefois que le point de vue du sénateur Goldwater a peu de chances d'être retenu et que dans cette affaire le seul pouvoir du Sénat sera de tenter de bloquer la nomination d'un ambassadeur à Pékin.

Plusieurs personnalités politiques conservatrices, dont l'ancien gouverneur de Californie Ronald Reagan, ont sévèrement critiqué la reconnaissance de la Chine populaire. Pour M. Reagan, il s'agit d'une « *trahison flagrante de notre proche amie et alliée, la République de Chine. (...) Nous n'avons pas besoin de platitudes ou de phrases sur nos espoirs pour Formose. Nous avons besoin d'assurances concrètes. Si nous ne les apportions pas, nous ferions un premier pas dans la violation des droits de l'homme du peuple de Formose.* »

MOSCOU : Hitler lui-même...

De notre correspondant

Moscou. — Selon un procédé éprouvé, les Soviétiques commencent toujours par manifester leur réaction à un important événement international à travers les commentaires de la presse étrangère. L'établissement de relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine n'échappe pas à la règle. C'est ainsi que l'agence Tass a diffusé, le dimanche 17 décembre, une déclaration faite au journal japonais *Akahata* par le chef du département international du parti communiste nippon. « *La normalisation* (entre la Chine et les Etats-Unis) *menace d'aggraver la tension, car il ne faut pas ignorer les aspects dangereux de la politique chinoise, axée sur la réaffirmation d'un front antisoviétique, et ceux de la politique américaine à l'égard du Vietnam.* » La *Pravda* de ce lundi reproduit cette déclaration.

C'est le seul commentaire direct à propos de l'établissement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington. Le journal de l'armée soviétique, *l'Etoile rouge*, a cependant publié dimanche, sous le *titre* : « Une entente pour la vie », un long article qui, s'il n'est pas ouvertement consacré à l'événement, constitue un exposé très précis et très complet des craintes de Moscou en Extrême-Orient.

Selon *l'Etoile rouge,* les objectifs de Washington, de Tokyo et de Pékin ne visent guère à consolider la paix en Asie. Sur une base antisoviétique et anticolonialiste, « *les impérialistes américains, les revanchards japonais et les chauvinistes de grande puissance chinois* » préparent la création d'un nouveau bloc militaire. La base de ce « triangle » serait constituée par le traité de paix nippo-américain et le traité de paix et d'amitié sino-japonais, auxquels viendrait bientôt s'ajouter, selon le journal de l'armée soviétique, un traité portant « *la même fausse enseigne* » entre Washington et Pékin.

Sans doute, reconnaissent les Soviétiques, chacun est libre de choisir ses alliés, et *l'Etoile rouge* rappelle que Hitler lui-même, le « *Führer fou* », prétendait être prêt à s'allier avec le diable à condition de gagner. De la même façon, une alliance avec la Chine revient, pour les Américains et les Japonais, à faire cause commune avec ceux qui « *veulent mettre fin à la détente et préparer une nouvelle guerre mondiale* » et dont « *l'aventurisme, l'hypocrisie, le manque de principes politiques et la perfidie sont connus de tout le monde* ».

Les maoïstes comptent sur leurs nouveaux alliés pour transformer la Chine en une puissance dotée d'une industrie très développée et d'un arsenal de fusées nucléaires. Ils chercheront ensuite par tous les moyens possibles, poursuit le journal de l'armée soviétique, à provoquer une guerre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, afin d' « *observer la lutte de deux tigres dans la plaine comme un singe qui s'est retiré sur la montagne* ». « *Dans une telle confrontation, les deux grandes puissances se liquideront mutuellement et ouvriront ainsi à Pékin une voie vers l'hégémonie mondiale. Voilà,* écrit *l'Etoile rouge, comment doit finir le jeu avec la carte chinoise.* »

Pourtant, estiment les Soviétiques, l'alliance sino-nippo-américaine ne peut être que temporaire, car les objectifs qui la cimentent sont purement tactiques. Il n'existe des contradictions économiques et stratégiques entre le Japon et les Etats-Unis. La Chine a des revendications territoriales vis-à-vis du Japon et considère l'Asie du Sud-Est comme un « *territoire perdu* » qu'il « *faut récupérer* ». Pour l'instant les trois « *alliés* » cherchent uniquement à liquider les conquêtes révolutionnaires des peuples, à remodeler les frontières et à rétablir leur domination en Asie, et ils « *considèrent l'U.R.S.S. comme l'obstacle principal sur leur route* ».

DANIEL VERNET.

● *L'Assemblée générale des Nations unies* a lancé samedi 16 décembre un appel aux Etats-Unis et à l'Union soviétique pour qu'ils concluent sans retard un nouvel accord sur la limitation des armes nucléaires (SALT II). Cent vingt-sept pays ont voté pour. L'Albanie a voté contre et dix pays se sont abstenus, dont l'U.R.S.S. et huit de ses alliés du pacte de Varsovie. La Roumanie, Cuba et la R.D.A. ont voté pour. La Chine était absente au moment du vote. — (*Reuter.*)

DIPLOMATIE

L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS

TOKYO : les engagements de Washington à l'égard de ses alliés asiatiques sont précaires

De notre correspondant

Tokyo. — A l'exception de quelques manifestations sporadiques de mouvements d'extrême droite devant l'ambassade américaine, les Japonais ont accueilli favorablement l'annonce de la normalisation des relations sino-américaines. La plupart des journaux n'en soulignent pas moins la précarité des engagements de Washington envers les pays alliés.

Les Japonais estiment en général que l'établissement de liens diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis devrait contribuer à renforcer la paix et la stabilité de l'Asie. Certains observateurs, cependant, soulignent que Washington a apparemment cédé devant Pékin en acceptant finalement les conditions chinoises. Ils pensent que la décision du président Carter a été avant tout dictée par la volonté américaine de contrer la présence soviétique en Asie tout en obtenant un succès diplomatique alors que les pourparlers au Proche-Orient sont dans l'impasse. Dans une telle perspective, la normalisation sino-américaine pourrait avoir pour conséquence une intensification de l'antagonisme entre les deux géants communistes, notamment dans le conflit entre le Vietnam et le Cambodge.

A la veille de la ratification du traité de paix et d'amitié sino-japonais, un diplomate soviétique soulignait devant nous que celui-ci ne pourrait conduire qu'à une escalade de la tension en Asie du Sud-Est. Certaines personnalités politiques japonaises, sans partager entièrement cette opinion, craignent aujourd'hui une réaction soviétique à la normalisation *des relations entre Pékin et* Washington : « *Le traité d'amitié sino-japonais a été suivi de celui entre le Vietnam et l'U.R.S.S. Quelle sera cette fois la réponse du Kremlin qui peut légitimement se sentir isolé ?* », nous dit un politicien.

Pour le parti communiste japonais, qui est en mauvais termes avec la Chine, les Etats-Unis ont essayé par leur rapprochement avec Pékin de créer une alliance triangulaire avec le Japon pour développer leur puissance militaire en Asie. L'Agence de défense nippone, pour sa part, estime que la normalisation sino-américaine ne change en rien la diplomatie ou la politique de défense du Japon. Les militaires japonais ne s'en attendent pas moins à un renforcement rapide de la présence navale soviétique dans la région.

M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, doit en tout cas se rendre au début janvier à Washington pour se faire exposer par les Américains les grandes lignes de leur politique chinoise et envisager les conséquences de la normalisation des relations avec Pékin sur le traité de sécurité entre le Japon et les Etats-Unis. Aux termes de celui-ci et en vertu de l'accord Nixon-Sato de 1969, la stabilité de Taiwan et cell ede la Corée du Sud sont des facteurs déterminants pour la sécurité du Japon. Au moment de la ratification du traité de paix et d'amitié nippo-chinois, M. Sonoda avait déclaré à la Diète que les dispositions concernant Taiwan « *avaient été vidées de leur contenu* ».

Bien qu'attendu, l'abandon de Taiwan par les Etats-Unis, conséquence logique de l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et Washington, est ressenti à Tokyo avec un certain malaise. Le quotidien *Asahi*, après s'être félicité de la décision de Washington, écrit par exemple : « *Les Etats-Unis avaient autrefois promis de ne pas abandonner le Vietnam. Aujourd'hui ils se retirent de Taiwan : la leçon que nous devons tirer de ces événements, c'est que les traités ne sont qu'une feuille de papier. Le Japon doit le savoir.* »

Le journal *Sankei*, deux millions d'exemplaires, qui reflète les idées de la droite, a publié dimanche un éditorial extrêmement dur envers les Etats-Unis : « *Washington vient de commettre un acte de trahison envers ses alliés d'Asie qui révèle que la politique de M. Carter est dénuée de tout principe moral. On peut se demander si le Japon n'en sera pas la prochaine victime.* » Le *Sankei* poursuit : « *Aucun président des Etats-Unis n'a été aussi ignorant et insensible que M. Carter à l'égard de l'Asie... Comme M. Teng, M. Carter ne fait pas de distinction entre un chat blanc et un chat noir : le Japon doit réexaminer sa diplomatie s'il veut survivre.* »

Pas d'animosité à Séoul

Cela dit, la Corée du Sud, seul pays d'Asie à avoir encore des relations diplomatiques avec Taiwan, et concernée au premier chef par la décision de Washington alors que les troupes américaines sont peu à peu retirées du sud de la péninsule, n'a pas réagi avec l'animosité à laquelle on pouvait s'attendre. Dans un communiqué officiel, le ministère des affaires étrangères déclare « *espérer que la normalisation des relations sino-américaines contribuera à la paix en Asie* » et permettra une reprise rapide du dialogue entre Pyongyang et Séoul. Le communiqué rappelle que la Corée du Sud a manifesté depuis de longues années le désir d'améliorer ses relations avec la Chine.

La rumeur circule d'ailleurs, à Tokyo que lors de la visite au Japon de M. Teng Hsiao-pink, des contacts auraient été pris à Osoka entre l'ancien premier ministre, M. Kim Jong-pil, et des membres de la délégation chinoise. Les Etats-Unis, qui sont partisans d'une reconnaissance croisée des deux Corées, par les pays occidentaux, d'une part, et par les pays socialistes, de l'autre, pourraient, estime-t-on à Tokyo, obtenir des Chinois qu'ils entament des pourparlers avec Séoul, ce qui ouvrirait la voie à des contacts entre Washington et Pyongang. Les Américains affirment aux Coréens du Sud ne pas chercher à négocier seuls avec Pyongyang.

Avec une rapidité inhabituelle, la radio de la Corée du Nord a annoncé dimanche la normalisation des relations sino-américaines, alors qu'elle n'avait pas mentionné le traité d'amitié avec le Japon. En ce qui concerne l'avenir de Taiwan, la presse japonaise, dans son ensemble, ne témoigne d'aucune inquiétude pour ce pays qui est une puissance économique réelle.

Bien que n'ayant plus de relations diplomatiques qu'avec une vingtaine de nations, Taiwan entretient plus de cent trente délégations commerciales à travers le monde. A la suite de la rupture des liens diplomatiques avec le Japon et Taiwan en 1972, le commerce entre les deux pays a continué à se développer rapidement : les Japonais pensent qu'il en sera de même dans le cas des Etats-Unis.

PHILIPPE PONS.

COLÈRE MESURÉE A TAIWAN

(De notre envoyé spécial.)

Taipeh. — *C'est avec une colère mesurée que les habitants de Taiwan ont réagi. Colère et dépit sont en effet tempérés et modulés par les autorités, qui, malgré tout, ne tiennent pas à laisser se développer un anti-américanisme trop virulent.*

Samedi, devant l'ambassade américaine, la foule, qui brandissait des drapeaux nationalistes, a mis le feu à celui des Etats-Unis avant d'être dispersée par la police. On voit encore sur les murs de l'ambassade des placards qui font penser aux dazibaos de Pékin et sur lesquels on peut lire : « A bas Carter, à bas les communistes. » *Pour éviter de nouveaux incidents, le gouvernement a fait quadriller les rues menant à l'ambassade, ainsi que celles aux alentours de la résidence de l'ambassadeur, M. Unger.*

Pour démontrer leur détermination de faire face à l'adversité, dix mille personnes habitant l'île de Quemoy, le bastion avancé des nationalistes à 4 km des côtes chinoises, ont manifesté dimanche, brandissant le poing en direction du continent, que l'on voit à l'œil nu.

Si Taipeh vit à son rythme habituel, trépidant, les passants qui vous abordent en vous demandant : « Vous êtes Américain ? » *avec un peu d'aigreur engagent volontiers, qu'on le soit ou non, une conversation dans laquelle perce une inquiétude certaine pour l'avenir.* — Ph. P.

Le ministre français du commerce extérieur au Club de la presse

M. Deniau : on en est revenu à une situation normale

Interrogé dimanche 17 décembre devant le « Club de la presse » d'Europe 1 sur la normalisation des relations américano-chinoises, M. Deniau, ministre du commerce extérieur, qui vient de rentrer de Pékin, a déclaré : « *On en est revenu à une situation normale ; ce qui n'était pas normal c'est que les Etats-Unis n'aient pas reconnu la Chine, qui est une des plus grandes puissances du monde. Ce n'est pas pour nous quelque chose de très étonnant, puisque nous l'avions fait avant tout le monde il y a plus de dix ans.* »

A propos des échanges commerciaux, le ministre estime qu'il n'y aura pas un « *bouleversement* » puisque les Américains avaient déjà des conversations avec les Chinois. « *Mais*, a-t-il dit, *il faut que la France continue les efforts qu'elle a commencés il y a quelques mois pour prendre ou reprendre place sur le marché chinois.* »

A propos des contrats qu'il a signés en Chine, M. Deniau a indiqué qu'ils ne comportaient pas de ventes d'armes mais, a-t-il précisé, « *il n'est pas impossible que nous vendions des armes à la Chine dans le cadre d'une coopération générale qui devra être tout à fait pacifique et comporter, pour l'essentiel, des échanges civils* ». Ces armes, a-t-il indiqué, ne seront que des armes « *défensives* » et il a précisé, pour être « *tout à fait clair, des engins anti-chars et des engins anti-avions* ».

Le ministre a rappelé qu'au cours des dernières années, la France était tombée au treizième rang des fournisseurs de la Chine. Elle vendait à la Chine pour 500 millions de francs et lui achetait pour un milliard. Les accords qu'il a signés à Pékin prévoient pour 60 milliards d'échanges, ce qui, a-t-il observé, changera « *la nature de nos relations économiques avec la Chine* » et ramènera la France à un rang normal, puisqu'elle est le quatrième exportateur mondial.

M. Deniau a ajouté que cet accroissement des échanges franco-chinois assurera à la France une coopération avec un pays qui a ce que nous n'avons pas : l'espace, le nombre, les ressources naturelles.

M. JOBERT : l'U.R.S.S. risque de favoriser la réunification du peuple allemand.

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a estimé, samedi 16 décembre, au micro d'Antenne 2, que l'U.R.S.S. se tournera vers les deux Allemagnes après la normalisation des relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis.

« *Les Russes*, a ajouté l'ancien ministre des affaires étrangères, *pourront envisager avec les deux Allemagnes quelque chose dans la perspective de l'unité du peuple allemand... et je ne vois pas quel est l'homme politique allemand à qui on proposera la réunification et qui fera la fine bouche (...). Cela*, a poursuivi le président du Mouvement des démocrates, *sera contre la neutralité de l'Allemagne, bien sûr.* »

Comme on lui demandait si le coup sévère porté à l'U.R.S.S. pourrait se traduire par un coup sévère porté à l'unification de l'Europe, M. Jobert a répondu : « *Certainement.* »

« L'HUMANITÉ » : Washington veut faire pression sur Moscou.

Il apparaît évident que les Etats-Unis comptent sur l'amélioration de leurs rapports avec la Chine pour faire pression sur l'Union soviétique, et aussi pour parfaire la réorganisation de tout leur dispositif politique et militaire dans une région du monde où il a été éprouvé par leur défaite au Vietnam. La nature agressive et dominatrice de l'impérialisme ne change pas, même si les modifications survenant dans le rapport des forces l'incitent parfois à des reculs importants.

A Pékin, se fait-on des illusions à ce sujet ? La publication, ces derniers jours, dans la presse chinoise, de comptes rendus substantiels de la récente conférence de Tokyo sur la Corée, permet de penser le contraire. (...)

Cependant, il est vrai que l'évolution positive constatée depuis des mois dans la politique intérieure chinoise, n'a eu, jusqu'ici, aucune répercussion sur une diplomatie dont les convergences avec l'attitude américaine sont perceptibles dans maints domaines, qu'il s'agisse du Chili, de certains pays d'Afrique, ou des problèmes européens.

En dépit de ces ombres, comment ne saluerait-on pas un événement qui met un point final à l'ostracisme dont la Chine socialiste était victime ? Et comment ne pas espérer que cette ouverture contribuera à d'autres mises à jour, à Pékin et ailleurs ?

YVES MOREAU.

● *Pour la première fois*, deux chefs d'Etat anglophones participeront au prochain sommet franco-africain, qui se tiendra en mai à Paris. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux *affaires étrangères*, a *annoncé* que MM. William Tolbert, président du Liberia, et Siaka Stevem, président de la Sierra-Leone, se rendraient alors à Paris. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

CLEVELAND EST EN ÉTAT DE CESSATION DE PAIEMENTS

Cleveland (Ohio). — La ville de Cleveland est en état de cessation de paiements depuis samedi 16 décembre. Cette situation *(fiscal default)* est juridiquement différente d'une faillite. Jusqu'à présent, en effet, ni la municipalité ni ses créanciers n'ont cherché à faire régler par un tribunal la question des dettes de la ville. C'est cependant la première fois depuis la seconde guerre mondiale qu'une ville américaine importante est déclarée en état de cessation de paiements.

Cleveland devait rembourser vendredi avant minuit 15,5 millions de dollars de prêts à court terme et a été incapable de le faire. Le maire de la ville, M. Dennis Kucinich, âgé de trente-deux ans, a annoncé que, si une solution n'était pas trouvée rapidement, il devrait licencier neuf cents pompiers et cinq cents policiers municipaux et réduire d'une façon générale les services publics. « *Cleveland va connaître six mois de chaos* », a affirmé M. Kucinich.

Le conseil municipal a refusé de voter le plan de sauvetage élaboré par le maire, et les appels de M. Kucinich à la Maison Blanche n'ont pas donné de résultats. Le maire avait demandé une « avance » au gouvernement fédéral, mais, selon le *New York Times* de dimanche, cela a été jugé « irréalisable » à Washington.

Les six banques créancières de la municipalité ont refusé de reporter l'échéance en l'absence d'un plan accepté à la fois par le maire et le conseil municipal.

Les recettes de la ville n'ont cessé de diminuer depuis plusieurs années. Les habitants ont voté à trois reprises depuis 1968 pour refuser toute augmentation des impôts locaux. M. Kucinich avait proposé d'augmenter ceux-ci de 50 %. Le conseil est favorable à une autre solution : vendre la centrale thermique municipale, qui fournit l'électricité à 20 % de la population.

ASIE

Pakistan

M. BHUTTO COMPARAIT DEVANT LA COUR SUPRÊME

Rawalpindi *(A.F.P.)*. — L'ancien premier ministre, M. Bhutto, devait comparaître personnellement pour la première fois, lundi 18 décembre, à Rawalpindi devant la Cour suprême auprès de laquelle il s'est pourvu contre sa condamnation à mort. La plus haute juridiction du Pakistan a créé un précédent en acceptant qu'il s'explique devant elle. Habituellement, la Cour n'entend pas les accusés, qui sont représentés par leur défenseur. Le principal avocat de M. Bhutto, Me Bakhtiar, a assuré que l'ancien dirigeant ne ferait aucun esclandre et n'utiliserait pas le box comme tribune politique.

Emprisonné dans la cellule des condamnés à mort de Rawalpindi, M. Bhutto a été condamné, en mars, par la Haute Cour de Lahore pour avoir voulu faire assassiner un adversaire politique en 1974. Son avocat a terminé, dimanche, sa plaidoirie en affirmant : « *Toute l'affaire a été montée pour éliminer physiquement le leader national le plus populaire du pays, car ses ennemis savent qu'ils ne peuvent l'éliminer politiquement ou par des élections.* »

AFRIQUE

Après l'annonce par Alger d'un parachutage d'armes marocaines

Rabat dénonce « une opération inventée pour détourner l'opinion des véritables problèmes »

De notre correspondant

Le ministère marocain de l'information a démenti, dimanche 17 décembre, « de la manière la plus catégorique », *les informations diffusées samedi à Alger et faisant état d'un parachutage d'armes et de munitions sur la côte algérienne par un appareil militaire marocain.*

Ces allégations, indique-t-on à Rabat, constituent « une opération inventée de toutes pièces » *pour* « détourner l'opinion des véritables problèmes que connaît le régime et pour la mobiliser contre un danger extérieur imaginaire ». *Respectueux des règles qui doivent régir les rapports entre les Etats, le Maroc, ajoute-t-on, ne saurait recourir aux procédés dont on l'accuse sans aucun fondement. Il n'a, au contraire,* « cessé de subir et de stigmatiser les agressions répétées menées contre lui au grand jour à partir du territoire algérien ».

Alger. — Un avion militaire marocain de type Hercules C-130 aurait largué de nuit, le 10 décembre, sur la côte kabyle, trois ballots contenant des armes, des miunition et des explosifs. L'opération se serait déroulée dans une région montagneuse, à 1,5 kilomètre au sud du cap Sigli, entre Bejaia et Azeffoun (ex-Port-Gueydon).

L'intervention rapide des forces de sécurité, alertées par des témoins, aurait permis de récupérer toute la cargaison. Celle-ci, composée de 191 pistolets mitrailleurs Mat 49, de 100 fusils Fal à crosse repliable, de 3 fusils mitrailleurs et d'une importante quantité de munitions et d'explosifs, aurait permis d'armer quelque trois cents hommes.

Telles sont les révélations qui ont été faites, samedi 16 décembre à Alger, à la suite d'une réunion conjointe du Conseil de la révolution et du gouvernement, tenue en présence du président de l'Assemblée nationale, M. Rabah Bitat.

Un communiqué publié par Algérie Presse Service déclare que cette affaire « *s'inscrit dans le cadre d'une campagne belliciste et d'intoxication de grande envergure déclenchée par le pouvoir chérifien, en vue de faire oublier à son opinion publique les échecs subis sur le terrain, du fait de la résistance sahraouie, et de l'impasse où il se trouve en raison de sa politique expansionniste* ». Pour les autorités, le but poursuivi par les dirigeants marocains est clair : ils ont tenté, alors que l'Algérie traverse « *une période douloureuse* » due à la maladie du président Boumediène, de « déstabiliser » le pays. « *S'il s'agit d'une provocation*, conclut le texte, *le peuple algérien est prêt à relever le défi. S'il s'agit d'un test, l'échec de l'opération a mis en relief la vigilance de la population à travers tout le territoire national.* »

Bien que le largage ait eu lieu en Kabylie, on semble exclure dans les milieux officiels l'hypothèse selon laquelle les armes auraient été destinées à des maquis. Il s'agirait donc, de la part des Marocains, d'une opération purement psychologique. Personne n'a tenté de réceptionner les colis tombés du ciel, aurait conclu l'enquête menée durant près d'une semaine.

Le « malaise kabyle »

L'éventualité d'un soulèvement ou même d'une « *subversion* » kabyle paraît d'ailleurs bien peu crédible. La turbulente et entreprenante population de cette région, proche d'Alger, se montre, certes, volontiers critique, voire frondeuse, à l'égard du régime. Au lendemain de l'indépendance, elle avait défié ouvertement, les armes à la main, le pouvoir central. Mais lorsque avait éclaté la « guerre des sables » contre un Maroc qui entendait, à l'époque, obtenir la « restitution » de Tindouf, la plus grande partie des « rebelles », suivant l'un de leurs chefs, le colonel Mohand Ou El Hadj, s'étaient ralliés au gouvernement de M. Ben Bella et avaient gagné le font du sud pour participer activement aux combats contre les forces armées royales.

Seul M. Aït Ahmed, entouré d'une poignée de partisans, avait continué à courir le maquis. Arrêté le 17 octobre 1964, il était condamné à mort mais bénéficiait rapidement d'une mesure de grâce. Il parvenait à s'évader en avril 1966 de la prison d'El Harrach. Il vit depuis en exil, comme M. Boudiaf, autre « chef historique » du F.L.N. et autre opposant notoire, qui anime, le plus souvent de Rabat, une formation groupusculaire, le Parti de la révolution socialiste (P.R.S.). Ils sont l'un et l'autre largement coupés des réalités algériennes depuis près de quinze ans et paraissent d'autant moins en mesure de se faire entendre et de jouer à nouveau un rôle politique qu'ils sont ouvertement soutenus par le Maroc.

Si les Kabyles, dans leurs montagnes, écoutent volontiers Radio-Tanger, ils n'en sont pas moins des nationalistes convaincus. De surcroît, l'Algérie de 1978, même si elle reste fragile, ne ressemble en rien à celle de 1963. La mise en place d'institutions administratives et politiques et le développement économique du pays ont créé une cohésion nouvelle. S'il il y a un « malaise kabyle », il est aujourd'hui essentiellement d'ordre culturel. Les Kabyles veulent garder leur patrimoine et surtout leur langue, encore parlée par quelque deux millions de personnes. Ils contestent donc la politique du régime, qui, selon eux, occulte le passé berbère du pays et met essentiellement l'accent sur l' « héritage arabo-islamique ».

C'est ce vieux « démon berbère » que le roi Hassan II tenterait de réveiller afin de diviser, et donc d'affaiblir l'Algérie, alors que celle-ci va devoir affronter le problème de la succession du président Boumediène. Les autorités marocaines, dit-on à Alger, ont été très affectées par les nouveaux échecs diplomatiques qu'elles viennent de subir. Le souverain n'a pas obtenu de Washington les armes dont il a besoin. L'Espagne et la France ont pris leurs distances avec une politique de plus en plus condamnée sur le plan international.

Fait plus remarquable : certaines capitales arabes qui soutenaient jusque-là le royaume chérifien commencent à se montrer plus prudentes. C'est ainsi que, le 13 décembre, lors d'un vote à l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, l'Arabie Saoudite a choisi l'abstention, ainsi d'ailleurs que le sultanat d'Oman, Bahrein, l'Iran, Qatar et la Tunisie. Un seul pays arabe, l'Egypte, s'est prononcé, avec le Maroc et la Mauritanie, contre le texte adopté par une majorité de quatre-vingt-dix nations.

La mobilisation de l'opinion

L'isolement de Rabat dans l'affaire du Sahara occidental va donc croissant, même si le royaume garde encore quelques solides appuis africains. Mais sachant à quel point et avec quelle passion le président Boumediène s'est personnellement engagé dans cette affaire, on peut se demander si les Marocains ont actuellement intérêt à susciter des difficultés aux Algériens, alors que celui qui s'opposait avec le plus de détermination à leur projet est sur le point de disparaître.

Le largage d'armes et de munitions sur la côte kabyle vient, en tout cas, à point nommé pour les autorités algériennes, qui ne ménagent pas leurs efforts depuis l'hospitalisation du chef de l'Etat pour mobiliser les masses populaires contre la « réaction ». Le quotidien arabe *Chaab*, commentant dimanche cette opération écrit : « *Lorsque nous dénonçons les manœuvres de ces ennemis de la révolution que sont les forces réactionnaires colonialistes et impérialistes, ce n'est ni pour plaisanter, ni pour effrayer, ni pour chercher à distraire l'opinion publique, mais c'est parce que le danger est vraiment présent... Voici que les événements confirment la vérité de ce que contre quoi nous n'avons jamais cessé de mettre en garde.* » Et le quotidien conclut : « *Ce qui est exigé de tout citoyen, et surtout de tout militant, c'est de rester extrêmement vigilant et de coopérer avec toutes les forces de sécurité pour faire avorter toutes les tentatives des aventuriers et de ceux qui combattent la révolution algérienne.* »

Cette campagne est sans doute appelée à se développer et à se renforcer dans les prochains jours. L'état du président Boumediène se serait, en effet, encore aggravé, et l'on craint qu'une issue fatale n'intervienne dans un avenir très proche. La succession sera alors officiellement ouverte. Il est significatif à cet égard que la réunion conjointe du Conseil de la révolution et du gouvernement se soit tenue samedi « *en présence du président de l'Assemblée nationale* ». C'est à M. Rabah Bitat, en effet, que reviendra, en vertu de la Constitution, la lourde tâche d'assurer l'intérim du chef de l'Etat jusqu'à l'élection présidentielle.

DANIEL JUNQUA.

La Guinée vingt ans après

III. — L'ombre du camp Boiro

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

La Guinée, après vingt ans d'isolement, s'ouvre au monde extérieur, afin, notamment, de résoudre ses graves difficultés économiques (« le Monde » des 16 et 17-18 décembre). Pourtant, cette ouverture ne peut faire oublier les multiples violations des droits de l'homme commises au nom de la « révolution ».

Conakry. — Quoi de plus trompeur que ce décor tropical ? Face à l'océan, à deux pas des aimables jardins de l'hôtel Camayenne, s'étend le plus sinistre endroit de Conakry : le camp Mamadou Boiro. Lieu de désespoir et de déshonneur, ce trop célèbre pénitencier, qui vit confluer tant de destins brisés, inflige depuis vingt ans au régime guinéen sa plus cruelle flétrissure. Longer la haute et blanche muraille du camp Boiro, c'est se remémorer aussitôt les accablants témoignages rapportés par ses pensionnaires les plus chanceux : ceux qui survécurent.

Rappelons seulement, à titre d'exemple, quelques souvenirs livrés par un ancien détenu aux enquêteurs de la Ligue internationale des droits de l'homme. Cette organisation déposa, en juin 1977, sur le bureau du secrétaire général de l'ONU un rapport de trois cents pages, en forme de longue plainte.

« Le bloc où nous étions enfermés se composait de quarante-cinq cachots individuels de 6 mètres carrés et trente cachots — pour deux — de 10 mètres carrés. A certaines époques, les petites cellules contenaient cinq détenus, et les grandes douze. Un mètre carré par prisonnier. Certains cachots n'avaient qu'un seul trou d'aération de 7 centimètres de côté. J'ai séjourné dans une de ces oubliettes pendant seize jours sans boire ni manger (...). Le poisson, qui nous était servi un jour sur deux, avait la particularité de n'avoir que la tête et la queue. Lorsque je pouvais m'en procurer, je mangeais des feuilles d'arbres et des peaux de bananes.

» Il nous arrivait de rester plus de trois mois sans laver notre unique vêtement. Je reçus ma première brosse à dents au bout de trois ans. Pendant une crise de malaria, on m'a dépouillé de mes vêtements et enfermé, nu, dans un cachot infesté de rats où je suis resté douze jours. Dans la nuit précédant mon dernier interrogatoire, après onze jours de diète totale, j'ai été conduit à la « cabine technique ». Pendant plusieurs heures, j'ai été torturé : torsion des membres, électricité dans la tête, coups répétés sur le crâne. » Libéré le 14 juillet 1975, avec dix-sept compagnons d'infortune, ce Français, qui séjourna quatre ans et demi au camp Boiro, ignore encore si son cas donna lieu à un procès. Faut-il préciser que, en Guinée, nul avocat ne fut jamais autorisé à assister un détenu politique ?

Rien ne prouve, hélas !, que le sort des détenus du camp Boiro se soit aujourd'hui amélioré. L'observateur étranger, qui se heurte le plus souvent au mutisme officiel, a bien du mal à répondre avec précision à la plus élémentaire des interrogations : combien y a-t-il, en décembre 1978, de prisonniers politiques dans les geôles guinéennes ? D'un côté, le silence obstiné des autorités ; de l'autre, les évaluations des organisations humanitaires (Amnesty International, Ligue internationale des droits de l'homme) et les chiffres avancés par l'opposition guinéenne en exil, ceux-ci étant souvent trop délibérément « *gonflés* », pour qu'on puisse y ajouter foi.

Selon les estimations les plus crédibles, il reste en Guinée entre cinq cents et mille cinq cents détenus politiques, encore convient-il d'ajouter qu'il est parfois malaisé de faire le départ entre les personnalités notoirement incarcérées pour des motifs politiques et les opposants camouflés en « *droit commun* ». La Guinée est « riche » d'au-moins une quinzaine de camps. Les plus connus sont, dans la capitale, les camps Boiro, Alpha Yaya, Samory et celui de la Gendarmerie ; en province, ceux du kilomètre 36, entre Conakry et Coyah, de Kemé Bouréima (Kindia), de Faranah, de Labé, et de Kankan. Au cours des derniers mois, la plupart des détenus ont été, semble-t-il, regroupés au camp Boiro.

Depuis les mesures de grâce prises en mai 1977, le rythme des libérations s'est accéléré. Toutefois, celles-ci paraissent plus résulter des sautes d'humeur et des caprices du président qu'obéir à un calendrier rigoureux. Ainsi, en décembre 1977, une cinquantaine de détenus politiques doivent d'avoir recouvré la liberté... à la victoire du Hafia de Conakry en Coupe d'Afrique des clubs de football.

Au cours de la nuit du 22 novembre dernier, des camions militaires ont relâché soixante-sept prisonniers dans les rues de Conakry. Aucune personnalité de premier plan ne figurait parmi eux, mais seulement un certain nombre de hauts fonctionnaires, dont M. Blaise N'Diaye, ancien secrétaire général, d'origine sénégalaise, de la société minière Friguia. Lorsque des libérations surviennent, si discrètes soient-elles, tout Conakry l'apprend aussitôt. En effet, outre que, dans cette petite capitale, Radio-Trottoir fonctionne parfaitement, il n'est pas une famille — y compris celle du président — qui, un jour, n'ait été, de près ou de loin, « *victime de la révolution* ». Combien de détenus sont des proches de certains dirigeants en place ?

Le « complot permanent »

Pourtant, on est sans nouvelles précises de la plupart des anciens collaborateurs du président, incarcérés au fil des complots. Citons pêle-mêle — et parmi des dizaines d'autres — MM. Kassory Bazgoura, ex-ministre des affaires étrangères, Karim Bangoura, (mines), Tounkara (éducation), Alioune Drame (plan), Ashkar Marof, ancien représentant de la Guinée à l'O.N.U., Camara Balla, ancien gouverneur de la Banque centrale, le docteur Barry Alpha Oumar, ancien membre du bureau politique du parti unique, Keita Noumandian, ancien chef d'état-major, enfin le plus connu, M. Diallo Telli qui fut le premier secrétaire général de l'O.U.A.

Selon divers témoignages, la plupart de ces personnalités sont mortes en prison. Conformément à un usage macabre, leurs cadavres ont été enterrés dans des fosses communes au pied du mont Kakoulima ou jetés à la mer. Un ancien détenu qui a vécu pendant près de trente ans en Guinée s'est livré à un terrible pointage : entre 1956 (loi-cadre) et 1971, M. Sekou Touré a nommé soixante et onze ministres et secrétaires d'Etat. Seuls onze d'entre eux ont traversé, indemnes, ces vingt-cinq années d'épreuves. Les autres ont connu le destin suivant : pendus ou fusillés (9), morts en détention (8), condamnés aux travaux forcés à perpétuité (18), remis après incarcération en liberté provisoire (20), réfugiés à l'étranger (5).

Dans les allées du pouvoir, on rejette volontiers la responsabilité de cette hécatombe sur les inspirateurs du « *coup d'Etat permanent contre le socialisme guinéen* », qui aurait culminé lors de l' « *agression impérialo-portugaise* » du 22 novembre 1970. L'argument fait évidemment injure au souvenir de tous les opposants réels ou présumés emprisonnés avant cette date. La majorité des responsables de l'époque, dans le gouvernement comme dans l'armée, ont-ils trempé directement dans la conjuration, ainsi qu'on l'affirme aujourd'hui à Conakry? Toujours est-il que la tentative de débarquement, mené par l'armée portugaise avec la participation de mercenaires et d'éléments de l'opposition, fut une équipée désastreuse dans la mesure où elle fournit un alibi commode au chef de l'Etat pour éliminer tous ceux qui auraient pu, un jour ou l'autre, lui porter ombrage.

Fondée sur deux ou trois bien réelles conspirations, la théorie du « *complot permanent* » fut l'élément central d'une « *stratégie de la tension* » qui a permis, pendant vingt ans, au président Sekou Touré, de raviver périodiquement l'ardeur révolutionnaire des masses. Si ce thème s'est aujourd'hui nettement estompé des discours officiels, il appartient encore au paysage politique guinéen. Ainsi, tout au long de l'autoroute Fidel Castro, baptisée « *route infinie de l'histoire* », qui relie Conakry à son aéroport, de larges banderoles égrènent la litanie des crises qui ont secoué la Guinée depuis l'indépendance : « *Novembre 1961 : complot des enseignants* », « *Juin 1969 : complot du traître Tidjane Keita* », « *27 août 1977 : mouvement subversif des Bana-Bana et transporteurs* ». Qui se hasarderait à prétendre qu'en Guinée, l'ère du soupçon est révolue ?

Selon les résidents étrangers, une certaine détente est pourtant perceptible, depuis un an, dans la vie quotidienne. Il est désormais possible de prendre des photographies dans les rues de Conakry sans être assailli aussitôt par des jeunes miliciens en colère. Les contrôles policiers, naguère fréquents, ont quasiment disparu, ou du moins s'accomplissent plus discrètement.

M. Sekou Touré est, sans doute, l'un des chefs d'Etat africains les moins protégés. Les grilles, ouvertes, du palais sont à peine gardées. Le président retient souvent à déjeuner les hôtes de passage.

Mais, la machine répressive est si bien rodée qu'elle se met parfois en branle toute seule, comme en témoigne un récent et tragique incident. Le 22 octobre dernier, un groupe d'enfants, âgés de dix à quinze ans, furent appréhendés par les forces de l'ordre et jetés dans des fourgonnettes, au cours d'un match de football, au stade de Conakry. On les accusait d'avoir « resquillé ». Après la fin de la rencontre, on retrouva vingt-trois corps sans vie, couverts de traces de fouets et de griffures, les malheureux ayant tenté désespérément d'échapper à la mort. A la morgue, on découvrit aussi que certains enfants avaient en poche leurs billets d'entrée au stade. Un commissaire de police et deux agents furent accusés d'« *assassinat prémédité de mineurs innocents* ».

Les arguments du régime

La question du respect des droits de l'homme n'est pas, à Conakry, un sujet tabou. La meilleure défense étant l'attaque, le régime s'emploie à justifier les violations des droits de l'homme par la subordination de ceux-ci aux « *droits des peuples* ». Cette distinction donne lieu à de longs exposés théoriques. Elle constitue, par exemple, l'un des thèmes de réflexion soumis aux participants du récent colloque idéologique international de Conakry. Le régime guinéen invoque toutes sortes de « *précédents* » pour légitimer ses propres excès en la matière. La plupart sont d'ailleurs empruntés à l'histoire de France. De la « *Terreur jacobine* » à la « *condamnation de Pétain et Laval* », de l' « *exécution sans jugement de dix-sept mille communards* » aux « *cent deux mille condamnations pour collaboration* », les théoriciens du goulag guinéen puisent allègrement dans les plus sombres périodes de l'ancienne puissance coloniale, de quoi consolider leur bonne conscience.

L'argumentation, développée, en privé, par les dirigeants guinéens s'articule en trois points. Primo : tous les étrangers ont été graciés (ce qui, on le verra, n'est pas tout à fait exact). Secundo : seuls restent en prison les « *criminels de guerre* », coupables ou complices d'une agression contre le peuple et le gouvernement légitime. Tertio : le monde occidental a deux poids, deux mesures, lorsqu'il critique la Guinée, tout en fermant les yeux sur l'oppression de populations innocentes, en Afrique australe notamment.

Que vaut cette casuistique lorsque les droits de l'homme sont si souvent bafoués ? Pèse-t-on au trébuchet les motivations des tortionnaires ? Une chose est vraisemblable : les campagnes publiques contre le gouvernement de Conakry ont souvent eu pour seul effet de « *braquer* » M. Sekou Touré. Dans un cas au moins elles auraient entraîné l'ajournement de mesures de grâce pour lesquelles une commission spéciale avait été mise en place.

Il n'empêche que les dirigeants guinéens sont parfois contraints de fournir des informations, fussent-elles désespérantes, sur le sort des détenus. Ce fut le cas, le mois dernier, lorsque M. Sekou Touré, pressé par les journalistes, révéla que M. Diallo Telli avait été « *condamné à mort* », avant d'ajouter, laconique : « *Tous les condamnés à mort sont morts.* » Le tragique destin de M. Diallo Telli, l'un des plus brillants Africains de sa génération, soulève ce qu'on a appelé le « *problème peul* ».

Plus de 30 % des Guinéens appartiennent à la grande ethnie interafricaine (1). Membre d'une vieille famille du pays foulah, l'ancien secrétaire de l'O.U.A. fut accusé, après son arrestation, en juillet 1976, d'avoir envisagé l'installation d'un « *gouvernement à majorité peule* », à la place de l'actuelle « *direction malinké* », l'ethnie du président. Celui-ci promit même « *au racisme et au régionalisme peuls* », un « *enterrement de première classe, définitif* ». Fort heureusement, cet appel à peine voilé, au pogrome, servit seulement à justifier la liquidation d'un prestigieux concurrent éventuel et n'eut pas de suite sérieuse.

Sur ce point, l'heure paraît plutôt à l'apaisement. Trois dirigeants d'origine peule, dont M. Saïfoulaye Diallo, ministre du domaine social et vieux compagnon du président, viennent même de faire leur entrée au bureau politique du parti unique. Il est pourtant vrai que l'hostilité initiale d'une partie de la communauté peule au socialisme guinéen s'est renforcée au fil des ans, pour de multiples raisons. Les Peuls, plus francophiles que les autres ethnies (2), accueillirent mal la rupture entre Conakry et Paris. Musulmans très stricts, ils ne goûtent guère une idéologie officielle, qui, jusque très récemment, faisait peu de cas de l'islam. Ils s'estimèrent brimés par les diverses mesures de collectivisation : regroupement autoritaire du bétail, fermeture des frontières, suppression du commerce privé. Sans doute sont-ils à l'origine, dans le Fouta-Djalon, d'une certaine résistance passive. En outre, des milliers d'intellectuels peuls ont choisi l'exil.

Deux ressortissants français demeurent détenus à Conakry : Mgr Raymond-Marie Tchidimbo et M. Edouard Baldet, dit Lambin. Né en Guinée, de parents gabonais, l'archevêque de Conakry a été arrêté en décembre 1970 et condamné à la prison à vie en janvier 1971. M. Lambin est le fils d'un administrateur des colonies, qui ne l'avait pas reconnu, et d'une Guinéenne. Tous deux sont considérés par la France comme ayant double nationalité. *appel à peine voilé au progrome* pour uniquement Guinéens. Il y a huit mois, l'archevêque consentit à signer sa lettre de démission. Son sort serait donc désormais entre les mains de Jean Paul II. La Guinée, en effet, attend du pape, avant de libérer le captif, qu'il désigne un nouvel archevêque. Même si, ce qui est peu probable, les deux Français étaient libérés à la veille de la visite de M. Giscard d'Estaing, comment l'ombre du camp Boiro ne planerait-elle pas sur ce voyage ?

(1) Les autres ethnies de Guinée sont les Malinkés (30 %), les Soussous (16 %), les Forestiers (18 %).

(2) Les électeurs de Labé furent les seuls Guinéens ayant voté en majorité oui au référendum de 1958.

Prochain article :

« PARTI - ÉTAT » ET « HOMME - PEUPLE »

CORRESPONDANCES

LA GUINÉE ET LES DROITS DE L'HOMME

Avant la visite officielle en Guinée, du 20 au 22 décembre, de M. Giscard d'Estaing, nous avons reçu de deux Français, anciens détenus dans les prisons guinéennes, des lettres dont nous publions ci-dessous des extraits :

M. Sekou Touré a lancé le défi de trouver dans le monde un seul pays aussi respectueux des droits de l'homme que le sien, *nous écrit M. William Gemayel.*

Je fais partie des Français pris en otage, torturés et maltraités durant de longues années par M. Sekou Touré. En mon nom et au nom de tous mes compagnons, je m'insurge contre de tels propos.

Il me paraît indispensable de rafraîchir la mémoire de vos lecteurs :

Deux millions de citoyens guinéens, sur une population totale d'environ quatre millions d'habitants, fuyant la terreur du régime, sont réfugiés dans les pays voisins.

Au cours de sept purges intervenues depuis l'avènement de M. Sekou Touré, plusieurs dizaines de milliers de personnes, formant l'élite de la nation, ont été tuées après avoir subi d'atroces tortures. (...)

La sixième purge a eu lieu fin 1970 et en 1971. Au cours d'un simulacre de procès, hors la présence des inculpés et sans avocats pour les défendre, Sekou Touré fait prononcer, par un tribunal composé uniquement d'hommes politiques, la condamnation à mort de plusieurs centaines de notables. Il en fait prendre quatre dans chaque circonscription administrative et oblige la population, enfants des écoles y compris, à venir danser sous les gibets.

Dans cette même purge, il prend, entre autres, une trentaine de Français en otage et leur fait subir les pires tortures. Monsieur le président de la République, faute de pouvoir négocier directement avec *M. Sekou Touré*, a dû faire appel à la médiation de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'O.N.U., pour obtenir leur libération. (...)

La Ligue internationale des droits de l'homme, le 8 juin 1977, a saisi M. Kurt Valdheim, d'une plainte contre la République de Guinée pour violation des droits de l'homme. Cette plainte ne comprend pas moins de quatre cents pages de documents prouvant abondamment les crimes commis par M. Sekou Touré. (...)

La dernière purge date de 1976, elle était dirigée contre l'ethnie peulh, et plus particulièrement contre M. Diallo Telli, ancien secrétaire général de l'O.U.A., et une dizaine de haut dignitaires de l'Etat. Tous, après avoir été torturés et maltraités, ont subi la mort la plus affreuse. On les a enfermés dans des cachots et on les a laissés mourir d'inanition. Nos compagnons, libérés en 1977, ont assisté à leurs dix jours d'agonie.

De son côté, M. Pierre Drablier, libéré le 14 juillet 1975, après quatre ans et demi de détention, nous adresse la photocopie d'une lettre qu'il a envoyée au président Giscard d'Estaing et dont nous extrayons l'essentiel :

Sekou Touré s'est tout particulièrement acharné sur ceux de ses compatriotes qui, militaires ou fonctionnaires, avaient servi la France pendant la période coloniale.

Sekou Touré garde dans ses geôles, en otages, de nombreux ressortissants français. Deux seulement sont officiellement reconnus. Edouard Lambin, qui, comme parachutiste, gagna sa croix de guerre en Indochine, en Corée et en Algérie, et Mgr Jean-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry, qui, sous-officier de la 1re D.F.L., eut les pieds gelés, pendant la campagne d'Alsace, en 1944. D'autres, et ils sont nombreux, sont ignorés des services consulaires français. Ce sont en particulier des métis. Je me contenterai de citer, avec l'accord de son frère, qui réside à Annecy, André Sassone, qui mérita la médaille militaire comme sous-officier de l'armée française. Ces trois détenus ont été torturés et sont incarcérés depuis huit années.

Sekou Touré, depuis deux décennies, n'a cessé d'accuser le gouvernement français de fomenter contre lui des complots. Il a insulté la France, bafoué, torturé et assassiné des Français. Aujourd'hui, il demande d'urgence des coopérants français. Quelle outrecuidance ! Monsieur le président, votre voyage semble inéluctable, aussi je m'autorise à vous demander ce que vous allez faire dans la Guinée de Sekou Touré.

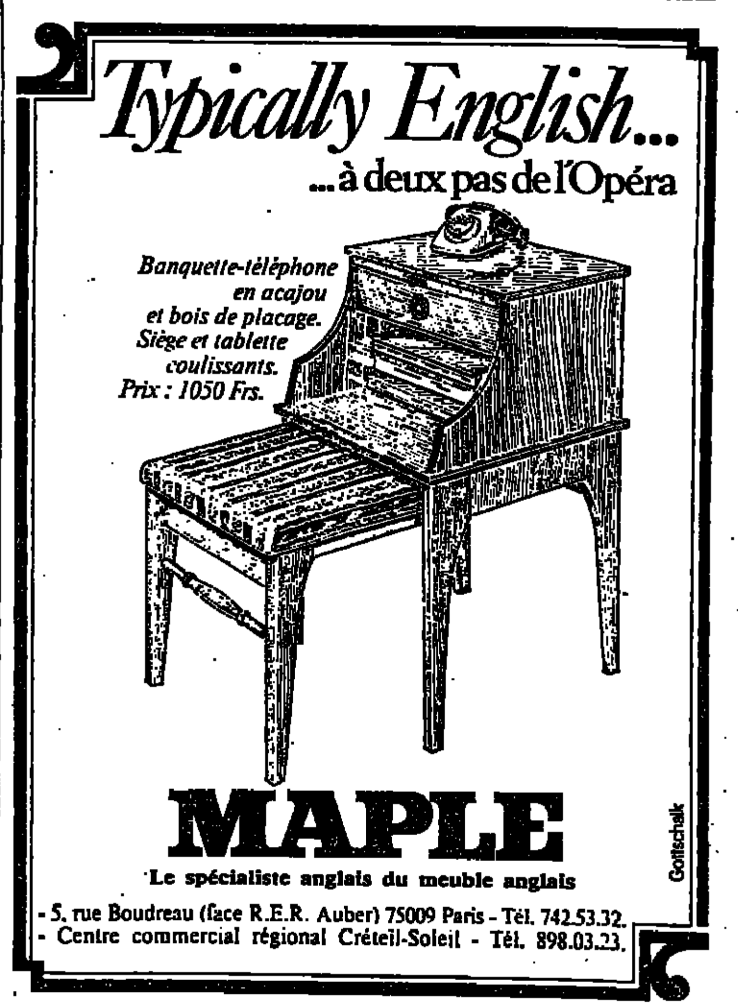
Allez-vous donner l'accolade au plus sanguinaire chef d'Etat de l'Afrique francophone ? Allez-vous, en sa compagnie, marcher sur les charniers remplis des corps suppliciés de tant de bons et loyaux serviteurs de la France et de tant de Français ? Allez-vous lui donner en pâture des coopérants ? Ces malheureux risqueront-ils de se retrouver dans les cachots du camp Boiro dès qu'un nouveau complot sera enfanté par Sekou Touré ? Allez-vous apporter la caution de la France au « sage » de l'O.U.A., au moment même où il assassine des femmes et des enfants ?

C'est avec une immense amertume que j'écris ces lignes. J'ai toujours ignoré la haine, mais je suis animé du sentiment de l'équité. Et c'est une injustice que Sekou Touré serve de trait d'union entre la France et mes frères guinéens...

Non, monsieur le président, votre place n'est pas aux côtés de Sekou Touré. La raison d'Etat a des limites (surtout si elle a des motifs économiques et financiers). L'honneur de la France, lui, n'en a pas.







هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Iran

La journée de deuil national est marquée par un arrêt presque total de l'activité

Téhéran. — La journée de deuil national décrétée par l'ayatollah Khomeiny se traduit, ce lundi 18 décembre, par un arrêt quasi général de l'activité, alors qu'une certaine reprise avait été enregistrée au cours des deux derniers jours dans le secteur bancaire, notamment à la banque centrale, et que la production pétrolière, qui était tombée à 900 000 barils, avait ànouveau franchi la barre du million.

Le fait marquant est cependant la révolte des « blouses blanches ». A Téhéran, à Meched, à Ahwaz, à Ispahan, à Chiraz les médecins se sont insurgés face au comportement des militaires, et leur mouvement à toutes les chances de s'étendre à d'autres villes. Dimanche, quelque trois mille membres du corps médical se sont réunis dans la capitale à l'hôpital Palhavi, qu'ils ont rebaptisé « hôpital Khomeiny ». Le fait est significatif : les médecins appartiennent à une catégorie sociale relativement privilégiée qui, dans l'ensemble, était considérée comme conservatrice, occidentalisée, souvent favorable au régime et en tout cas peu politisée.

Le professeur Rached ouvre la séance en faisant observer une minute de silence à la mémoire des « *martyrs tués par l'armée* » puis fait acclamer longuement le nom de l'ayatollah Khomeiny. Son allocution est lapidaire comme une déclaration de guerre : « *Chaque jour, dans toutes les villes et les villages, le chah tue des hommes. A chaque minute des balles sifflent. Le régime ne tient aucun compte des droits de l'homme. Les mosquées, les lieux saints, les hôpitaux, les universités, sont attaqués par l'armée. Nous exigeons la fin de la dictature. Le peuple s'est prononcé, mais la dictature s'impose et tue. Le peuple veut la liberté. Le moment est venu de rétablir la démocratie. Nous poursuivrons la lutte jusqu'à ce que le chah s'en aille.* » La salle, comble, scande « *marg bar chah* » (mort au chah).

C'est par les mots « *vive notre iman, mort au chah* », que le docteur Jaafar Zadeh, représentant du ministère de la santé publique pour la province du Khorassan, commence son intervention. Il explique ensuite ce qui s'est passé à Meched (*le Monde* daté 17-18 décembre). Le bâtonnier de Téhéran, Mᵉ Hassan Nazihr, évoque les événements d'Ispahan (*le Monde* des 14 et 15 décembre) et précise que les avocats et l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme ont envoyé une délégation enquêter sur place avec l'aval du ministre de la justice.

La révolte des médecins

A Najafabad, cité proche d'Ispahan, les membres de la délégation, dont Mᵉ Matine-Daftary, petit-fils de Mossadegh, et M. Ralph Schoinman, du comité américain pour la liberté artistique et intellectuelle en Iran, ont été arrêtés et battus par les policiers. Leur témoignage est accablant. « *A Najafabad, ville de quinze mille habitants, il y a mille blessés et une centaine de morts,* déclare M. Schoinman. *Un camion de militaires emporte les cadavres pour les brûler dans la campagne. Les vitres des maisons et des magasins sont brisées, les portes défoncées. L'hôpital a été attaqué, et des médecins ont été blessés aux jambes. Les maisons de plusieurs médecins ont été incendiées.* » Le témoin, ovationné par la salle, poursuit : « *Nous avions créé aux Etats-Unis un tribunal international pour juger les crimes américains au Vietnam. En 1978, il faut constituer un autre tribunal international pour juger les crimes du chah et de l'impérialisme américain en Iran. Les balles de Najafabad ont été fabriquées aux Etats-Unis, et la SAVAK est une création de la C.I.A. et du Mossad israélien.* »

L'assistance adopte alors à l'unanimité plusieurs décisions : création d'une association des médecins iraniens sur le modèle de l'association des universitaires ; grève des cabinets médicaux lundi, seules les urgences étant assurées dans les hôpitaux ; refus de signer les feuilles de sécurité sociale des militaires ; appel à la population pour qu'elle scande sur les toits « *Allah akhbar* » (Dieu est le plus grand) après le couvre-feu lundi soir ; abolition du gouvernement militaire.

En province, la ville sainte de Meched est toujours en effer-

De notre envoyé spécial

vescence. En effet, samedi, le chef de la police a averti l'ayatollah Chirazi, que trois agents se promenaient en ville dans l'intention de venger la mort du chef de la SAVAK. De fait, peu après, un mollah a été blessé et a dû être opéré à l'hôpital Chah-Reza, rebaptisé « hôpital des martyrs ». En outre, les ayatollahs ont annoncé qu'un religieux, Mohamed Reza Heidari, a été arrêté et torturé pendant trois jours comme de nombreux autres prisonniers. Dans ce contexte, l'ayatollah Chirazi a refusé de rencontrer les ministres du travail et des sciences dépêchés sur place pour faire une enquête, en précisant que les religieux « *ne reconnaissent pas le gouvernement militaire* ».

L'hypothèse d'un gouvernement Amini

A Chiraz, dans des circonstances qui demeurent obscures, la foule a attaqué des familles de la secte Bahaï. Il y aurait une vingtaine de morts des deux côtés. Des incidents du même genre se sont produits à Ispahan, mais cette fois ce sont les Arméniens qui ont subi l'assaut. Les chiites reprochent à ces deux communautés d'avoir coopéré avec le régime. Nombre de modérés déplorent ces actions et regrettent que l'opposition politique et religieuse ne les ait pas encore publiquement condamnées.

Sur le plan politique, on parle à nouveau d'un gouvernement civil qui serait formé par M. Ali Amini. Homme de caractère ayant le sens de l'Etat, l'ancien premier ministre bénéficie du soutien des Américains. Ce soutien peut contribuer à le rendre impopulaire. Les membres de l'opposition s'étant récusés, M. Amini ferait appel à des libéraux intègres et compétents qui craignent que la situation actuelle ne débouche sur une prise du pouvoir par la fraction dure de l'armée dont le chef de file est le général Oveissy, administrateur de la loi martiale. On fait cependant remarquer du côté de l'opposition que le chah est les Américains imaginent des combinaisons politiques qui auraient peut-être eu une chance de réussir dans un climat de crise — fût-elle grave, — mais méconnaissent que l'Iran est dans une « *situation révolutionnaire* ».

PAUL BALTA.

LA NÉGOCIATION DU TRAITÉ DE PAIX ENTRE LE CAIRE ET JÉRUSALEM

L'Égypte dénonce l'«intransigeance» d'Israël mais laisse la porte ouverte à une reprise des pourparlers

M. Boutros-Ghali, ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, a rejeté, dimanche 17 décembre, sur Israël, la responsabilité de l'échec des négociations pour la signature d'un traité de paix. Ce même jour, date limite convenue dans les accords cadre de Camp David, il a indiqué que « le traité de paix n'a pas été signé à cause de l'intransigeance d'Israël, qui n'a pas voulu admettre les obligations arabes de l'Egypte ».

« Les participants aux négociations doivent à présent s'arranger pour trouver un moyen afin de poursuivre les pourparlers pour une nouvelle période », a conclu M. Boutros-Ghali.

Le président Sadate a réaffirmé sa conviction que le traité de paix sera signé « tôt ou tard ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Dénoncés à Washington comme responsables de la suspension des négociations, les Israéliens continuent de donner libre cours à leur rancœur à l'encontre du gouvernement américain. Le ministère israélien des affaires étrangères a publié samedi soir une « *protestation* » indignée contre certaines allégations américaines. Le communiqué considère notamment comme « *outrageant* » le fait que de hauts fonctionnaires américains aient pu déclarer que la dernière prise de position du cabinet israélien « *ne méritait aucun commentaire* ». Dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, personne n'envisage une reprise rapide des négociations mais déjà circule une rumeur selon laquelle Israël pourrait chercher à reprendre « *directement* » contact avec l'Egypte en se passant des services du « *partenaire* » américain jugé désormais « *trop partial* ».

M. Begin devait avoir l'occasion ce lundi après-midi de préciser sa position au cours d'une réunion des groupes parlementaires de la coalition gouvernementale, avant le débat de politique étrangère prévu pour mardi à la Knesset.

D'autre part, le durcissement de l'attitude israélienne en Cisjordanie se confirme. Une série d'arrestations « *pour raisons de sécurité* » a eu lieu dimanche, notamment à Bethléem et Ramallah. Leur nombre n'a pas été indiqué officiellement. Elles frappent surtout les milieux étudiants et plus particulièrement ceux du principal centre universitaire arabe, celui de Bir-Zeit, déjà visé lors de la précédente vague d'arrestations à la fin du mois de novembre. Les personnes arrêtées dimanche seraient soupçonnées d'appartenir à des « *organisations illégales* », d'avoir été les instigateurs de plusieurs manifestations qui ont eu lieu ces derniers jours pour protester contre les récentes réquisitions de terres décidées par l'armée (*le Monde* des 15 et 16 décembre). Samedi, le couvre-feu avait été décrété à Halhoul après que des manifestants eurent bloqué la route de Jérusalem-Hébron. Par ailleurs, un journaliste arabe de Jérusalem, M. Ismaïl Ajoua, ancien rédacteur du quotidien *El Fajr*, publié à Jérusalem-Est, a été arrêté dimanche pour avoir été trouvé porteur de « *tracts hostiles à Israël* ».

Attentat à Jérusalem

L'attentat à la bombe commis dans la soirée de dimanche contre un autobus à Jérusalem est venu accroître la tension et fournir des arguments à ceux qui dans le pays sont partisans de la plus grande fermeté dans les territoires occupés. Vingt et une personnes ont été blessées, dont un grièvement. Au début du mois de juin dernier une explosion avait déjà eu lieu dans un autobus de la même ligne, causant la mort de six personnes.

Alors que les protestations se multiplient en Cisjordanie contre l'éventualité d'une reprise de la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés — après l'échéance, le 17 décembre, de la période de « gel » acceptée par M. Begin à Camp David, — le mouvement extrémiste Gouch Emounim vient d'annoncer qu'il prévoit de créer très prochainement en Judée-Samarie (Cisjordanie) cinq nouvelles localités, avec ou sans l'autorisation du gouvernement.

Aux difficultés résultant de l'arrêt des négociations s'ajoutent, pour M. Begin, celles de la crise économique qui continue de s'aggraver et provoque de sérieuses dissensions au sein du gouvernement, qui est pressé de toutes parts de prendre des décisions pour faire face à l'accroissement dramatique de l'inflation. L'indice des prix du mois de novembre qui vient d'être publié accuse une hausse de 6,2 % encore plus forte que celle d'octobre (5,7 %). Le taux d'inflation à la fin de l'année risque de s'élever à près de 45 %, voire 50 % selon diverses estimations, bien que ces chiffres soient considérés comme exagérés par le ministère des finances.

Le gouverneur de la Banque d'Israël a récemment déclaré que l'inflation augmenterait davantage encore l'année prochaine et pourrait atteindre 87 % si le déficit budgétaire n'était pas sensiblement réduit. Le ministre des finances, M. Simha Ehrlich, de plus en plus contesté, rejette la responsabilité de cette situation sur ses collègues du gouvernement, qui, selon lui, se refusent à accepter des mesures draconiennes d'austérité. Dimanche, son projet de budget, qui prévoit des coupes claires dans les dépenses de la plupart des ministères, n'a été soutenu par aucun membre du conseil des ministres, et le débat à ce sujet a dû être une nouvelle fois repoussé.

FRANCIS CORNU.

Israël

«35 049 : dossier Flatto-Sharon»

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Samuel Flatto-Sharon n'a pas de chance. Au moment où le député israélien pensait pouvoir « négocier » avec la France l'oubli d'un passé qui lui a notamment valu une demande d'extradition (*le Monde* du 22 novembre), voilà qu'un de ses anciens collaborateurs lui consacre un livre accusateur qui fait scandale avant même d'être publié. Dans cet ouvrage intitulé : *35 049 : dossier Flatto* (1), l'auteur, M. Jacques Benaudis, décrit et dénonce l'aventure déjà tant controversée de ce promoteur français qui, n'ayant manifestement pas confiance dans la justice de son pays, après avoir fait de très mauvaises affaires, a réussi à refaire si bien sa vie en Israël qu'en l'espace de quelques mois il est passé des bat-flanc d'une prison au fauteuil de député à la Knesset.

Annonçant, le 28 novembre, la sortie de ce dossier, M. Benaudis a donné le ton de son propos et justifié son entreprise en déclarant : « *Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un escroc international (...) mener une campagne électorale pour tenter — avec succès — de transformer le Parlement israélien en refuge contre l'extradition.* » Cette élection surprenante, qui a déjà provoqué en Israël bien des remous et des contestations, n'a donc pas fini d'être discutée, d'autant que M. Benaudis fait des révélations sur les relations que les hommes politiques aujourd'hui au pouvoir entretenaient avec le nouveau venu.

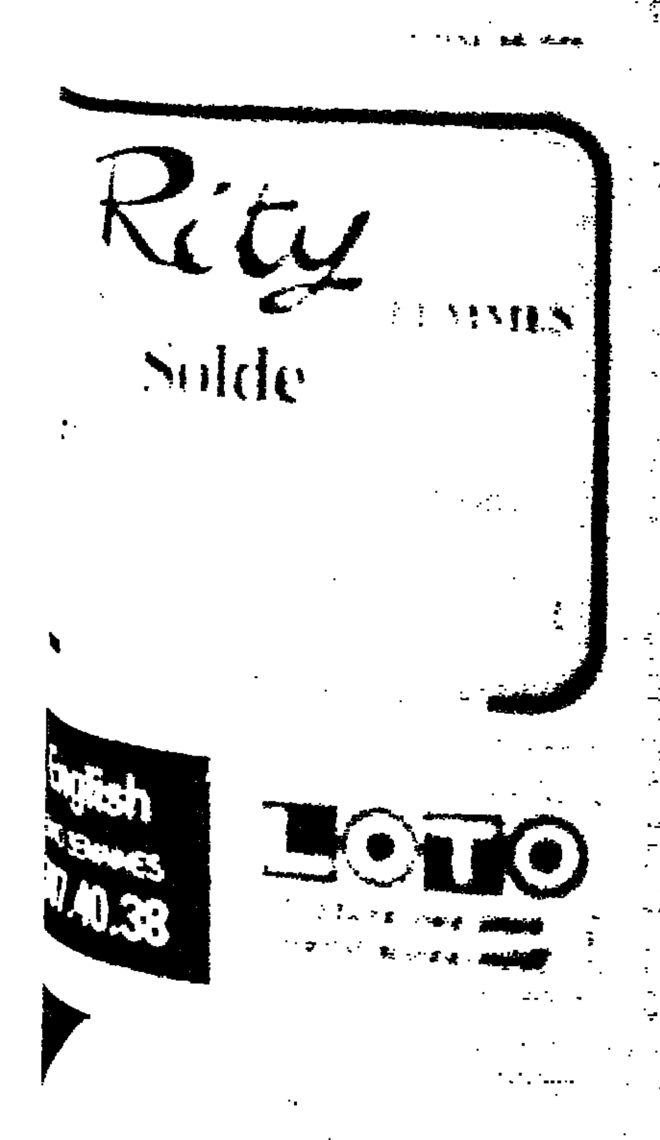
L'ancien conseiller de M. Flatto-Sharon indique que le Likoud, qui connaissait de sérieuses difficultés pour financer sa campagne électorale, avait fait appel à deux reprises à l'aide de M. Flatto-Sharon, qui souhaitait être inscrit sur la liste de ce parti. M. Benaudis fait état d'une rencontre au domicile de l'homme d'affaires au cours de laquelle M. Ezer Weizman, actuel ministre de la défense, et à l'époque à la tête de l'état-major électoral du Likoud, aurait demandé la somme de 3 millions de livres (1 livre égale 0,24 F environ). M. Benaudis écrit que M. Weizman aurait promis à cette occasion à M. Flatto-Sharon qu'il ne serait pas extradé. Le ministre de la défense a démenti mardi ces allégations en reconnaissant s'être rendu chez le futur député, mais en affirmant qu'il n'avait jamais été question d'argent.

D'autre part, l'auteur déclare que, pour les mêmes raisons, M. Ariel Sharon, actuellement ministre de l'agriculture, et lui aussi membre du Likoud, aurait également sollicité les fonds de M. Flatto-Sharon. Il ajoute que ce dernier aurait accepté de « *faire un geste* », à condition que M. Sharon laisse entendre dans les réunions électorales que M. Flatto-Sharon était tout désigné pour devenir ministres des finances.

M. Flatto-Sharon, dont les dépenses électorales ont été souvent critiquées, nie formellement l'existence de ces tractations et déclare que le livre de son ancien collaborateur est « *truffé de mensonges* ». Le nouveau parlementaire a précisé qu'il allait poursuivre en diffamation son accusateur. — F. C.

(1) 35 049 est le nombre de voix obtenues par M. Flatto-Sharon aux élections législatives en mai 1977. Le livre, écrit en hébreu, est mis en vente le vendredi 1ᵉʳ décembre en Israël.





EUROPE

Belgique

Stabilité

(Suite de la première page.)

Mais il n'y a pas eu de raz-de-marée flamingant, et le calcul de M. Claes s'est révélé aussi faux que celui des amis de M. Tindemans : les électeurs qui ont abandonné la Volksunie ont été plus sensibles à la campagne anti-fisc des libéraux qu'aux sirènes du nationalisme flamand.

Cette volonté des électeurs d'obtenir une réduction des impôts est d'ailleurs un élément dont le futur gouvernement devra tenir compte, et l'on a l'impression, à Bruxelles, que *la personnalité chargée par le roi de* former le nouveau cabinet pourrait essayer d'obtenir le concours des libéraux flamands et de les placer ainsi devant leurs responsabilités.

Cette participation des libéraux flamands au gouvernement n'impliquerait pas nécessairement celle des libéraux francophones et wallons, qui font figure de principaux perdants du scrutin : si, jadis, les familles politiques étaient en bloc au gouvernement ou dans l'opposition, la régionalisation a modifié cette tradition... Le parti libéral flamand pourrait, par exemple, remplacer la Volksunie dans la nouvelle coalition, car il est probable que la V.U., amputée de plus du tiers de ses effectifs parlementaires, sera tentée de panser ses plaies dans l'opposition. Un certain nombre de militants semblent vouloir demander des comptes au président de la formation, M. Schiltz, dont la démission n'est pas exclue.

Une des plus longues crises ?

Le gouvernement de M. Vanden Boeynants est démissionnaire. Comme le veut la tradition, le premier ministre se rend, ce lundi 18 décembre, au palais, et doit être chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la formation du nouveau cabinet. La crise ouverte pourrait, de l'avis des spécialistes, être une des plus longues de l'histoire politique du pays, d'autant que le résultat du scrutin ne modifie guère les données du jeu et qu'il ne facilitera pas la constitution d'une nouvelle coalition.

Le C.V.P., majoritaire, sera sans doute tenté d'avancer à nouveau le nom de M. Léo Tindemans comme « formateur » du nouveau gouvernement. « *Il n'y aura d'exclusive contre personne* », ont promis les hommes politiques pendant la campagne électorale. Mais ils ont souvent laissé entendre, en même temps, que proposer M. Tindemans, dont le style et la personnalité, sont très contestés par une grande partie de la classe politique, apparaîtrait, de la part du C.V.P., comme une provocation. N'ayant pas réussi de nouvelle percée, ce parti ne va sans doute pas imposer M. Tindemans comme premier ministre. Le président du C.V.P., M. Maertens, pourrait alors être chargé de ces fonctions.

A première vue, il semble exclu que M. Vanden Boeynants revienne comme premier ministre : il appartient à un parti, le P.S.C., qui ne représente que 7 % du corps électoral, alors que les sociaux-chrétiens flamands en constituent 30 %. Cependant, le C.V.P. pourrait envisager de laisser la direction du cabinet à « V.D.B. », tous les partis de la coalition sortante ayant été sensibles à l'énergie manifestée par le premier ministre notamment dans la crise sidérurgique et dans le domaine économique et social.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le gouvernement actuel expédiera les « affaires courantes » jusqu'à la constitution du nouveau cabinet. La crise économique et le chômage sont si importants qu'il est impossible à la Belgique de vivre au ralenti pendant plusieurs semaines. Tel est peut-être un des enseignements du scrutin du 17 décembre : en votant — dans le calme, à l'exception d'un bureau des Fourons où des bulletins de vote ont été détruits, — les Belges ont aussi eu à l'esprit l'urgence des problèmes économiques et sociaux. De toute évidence, ils souhaitent que la priorité soit accordée à la lutte contre le chômage et au réexamen de la fiscalité. Le « communautaire » viendra ensuite, et l'on pourrait repartir des accords d'Egmont, qui n'ont pas été, après tout, expressément condamnés par le corps électoral. Les Chambres élues étant constituantes, le débat pourrait reprendre maintenant avec moins de passion.

PIERRE DE VOS.

Grande-Bretagne

IMPUTÉE A L'IRA PROVISOIRE

Une série d'attentats à la bombe fait neuf blessés

De notre correspondant

Londres. — Vingt-quatre heures exactement après l'explosion de plusieurs bombes dans cinq villes de province — Bristol, Coventry, Liverpool, Manchester et Southampton — deux engins, placés dans des voitures, ont explosé à 2 heures du matin ce lundi 18 décembre, au centre même de Londres. Les explosions n'ont fait que des dégâts matériels.

Bien que l'IRA n'ait pas encore revendiqué la responsabilité de ces attentats, les autorités policières et les services de renseignements ne doutent pas que l'organisation terroriste ait déclenché une « offensive » d'hiver, visant davantage les biens que les personnes, à l'appui d'une campagne pour l'attribution du statut politique à leurs camarades emprisonnés dans l'établissement pénitentaire de Maze, près de Belfast. Les autorités notent que les bombes, qui ont explosé à quelques minutes d'intervalle, sont de petite dimension, avec une charge réduite de gélinite : entre 2 et 5 livres. Neuf personnes ont été légèrement blessées, sept à Bristol et deux à Liverpool.

Scotland Yard a donné des consignes de vigilance aux directions des grands magasins ainsi qu'aux particuliers, en leur demandant de porter une grande attention aux lettres et aux colis livrés à domicile, ainsi qu'aux paquets abandonnés dans les rues, sous les voitures et dans les toilettes des magasins.

Après une série d'explosions en Ulster, qui ont provoqué la mort d'une personne et fait de nombreux blessés, les autorités s'attendaient que les terroristes étendent leurs activités en Grande-Bretagne, notamment dans les centres urbains, qui comptent de fortes minorités irlandaises prêtes à les abriter. Selon un prêtre catholique ayant des liens avec le Mouvement pour la paix en Irlande du Nord, le choix des villes concernées est destiné à provoquer une réaction contre les catholiques irlandais et à faire renaître chez eux un sentiment de solidarité avec les terroristes. Les autorités estiment également que les terroristes ont voulu, aux approches de Noël, créer un sentiment d'insécurité chez les Anglais, pour démentir les affirmations relativement optimistes de M. Mason, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, sur la diminution des actes de violence.

Dans les milieux officiels britanniques, on considère le « blitz » irlandais comme une opération politique à un moment où les médias, les communautés irlandaises des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, et la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, se préoccupent des conditions pénibles d'existence des prisonniers de Maze. On pense également que l'IRA a voulu se rappeler à l'attention du public à un moment où le gouvernement travailliste minoritaire s'apprête à favoriser l'Ulster protestante par une augmentation de la représentation parlementaire de la province.

HENRI PIERRE.

Grèce

L'EXTRÊME DROITE REVENDIQUE VINGT-NEUF EXPLOSIONS A ATHÈNES

Athènes *(A.F.P.)*. — Vingt-neuf bombes de fabrication artisanale ont explosé dans la soirée du dimanche 17 décembre à Athènes dans des quartiers de la périphérie. Quatre personnes ont été blessées.

Une personne se réclamant de « *groupements de restitution nationale* » (extrême droite) a revendiqué ces explosions lors d'un coup de téléphone anonyme au journal *Eleftherotypia* (socialiste). Ces groupements invoquent la mémoire d'Evangelos Mallios, ancien officier de la sûreté générale grecque pendant la dictature militaire de 1967 à 1974, assassiné en septembre 1976.

● *Un engin explosif* a partiellement détruit, le dimanche 17 décembre, les bureaux de la compagnie Turkish Airlines, à Genève. Il n'a pas fait de victimes. Les agences de presse et des journaux genevois ont reçu peu après l'attentat un coup de téléphone d'un interlocuteur revendiquant l'acte en prétendant représenter le « *commando Janikian de l'armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie* ». L'homme déclarait se nommer Yan Hajop et s'exprimait en anglais.

Le consulat général de Turquie à Genève avait été endommagé, le 6 décembre, par une autre explosion, également revendiquée par les Arméniens. — *(Corresp.)*

Italie

Mort du sénateur Lelio Basso ancien président du tribunal Russell

De notre correspondant

Rome. — Les funérailles du sénateur Lelio Basso ont été célébrées à Rome ce lundi matin 18 décembre. Décédé l'avant-veille d'une attaque cardiaque, l'ex-président du tribunal Russel II devait fêter ses soixante-quinze ans à Noël.

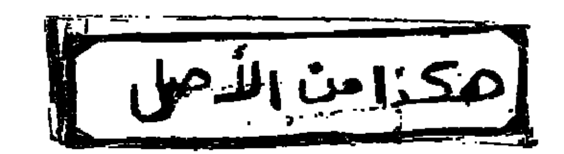
Ses adversaires l'appelaient « *le petit Lénine* » ou « *le Lénine de village* ». En fait, ce combattant inlassable, que des échecs successifs ne rebutèrent pas, était à la recherche d'une troisième voie entre le modèle soviétique et la social-démocratie. C'était un marxiste libertaire influencé par Rosa Luxembourg, dont il avait préfacé les *Ecrits politiques*. Depuis des décennies il faisait cavalier seul. Ses discours et son intransigeance le mettaient à part dans une Italie pragmatique, royaume du compromis.

Lelio Basso avait une formation de juriste et philosophique à laquelle il devait ajouter une expérience de sociologue des pays en voie de développement. Sous le fascisme, il fut interné trois ans avant de fonder un mouvement d'« Unité populaire ». A la Libération il réintégra le parti socialiste, en devint même le secrétaire général (1947-1949), mais dût céder la place à la suite d'une cuisante défaite électorale. Il fut l'un des créateurs du P.S.I.U.P. — sorte de P.S.U. italien — mais le quitta aussi, ne supportant décidément pas d'être enfermé dans un parti.

La jeunesse d'esprit de Lelio Basso lui permit de tenter d'autres aventures. Il dirigea pendant quatre ans la *Revue internationale de socialisme* (1964-1968). Il fut l'un des fondateurs du tribunal Russel destiné à condamner l'attitude américaine en Asie du Sud-Est, puis le président du tribunal Russel II consacré à l'Amérique latine.

A la tête de la fondation qui portait son nom, Lelio Basso avait été ces dernières années un défenseur de nombreux mouvements de libération du tiers-monde. Au Sénat il appartenait au groupe de la gauche indépendante.

ROBERT SOLÉ.



EUROPE

Roumanie

M. François-Poncet s'entretient avec M. Ceausescu de la prochaine visite de M. Giscard d'Estaing à Bucarest

Bucarest *(A.F.P.)*. — M. Jean-François-Poncet termine ce lundi 18 décembre son voyage en Roumanie. Le ministre français des affaires étrangères devait être reçu, avant de quitter Bucarest, par M. Ceausescu ; la visite officielle que M. Giscard d'Estaing doit faire en janvier en Roumanie devait être abordée au cours de cet entretien.

Dimanche matin, M. François-Poncet a poursuivi ses conversations avec son collègue roumain, M. Stefan Andrei. Ces entretiens ont porté sur les problèmes internationaux, notamment l'Europe et le Proche-Orient, ainsi que sur le nouvel ordre économique international. La coopération économique franco-roumaine avec les pays tiers, et en particulier avec l'Afrique, a également été abordée.

A propos des relations bilatérales, on se félicite, des deux côtés, de leur évolution. A mi-chemin de l'objectif (fixé en 1976) de doubler en 1980 le volume des échanges entre les deux pays, il est apparu que la réalisation de cet objectif paraît raisonnablement possible. Une ombre au tableau : en 1978, la France aura un excédent de 500 millions de francs. La coopération dans le domaine de l'automobile se développe. Il est prévu, outre la fabrication de R 12 (Renault) qui se poursuit actuellement, l'assemblage en Roumanie de la R 20 et la construction d'une chaîne pour la R 18. Les experts français et roumains ont également étudié la coopération dans les secteurs de l'informatique et du nucléaire ; la France, notamment, pourrait fournir à la Roumanie des équipements pour les quatre centrales nucléaires que Bucarest a décidé d'acheter au Canada.

Samedi 16 décembre, M. François-Poncet avait eu un premier entretien avec M. Andrei, au cours duquel il a notamment abordé la question de la délivrance de visas de sortie pour cinquante-six ressortissants roumains mariés à des citoyens français, et pour cinquante-trois familles roumaines désireuses de rejoindre des parents exilés en France. Les deux ministres ont décidé que leurs pays se concerteraient avant la réunion de Madrid, en 1980, qui doit dresser un bilan de l'application des accords d'Helsinki. MM. François-Poncet et Andrei ont aussi parlé des projets français en matière de désarmement. Les Roumains sont d'accord pour poursuivre l'étude des propositions françaises.

Samedi, M. Andrei a offert un dîner en l'honneur de M. François-Poncet, qui a notamment déclaré à cette occasion : « *La France a été, avec la Roumanie, au premier rang des pays qui ont compris qu'à l'affrontement des blocs devait se substituer un dialogue libre, ouvert et direct entre les Etats. Ce souhait était celui de la détente.* »

Après avoir rappelé les positions traditionnelles de son pays, M. Andrei a affirmé : « *La Roumanie s'attache également à œuvrer avec fermeté pour l'élimination de la vie politique des forces de domination et des tendances à répartir le monde en sphères d'influence qui vont à l'encontre des aspirations à l'indépendance et à la liberté des peuples, à l'encontre de la détente, de la paix et de la sécurité.* » Le ministre roumain a ensuite indiqué que, malgré les efforts de normalisation des forces inter-européennes, « *les résultats ne peuvent nous satisfaire* » ou « *être jugés satisfaisants* ».

M. Andrei a encore souhaité « *le rétrécissement continu de la sphère d'activité des blocs militaires aux fins de créer les conditions requises pour leur abolition simultanée, pour la création entre les deux blocs d'une zone où ne seraient placés ni armée ni armement de quelque type que ce soit et où n'aurait lieu aucune manœuvre ou démonstration militaire* ».

Autriche

Un expert-psychiatre, ancien médecin nazi serait responsable de la mort de plusieurs centaines d'enfants

De notre correspondante

Vienne. — L'un des plus connus des experts-psychiatres auprès des tribunaux d'Autriche, le docteur Heinrich Gross, serait un ancien médecin nazi, responsable et complice de la mort de plusieurs centaines d'enfants. L'affaire a été révélée, dimanche 17 décembre par le quotidien viennois *Kurier*.

Le docteur Gross a été reconnu après quarante ans par l'une de ses anciennes victimes, M. Friedrich Zawrel, aujourd'hui détenu à la prison de Stein à la suite d'une condamnation pour vol. Lorsqu'il s'est trouvé en face du médecin chargé de son expertise mentale, l'intéressé, rapporte *Kurier*, l'a très vite reconnu, car « *ce visage-là, il ne pouvait l'oublier.* »

Lorsqu'il était âgé d'une dizaine d'années, M. Zawrel, pupille de l'assistance, avait été placé d'office dans le pavillon d'enfants — dirigé par M. Gross — d'un hôpital psychiatrique de Vienne. Grâce à l'aide d'une infirmière, il s'était enfui de cet établissement où il avait subi des sévices, comme des injections punitives de produits provoquant des vomissements incessants, et où il avait observé les agissements particulièrement cruels du personnel médical : « *Chaque jour*, ajoute-t-il, *je voyais des charettes emporter des cadavres d'enfants.* »

M. Gross se serait inscrit au parti nazi en 1933, après avoir fait partie des jeunesses hitlériennes. Membre des S.A., il travailla à la tête du service de psychiatrie en question de novembre 1940 à mars 1943. Pendant cette période, selon un acte d'accusation établi en 1946, trois cent trente-six enfants ont été tués à la suite d'injections de barbituriques. M. Gross est impliqué directement dans deux cent trente-huit de ces cas. Dans le vocabulaire de l'époque, ces pratiques entraient dans le « *programme d'euthanasie* » consistant à éliminer des êtres considérés comme « *sans valeur sur le plan physique et psychique pour la société nazie* ».

Lors d'un premier procès, le directeur de l'hôpital fut condamné à mort pour ces faits, et un autre médecin, une femme, à dix ans de prison. Le troisième accusé, M. Gross, put échapper au procès, car il était introuvable. Il fut jugé et condamné quelques années plus tard à deux ans de prison, mais ne purgea jamais sa peine.

En 1957, M. Gross, qui avait entre-temps adhéré au parti socialiste, devint médecin principal d'un hôpital de Vienne. Il dirige actuellement à l'institut Volsman la section des maladies du système nerveux et est membre de la direction d'un département de l'hôpital psychiatrique viennois.

En août 1977, il a fait partie d'une délégation de psychiatres autrichiens invités à se rendre en U.R.S.S. par le ministère soviétique de la santé pour s'informer sur le système de santé mentale de ce pays. Ce voyage était organisé par le parti communiste autrichien. Les déclarations faites à leur retour par plusieurs membres de cette délégation, dont M. Gross, tendaient à laver la psychiatrie soviétique de l'accusation selon laquelle elle recourt, à des fins politiques, à de nombreux internements abusifs.

ANITA RIND.

CORRESPONDANCE

L'abstention au référendum en Galice

M. Domingo Merino, de La Corogne, nous écrit à propos du référendum constitutionnel espagnol du 6 décembre dernier.

« Il faut placer Orense (en Galice) à la première place parmi les provinces abstentionnistes, avec 59,46 % d'abstentions, soit un taux nettement supérieur à celui des provinces basques du Guipuzcoa et de Biscaye. » M. Merino indique d'autre part que nous avons oublié de mentionner le Parti socialiste galicien (P.S.G.) parmi les formations qui prônaient l'abstention.

Pologne

M. Gierek évoque la dissolution en 1938 du P.C. polonais par le Komintern

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Plusieurs articles de presse ont marqué, le dimanche 17 décembre, le soixantième anniversaire de la fondation du parti communiste polonais (P.C.P.) et le trentième anniversaire de la création du parti ouvrier unifié (POUP). Ces derniers jours, des réunions, présidées par des membres de la direction du parti, ont eu lieu dans différentes villes du pays, mais, dans l'ensemble, la célébration de ces deux dates historiques du mouvement ouvrier polonais n'a pas donné lieu à de grandes manifestations officielles.

Cette réserve s'explique aisément : le premier parti communiste polonais a une histoire mouvementée dont l'analyse détaillée obligerait à aborder de front la délicate question des relations polono-soviétiques. Créé au lendemain de la révolution d'Octobre, sous le nom de Parti des ouvriers communistes polonais, le P.C.P. tomba très vite en disgrâce auprès de Staline qui, dès 1924, le soupçonna de trotskisme. Il formula cette accusation ouvertement devant une commission spéciale du Komintern créée pour juger de l'activité de cette formation. En juillet 1938, le Komintern, obéissant à la volonté de Staline, décida de dissoudre le parti. Ses dirigeants furent appelés par le dictateur à Moscou, où ils furent liquidés physiquement les uns après les autres.

Pas d'approbation officielle jusqu'à ce jour

Les communistes polonais n'obtinrent le droit de se regrouper en une organisation centrale que le 5 janvier 1942. Le nouveau parti prit le nom de parti ouvrier polonais. Le 16 décembre 1948, il s'unit au parti socialiste pour donner naissance au parti ouvrier unifié. La première *Histoire du P.C.P.* a avoir abandonné la version soviétique des événements et à avoir lavé le parti de l'accusation de trotskisme a été publiée en 1975 sous la plume de Josef Kowalski. Mais son tirage fut très limité (3 000 exemplaires), et il n'a pas reçu jusqu'à ce jour une approbation officielle publique.

Le treizième plénum du comité central du POUP, qui s'est tenu les 13 et 14 décembre, à la veille des deux anniversaires célébrés aujourd'hui, a permis à M. Gierek de consacrer une partie de son rapport à l'évocation de ce passé. Sans entrer dans les détails, le premier secrétaire a fait une allusion remarquée à l'épisode de la dissolution du P.C.P., qui n'est pas souvent rappelée dans l'historiographie officielle. Il a déclaré : « *En dépit de la dissolution du parti en 1938, les communistes polonais restèrent fidèles à leur idéal : sur les champs de bataille de septembre et dans la lutte contre l'occupant, dans le pays et dans l'émigration.* »

S'il a rendu un hommage pour leur « *grand mérite* » aux dirigeants socialistes et communistes qui œuvrèrent pour la fusion de leurs partis en 1948 (citant notamment les noms de Bierut, Gomulka, Cyrankiewicz, Zawadzki, Minc, Oskar Lange et Rapacki), il n'est pas allé cependant jusqu'à évoquer la mémoire des fondateurs du premier parti ni celle des militants assassinés par Staline. Il n'en a pas moins souligné que le P.C.P. fut « *en théorie et en pratique, solidaire de toutes les forces démocratiques et du socialisme dans le monde* » et qu'il « *leva haut l'étendard de l'internationalisme* ».

Une appréciation analogue est formulée par *Trybuna Ludu*, l'organe central du POUP, dans l'article qu'il consacre à l'événement. « *Le P.C.P.*, écrit le journal, *fut le parti de la classe ouvrière, marxiste, révolutionnaire et internationaliste de façon conséquente. Dès son premier congrès, il appela à soutenir résolument le courant révolutionnaire dans le mouvement ouvrier international et la formation d'une Internationale communiste.* » De cette même Internationale qui, ironie de l'Histoire, devait, vingt ans plus tard, décider sa liquidation.

Dans le reste de son discours, M. Gierek a appelé à améliorer la qualité du travail, à mieux adapter la production aux besoins, et il a fait appel au sens de la responsabilité des dirigeants d'entreprise. Il est resté très vague sur les résultats économiques de cette année et sur les prévisions pour l'an prochain. Celles-ci ne seront pas connues dans le détail avant le milieu de la semaine, à l'occasion du débat sur l'adoption du plan 1979 au Parlement.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● 12 223 PRISONNIERS ont été libérés et 2 300 ont bénéficié de réduction de peine, depuis la révolution du 27 avril, a annoncé récemment le ministre de la justice, sans préciser s'il s'agissait de détenus politiques ou de droit commun. — *(A.F.P.)*

[La majorité des personnes libérées avaient été incarcérées sous l'ancien régime. En octobre, un porte-parole du gouvernement révolutionnaire a déclaré à une mission d'Amnesty International qu'« environ une centaine » de prisonniers politiques étaient détenus depuis la révolution d'avril. Le même mois, soixante-douze femmes et enfants, membres de l'ancienne famille royale, avaient été libérés, ainsi que plusieurs dirigeants de l'ancien régime. En revanche, un certain nombre de responsables accusés de complot contre le président Taraki ont été arrêtés cet été (« le Monde » des 14 et 15-16 octobre).]

La Barbade

● LE PREMIER MINISTRE, M. Tom Adams, a déclaré, samedi 16 décembre, à la suite d'une information parue le même jour à Londres dans le *Daily Mail*, que le mercenaire français Bob Denard ainsi qu'un ressortissant britannique, John Banks, étaient impliqués dans un complot visant à renverser le gouvernement légal de cette île des Caraïbes, anciennement colonie britannique. « *Le danger est maintenant écarté* », a affirmé M. Adams. — *(Reuter.)*

Cambodge

● PEKIN ACCUSE LE VIETNAM d'avoir lancé une vaste offensive militaire contre le Cambodge. Selon *le Quotidien du peuple* du vendredi 15 décembre, une douzaine de divisions vietnamiennes ont été déployées le long de la frontière du Cambodge avec le Vietnam et le Laos. « *Les agresseurs vietnamiens, s'appuyant sur leurs armements ultra-modernes, ont peut-être obtenu des succès et ont même occupé plusieurs villes cambodgiennes. Mais ils ne pourront jamais asservir le peuple du Kampuchéa* », écrit le journal. D'autre part, le ministère chinois des affaires étrangères a diffusé, samedi, une déclaration affirmant que l'« *agression* » vietnamienne « *avec le soutien de l'U.R.S.S., pose une grave menace à la paix et à la stabilité de l'ensemble de l'Asie du Sud-Est* ». — *(Reuter, A.F.P.)*

Cameroun

● INVITE AU CAMEROUN, M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, a été reçu par le président de la République, M. Ahmadou Ahidjo ; il s'était entretenu auparavant avec les ministres de l'information et de la culture, des affaires étrangères et de l'éducation nationale.

Espagne

● UN COLONEL EN RETRAITE, M. Diego Fernandez Montes, qui travaillait à la délégation de Saint-Sébastien du ministère de la culture, a été tué, dimanche 17 décembre dans cette ville, par deux inconnus. Il s'agit vraisemblablement d'un nouvel attentat de l'organisation séparatiste basque ETA. D'autre part, neuf personnes soupçonnées d'appartenir à l'ETA ont été arrêtées samedi à Saint-Sébastien. — *(A.F.P.)*

● UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE DE DROITE, le parti démocrate-progressiste, a été constitué, samedi 16 décembre, à Madrid, pour « *défendre l'éthique, les valeurs humaines et sociales de la civilisation chrétienne, l'unité de la patrie et ainsi que les droits de l'homme et ses libertés et la société démocratique non collectiviste* ». Son président est M. Alfonso Osorio, ancien vice-président du gouvernement. — *(A.F.P.)*

Guyana

● LA POLICE A RENDU PUBLIQUES des lettres indiquant que la secte du Temple du peuple avait l'intention de léguer plus de 7 millions de dollars au parti communiste soviétique. Selon ces documents, l'argent avait été déposé dans deux banques suisses, à Zurich et à Panama, et devait être versé à l'U.R.S.S. par l'intermédiaire d'un diplomate en poste à l'ambassade soviétique

République démocratique allemande

● QUATRE HAUTS FONCTIONNAIRES de la télévision, dont l'ancien ministre de la culture, M. Hans Bentzien, auraient été limogés dernièrement pour avoir laissé diffuser des films moralement et politiquement trop hardis, a-t-on appris jeudi 14 décembre à Berlin-Ouest. Des écrivains et des acteurs ayant signé la résolution protestant contre le bannisement de R.D.A. du chanteur-compositeur contestataire Wolf Biermann, en novembre 1976, avaient coopéré aux productions mises en cause. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE PREMIER MINISTRE, M. Ian Smith, a déclaré dimanche 17 décembre, que le récent incendie du principal dépôt de carburant du pays risquait de marquer le début d'une ère « *de terrorisme urbain et de sabotage industriel* ». En outre, et pour la première fois, M. Smith n'a pas exclu une participation à d'éventuelles négociations sur l'avenir de son pays de M. Robert Mugabe, co-président, avec M. Joshua Nkomo, du Front patriotique du Zimbabwe. — *(Reuter.)*

Tunisie

● CELEBRANT, DIMANCHE 17 DECEMBRE, le trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, la Ligue tunisienne pour la défense des droit de l'homme a demandé la libération de tous les détenus politiques et des syndicalistes emprisonnés, ainsi que la proclamation d'une amnistie générale. Les participants à cette réunion ont aussi dénoncé, dans une motion, le récent transfert (*le Monde* du 14 décembre) de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de la centrale syndicale, et de l'un de ses adjoints, M. Abderrazak Ghorbal, au pénitencier de Nador, « *connu pour la rigueur des conditions de détention* ». — *(Corresp.)*

Le Monde

le débat européen

A Athènes, gouvernement et opposition protestent vivement contre les déclarations de M. Mitterrand sur l'entrée de la Grèce dans la C.E.E.

Au cours du débat sur la déclaration gouvernementale concernant l'élargissement de l'Europe, le vendredi 15 décembre au Palais-Bourbon, M. François Mitterrand avait déclaré notamment : « On ne peut débattre de l'entrée de la Grèce sans tenir compte des problèmes que posent les relations entre elle et la Turquie — oui à la première, sera-ce non à la seconde ? — et de l'extrême gravité de la situation dans cette partie du monde, du fait du conflit latent ou ouvert à Chypre, de la question des délimitations de frontières dans la mer Egée, des disputes dont les nappes de pétrole peuvent faire l'objet et de la situation des populations turques en Thrace. L'Europe peut ainsi se trouver entraînée dans un conflit qu'on ne pouvait envisager comme conséquence de l'entrée de la Grèce dans le Marché commun quand il en était question avant les colonels.

» De même, si la Grèce adhère au Marché commun, il est difficile de penser que ne se posera pas un jour ou l'autre le problème de la Yougoslavie. Un Européen conséquent doit se demander où s'arrêtera cette construction. »

Cette prise de position a provoqué à Athènes de très vives réactions.

De notre correspondant

Athènes. — La position adoptée par le premier secrétaire du parti socialiste français provoque un tollé général d'un bout à l'autre de l'éventail politique.

Dans un communiqué, M. Andrea Papandréou, président du parti socialiste (Pasok) estime : « *Cette fois-ci l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. se trouve publiquement et clairement liée au règlement du différend gréco-turc. Il ne fait aucun doute que M. Mitterrand a exprimé le sentiment qui prévaut dans les pays de la Communauté. L'adhésion de la Grèce dépend d'une solution globale des problèmes se posant dans la région de l'Egée et c'est un fait que le Pasok a depuis longtemps souligné. M. Mitterrand a le droit, en tenant compte des intérêts de son pays tels qu'il les conçoit, de voter pour ou contre l'adhésion de la Grèce, mais il est inadmissible de le voir évoquer un inexistant problème de minorité en Thrace occidentale. Il ne fait qu'adopter ouvertement les thèses soutenues par les milieux turcs les plus chauvins. Nous nous trouvons dans l'obligation d'exprimer notre profond regret pour l'inconvenance de M. Mitterrand.* »

De son côté, le porte-parole du gouvernement a relevé : « *Le président du Pasok a raison de critiquer M. Mitterrand pour les thèses soutenues devant le Parlement français. Non seulement ces thèses sont inacceptables pour les Grecs, mais elles se trouvent en contradiction avec celles que M. Mitterrand soutenait officiellement jusqu'alors. Cependant le président du Pasok n'a pas raison de prétendre que M. Mitterrand a exprimé le sentiment prévalant au sein de la C.E.E. Tous les gouvernements des neuf pays membres de la Communauté soutiennent sans réserve l'adhésion de la Grèce, et aucun parti européen, en dehors de M. Mitterrand, ne lie cette adhésion à un autre sujet.* »

Enfin M. B. Dracopoulos, secrétaire du parti communiste de l'intérieur, estime que les déclarations de M. Mitterrand relèvent d'une tentative d'imposer à la Grèce des conditions politiques et économiques désavantageuses. Dans son communiqué, M. Dracopoulos avance également que M. Mitterrand cherche à répondre aux préoccupations des agriculteurs du sud de la France, directement intéressés par les produits exportés par la Grèce.

A propos des conditions pouvant être posées à la Grèce, il convient de notre que, la semaine dernière, le premier ministre, M. Caramanlis, a clairement exposé aux ambassadeurs des neuf pays de la C.E.E. qu'il ne saurait être question pour son pays d'adhérer à n'importe quel prix et en faisant fi de la dignité nationale.

MARC MARCEAU.

M. Deniau : personne n'est propriétaire du patriotisme

M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, président de la commission européenne de l'U.D.F., a déclaré le dimanche 17 décembre devant le Club de la presse d'Europe 1 : « *Je trouve un peu choquante l'idée qu'ont certains mouvements ou certains Français de se donner le monopole du patriotisme. Déjà, le monopole du cœur* (1) *n'a pas réussi à passer. Le monopole du patriotisme ne passera pas non plus. Je n'ai jamais considéré et je ne considérerai jamais que certains Français sont propriétaires du patriotisme français et que les autres sont de mauvais Français.* »

A propos des sentiments anti-allemands auxquels font appel certains adversaires de la construction européenne, M. Deniau a affirmé : « *Il y a un complexe vis-à-vis des Allemands parce que l'Allemagne, complètement détruite, ayant commis des horreurs, mise au ban de la société des nations, a réussi en vingt ans un redressement économique tout à fait spectaculaire et est une des principales puissances économiques du monde. Evidemment, c'est un peu étonnant, et parfois, disons-le franchement, un peu choquant. Ce que je ne trouverais pas sérieux et, je pèse mes mots, pas digne, c'est de transformer cette affaire européenne et cette élection en une espèce de campagne généralisée jouant sur le sentiment anti-allemand qui peut exister en France.* »

(1) Au cours du débat télévisé du 10 mai 1974, entre les deux tours de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait lancé à son adversaire : « *Monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le monopole du cœur !* »

LE RASSEMBLEMENT EUROPÉEN VEUT REGROUPER TOUS LES FÉDÉRALISTES

Le Rassemblement européen, nouveau mouvement constitué le 2 décembre dernier à Paris par l'association de cinq organisations (parti européen, parti fédéraliste européen, Rassemblement démocratique pour l'Europe unie, Union européenne et Union démocratique européenne) (1), présentera aux élections européennes une liste « *ouverte à tous les militants fédéralistes, régionalistes écologistes, qui souhaitent promouvoir une Europe unie et supranationale* ».

Il se propose ainsi de « *regrouper tous ceux qui militent pour la constitution des Etats-Unis d'Europe* » et « *dénonce la campagne hystérique menée par les adversaires de l'Europe, R.P.R. et communistes notamment* ».

Le Rassemblement européen se déclare « *solidaire des déclarations de MM. Gaston Thorn et Helmut Schmidt visant l'élargissement des pouvoirs de la future Assemblée européenne* ».

(1) Secrétariat fédéral : 64, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris, tél. : 359-68-49, et 104, avenue de la Californie, 06200 Nice, tél. : (93) 86-34-33.

LA « PRAVDA » CONDAMNE LE S.M.E.

(De notre correspondant.)

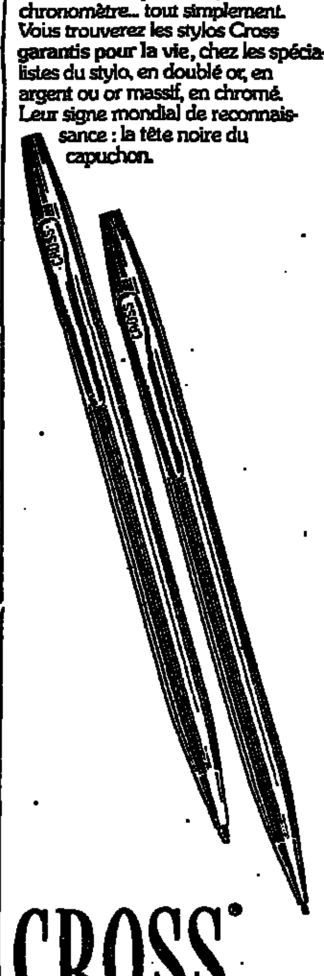
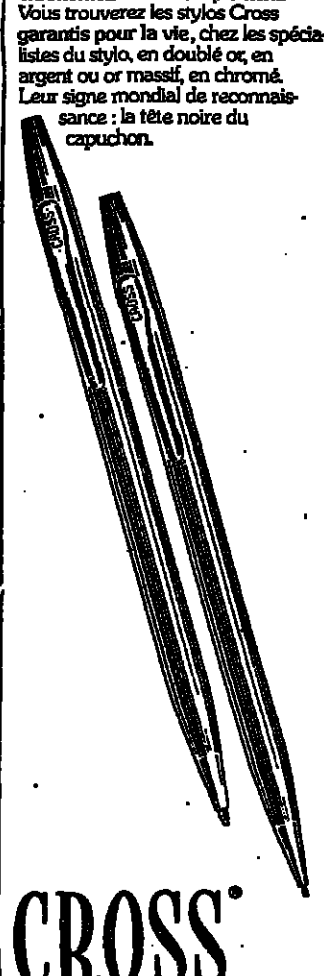
Moscou. — La « Pravda » du dimanche 17 décembre a commenté la création du nouveau système monétaire européen. Le journal du parti communiste soviétique observe que la décision de l'Italie d'adhérer au S.M.E. est due à la pression des dirigeants de la C.E.E. et des milieux conservateurs italien. « Ceci confirme une fois de plus que le S.M.E., comme toute la politique du Marché commun, est mis au point par les monopoles au nom des monopoles et pour les monopoles », affirme la « Pravda » qui cite largement la déclaration faite par M. Fiterman, secrétaire du comité central du P.C.F. au lendemain de la réunion de Bruxelles, soulignant que l'intégration monétaire européenne n'est avantageuse que pour les grandes sociétés, et notamment celles de la R.F.A.

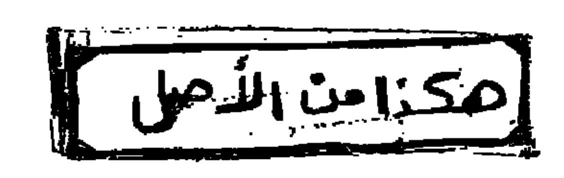
« Ainsi la création du S.M.E. aggrave les contradictions entre les classes sociales et entre les Etats, écrit la « Pravda », ce qui annonce de nouvelles batailles entre les concurrents et l'accroissement de la lutte des classes de travailleurs dans les pays occidentaux. » — D. V.

LE P.C.F. ET LE P.C. ITALIEN ADOPTENT UNE DÉCLARATION COMMUNE

Une rencontre entre des délégations des P.C. français et italien s'est déroulée à Rome le vendredi 15 décembre. Les deux partis « *réaffirment leur commune volonté d'œuvrer ensemble pour de grands objectifs communs, objectifs qu'ils défendront demain au sein de l'Assemblée issue du suffrage universel* ». Ils se prononcent pour que « l'Europe des travailleurs » soit « *le résultat de l'unité la plus large des communistes, des socialistes et des autres forces ouvrières, démocratiques et progressistes des pays de la C.E.E.* »

● *M. Eric Hintermann secrétaire général du parti socialiste* a déclaré, samedi 16 décembre, à Amiens : « *L'idée européenne fait apparaître une nouvelle et large majorité allant des giscardiens aux socialistes, à laquelle s'opposent d'un côté le parti communiste et de l'autre la droite nationaliste. L'Europe peut concrétiser la volonté de réforme et d'ouverture du président de la République dans une perspective social-démocrate*



Le Monde

politique

A Brignoles (Var)

L'ÉLECTION DU NOUVEAU MAIRE EST CONTESTÉE

De notre correspondant

Toulon. — M. Raymond Tirard (P.S.) a été élu maire de Brignoles au troisième tour de scrutin par 11 voix contre 8 à M. Noël Rosé, également socialiste, maire démissionnaire (*le Monde* du 22 novembre). Cette élection illustre à la fois la division de la gauche et les divergences qui existent localement au sein du parti socialiste.

En conflit avec le parti communiste, M. Rosé, de tendance CERES (minorité du P.S.), avait renoncé à son mandat de premier magistrat municipal. Mardi 12 décembre le conseil se réunissait pour désigner le nouveau maire et les adjoints. La section socialiste décida de soutenir la candidature de M. Rosé, avocat au barreau de Draguignan, au poste de maire. Au premier tour, 8 voix se prononçaient en sa faveur, mais il y avait 15 bulletins blancs. Après une suspension de séance, un élu socialiste, M. Patrick Chatard, présenta une seconde candidature, celle de M. Raymond Tirard, également conseiller P.S. Au second tour, les résultats ont été les suivants : M. Rosé, 8 voix ; M. Tirard, 11 voix (2 P.S., 8 communistes et 1 indépendant de gauche). Une tentative de conciliation entre les partenaires de la gauche ayant tourné court, M. Tirard, capitaine de gendarmerie en retraite, devait être élu maire au troisième tour par 11 voix contre 8. Les quatre conseillers municipaux de la tendance gouvernementale ont voté blanc à tous les tours. M. Patrick Chatard, instituteur, a été élu premier adjoint.

L'élection de M. Tirard, qui reste en fonction, est contestée. En effet, la règle veut que pour être élu maire au premier ou au second tour, le candidat réunisse la majorité absolue des suffrages exprimés, déduction faite des bulletins blancs ou nuls. En ce cas, M. Rosé aurait dû être proclamé élu. C'est le tribunal administratif qui sera amené à trancher. — C. G.

● *M. Claude Mont*, sénateur (Union centriste de la Loire), maire de Noirétable, a été élu, le samedi 16 décembre, président de la fédération départementale des maires, poste où il succède à M. Antoine Pinay, ancien maire de Saint-Chamond. MM. Sanguedolce (P.C.), Auroux (P.S.) et Poirieux (U.D.F.), respectivement maires de Saint-Étienne, de Roanne et de Montbrison, ont été désignés comme vice-présidents.

LES DIFFICULTÉS DU R.P.R.

Le comportement personnel de M. Chirac est plus mis en cause que sa politique européenne

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale devait consacrer sa réunion du mardi 19 décembre à un débat de politique générale. Il se pourrait toutefois que celui-ci soit renvoyé au 11 janvier, lorsque M. Chirac sera — pense-t-on — en état de participer à une journée d'étude du groupe gaulliste.

La polémique entre le président du R.P.R. et certains de ses « compagnons » s'est enrichie de la réponse, remise par porteur, samedi 16 décembre, au ministère de la justice, à la lettre que M. Peyrefitte avait envoyée aux députés deux jours auparavant et dans laquelle il doutait du libre arbitre de M. Chirac.

Celui-ci lui écrit, sans autre formule de politesse : « Votre lettre du 14 décembre est inadmissible. Dans ces conditions, vous aurez la décence de quitter le rassemblement que j'ai fondé et que je préside. » M. Peyrefitte a été reçu lundi matin par M. Barre.

De son côté, M. Alexandre Sanguinetti, dans une interview au « Journal du dimanche », tout en estimant qu'à propos de l'Europe M. Valéry Giscard d'Estaing engage la France sur une « mauvaise voie », s'en prend de nouveau avec violence à M. Chirac, conteste l'organisation du R.P.R., demande le remplacement de M. Devaquet, actuel secrétaire général, par M. André Fanton, auquel il s'était pourtant opposé en 1973 lorsque, soutenu par l'Elysée, il avait été élu secrétaire général de l'U.D.R., et se plaint curieusement d'être « condamné au silence ».

M. Peyrefitte, qui fut, avant lui, également élu secrétaire général du mouvement gaulliste avec le soutien de Georges Pompidou, se réfère à l'U.D.R., alors que le R.P.R. compte aujourd'hui plus de deux tiers d'adhérents n'ayant pas connu l'ancien parti.

Il apparaît de plus en plus que le débat s'est déplacé. Alors que M. Chirac, dans son appel du 6 décembre, définissait sa politique européenne et critiquait l'action institutionnelle, économique et diplomatique du gouvernement, ses adversaires au sein du R.P.R. font davantage porter leurs reproches sur l'organisation du mouvement, sur ses méthodes de direction et sur son comportement personnel. — A. P.

(Lire aussi en page 2 l'article de M. François Missoffe : « Les portes de l'enfer ».)

M. Sanguinetti : un comportement autoritaire

M. Alexandre Sanguinetti, dans une interview au *Journal du Dimanche* du 17 décembre, déclare notamment :

« J'approuve la nouvelle attitude de Jacques Chirac. Ses motivations et ses explications sont conformes, aux outrances près, à ce que Michel Debré, d'autres et moi-même n'avons cessé d'affirmer depuis deux ans. Il n'est jamais trop tard pour se racheter (...). Dans le mouvement gaulliste, des hommes qui ont occupé les plus hautes fonctions de l'Etat, qui combattent depuis quarante ans, trente ans, vingt ans, dix ans, et dont personne ne peut douter des convictions et de la détermination, sont condamnés au silence. Parce que la règle est l'unanimisme et le salut au chef, parce qu'on préfère un comportement de nature autoritaire pour ne pas dire fasciste au fonctionnement démocratique, ce n'est pas du gaullisme ! Quand on les appelait les godillots du général, les gaullistes savaient s'exprimer et renâcler si nécessaire. L'unanimisme d'aujourd'hui n'est que soumission, conformisme et immobilisme. Sans doute parce que le mouvement appartient à ce que j'appellerai la bande à quatre : Marie-France Garaud, Pierre Juillet, Yves Guéna et Charles Pasqua. Ils ont été ou sont mes amis, mais je n'ai pas fait venir les deux derniers dans le Rassemblement pour que celui-ci leur appartienne inconditionnellement (...).

» Voilà l'origine de mon explosion. Je veux bien de Jacques Chirac comme président du R.P.R. pourvu qu'il le soit. »

M. Sanguinetti souhaite que M. André Fanton, ancien ministre, ancien député de Paris, devienne secrétaire général du R.P.R. Enfin, à propos de l'Europe, il estime :

« Le président de la République n'a pas pris le meilleur chemin pour faire l'Europe. Il a même pris le plus mauvais. Ne serait-ce qu'en raison du trouble profond qu'il est en train de créer dans la nation. »

M. PEYREFITTE : je suis peiné.

M. Peyrefitte a été reçu lundi matin par M. Raymond Barre.

En quittant l'hôtel Matignon, le garde des sceaux a déclaré : *« Dimanche, j'ai eu la surprise d'entendre sur les ondes le texte d'une lettre que je n'avais pas reçue. Ce matin, j'ai eu la surprise de trouver au courrier cette lettre dont le ton, je ne le cache pas, m'a peiné. Mais il ne serait pas digne de se livrer à des querelles de personnes. Il faut s'en tenir aux questions de fond et de principes et vous comprendrez sans peine que je n'en dise pas davantage et que je réserve à mes compagnons la primeur de mes décisions et de mes réflexions. »*

M. Alain Peyrefitte a indiqué que la situation au sein du R.P.R. n'avait pas été évoquée au cours de son entretien *« de routine »* avec le premier ministre, précisant : *« Il ne serait pas décent d'exposer ces petites querelles internes à une formation politique devant le premier ministre, qui, au surplus, ne fait pas partie de cette formation politique. »*

M. YVES GUÉNA : un parti de l'étranger dans tous les partis.

M. Yves Guéna a déclaré, le vendr.di 15 décembre, à France-Inter :

« Au dernier « sommet » européen, la délégation française n'a levé aucune des équivoques sur les institutions européennes. Un pas de plus a été fait avec des parten..res qui ont des positions à l'opposé des nôtres. C'est très grave, car nous allons, par une espèce de pesanteur, dans leur sens. Quant à la mise sur pied partielle d'une zone de stabilité r.onétaire, qui ne voit que, dans cette affaire, la position dominante est tenue par l'Allemagne, la position monétaire par le mark ? Quand nous sommes sortis du serpent européen, fin 1973, A. Pompidou avait déclaré : « Certes, j'aurais pu obtenir, pour » soutenir le franc, les crédits de » l Bundesbank, mais je ne veux » pas que la France soit dans la » zone mark. »

Interrogé ensuite sur le « parti de l'étranger », M. Guéna a déclaré : *« Malheureusement, c'est une tendance qui existe en France et dans tous les mouvements. On l'a vu, par exemple, en 1940. Il y a eu un « parti de l'étranger » dans tous les partis. A droite, bien sûr, avec Maurras, au sein du parti radical avec les « munichois », au sein du parti socialiste avec les socialistes qui firent parti du gouvernement de Pétain, au parti communiste avec Doriot. C'est une attitude, et c'est contre cette attitude que nous nous battrons. Elle consiste à dire que la France n'est plus une puissance mondiale, que la France n'est plus un pays qui d.:t avoir une politique universelle, que la France n'a plus qu'à s'abîmer dans une Europe qu'·le ne dominera pas. C'est contre cela que nous nous élevons et que nous demanderons au peuple français de s'élever le 10 juin 1979. Au-delà des petites divisions qui ne comptent pas, alors les Français voteront pour la France. (...) Nous espérons que sur nos idées se regrouperont des Français très nombreux et que, au-delà des électeurs R.P.R. qui, tout entiers, voteront pour nous, nous trouverons des appuis dans le reste de l'opinion. C'est à un vaste rassemblement des Français que s'adresse l'appel de Jacques Chirac. »*

LE GARDE DES SCEAUX INVITÉ A « S'EXPLIQUER » PAR LA FÉDÉRATION R.P.R. DE SEINE-ET-MARNE

Le secrétaire départemental du R.P.R. de Seine-et-Marne, M. Michel Aujard, a déclaré lundi : *« Les adhérents de la fédération R.P.R. de Seine-et-Marne sont profondément indignés par le comportement de M. Alain Peyrefitte. Ils considèrent comme inadmissibles les attaques portées contre le président du R.P.R. et le Rassemblement. Devant cette situation et à la demande des militants du département, j'ai convoqué le comité départemental pour le mardi 19 décembre à 18 h. 30 et invité M. Peyrefitte à y assister pour s'expliquer sur son attitude. »*

En revanche, d'autres responsables R.P.R. du même département, réunis dimanche à Provins, dont le maire est M. Peyrefitte, expriment dans un communiqué *« leur indignation à l'idée qu'on voudrait demander à Alain Peyrefitte de démissionner d'un mouvement dont il a été un des plus fermes soutiens depuis sa fondation en 1958, période pendant laquelle il a exercé à l'appel du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou les plus hautes responsabilités, soit au gouvernement, soit à la tête du mouvement ».*

UNE ÉLECTION CANTONALE

MANCHE : canton de Saint-Jean-de-Daye (2e tour).

Inscr., 4 837 ; vot., 2 704 ; suffr. expr., 2 601. MM. Michel Vigot, cons. mun. de Pont-Hébert, P.S., 1 321 voix, *ELU* ; Gérard Bignon, sans étiq., soutenu par l'U.D.F., 1 280.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Antoine de Chocquense (U.D.F.-P.R.), décédé, qui avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 827 voix contre 237 à M. Charles Cassirame (P. S.) et 72 à M. Daniel Hirch (P. C.).

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : Inscr., 4 837 ; vot., 2 745 ; suffr. expr., 2 680. M. Gérard Bignon, 956 voix ; Mme Simone Gourdin, maire de Pont-Hébert, U.D.F.-P.R., 835 ; MM. Michel Vigot, 763 ; Jean-Pierre Lemarquant, P. C., 126.

Le candidat du P.S., qui avait enregistré le 10 décembre par rapport au premier tour de 1973 un gain de plus de 17 points en pourcentage, enlève ce siège avec 50,78 % des suffrages exprimés, alors que le total des voix de gauche au premier tour représentait 33,17 % des voix.

M. Bignon, président de la caisse régionale du Crédit agricole, qui avait reçu pour ce second tour le soutien de l'U. D. F., ne retrouve pas la totalité des suffrages qui, au premier tour, s'étaient portés sur lui-même et sur Mme Gourdin : il lui en manque 511.

Le canton de Saint-Jean-de-Daye est, après ce scrutin, le premier canton rural de la Manche à avoir désigné un élu de gauche pour le représenter à l'assemblée départementale.]



POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Le CERES donne naissance à trois « contributions » différentes

Le colloque organisé à Epinay-sur-Seine, samedi 16 et dimanche 17 décembre, par le CERES a été, pour les dirigeants de ce courant, marqué par une surprise désagréable. Si la rupture entre eux et les signataires de la « contribution » dite « des vingt et un », animée par MM. Pierret, député des Vosges, et Guyard, était prévue, ils ne s'attendaient pas à voir le chef de file du courant, qui s'était organisé au nom de la défense de l'unité du CERES, M. Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul, refuser d'approuver la contribution que l'actuelle minorité du P.S. va déposer en vue du congrès du mois d'avril.

Les dirigeants du CERES se consolent de cette double rupture en faisant remarquer que plus de 90 % des délégués présents à Epinay-sur-Seine ont approuvé leur position. Le CERES, toutefois, n'est pas seulement un réseau de militants au sein du P.S., au niveau de ces militants, l' « esprit de famille » est très vif et joue en faveur des « chefs historiques » de la minorité, il n'en demeure pas moins que la puissance de celle-ci tient surtout au nombre des membres du P.S. — environ 25 % des effectifs — qui, jusqu'à présent, se reconnaissaient dans ses thèses. C'est sur cet « électorat » du CERES au sein du P.S. que la division de la minorité socialiste risque d'avoir des répercussions importantes. Pour apprécier l'ampleur du phénomène il convient donc d'attendre les votes indicatifs qui se dérouleront au sein des fédérations départementales du P.S. avant le congrès de Metz.

D'ores et déjà pourtant, la double rupture intervenue au sein du CERES contribue à modifier les rapports de forces au sein du P.S. et à rendre plus indécis encore les contours de la majorité qui devra se dégager en son sein lors de ses prochaines assises. La direction du CERES, soucieuse de bien marquer le clivage avec ses contestataires, a en effet été amenée à prendre des positions qui rendent désormais difficile une cohabitation avec M. Pierre Mauroy. Par souci de ne créer aucun obstacle nouveau sur la voie d'une reprise de l'union de la gauche, les animateurs du CERES se montrent très prudents sur l'analyse des pays communistes et particulièrement réticents face à l'Europe. Le parallélisme entre leur démarche et celle du P.C.F. s'en trouve accentué.

Du côté des contestataires, les deux courants critiques vont poursuivre leur action de manière autonome et comptent déposer chacun une contribution en vue du congrès du P.S.

THIERRY PFISTER.

M. Jacques Fournier (Hauts-de-Seine) rend compte, dimanche 17 décembre, des travaux de la commisison de rédaction politique qui, en dépit de huit heures de discussion dans la nuit du samedi au dimanche, n'a pu parvenir à une synthèse entre les différentes sensibilités s'exprimant au sein du CERES. Les désaccords, explique-t-il, portent sur la notion de « gauche américaine », sur la structure industrielle du pays, sur l'analyse de la bourgeoisie française et sur la politique européenne. En outre, un amendement présenté par M. Christian Pierret et portant sur l'union de la gauche a été refusé parce qu'il semblait renouer plus ou moins avec la notion de « dialogue idéologique » entre le P.C.F. et le P.S. et qu'il paraissait insister de manière excessive sur la prééminence du projet socialiste. La majorité de la commission a jugé que de tels thèmes rendraient plus difficile la relance de l'union de la gauche. De même, un amendement de M. Marc Wolf, parlant d'impérialisme soviétique, a été écarté.

En ce qui concerne le fonctionnement du CERES, autre point de désaccord, il est prévu de poursuivre le débat et de faire prendre des mesures par un futur collectif national du courant.

M. Marc Wolf intervient à l'issue de ce rapport en précisant qu'il s'exprime *« à une tribune qui n'est peut-être déjà plus tout à fait la sienne »*. Il explique que mieux vaut se séparer que de chercher à masquer la réalité des désaccords. Il souligne cependant que, au cours des discussions, des rapprochements sont intervenus. « *Sur le front de classe, nous sommes unanimes*, relève-t-il. *L'adversaire prioritaire, c'est la bourgeoisie multinationale, et nous ne parlons plus de cette mythique convergence avec une bourgeoisie nationale.* »

Après avoir noté que ceux qui, comme lui, ont signé un appel pour l'unité du CERES et ont recherché passionnément l'accord, il estime que les signataires de ce texte entendent néanmoins manifester leur fermeté politique. Il déplore que depuis l'appel aux gaullistes lancé par M. J.-P. Chevènement en 1973 une série de glissements soient intervenus. « *Le CERES n'est plus dans le CERES* », déclare-t-il. Il indique que, lors de la discussion au sein de la commission de rédaction politique, les signataires de la « contribution des vingt et un » ont clarifié leurs positions et se sont ralliés à « *l'ensemble des verrous politiques* » défendus par les partisans de l'appel à l'unité du CERES.

Enumérant à son tour les désaccords, il relève notamment que la direction du courant — il cite à ce propos M. Georges Sarre — tend à présenter la « gauche américaine » comme une sorte de « cinquième colonne », comme un phénomène policier. L'américanisation de la société française lui semble être une donnée permanente et il demande donc que cette notion soit nuancée, admettant qu'elle soit maintenue afin de ne pas paraître désavouer tel ou tel. Il conteste ensuite la thèse selon laquelle la France pourrait se doter d'un tissu industriel complet. Il propose de combattre la spécialisation imposée par les firmes multinationales par une spécialisation choisie.

En ce qui concerne la ligne du P.S. M. Wolf estime qu'au sein de la gauche coexistent trois lignes dont les frontières ne correspondent pas à celles des organisations : la ligne social-démocrate, la ligne post-stalinienne et la ligne socialiste. Celle-ci, selon lui, ne pourra affirmer son hégémonie sur les deux autres qu'au prix d'une « *bataille politique* », formule récusée par les dirigeants du CERES.

« *Nous ne signerons pas le texte de base tel quel* », conclut-il.

M. PIERRET : une logique nationaliste

M. Christian Pierret estime, lui aussi, que la dérive du CERES a commencé il y a cinq ans avec l'appel lancé aux gaullistes. Il souligne qu'au sein du courant l'insertion de la France en Europe et dans le monde n'est pas perçue pas tous de la même manière. Le secrétariat du CERES, explique-t-il, pense qu'il n'est pas possible de construire le socialisme sans un certain nationalisme et, en contestant le « *faux internationalisme* » de M. Giscard d'Estaing il risque de se trouver ainsi amené à dégager des conceptions parallèles à celles des gaullistes, sur l'Europe.

Le député des Vosges insiste ensuite sur le fiat que la « *logique nationaliste* » de la direction du CERES l'amène à pratiquer le « *volontarisme économique* » sans voir la situation réelle de la France. « *La logique générale a changé, le CERES n'est plus le CERES* », déclare-t-il.

A propos de l'union de la gauche, M. Pierret s'applique notamment à se démarquer des thèses de M. Michel Rocard en expliquant que, pour sa part, il refuse toute marginalisation du P.C.F. Il propose même le lancement d'actions unitaires et la négociation avec les communistes d'un « *compromis sur le pouvoir* ». Il affirme en outre que les bases du programme commun demeurent valables mais qu'il convient de ne pas nier les contraintes économiques et en particulier internationales. Il refuse la logique protectionniste en notant : « *Il n'y a pas de logique économique indépendante d'une logique politique.* »

« *Est-ce un discours rocardien ?* », interroge le député des Vosges en soulignant qu'il ne partage le point de vue du député des Yvelines ni sur les nationalisations ni sur l'union de la gauche. Il conclut en constatant que deux lignes politiques s'affrontent désormais au sein du CERES.

M. GUIDONI : plus jamais une période comme celle que nous venons de vivre

M. Pierre Guidoni répond aux contestataires au nom de la direction du CERES. Il leur reproche d'avoir, dès le début de la discussion, attaqué le courant en le présentant comme se repliant, comme nationaliste, centralisateur et léniniste. Cette action, explique le député de l'Aude, avait pour objectif d'abord de paralyser le CERES, ensuite de le diviser. « *Cette tentative est arrivée à son terme*, poursuit-il. *Le débat est clos.* »

S'adressant aux amis de MM. Pierret et Guyard, il leur reproche d'avoir cherché, à quelques heures de la fin de la discussion ouverte au sein du courant, à « *s'abriter derrière des formulations plus souples* » et de tenir prêt un appel qu'ils n'osent pas présenter devant le colloque.

A propos du nationalisme, il se déclare prêt à accepter ce qualificatif si être nationaliste c'est tout faire pour que les secteurs industriels touchés revivent ou pour assurer aux régions les possibilités de vivre et de travailler au pays. Justifiant la notion de « gauche américaine », il appelle à refuser la « *vassalisation de la France* ». « *Où est la source et d'où vient la cohérence de l'offensive actuelle* » ? demande-t-il.

En ce qui concerne M. Wolf et ses partisans, M. Guidoni explique qu'ils se trouvent entraînés par un engrenage au-delà de ce qu'ils comptaient faire. Il poursuit : « *De quel droit pouvez-vous dire que le CERES n'est plus le CERES ? Plus jamais nous ne pourrons vivre une période comme celle qui vient de se dérouler et où l'on ne sait plus qui parle au nom de qui. Une seule loi régnera désormais dans le courant : celle de l'élection démocratique par la base.* »

Le député de l'Aude souligne que, même si certains militants le quittent, le CERES « *continue son combat avec tous ceux qui se reconnaissent dans sa ligne politique* ». Il annonce que le document qui a servi de base à la discussion, « *Combattre pour vaincre* » (*le Monde* daté 17-18 décembre), va être déposé comme « contribution » du courant en vue du congrès du P.S. Les délégués au colloque sont invités à signer ce document pour manifester qu'ils l'approuvent. A ce texte est adjoint un appel aux militants socialistes dont M. Guidoni donne lecture. Il déclare :

« *Ne vous abandonnez pas au chant des sirènes qui prétendent qu'avec un peu plus de « crédibilité économique » ou un peu plus de distances prises avec le P.C.F. notre parti eût été victorieux en mars dernier, et qu'il pourrait facilement l'être demain ! Pour le parti socialiste, le choix est plus que jamais entre deux lignes : ou bien, d'un côté, la rupture avec le capitalisme, ou bien, de l'autre, sous prétexte de réformes limitées et progressives, la modernisation de celui-ci. Ces deux lignes renvoient à deux stratégies : d'un côté l'union de la gauche, de l'autre, tôt ou tard, et qu'on le veuille ou non, la résurrection d'une nouvelle « troisième force ».* »

Dimanche après-midi, M. Hughes Portelli, signataire de la « contribution des vingt et un », déplore que le CERES ait refusé d'aborder le problème des pays de l'Est en menant « *une critique politique ferme des régimes de type soviétique* ». Il estime qu'une telle attitude est nécessaire pour obliger le P.C.F. à se démarquer davantage de l'U.R.S.S. alors que, depuis deux ans, il semble se réaligner sur la politique étrangère de ce pays. Tout en distinguant l'impérialisme américain lié au capitalisme de la situation de l'U.R.S.S., l'orateur souligne qu'à travers le COMECON l'Union soviétique est en voie de devenir impérialiste.

Au passage, il critique l'attitude de la revue du CERES *Repères* à propos du Vietnam (*le Monde* daté 10-11 décembre). Cette prise de position lui paraît « *pour le moins discutable* ».

Sur l'Europe, il estime que c'est M. Guidoni qui a durci la position du courant. Il note que l'indépendance nationale ne peut être définie seulement en termes idéologiques, mais aussi en termes économiques et monétaires.

M. Georges Sarre, président du gorupe socialiste du Conseil de Paris, invite les participants au colloque à « *participer au bon combat dans le parti et le pays avec un courant recomposé, au combat de la gauche contre la droite* ». Après avoir noté que le CERES connaît la plus grave crise depuis sa naissance, il affirme qu'il n'y a pas de déclin du courant, « *un bon clystère n'ayant jamais fait de mal à personne* ».

M. CHEVÈNEMENT : la troisième force est un danger permanent

Après qu'un orateur eut suggéré que M. Chevènement soit candidat à la condidature à la présidence de la République, le député de Belfort explique que, par le passé, le CERES a su anticiper, par exemple sur la dynamique unitaire. Il estime que le rôle du courant sera à nouveau décisif demain pour modeler le visage du P.S.

Il se prononce, au passage, pour le lancement d'un hebdomadaire de gauche, dont, selon lui, la nécessité se fait sentir « *entre la presse communiste et la presse anticommuniste* ». Il invite également à lier la lutte politique et culturelle. Il rappelle que, dès 1974, le CERES avait parlé de la fusion nécessaire, de la volonté de rupture avec le capitalisme et du sentiment national, comme il s'était prononcé pour que l'Europe devienne une zone protégée des multinationales.

Selon le député de Belfort, « *la résurrection de la troisième force est un danger permanent* » et il n'exclut pas que, par le biais de l'Europe, le P.S. y succombe. « *Nous nous sommes toujours voulus l'axe du parti à construire*, poursuit-il. *Nous ne repartons pas de zéro. La base reste unitaire. Il faut refaire l'union à la base mais aussi au sommet par un pacte de gouvernement.* »

Evoquant le prochain congrès du P.S., il ajoute : « *Nous serions liés, par un pacte secret, à François Mitterrand. Qui peut croire qu'on peut conclure un pacte avec Mitterrand ? Si François Mitterrand, instruit par l'expérience, se rapproche de la ligne du CERES, nous ne nous en plaindrons pas. Pas plus que de voir Michel Rocard changer de registre. Nous défendrons notre ligne jusqu'au congrès et même après.* »

M. Chevènement déplore ensuite que le P.S. n'ait pas voté avec le P.C.F. et le R.P.R. contre le financement communautaire de la campagne européenne. Il estime que le président de la République peut se retrouver sans majorité au lendemain du 10 juin et que les socialistes ont, en conséquence, mieux à faire que désigner leur candidat à la présidence de la République.

M. MARCHAIS : les manigances politiciennes de Mitterrand.

M. Georges Marchais est revenu, samedi 16 décembre, à Cavaillon (Vaucluse), sur la proposition de M. Mitterrand de réunir le comité de liaison de la gauche. Le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« *Les manigances politiciennes qu'utilise François Mitterrand, pour camoufler la néfaste politique du parti socialiste et les difficultés sérieuses qu'il rencontre après avoir abandonné le programme commun et brisé l'union de la gauche, ne nous intéressent pas. (...)*

» *Il est singulier de voir Mitterrand parler aujourd'hui de réunir le comité de liaison de la gauche après avoir pris la responsabilité de briser l'union et toutes les structures qui existaient autour de ce qui en était la base.* »

M. MERMAZ (P.S.) CHANGE DE CANTON

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Louis Mermaz, député socialiste, maire de Vienne, et président du conseil général de l'Isère, sera candidat dans le canton de Vienne-Nord. Son « transfert » de Vienne-Nord à Vienne-Sud (*le Monde* du 13 décembre) a été accepté par la commission exécutive de la fédération socialiste de l'Isère. La démission du conseiller général de Vienne-Nord, M. Joseph Domyne (P.S.), devrait permettre au secrétaire national du parti socialiste, en difficulté dans son propre canton, une élection plus facile. M. Gérard Eudeline (P.S.), conseiller municipal de Vienne, ancien secrétaire de l'union C.F.D.T. de la ville, a été désigné pour briguer le siège de conseiller général de Vienne-Sud.

La commission exécutive de la fédération socialiste a d'autre part accepté le retrait de M. Jean Verlhac, conseiller général du canton de Grenoble 3, au profit d'une candidate, Mme Denise Belot.

La réforme des collectivités locales

LES PROPOSITIONS DES ÉLUS COMMUNISTES

L'Association des élus communistes et républicains, en présence des trois présidents communistes de conseils généraux de France, MM. Michel Germa (Val-de-Marne), Georges Valbon (Seine-Saint-Denis) et Robert Lakota (Essonne), a présenté ses propositions sur la réforme des collectivités locales.

Elle demande « *pour dégager des moyens financiers nouveaux :* le remboursement intégral en 1979 des dépenses de T.V.A. l'augmentation du V.R.T.S.; l'augmentation des crédits réservés aux subventions sectorielles d'équipement pour arriver en trois ans à une participation de l'Etat d'un minimum de 50 % du coût réel des équipements programmés que réalisent les collectivités le rétablissement en francs constants de la participation gouvernementale d'origine pour les routes nationales déclassées ; la prise en compte par l'Etat du personnel départemental affecté à des tâches d'Etat ; la possibilité d'emprunter à long terme et à taux réduit dès 1979.

Enfin, l'Association demande en plus d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision le droit à la création de radios locales où seraient associés des associations, les conseils municipaux, le conseil général et des représentants de la radio nationale. — F. G.

مكرر من الأصل

Le Monde

société

Libres opinions

Les avocats, auxiliaires de la justice et des juges !

par ERIC BOYER (*)

AVOCAT *« écran entre la justice et le justiciable »*, avocat « cher », avocat « fraudeur fiscal », avocat « complice du grand banditisme », ces thèmes des plus récentes campagnes d'opinion nous concernant, pour tendancieux et injurieux qu'ils fussent, ne visaient *qu'à nous* discréditer.

Plus grave, fondamentale, est l'actuelle attaque portée par un parquet général contre un avocat, au prétexte de prétendus manquements à son rôle de défenseur au regard de ses obligations « envers la justice ».

Il est, en effet, reproché à Mᵉ François-Noël Ioos d'avoir utilisé les textes de procédure au risque de *révéler* certains défauts de fonctionnement de notre appareil judiciaire.

Il s'agit là d'une intolérable confusion des genres : l'avocat n'a pas à être le « complice » des juges. Le « respect des tribunaux » inscrit dans notre serment (ambigu à bien des égards) ne peut, sans *dévoiement, être analysé comme une obligation de réserve taisante* lorsque la justice se rend mal.

Tout au contraire, l'avocat n'est, ne peut être et ne doit être, que le *délateur permanent* de ce qu'il estime être des *injustices*. C'est en ce sens, et en ce sens seul, qu'il peut être « auxiliaire de justice ».

Il trahirait en se voulant « auxiliaire des juges ».

C'est ainsi que nous entrons dans la profession. C'est ainsi que le public nous espère. C'est ainsi que nous aidons à la construction d'une société juste. C'est ainsi que nos ordres doivent nous protéger, pour nous permettre d'accomplir notre mission.

Et c'est ainsi, fort heureusement, que la plupart des magistrats nous considèrent.

Immensité de la tâche comparée aux moyens, si précaires, de l'avocat, homme seul, confronté à l'énorme machinerie policière, *judiciaire et administrative de l'Etat.*

Héros de Cervantes, admirable mais dérisoire, l'avocat ? Non ! Il a ses alliés : les juges, la presse, son ordre.

L'avocat fait toujours le pari du bon juge. Les droits de la défense l'autorisent à saisir l'opinion lorsque la procédure est secrète, donc la presse bannie. Les bâtonniers passent dans la légende lorsqu'ils défendent le droit et la justice en protégeant l'avocat injustement poursuivi pour sa défense de l'homme.

C'est donc une injustice de reprocher à un avocat d'avoir été trop (! ?) ardent dans cette défense en ce qu'il aurait manqué de « délicatesse » à l'égard de la justice.

L'enjeu était la liberté d'un homme qu'un autre juge avait estimé ne pas devoir maintenir plus longtemps en prison.

(*) Président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats.

DEVANT LA COUR D'APPEL DE RENNES

La responsabilité des banques dans une affaire de chèques croisés

De notre correspondant

Rennes. — La seconde chambre civile de la cour d'appel de Rennes vient de sanctionner les conséquences financières de la complicité de deux directeurs d'agences bancaires (Crédit mutuel de Bretagne et Crédit agricole) dans une affaire de chèques croisés portant sur un mouvement de fonds de 3 millions de francs entre janvier 1971 et mai 1972. Visant dans un même arrêt trois jugements prononcés par le tribunal de grande instance de Brest le 5 octobre 1976, par le *tribunal de commerce de Vannes* le 17 décembre 1976 et par le tribunal de grande instance de Guingamp statuant en matière commerciale le 14 décembre 1977, la cour d'appel de Rennes a prononcé une amende de 10 000 francs sanctionnant la mauvaise foi du Crédit mutuel de Bretagne à Landernau, en outre condamné à verser 40 000 francs de dommages et intérêts à la caisse régionale de Crédit agricole de Saint-Brieuc.

Une faute professionnelle commune

Interdit de signature par la Banque de France à la suite d'une condamnation, M. Yves Haroche, marchand de volailles, avait cependant obtenu l'ouverture d'un compte bancaire à l'agence d'Auray du Crédit mutuel de Bretagne, en avril 1970. Démuni de crédit, il se livrait à la cavalerie et organisait avec un autre commerçant en volailles, M. Pierre Perennes — ce dernier bénéficiant de la complicité du directeur de l'agence du Crédit agricole à Rostrenen, — une opération de chèques croisés.

L'escroquerie était découverte en mai 1972 par le Crédit mutuel de Bretagne de Landernau, qui fermait le compte de son client Haroche à la date du 17 mai 1972, jour où le Crédit agricole lui avait réglé des chèques d'un montant égal au débit de son client. Conséquence : le Crédit agricole se trouvait débiteur de 4 699 039 francs envers son client Perennes.

La cour d'appel de Rennes, critiquant la mauvaise foi du Crédit mutuel de Bretagne, a considéré que *« l'attitude d'un banquier correct pour une faute professionnelle commune est de proposer le partage des pertes »*. C'est pourquoi le Crédit mutuel de Bretagne a été condamné à supporter la moitié de la provision de 6 millions de francs que la caisse régionale de Crédit agricole de Saint-Brieuc, déclarée responsable du préjudice causé à la liquidation des biens Perennes, devra verser au syndic de cette liquidation. Le Crédit mutuel, condamné aux entiers dépens, a également été déclaré responsable du préjudice causé à la liquidation des biens Haroche et devra rembourser les agios indûment perçus, dont le montant exact sera fixé par une expertise. Cet épais dossier laisse aux deux banques, selon la cour d'appel, un préjudice moral de réputation identique.

YANN ENJEU.

LE MUR

Un couple de Nancéiens, M. et Mme Michel Henrion, est bloqué, depuis le 15 décembre au soir, dans un appartement, 14, Grand-Rue, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), après son refus d'exécuter un avis d'expulsion de son propriétaire : ce dernier a fait murer la porte de son domicile. C'est ainsi que M. et Mme Henrion sont désormais contraints d'enjamber une fenêtre et d'emprunter une échelle métallique pour sortir de chez eux. « Venez voir ! Je suis emmurée chez moi ! », a déclaré, au téléphone, Mme Henrion aux journalistes locaux.

Au parquet du tribunal de Nancy, on indique que les époux Henrion n'ont pas déposé de plainte. La police, pour sa part, n'a pas enregistré de plainte ni de trouble de l'ordre public. A la préfecture, on déclare qu'il s'agit d'une « affaire privée ». L'immeuble où réside les époux Henrion a été déclaré insalubre et est en instance de démolition. On ajoute que les locataires ont été invités depuis longtemps à quitter les lieux et à trouver un autre appartement. La commission de conciliation n'aurait pas été saisie.

● *Adda Belkocir et Farid Mary*, condamnés, mercredi 13 décembre, par la cour d'assises du Morbihan, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'un jeune Equatorien, Wilson Josselin, d'Auray, et leur complice, Samir Larbiouene, condamné à vingt ans d'emprisonnement, se sont pourvus, vendredi 15 décembre, en cassation (*le Monde* du 15 décembre).

Faits et jugements

Attentat contre une organisation sioniste d'extrême droite.

Une explosion d'origine criminelle a détruit en partie, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 décembre, vers minuit, un local situé au premier étage de Strasbourg à Paris (10ᵉ). Cet Strasbourg à Paris (10ᵉ). Cet attentat, qui n'a pas fait de blessé, a été revendiqué dans une communication téléphonique à l'agence France-Presse par le « Front de libération national français » et par le « Collectif autonome d'intervention » dans un autre coup de téléphone anonyme à l'A.F.P. Le correspondant a déclaré : *« C'est un acte supplémentaire de résistance à la dictature juive. L'attitude raciste anti-française des sionistes fait que notre pays est devenu la poubelle ethnique du monde. Nous demandons un référendum sur l'émigration. »* Dans le local visé se réunissaient fréquemment de jeunes israélites appartenant à l'organisation sioniste d'extrême droite intitulée le Bétar, du nom d'une forteresse. Le Comité juif d'action et le M.R.A.P. protestent dans un communiqué contre cet attentat.

● *Des inscriptions à caractère nazi et antisémite* ont été tracées, dans la unit du dimanche 17 au lundi 18 décembre, sur les murs de la synagogue d'Avignon (Vaucluse), notamment « *SS* », des étoiles juives et une phrase, « *Attention, Hitler revient* ».

● *Cinq cents personnes ont manifesté dimanche 17 décembre, à Nîmes (Gard)*, à l'appel d'organisations d'anciens combattants et de résistants, pour protester *« contre la résurgence du nazisme »*. Faisant référence aux récentes affaires Darquier de Pellepoix et de la « chienne de Tulle », les manifestants arboraient des pancartes au nom de camps de concentration. Une gerbe a été déposée au monument des martyrs de la résistance.

LA MORT D'UN VOLEUR DE LAPINS

Une septuagénaire vivant près du quartier de Metz-Nord (Moselle), Mme Jozefa Morawiec, propriétaire d'un élevage de volailles et d'un potager, a tué à coups de feu, dans la nuit du 16 au 17 décembre, un voleur, Paul Bertin, quarante-deux ans, marié et père d'un enfant, sans profession.

Depuis 1972, Mme Morawiec enregistrait sur sa propriété des vols de lapins, de poules et de légumes, qu'elle signalait à la police. Elle avait acheté, il y a quelques semaines, un fusil de chasse et des cartouches, et aménagé grossièrement un baraquement en chambre à coucher pour pouvoir y veiller. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, réveillée par des bruits suspects, Mme Morawiec aperçut deux silhouettes et avertit qu'elle tirerait si les intrus ne partaient pas. Elle tira à travers une palissade. Le 17 décembre au matin, Mme Morawiec devait constater que l'un des voleurs, Paul Bertin, était mortellement blessé.

● *Le meurtrier d'un Algérien condamné.* — La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, samedi 16 décembre, à cinq années d'emprisonnement, dont deux avec sursis, un agent de maîtrise, M. Richard Navarro, poursuivi pour le meurtre, le 17 août 1977, d'un ouvrier algérien, M. Abdelmalek Nasri, devant un bar marseillais (*le Monde* des 20 et 24 août 1977). Accompagné de son frère Joachim — qui a été *de son côté condamné* à six mois d'emprisonnement dont trois avec sursis, — M. Navarro avait organisé une expédition punitive contre un bar du quartier Saint-Henri dont la musique arabe qui s'en échappait les incommodait.

● *Une voiture poursuivie par des policiers* est entrée en collision avec un autre véhicule dimanche matin 17 décembre à Paris, au carrefour de la rue des Maraîchers et du Cours de Vincennes (20ᵉ). Le conducteur de l'automobile qui avait, semble-t-il, refusé de s'arrêter aux injonctions de policiers, M. Ammi Malika, demeurant à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a été tué sur le coup. Ses quatre passagers et les six personnes qui occupaient l'autre voiture ont été plus ou moins grièvement blessés.

● *Autographes volés.* — M Alain Sauret, juge d'instruction à Paris, a inculpé de vol et fait écrouer M. Jacques Vaissier, cinq...te-cinq ans, publiciste. Disposant depuis 1971 d'une carte lui donnant accès aux archives militaires de Vincennes, M. Vaissier est soupçonné d'avoir dérobé environ deux mille autographes et d'en avoir vendu à diverses reprises.

SCIENCES

LA RECHERCHE FRANÇAISE EN PÉRIL

I. — Un risque de régression

M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la *recherche*, vient de définir les grandes lignes d'une nouvelle politique scientifique. Comment se situe ce choix dans l'état actuel du développement de la science française et quelles en seront les conséquences prévisibles pour l'avenir scientifique de notre pays (1) ?

par CLAUDE KORDON (*)

La compétitivité internationale des laboratoires français, relativement médiocre après la deuxième guerre mondiale, atteint aujourd'hui un niveau très honorable grâce à une politique audacieuse initiée par M. Pierre Mendès France en 1954 et poursuivie avec constance pendant plus de dix ans par le général de Gaulle. L'instrument majeur de cette politique a été le développement d'un corps professionnel de chercheurs et de techniciens, répartis entre quelques établissements publics : l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Office de recherches scientifiques et techniques d'outre-mer (ORSTOM), l'Institut Pasteur, mais surtout l'Institut national et de la recherche médicale (INSERM), et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

Sans ces établissements, la recherche universitaire, dont les conditions de travail se sont constamment dégradées depuis vingt ans, n'aurait pu ni conserver sa place, ni maintenir un enseignement moderne de haut niveau. Les organismes de recherche ont permis à la France de faire des percées sur de nombreux fronts : dans plusieurs disciplines, les performances des laboratoires français nous placent dans le peloton de tête de la compétition mondiale, souvent au premier rang européen. Le nombre des scientifiques français initiés à titre d'expert dans des réunions internationales s'est accru considérablement depuis dix ans ; beaucoup d'étrangers souhaitent maintenant faire des stages de formation, ou collaborer au sein d'équipes françaises ; le volume des publications françaises parues dans les meilleures revues scientifiques, presque toujours internationales ou américaines et d'un accès difficile, passe en sciences de la vie, par exemple, de sept cent trente en 1970 à mille huit cent quatre-vingt-*onze* en 1973 ; il est estimé à deux mille trois cents pour 1976. Curieusement, l'opinion publique reste généralement dans l'ignorance des réussites de la science française, auxquelles la presse accorde d'ailleurs une place bien moindre qu'à nos succès sportifs, ou même aux résultats scientifiques étrangers (2).

En face de ce bilan, dont tous, en France comme à l'étranger, s'accordent pour dire qu'il est largement positif, examinons de plus près les reproches que l'on fait à la recherche publique dans notre pays.

Le ministre estime que la recherche française devrait fonctionner davantage comme une *agence d'objectifs*. Elle ne serait pas assez à l'écoute de ses utilisateurs et se préoccuperait insuffisamment des applications de ses résultats, en un mot, de l'innovation.

Notons tout d'abord que le concept d'innovation recouvre évidemment bien davantage que la seule application des découvertes scientifiques à des activités industrielles immédiatement rentables, auxquelles on le limite trop souvent ; nous l'entendrons ici dans son sens large. Bien qu'il n'entre pas dans le cadre de cet article d'analyser l'importance sociale et culturelle de la recherche, il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler quelques exemples : les retombées de la recherche biologique sur la santé publique et sur l'agronomie ; de la physique nucléaire sur le développement de l'électronique ; de l'étude de la supraconductivité sur la miniaturisation des supports de l'informatique ou le transport de l'énergie ; des sciences de la terre sur l'exploration des ressources du globe sont proprement incalculables : immenses, et impossibles à chiffrer.

L'existence d'une recherche de qualité n'est pas seulement importante par ses résultats et ses applications immédiates, mais aussi par le développement et voir-faire technologique sur lequel l'entretien localement d'un savoir-faire technologique sans lequel la tentation d'importer des découvertes étrangères est illusoire. La généralisation de ce savoir-faire permet d'ailleurs de réduire d'importantes sources de gaspillage (3).

Des idées simplistes

Il est clair que la capacité de transfert des résultats de la recherche *fondamentale* vers des applications pratiques demeure effectivement très insuffisante en France, compte tenu du niveau de notre développement scientifique. Mais, si l'on veut vraiment améliorer cette situation, il faut d'abord en analyser correctement les causes. A défaut de cette analyse, les responsables de notre politique de recherche semblent trop souvent s'en tenir à des idées simplistes sur l'origine des découvertes scientifiques et sur leur ôle dans l'innovation. Pour eux, le désintérêt supposé des chercheurs du secteur public pour les conséquences pratiques de leurs travaux explique assez que le courant passe mal entre la recherche de base et ses applications. Il suffit donc d'exercer des pressions sur les chercheurs, par exemple en finançant des orientations jugées plus « rentables » au détriment d'autres, pour améliorer la situation. D'où *l'idée du « redéploiement de la recherche »* et de *« nouveaux instruments de financement »*.

La tentation de fonder une politique de recherche sur ces principes n'est d'ailleurs pas nouvelle. Par exemple, en 1966, le président Johnson déclarait : *« Un grand effort de recherche fondamentale a été fait... Mais je pense que le temps est venu de le diriger sur des cibles en essayant de trouver une application complète à nos connaissances. Nous devons nous assurer qu'aucune découverte vitale ne reste enfermée dans nos laboratoires. »*

Malheureusement, quelle que soit la pertinence de cette préoccupation, les choses ne sont pas si simples, et les projets du ministre risquent fort de n'entraîner aucune application nouvelle (c'est notamment la conclusion qu'ont tirée d'expériences similitaires les responsables américains et allemands). Essayons d'expliquer pourquoi.

Une étude approfondie de la genèse de dix découvertes thérapeutiques majeures effectuée par deux scientifiques américains, peut déjà nous éclairer sur les conditions d'une recherche efficace et sur les limites d'une politique d'objectifs. Analysant la nature et la motivation des recherches ayant joué un rôle capital dans ces découvertes, et raportées dans plusieurs milliers de mémoires, les auteurs de cette étude ont constaté que les *deux tiers* des travaux déterminants avaient des objectifs fondamentaux sans rapport direct avec leur application ultérieure. Ils en ont notamment conclu que l'efficacité commandait d'affecter une large part des subventions publiques au *« soutien à long terme des scientifiques créatifs dont l'objectif essentiel est d'apprendre comment fonctionnent les organismes vivants, sans préoccupation de la relance immédiate de leur recherche avec des maladies »* (ou des applications) *« spécifiques »*, et que la recherche fondamentale (définie comme la recherche pure des mécanismes sous-jacents au fonctionnement des organismes vivants) *« était à peu près deux fois plus payante en termes de découvertes capitales que les autres types de recherche — ou de recherche et développement — combinés »*.

Ce qui revient aussi à dire qu'une politique de soutien à la recherche sur seul critère de sa qualité permet d'escompter à peu près trois fois plus d'applications importantes qu'une recherche sur objectifs. Il serait navrant que dans ce domaine comme dans d'autres nous ignorions l'expérience des autres pour refaire les mêmes erreurs.

Des activités complémentaires

Les activités de recherche et d'application sont complémentaires ; elle ne font pas nécessairement appel aux mêmes équipes, mais requièrent une égale volonté des chercheurs et des « traducteurs » de recherche. La France souffre essentiellement d'une défaillance de la deuxième étape. Un exemple pris dans la recherche pharmaceutique illustre bien cette constatation.

Un professeur strasbourgeois, directeur d'un grand laboratoire, entreprit récemment de créer un enseignement de haut niveau en neuro-pharmacologie, discipline d'un grand intérêt prospectif pour la clinique et pour l'industrie pharmaceutique. On lui objectera qu'il ne trouverait pas de débouchés pour ses diplômes. Il tenta quand même l'aventure, avec un efectif réduit d'étudiants. Parmi ceux qui obtinrent le diplôme correspondant, un seul trouva du travail sur place, dans l'Université ; un autre fut intégré dans la recherche publique. Les cinq restants furent engagés dans les services de recherche... de l'industrie pharmaceutique suisse et allemande. Ces industries n'ont pas recruté ces chercheurs pour des raisons philantropiques ; elles ont simplement compris l'intérêt d'une telle formation pour leur développement. L'industrie pharmaceutique française, elle, ne s'est pas intéressée à cette expérience.

C'est là une anecdote : elle est malheureusement significative, et, dans se très grande majorité, l'industrie française n'a pas de vrai projet d'innovation. Elle n'a pu saisir à temps ni les immenses perspectives ouvertes par l'inginiérie génétique et immunologique à la production de molécules biologiques ou d'anticorps à destination thérapeutique ni l'intérêt de substances comme les neuropeptides, récemment découvertes dans le cerveau, et qui connaîtront bientôt de nombreuses applications cliniques : nous disposons pourtant dans ces domaines de remarquables laboratoires publics. Tandis que l'innovation suppose des choix rapides et hardis, les utilisateurs potentiels de la recherche ne regardent généralement pas au-delà de leur bilan annuel. Les entreprises semblent attendre de la recherche publique qu'elle leur présente des produits immédiatement commercialisables, alors que l'étude de marché et la mise au point des procédés industriels permettant cette commercialisation ne peut relever que de leur initiative. C'est pourquoi leur activité n'embraye pas sur la recherche : les verrou qui bloquent le transfert des résultats sont situés en aval de l'activité scientifique, et ce n'est pas en bouleversant ces structures qu'on les fera sauter. En revanche, on peut sûrement en attendre une régression de la compétitivité des laboratoires français. Nous le verrons en analysant la deuxième critique, également mal fondée, que le gouvernement adresse à la recherche publique : celle d'être mal gérée par les grands organismes.

Prochain article :

DES REPROCHES EN RETARD DE DIX ANS

(*) Président de la commission de biologie des interactions cellulaires du Comité national de la recherche scientifique.

(1) Les réflexions que je vais présenter concernant surtout mon propre domaine, les sciences de la vie ; mais, sur bien des points, elles sont parfaitement généralisables aux autres secteurs de recherche.

(2) Un article récemment paru dans « le Point », par exemple, retrace les dernières acquisitions de la « Chimie du cerveau » en n'utilisant que des sources de seconde main et en ne citant aucun des résultats français marquants sur le sujet. L'opinion des responsables politiques reflète d'ailleurs cette ignorance. Lors d'un débat d'information sur les perspectives de la recherche mémédicale, organisé en mai dernier par la Fondation de la recherche médicale, les responsables de la politique scientifique des principaux partis n'ont guère fait que lire rapidement quelques déclarations d'intention sur leur intérêt de recherche... sans même, pour la plupart, prendre la peine de rester jusqu'au fin de la séance.

(3) Un exemple précis parmi bien d'autres : il existe actuellement en France une étonnante surconsommation de dosages biologiques fondés sur des technologies complexes. Cette surconsommation est ruineuse pour la Sécurité sociale et inutilement agressive pour les malades ; elle ne tient pas à une mauvaise organisation des services, mais à l'absence d'une formation critique et technologique adéquate qui ne peut s'apprendre que dans des équipes de recherche fondamentale. Encore faudrait-il favoriser leur implantation au voisinage immédiat des services hospitaliers.

CATASTROPHES

Séisme en Iran

QUARANTE-DEUX MORTS

Téhéran (*A.F.P., Reuter.*). — Le tremblement de terre qui a secoué la province iranienne du Khuzestan le 14 décembre a tué quarante-deux personnes et détruit de nombreuses maisons. Le Khuzestan est situé à l'ouest de l'Iran, depuis le versant occidental des monts Zagros jusqu'à la frontière avec l'Irak et on y exploite plusieurs gisements de pétrole.

● *Accident d'avion près de Rome : dix morts.* — Un Cessna ayant à son bord dix personnes s'est écrasé le samedi 16 décembre à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Rome. Tous les passagers, dont deux Français, ont trouvé la mort dans l'accident. Il semble qnue l'appareil, qui reliait Trieste à Alger, ait heurté une ligne électrique à haute tension avant de s'écraser contre une montagne à 1 050 m d'altitude. — (*A.F.P.*)



Boutiques Comtesse Du Barry pour bien savourer Noël.

Les Boutiques Comtesse du Barry sont les ambassades de la gastronomie gasconne. Pour vos tables de fêtes, vous y retrouverez le charme d'un art culinaire ancestral : blocs de foie gras d'oie et de canard mi-cuits, plats fins cuisinés, grands vins millésimés, vieux armagnacs, desserts gourmands, coffrets gastronomiques pour offrir aux soirs de fêtes...

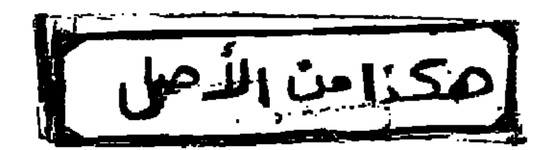
Composez vos menus de réveillon dans les Boutiques Comtesse du Barry.

Paris 9ᵉ - 15 rue Taitbout - tél. 770.21.01.
Paris 9ᵉ - 11 bis bd Haussmann - tél. 770.36.33.
Paris 16ᵉ - 88 bis av. Mozart - tél. 527.74.49.
Arcachon - Maison Boyrie - 1 bd Pierre-Loti - tél. 83.02.45.
Bordeaux - 2 place de Tourny - tél. 44.81.15.
Gimont - RN 124, Toulouse-Auch - tél. 65.70.10.
Lille - 21 rue Esquermoise - tél. 54.00.43.
Lyon 6ᵉ - 19 av. du Maréchal-de-Saxe - tél. 52.58.26.
Nice - 5 rue Halévy (parking Méridien).
Pau - 8 rue Adoue - tél. 27.05.87.
Pouzac - RN 135, Tarbes-Bagnères - tél. 95.16.51.
St-Etienne - Primoka - 31 rue de la Résistance - tél. 33.30.19.
Strasbourg - 34 rue Thomann (face Sofitel). tél. 32.69.41.
Toulouse - 8 place St-Etienne - tél. 53.01.52.
Tours - Maison Mahou - 55 av. de Grammont - tél. 64.29.32.

Comtesse du Barry
Ancienne Maison Joseph Dubarry fondée en 1908

Maison familiale de tradition artisanale fondée en 1908
32200 GIMONT (GERS).

Ogilvy & Mather



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

L'embarras du choix.

La Symphonie en ré mineur, *de Franck fait partie de ces chefs-d'œuvre rebattus qu'on oublie de vouloir connaître à force de les avoir trop entendus... Puis un jour on est presque étonné de ne pas la trouver à portée de main dans sa discothèque. Faut-il choisir une interprétation, qu'on ne sait plus à quel orchestre se vouer, ni à quel chef : Barenboïm, Monteux, Lombard ou Karajan ? Treize ou quatorze versions entre lesquelles il n'est pas facile de se décider. Comme pour ajouter encore à la perplexité du discophile, c'est précisément la* symphonie *de Franck que l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine a choisi d'enregistrer sous la direction de son chef, Roberto Benzi.*

Le principal intérêt de ce disque, c'est naturellement de faire découvrir les qualités d'un grand orchestre de province, mais aussi une interprétation toute en profondeur, une vision à la fois sereine et traversée par des lames de fond ; les articulations de l'œuvre sont amenées de très loin, il n'y a plus qu'à se laisser porter. On notera enfin — car c'est une « première » — que l'enregistrement a été réalisé avec seulement deux micros étalons à tête artificielle, ce qui exclut les compensations de la technique qui viennent bousculer l'équilibre sonore mis en place par le chef. Ici, c'est bien l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine que nous écoutons, exactement comme il sonne sous la baguette de Roberto Benzi.

G. C.

★ Franck : Symphonie en ré mineur, disque Celtique 1864.

Le ciel et ses ténors.

Quand il voit sur la scène le ténor de ses rêves chanter son opéra favori, l'amateur d'art lyrique croit toujours que c'est le ciel qui l'envoie. Les esprits chagrins lui diront-ils qu'un imprésario, peut-être, a aidé le ciel, et même qu'il a touché pour cela une coquette commission ? L'amateur n'en a cure. Les chanteurs cependant savent bien qu'il leur en coûte 10 % de leurs cachets pour remercier ce protecteur inévitable mais l'imprésario n'a aucun mal à défendre une profession dont les directeurs de théâtre ont réellement... La question, on le voit, est complexe, et comme on ne l'aborde pas si souvent, les quinze colonnes qu'y consacre Claude Mutafian dans le dernier numéro d'Opéra international *apportent sur le sujet des informations précieuses qui, sans ôter au monde de l'opéra cette aura merveilleuse qui l'entoure, permet au moins d'en comprendre les mécanismes secrets.*

★ *Opéra international*, nº 13, décembre 1978, 12 F.

La danse américaine.

Le Centre culturel américain présente une série de films sur la danse américaine : mardi 19 décembre (le Dance Theater of Harlem *et* l'American Ballet Theater), *mercredi 20 décembre* (Trailblazers of Modern Dance *et la* Paul Taylor Dance Company), *jeudi 21 décembre* (Merce Cunninggham and Dance Company *et le* Pilobolus Dance Theater).

Ces six films, d'une heure chacun, ont été réalisés pour la chaîne publique de la télévision WNET Channel 13 ; acquisition permanente des services culturels de l'ambassade des Etats-Unis, ils pourront être projetés à nouveau pour des groupes intéressés : institutions et professionnels de la danse. (Renseignements : 296-12-02, poste 2185.)

★ Centre culturel américain, à 18 h. 30, 3, rue du Dragon, 75006 Paris.



Musique

Carte blanche au Conservatoire

(Suite de la première page.)

Il est un peu trop tôt pour juger si les résultats de l'expérience sont concluants. Jusqu'ici, il s'agissait d'une programmation essentiellement classique, mais, depuis le 6 décembre et jusqu'au 19, Rémi Gousseau a donné carte blanche aux jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de Paris. Avec un simple piano droit et sans autre budget que la bonne volonté de chacun, il fallait prendre un peu sur soi ; et justement, ce n'est pas une mauvaise idée que d'obliger les compositeurs à défendre eux-mêmes leurs œuvres : ainsi Denis Dufour tenait-il la partie d'alto dans sa « Pièce pour soprano et alto » ; Thierry Carré-Chesneau au piano accompagnait successivement le violoncelliste Antoine Fritsch et le saxophoniste Jacques Charles, tandis que Philippe Fénelon se montrait aussi excellent pianiste qu'habile compositeur. Ses « Mirages », pour voix de femme (Nell Froger), dénotent un tempérament puissant qui va son chemin sans s'occuper des modes ni des coteries. Rebelle à la critique, sa musique plaît ou irrite mais ne se discute pas...

Tout à l'opposé, les pièces de Thierry Carré-Chesneau pourront paraître trop sages, directement issues de la double tradition de Ravel et de Messiaen, mais on éprouve une sympathie sincère devant une si réelle absence de prétention. « Omamagoto », suite de dialogues-rencontres entre un flûtiste (Shigenori Kudo) et la voix de soprano de Yumi Nara, qui lance des onomatopées, frappe du pied ou dans ses mains, rit et vocalise tour à tour, révèle une dimension dramatique et un humour qu'on ne connaissait pas dans les œuvres précédentes de Kasuoki Fujii.

Créer le silence

Japonais comme Fujii et également élève d'Olivier Messiaen, Susumu Yoshida dit lui-même de sa musique qu'elle est « une musique en négatif, les notes n'existent que pour créer et conditionner le silence ». « Kodama I » (« l'Esprit de l'arbre ») pour violon solo (Mari Yasuda) reflète très exactement cette conception ; musique austère, sans froideur pourtant, où les lignes et les points se dessinent hors du temps.

Denis Dufour vient d'un horizon très différent : élève de Pierre Schaeffer et Guy Reibel, puis d'Ivo Malec et Claude Ballif, il a été chargé par le G.R.M., en 1977, de former un trio instrumental pour créer et interpréter un répertoire de musiques électro-acoustiques en direct. « Pli de perversion », pour instruments à cordes et synthétiseur, est directement lié à cette recherche. Si la partition, où des suggestions graphiques empruntées au solfège du « Traité des objets musicaux » de Schaeffer remplacent la notation traditionnelle, laisse une certaine marge d'interprétation, elle s'attache à cerner plus précisément le caractère des sons à produire tout en invitant les exécutants à orner librement leur partie.

« Motum II », d'Alain Voirpy, enfin, est un solo de cor lyrique, largement développé ; sans aucun effet gratuit, l'instrument y est utilisé à plein et sonne avec une franchise irrésistible. L'interprétation d'André Cazalet n'est peut-être pas étrangère à la force de conviction qui s'en dégage, mais pourquoi faudrait-il nécessairement dissocier la part de l'auteur et celle de l'interprète ?

Le programme où figure « Motum II », d'Alain Voirpy, sera donné encore lundi 18 et mardi 19, puis le premier trimestre musical de « Musique en jeans » s'achèvera, du 20 au 24 décembre, par une série de concerts pour flûte et audiovisuel, conçue par Pierre-Yves Artaud autour d'un certain nombre de compositeurs contemporains. Début février, des musiciens kurdes prendront la relève.

En sortant du Café d'Edgar, vers 19 h. 30, il est encore temps d'aller au concert, découvrir, par exemple, les rondeurs séduisantes du quintette pour cuivres de François Verken « Marina de Talaris », par le quintette de l'Orchestre national de France, et surtout les « Lacrymae Mariae », pour ensemble vocal et orgue, de Raymond Vaillant, où de grandes cadences instrumentales encadrent des solos tout à fait remarquables par la fluidité de l'écriture mélodique. Il y a là une économie qui n'est pas de l'avarice mais le souci de l'essentiel. D'une écriture tout à fait affranchie de la tonalité, « Lacrymae Mariae » évoque pourtant la manière de Liszt et, à travers lui peut-être, l'esprit des musiciens franco-flamands de la Renaissance.

GÉRARD CONDÉ.

Théâtre

LA MORT D'ALBERT HUSSON
Le Boulevard perd un auteur

L'auteur dramatique Albert Husson est mort le 16 décembre à Lyon. Il était âgée de soixante-six ans.

[Né le 3 août 1912 à Lyon, Albert Husson obtient un doctorat en droit puis s'occupe quelque temps d'une affaire de bijouterie. Pendant la guerre, il écrit sa première pièce, *l'Immortel saint Germain*, montée au Théâtre des Célestins par Charles Gantillon. Celui-ci appelle Albert Husson au secrétariat général du théâtre en 1964. En 1968, il en deviendra le codirecteur avec Jean Mayer.

Les pièces, principalement des comédies, se succèdent : *Monsieur Providence*, qui remporte le prix de la Société des auteurs en 1947, *la Cuisine des anges*, créée en 1952, *les Pavés du ciel*, *les Pigeons de Venise*, *le Système Fabrizzi*, *le Plaisir conjugal*, *Au soleil toute la journée* (pour la télévision en 1974).

Auteur, Albert Husson est aussi adaptateur. Il adapte notamment *Lola*, de Pirandello, *Le minde est ce qu'il est*, de Moravia, *Drôle de couple*, de Neil Simon, *Qui est qui ?* de Waterhouse et Hall (1976 et, enfin, *Boule de suif*, juste avant sa mort.

La Cuisine des anges, histoire burlesque de trois forçats évadés, a été jouée près de sept mille fois dans le monde entier et adaptée au cinéma. Dernièrement, la pièce a été reprise par les Charlots. C'était l'œuvre la plus connue d'un auteur heureux du théâtre de Boulevard.]



« Grand feu » d'après Pavese

Un jeune metteur en scène du Studio-Théâtre de Vitry, que dirige Jacques Lassalle, Daniel Girard, a porté à la scène un roman inachevé qu'avaient écrit en collaboration Bianca Garufi et Cesare Pavese en 1946, — quatre ans avant la mort de Pavese.

Un journaliste aime une femme dont la famille habite un village au bord de la mer. Elle part revoir ses parents, il l'accompagne. La chaleur du plein été, l'inaction, un érotisme imprécis, des bouffées plus imprécises encore de politique, de religion, conduisent le récit.

Daniel Girard évoque assez bien ces personnages en suspens qui ruminent leur vague à l'âme. Dans le genre, le film du cinéaste américain Robert Kramer, *The Edge*, était plus fort, parce que les protagonistes s'inscrivaient plus résolument dans la marche des événements et des idées : ils rôdaient devant les portes de l'histoire, ils allaient bientôt les enfoncer ; il y avait un climat de pause avant l'attaque. Les personnages de Pavese sont des velléitaires qui culpabilisent avec délice et pataugent dans des sentiments.

La mise en scène de Daniel Girard apporte sa pierre à une recherche dramaturgique très pratiquée ces temps-ci : « jouer » la lecture d'un récit sans que celui-ci ait été préalablement métamorphosé en dialogues.

Les étudiants de la classe d'Antoine Vitez, au Conservatoire, avaient bien creusé cette recherche dans les années 1975-1976 ; ils essayaient, pour la lecture d'un même page, des solutions différentes ; ils décomposaient, un peu comme si l'on avait désynchronisé une bande-son et une bande-image ; c'était très intéressant.

Daniel Girard centre surtout son travail sur le phénomène de déplacement d'acoustique mentale qui se produit à la lecture d'un roman-photo. Quelqu'un prend une valise, ou remplit un verre, et les paroles qui, à ce moment, sortent de ses lèvres sont inactuelles. Le texte est épié, plutôt qu'entendu. L'image n'est pas utile, les acteurs accomplissent comme pour la forme des gestes que les paroles vident de leur raison d'être. La comédie habituelle est désamorcée par son écho, par son reflet. Plane le spectre d'une autre comédie, moins sûre d'elle-même.

Bonne interprétation de Jean-Gabriel Nordmann, Christiane Millet, Frédérique Pierson, Alain Sachs, Jean-Pierre Hutinet, Bernard Sultan.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Athénée, salle Bérard, 20 h. 45.

« La Salamandre » revient à Tourcoing

Le Théâtre de la Salamandre, centre dramatique qu'anime Gildas Bourdet, va s'installer à nouveau à Tourcoing après avoir souhaité s'implanter à Lille. Dans cette ville, Gildas Bourdet n'a pu trouver les locaux qu'il estimait nécessaires. Il se trouvait d'ailleurs en concurrence avec le Théâtre populaire des Flandres que dirige Cyril Robichez.

Le maire de Tourcoing, M. Guy Chatiliez (P.S.), a annoncé que sa municipalité, pour accueillir le Théâtre de la Salamandre, vient d'acquérir une ancienne salle de cinéma pour 420 000 F. Ainsi le Centre dramatique du Nord, qui avait été lancé par André Reybaz à Tourcoing en 1960, puis repris par Jacques Rosner sous le titre du Théâtre du Lambrequin en 1970, revient-il à son berceau. (Corresp.)

■ A la Comédie-Française, Jacques Eyser, autorisé à faire valoir ses droits à la retraite, laissera sa place de doyen, c'est-à-dire de plus ancien sociétaire, à Georges Descrières. Deux nouveaux sociétaires, Béatrice Agenin et Jacques Sereys, viennent d'autre part d'être nommés par le comité d'administration.

■ Les douze prix (de 5 000 à 30 000 F) récompensant le sauvetage de monuments en péril viennent d'être décernés à la Maison de la radio, en présence de MM. Lecat, ministre de la culture et de la communication, et de M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Le premier prix a été attribué aux Amis de Sainte-Marguerite pour le sauvetage de l'abbaye de Sainte-Marguerite, à Beaune (Côte-d'Or), et le second à une association qui a remis en valeur les anciens ateliers des Forges royales de la Chaussade à Guérigny (Nièvre).

Cinéma

« L'ESCLAVE DE L'AMOUR »
de Nikita Mikhalkov

A Odessa, en 1917, des gens de cinéma, qui ont fui Moscou et la révolution, continuent de tourner des films romanesques, hors du temps. Mais la vedette, Olga Voenessenskaia, idole des mélodrames bourgeois, va, par amour d'un opérateur qui filme en cachette les exactions des policiers et soldats du tsar, découvrir la réalité de son époque.

*Tels des personnages de Tchekhov, les derniers représentants d'un cinéma condamné cherchent, de parties de campagne en conversations nostalgiques, un refuge contre cette révolution qu'ils ne veulent pas comprendre. D'autres jours viendront, peut-être. On n'est pas étonné de cette référence à l'auteur d'*Oncle Vania. *Le scénariste du film est Andrei Mikhalkov Kontchalovski, le réalisateur, Nikita Mikhalkov, est son frère. Tous deux sont des familiers de l'univers de Tchekhov.*

L'Esclave de l'amour *ne se perd pas dans le maniérisme rétro en nous ramenant à l'époque où Ivan Mosjoukine et les émigrés tentaient de perpétuer le cinéma tsariste au bord de la mer Noire. Odessa a vu aussi l'insurrection du cuirassé* Potemkine, *et c'est un monde moribond, doucement emporté par le courant de l'histoire, que Nikita Mikhalkov peint, sans complaisances esthétiques, dans son romantisme finissant.*

L'héroïne écoute son cœur plutôt que sa raison. Elle n'effectue pas, ainsi que le veut généralement l'idéologie officielle du cinéma soviétique, une prise de conscience marxiste. C'est « comme au cinéma » qu'Olga participe à l'action révolutionnaire. La réalité, pour cette femme de l'ancien monde, reste filtrée par les miroirs de l'imagination. La grande originalité du film vient de ce que tout y est vu à travers son regard à elle, vision sentimentale exaltée de l'histoire investissant le havre de Crimée.

Seule dans un tramway emporté à travers la campagne et que poursuivent d'étranges cavaliers, Olga s'en va, sans doute vers la mort, en continuant d'être une « star », telle Gloria Swanson souriant aux photographes à la fin de Sunset Boulevard. *Une œuvre belle et insolite.*

JACQUES SICLIER.

★ Le Cosmos (v.o.).

« Le Cri du sorcier », de Jerzy Skolimowski

Dès ses premiers films (*Rysopis*, *Walkover*, *la Barrière*), Jerzy Skolimowski, poète, auteur dramatique, scénariste (il fut le collaborateur de Wajda et de Polanski), comédien et réalisateur, apparut comme un des plus doués et des plus turbulents représentants du jeune cinéma polonais. En 1967, il choisissait l'exil et commençait une carrière internationale qui devait le conduire successivement en Belgique, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Avec *Deep End* (1970), il se hissait au niveau des meilleurs cinéastes de sa génération. Mais, deux ans plus tard, l'échec de *Roi, dame, valet*, le condamnait au silence.

Ce silence, *The Shout (le Cri du sorcier)* vient de le rompre avec éclat : présenté au dernier Festival de Cannes, le film y obtint le Prix de la mise en scène.

La folie, la magie, l'irruption d'un corps étranger dans la vie paisible d'un couple : c'est autour de ces thèmes que s'organise (et se désorganise) ce film mystérieux, délibérément ambigu, mi-labyrinthe, mi-jeu de miroirs, cette histoire pleine de bruits et de fureurs dont on ne sait trop si elle renvoie à une inexplicable réalité ou si elle n'est que la projection des fantasmes d'un fou.

Le héros est un certain Charles Crossley que nous découvrons dans le parc d'un asile d'aliénés, alors que des malades et des médecins disputent une partie de cricket. L'homme paraît calme, lucide, avec pourtant dans le regard une flamme étrange. Commence alors son récit. Crossley prétend détenir des pouvoirs surnaturels, acquis lors d'un séjour chez des aborigènes australiens. Plus particulièrement, il peut (dit-il) provoquer par un seul cri la mort. Témoin de cet acte magique : un jeune musicien qui fait des recherches sur le son et au foyer duquel Crossley a pris place. Entre le musicien, sa femme, Rachel, et leur hôte s'établissent alors des relations bizarres, Crossley devenant l'amant de Rachel et, en quelque sorte, le maître de la maison. Jusqu'au jour où la police l'arrête...

C'est la virtuosité avec laquelle Skolimowski nous conduit aux frontières du fantastique qui retient avant tout l'attention. Quoi de plus rassurant que ces beaux paysages anglais où paissent des moutons ? Quoi de plus ordinaire qu'une boucle de chaussure ou un galet ramassé dans le sable ? Or voilà que, sous le regard de Crossley, la nature retrouve son mystère originel, réapparaît soumise à des lois inconnues, voilà que la boucle de chaussure devient talisman et le galet objet de culte. Voilà que tout s'imprègne de « surréalité ».

Cette surréalité, ce détraquement insidieux de la normalité qui seul explique l'emprise de Crossley sur Rachel, Skolimowski les rend acceptables. Son film a la couleur glauque des cauchemars, l'inquiétante cohérence des images nées de l'inconscient. A quoi s'ajoute un érotisme latent et, de la part de l'auteur, une ironie qui perce dans les dialogues et le comportement des personnages.

Remarquablement travaillée, la bande son est un des éléments essentiels du récit. Par sa stridence qu'amplifie le procédé Dolby, le « cri » nous écorche littéralement les oreilles. Et, dans le rôle de Crossley, aux côtés de Susannah Tork et John Hurt, Alan Bates impose sa stature et son magnétisme de grand comédien.

A défaut de convaincre, ce film brillant, dont les clés nous échappent, trouble et envoûte. On en sort comme d'un rêve incongru. Vaguement hébété, vaguement irrité (qu'est-ce que tout cela signifie ?) mais, finalement, si on aime l'insolite, plutôt satisfait du voyage.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « les films nouveaux ».

■ Le grand prix du deuxième Festival international d'aventure vécue, qui vient d'avoir lieu à La Plagne, a été attribué à « la Rivière sauvage de l'Everest », du Britannique Terry Elgar.

Le prix de la Guilde européenne du raid, décerné au meilleur jeune réalisateur, est revenu au Français Denis Ducroz pour « Hiascaran », tandis que l'Anglais Paul White a remporté le Sept d'or de « Télé-Sept jours » et qu'un prix spécial a récompensé le réalisateur canadien F. R. Crawley. Le jury était présidé par l'écrivain Roger Frison-Roche.

■ L'acteur américain Chill Wills est mort à Los Angeles (Californie) le vendredi 15 décembre. Il était âgé de soixante-seize ans. Né au Texas, Chill Wills, qui avait commencé sa carrière à l'âge de onze ans, avait joué dans quelque trois cents films, tant au cinéma qu'à la télévision. Parmi ceux-ci, de très nombreux westerns, et surtout « Alamo », une superproduction de John Wayne, où il tenait un des rôles principaux.

■ Après la salle Gémier, c'est la grande salle que Bernard Haller occupera seul, au palais de Chaillot, à partir du 29 décembre. Dans la grande salle devait être présenté « le Bourgeois gentilhomme », mis en scène par Jérôme Savary, spectacle arrêté faute de subventions.

Variétés

LIZA MINELLI

Discrète, elle arrive par le fond, s'avance dans le rond de lumière rose qui vient d'apparaître, commence à chanter *a capella*. Elle tient vaillamment sous les trombes d'applaudissements. A qui la voit pour la première fois sur scène, elle semble plus jolie qu'au cinéma, mieux mise en valeur. Elle porte des talons pas très hauts, mais le biais de son fourreau blanc années 20 à franges scintillantes allonge ses jambes, de même l'oblique audacieux de sa seconde robe. Après l'entracte, sa combinaison longue cuivre rouge se transforme, le temps d'une chanson, en maillot de music-hall avec gants longs et borsalino canaille assortis. Il lui suffit alors de quelques minutes pour enfiler par dessus, à vue, le short à jarretelles, les bottines de *Cabaret*.

Tout est calculé superbement au maximum d'efficacité, les costumes comme l'enchaînement des numéros, comme les chorégraphies qui disposent des arrêts pour permettre à Liza Minelli de chanter sans décaler le rythme, et de reprendre la danse avec ses deux partenaires. Liza Minelli, on le sait, est une formidable mécanique de précision qui ne laisse pas grand place à l'imprévu, capable pourtant de transformer en gag des ennuis de micro. Son métier lui fait une carapace protectrice, c'est pourquoi ses chansons d'amour n'émeuvent guère. En revanche, dès qu'elle aborde le pur musical, elle est étourdissante. Une véritable boule d'énergie qui se projette et vibre, bien nette, toute en avant.

Le manque d'arrière-plans ne gêne pas, au contraire. La force de cet art relève d'une forme de générosité instantanée et brève, concentrée sur la joie du corps qui mime un plaisir dépouillé d'équivoque. C'est là que Liza Minelli est émouvante, quand elle danse avec ses partenaires. Mieux, quand elle danse seule comme si elle était entourée de girls — les déhanchements, les balancements d'épaules, les jambes... Ces gestes sans surprise, mais gorgés de vitalité, disent la rage de bonheur factice. Quelque chose qui touche au mythe romanesque de la star solitaire, du spectacle qui continue envers et contre tout malheur.

COLETTE GODARD.

★ Olympia, ce lundi 21 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Samson et Dalila.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit TEP, 20 h. 30 : Catherine Sauvage.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope de Xénakis.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 20 h 45 : Ulysse au pays des merveilles.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chair chaude; 20 h. 30 : la Shaga; 22 h. : Carmen City. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline
Oblique, 21 h. : le Malade imaginaire.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres. (De Notre-Dame vers Saint-Denis).
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les théâtres de banlieue

Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou ; 21 h. : l'Ombre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45, Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus.— II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
La Baie de Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : la Mordue Signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière. Ph. Bonnier.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 19 h. 30 : Béatrice Arnac.
Manuscrit, 19 h. 45 : En scène pour le un ; 21 h. : Paris-Munich.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Lundi 18 décembre

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Evé (chansons et musique du Brésil) ; 22 h., J.-C. Vannier.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Free improvising music of women; 23 h., Luther Allison.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Show-Chaud, 19 h. : Henry Byrs ; 21 h., Raphaël Fays Trio.
Le Patio Méridien, 22 h. : Joe Newmann, trompette jazz.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : F. Langelle, clavecin original (Byrd, Tomkins, Aston, Philips...) ; S. Fournier, piano, C. Fournier, violon (Debussy, Ives, Berio, Schöenberg...).
Salle Gaveau, 21 h. : N. Afriat, piano (Scarlatti, Markevitch, Liszt, Scriabine).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire de musique de Paris (Tujii, T. Carré-Chesneau, Choquet, Fenelon, Voirpy).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Amy, Y. Prin ; Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau (Schubert, Beethoven, Messiaen). — Studio 105, 20 h. 30 : A. Hamary, piano (Moussorgsky, Debussy).
Athénée, 21 h. : C. Watkinson, E. Speiser, soprani ; I. Cage, piano (Schubert, Berg, Weber, Wolf, Ferrari, Respighi, Rossini).
Conservatoire de musique, 18 h. : Hommage à O. Messiaen, par les étudiants.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : P. Boufil, violoncelle, J. Martin, piano (Beethoven, Schumann, Debussy).
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble vocal de la chapelle royale, dir. P. Herenweghe (Palestrina, Victoria, Sweelinck, J.-C. Bach).
Notre-Dame de l'Assomption, 20 h. 45 : Trompette et orgue.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S. M. Eisenstein ; 17 h. : Cinéma d'art et expérimental italien ; 19 h. : Cinéma japonais : « l'Amour de Tojura », de K. Yamamoto ; 21 h. : Mirage de la vie, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86). La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98); La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Marignan, 8e (359-92-82). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.). Marais, 4e (278-47-86), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Biarritz, 8e (723-69-23).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA BALLADE DES DALTON (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86)
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz 8e (723-69-23). Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE AUX FOLLES (Franç.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Biarritz, 8e (723-69-23). Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
LES DENTS DE LA MER (A., IIe partie, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Luxembourg, 6e (633-97-77), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **, v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Soviét., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Renoir, 9e (874-40-75).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., **, v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
JUKE BOX (A., *, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.). Cosmos, 6e (548-62-25), après-midi.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o : Quartier Latin, 5e (326-84-65) : George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) v.o : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PASSE-MONTAGNE (Fr) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (Fr) : la Royale, 8e (265-82-66).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-15-71) ; Ternes, 17e (380-10-41).
PIRANHAS (A.) (*), v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; les Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
POINT OF ORDER (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), h. sp.
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)
RUE DE LA JOIE (Jap.) (**), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36)
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90)
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
UNDERGROUND (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70)
UN MARIAGE (A.), v.o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589 68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) v.f : Gaumont Opéra 9e (073-95-48) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

SANS FAMILLE, film italien de Vittorio Gassman (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
INTERIEURS, film américain de Woody Allen (v.o.) Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LA CLE SUR LA PORTE, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRI DU SORCIER, film américain de Jerzy Skolimovski (*) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LE CIEL PEUT ATTENDRE, film américain de Warren Beatty (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18 (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIR ET IMPAIR, film italien de Sergio Corbucci (v. o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES, film américain de Robert Aldrich (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LA GRANDE CUISINE, film américain de Ted Koetchef (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 7e (359-15-71) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les festivals

THRILLER STORY (v.o.) Olympic 14e (542-67-42) : Chut, chut, chère Charlotte.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
CINEMA ITALIEN (v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Ma femme est un violon ; l'Argent de la vieille.
HAS (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.
MARGUERITE DURAS, Action République, 11e (805-51-33) : la Femme du Gange.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Girls.
PIERRE RICHARD, Champollion, 5e (033-51-60) : les Malheurs d'Alfred.
FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Roberta.
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 14 h.: The Missouri Breaks ; 16 h. : Un dimanche comme les autres ; 18 h.: Nous sommes tous des voleurs ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. The Rocky horror picture show.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Un tramway nommé Désir; Mort à Venise ; Stay Hungry ; The Rocky horror picture show ; Chiens de paille.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : L'homme qui venait d'ailleurs ; le Lauréat ; A l'est d'Eden ; la Fureur de vivre ; Phantom of the Paradise. — II : Let it be ; Frankenstein Jr. ; Jeremiah Johnson ; Salo ; Mort à Venise ; Délivrance
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), le Seine, 5e : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; la Flûte enchantée.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 20 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'ENFANT SAUVAGE (Fr.): les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : le Seine, 5e, 21 h. 45.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LE SILENCIEUX (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : le Seine, 5e. (325-95-99), 12 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 18 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île ax enfants; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : un Noël pour tous les enfants; 19 h. 45, Jeu : C'est arrivé un jour; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LE KID, de C. Chaplin (1921), avec C. Chaplin, E. Purviande, K. Coogan, T. Wilson, C. Miller, H. Bergman. (Muet. N.)



Charlot recueille un bébé abandonné. Il l'élève, et l'enfant partage sa vie de vagabond comme s'il était son fils. Mais on veut l'envoyer à l'Assistance.

Admirable mélodrame sur l'enfance, la solitude, le courage et la solidarité des opprimés. Début d'un festival Chaplin pour les fêtes.

21 h. 25, Opérette : Nini la Chance, avec A. Cordy.

Sur fond de guerre, l'histoire d'amour d'une Française et d'un journaliste américain.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A2



18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial actualités : Paix, mission impossible ?

Une émission composée de variétés, de reportages, de témoignages autour d'un thème qui concerne les rapports de l'homme à l'intérieur des Etats, avec les animaux, avec lui-même. De la Mauritanie au Caire en passant par le Pays basque espagnol, la Chine, le Liban...

23 h., Journal.

0 h., Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 19 h. 55, Tribune libre : *Fédération nationale de la mutualité française*; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE CHAT ET LA SOURIS, de C. Lelouch (1975), avec M. Morgan, S. Reggiani, P. Léotard, J.-P. Aumont, V. Lagrange, C. Laurent.

Enquêtant sur la mort suspecte d'un promoteur immobilier, un inspecteur de police cherche à séduire la veuve, qu'il soupçonne d'être la meurtrière.

Aimable divertissement policier où le suspense a moins d'importance que le jeu du « chat et la souris » mené par les deux personnages-vedettes.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (premier épisode); 19 h. 25, Présence des arts : à la recherche de Montanier;

20 h., « Poivre de Cayenne », de R. de Obaldia, réalisation E. Cramer; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « l'Ordre des possibles », avec R. Nelli; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque. (Mozart, Haydn, Lanner); 14 h. 20, L'Enfance du 20 h. 30, En direct du grand auditorium... Musique de chambre : « Fantaisie pour piano à quatre mains en fa mineur » (Schubert); « Poème de la Félicité » (Ballif), par C. Ivaldi et N. Lee; « Trio à cordes en ut mineur » (Beethoven), par le Trio à cordes français; « Petites liturgies de la présence divine » (Messiaen), par la maîtrise de Radio-France et l'Ensemble du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France; 23 h., Ouvert la nuit : Nord musique; 1 h., Douces musiques.

MARDI 19 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., La Bible en papier; 12 h.15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h., Journal; 13 h. 45, Le regard des femmes; 18 h., A la bonne heure; 18 h. 25, pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : le Noël des mamans; 19 h. 45, C'est arrivé un jour; 20 h., Journal.

12 h., La Bible en papier; 12 h. 15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h. 45, Le regard des femmes; 18 h., A la bonne heure; 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 15, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Dramatique : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut, de J. Anouilh, réal. J. Delannoy, avec F. Cottengon, M. Vaudaux, J. Balutin, J. Castelot.

Premier épisode d'un feuilleton adapté du célèbre roman de l'abbé Prévost.

21 h. 25, Danse : Cover-girl, réal. B. Saint-Jacques.

Comédie chorégraphique bâtie sur une intrigue : une jeune fleuriste rêve de devenir cover-girl.

22 h. 15, Documentaire : Vivre demain, réal. R. Pic.

Tourné au Zaïre, en Jamaïque, au Sri-Lanka, un reportage sur la famine et la santé; sur les méfaits des sociétés multinationales dans certains pays du tiers-monde. (Lire notre article ci-contre.)

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A2

12 h. 20, Dessins animés; 12 h. 30, Jeu : *Chiffres et lettres jeunes*; 13 h., Feuilleton : Belphégor; 13 h. 35, Télévision régionale; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le cinéma des téléspectatrices); 15 h., Télé-club : Monsieur Jadis.

Adaptation réussie du roman d'Antoine Blondin par Michel Polac.

16 h. 45, Série : Par elles-mêmes (France Rochard, chirurgien en cancérologie); 17 h. 30, Récré A 2; 18 h. 10, Dessin animé : Tarzan; 18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club (Charles Aznavour); 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : FILM : CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, de R. Patterson (1976).

La carrière et la vie de Charles Chaplin jusqu'à ses dernières années.

Montage passionnant de citations, documents, extraits de films.

Vers 22 h., Débat : Charlie Chaplin.

Sont invités : MM. Sidney Chaplin (fils du cinéaste); Vercors (écrivain); R. Fabre-Lebret (Festival de Cannes); H. Colpi (ancien assistant de Chaplin); G. Salachas (critique).

23 h. 30, Journal.

23 h. 45, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération générale des cadres (C.G.C.); 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : IGNACE, de P. Colombier (1937), avec Fernandel, A. Tissot, S. Fabre, N. Raya, C. May, D. Lorys, R. Cordy, Charpin. (N. Rediffusion.)

Un soldat peu dégourdi sert comme ordonnance chez son colonel. Il découvre tous les petits secrets de la maison et accumule les gaffes.

Comique troupier et opérette. Un document sur le Fernandel des années 30.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Hölderlin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'Allemagne et l'idée du peuple; à 8 h. 32, Des choses cachées depuis la fondation du monde; 8 h. 50, Les ombrages du rêve; 9 h. 7, La matinée des autres : le destin et l'aurore des dieux chez les Scandinaves; 10 h. 45, Etranger mon ami : « Façons de perdre », de J. Cortazar; 11 h. 2, Les compositeurs animateurs : Camille Roy; 12 h. 5, Agora; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, Libre parcours variétés; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Souvenir du triangle d'or », d'A. Robbe-Grillet; 14 h. 47, Le carrefour des Français; Libre appel à M. Balmont : Vénus, un nouveau pas vers la découverte du système solaire; 17 h. 32, Les compositeurs animateurs : Nicolas Frize;

18 h. 30, Feuilleton : un gentleman courageux; 19 h. 25, Science : les réseaux pensants (la cybernétique);

20 h., Dialogue avec M. Debré et A. Chandernagor : vingt ans après; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec R. de Candé; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Musique de table; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie; 13 h., Les anniversaires du jour; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole;

14 h., Musique en plume : les danses baroques (Mozart, Haydn, Lanner); 14 h. 20, L'enfance du Christ (Berlioz); 16 h. 30, Musiques rares : « Sonate pour piano en sol mineur » (Medtner), « Suite de ballet n° 4 » et « Elégie pour piano n° 4 » (Busoni); 17 h., La fantaisie du voyageur : Flandres et Flamands;

18 h. 2, Kiosque; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque;

20 h. 30, Echanges internationaux... « le Roi David », psaume symphonique (Honegger), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. E. Inbal, et les Chœurs de Radio-France, chef des chœurs J. Jouineau, avec J. Chamonin, soprano, N. Denize, mezzo-soprano; 22 h. 30, Ouvert la nuit : l'art du facteur d'orgue; 1 h., Jazz pastel : le cabaret des nouvelles recherches.

— VU —

« ALCINA » ENTRE LA FANTASMAGORIE ET LE RÉALISME

C'était une nouvelle gageure, après celle de l'avoir monté au Festival d'Aix-en-Provence, que de présenter à la télévision (sur Antenne 2) Alcina, de Haendel. Longtemps on a craint l'échec et il est probable que bien des postes se sont alors éteints ou ont rejoint les Canons de Navaronne, *mais, à la fin du deuxième acte et pendant tout le troisième, l'enchantement renaquit, intact. On avait eu un peu cette impression à Aix (le* Monde *du 17 juillet) que Haendel s'était de plus en plus épris de son sujet et piqué au jeu pour terminer par un bouquet d'airs admirables, mais là-bas il n'était pas question de quitter la cour de l'archevêché...*

Les difficultés de transposition à la télévision étaient nombreuses; il est certain que les gros plans ont nui à l'univers mystérieux inventé par Krystian Zachwatowicz et Jorge Lavelli, fait pour être perçu de loin dans sa globalité, et surtout, peut-être, aux extraordinaires personnages du monde des ombres, Alcina (Christiane Eda-Pierre) et Morgana (Valérie Masterson), d'une humanité inachevée et charbonneuse, impitoyablement fouaillées par la caméra sous leur dur maquillage qui finissait par craquer. La fantasmagorie s'évanouissait sous un réalisme sans objet qui enlevait également toute vraisemblance à la jeunesse chevaleresque de Ruggiero (Teresa Berganza).

Les complications souvent absurdes du livret ne faisaient guère bon ménage non plus avec un art aussi narratif que la télévision, et l'on n'était guère aidé par un sous-titrage pour une fois insuffisant, même s'il n'était pas question de suivre les répétitions inlassables des airs. Mais c'est peut-être la mise en images de ces derniers qui posait le plus de problèmes; car les admirables « chorégraphies » inventées pour sertir scéniquement les airs voyaient leur courbe et leur harmonie rompues par les plans variés de la caméra, qui ne pouvait évidemment rester immobile pendant ces vocalises inextinguibles. Tout cela n'est nullement imputable à la belle réalisation sobre et respectueuse d'Yves-André Hubert, mais aux distorsions entre un spectacle scénique et un spectacle télévisuel.

Toutefois, quand la musique de Haendel, inépuisable, inaltérable, s'élève sur les sommets, on n'eut plus d'yeux que pour ces cantatrices sublimisées : Eda-Pierre ravagée par l'amour et le désespoir; Masterson, rossignol jaillissant des ténèbres; Berganza, flamboyante guerrière, et aussi Ann Murray et la superbe Langridge, toutes menées par Lavelli et par le chef Raymond Leppard aux plus hautes efflorescences du lyrisme haendélien.

JACQUES LONCHAMPT.

LA MER CRUELLE

La côte du Donegal, pas très loin de la fameuse Chaussée-des-Géants, est l'une des plus belles d'Irlande. L'une des plus dangereuses aussi. Dans un reportage, à la fois modeste et lyrique, diffusé samedi sur FR 3, notre correspondant à Dublin, Joe Mulholland, qui est aussi producteur à la télévision irlandaise, a raconté la grande douleur d'une petite communauté de pêcheurs, Killibegs, deux cents habitants, onze morts en mer en dix-neuf mois.

La mer, superbe et cruelle, qui tue les hommes et, pire encore, garde leurs corps, c'est cela que les pêcheurs refusent d'accepter. Pour la seconde fois en quelques semaines, un petit chalutier a disparu. Corps et biens, comme on dit. L'attente digne et silencieuse des amis et des familles, la nuit, sur la jetée. Les plongeurs de la marine qui s'escriment dans les vagues furieuses. Joie amère : on vient de retrouver un corps.

Tandis qu'on enterre Ted dans le petit cimetière de campagne, les recherches se poursuivent dans la tempête. En vain. « Il paraît que les corps remontent neuf jours après », *dit un homme comme une supplication, tandis que la voiture et le bateau gonflable des plongeurs s'éloignent à l'horizon.* — N. B.

CARNET

Naissances

— Mme J. TROUILLER,
Mme F. AGARD,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Perrine
au foyer de
Catherine et Jean-Pierre Agard.
Chalon-sur-Saône, le 13 décembre.

— Stéphane et Eric
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère
Laurent,
le 9 décembre 1978.
Michel et Dominique AUJEAN,
Avenue du Polo 43,
B-1150 Bruxelles.

Mariages

Camille O'CONNOR
et
Bernard BRODU
ont la joie d'annoncer leur mariage qui a eu lieu le 6 octobre 1978, dans la plus stricte intimité.
4, rue de Varize,
75016 Paris.

Maggy GIANI
et
Pierre MATHIS
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité.
Abbaye de Roseland « Tamango »,
44, boulevard Napoléon-III,
06200 Nice.

Décès

— M. Claude Cossu et Mme, née Yvonne Alba,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert ALBA,
née Lucie Le DOEUF,
survenu à Quimper, le 15 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 18 décembre, au cimetière de La Forêt-Fouesnant.

— Nous apprenons le décès de
Jean BABIN,
ancien recteur
de l'académie de Bordeaux.

[Né le 26 février 1905 à Montfaucon-en-Argonne (Meuse), Jean Babin était agrégé de grammaire et docteur ès lettres. Successivement professeur de collège et de lycée, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement en Sarre (1947-1948), Jean Babin est ensuite professeur à la faculté des lettres de Lille puis recteur de l'académie de Strasbourg jusqu'en 1958. Détaché de 1958 à 1960 comme directeur au Centre national des œuvres, Jean Babin est recteur de l'académie de Bordeaux jusqu'en 1972, puis délégué général du ministère de l'éducation pour les affaires universitaires internationales jusqu'en 1976, date à laquelle il prend sa retraite. Docteur « honoris causa » de plusieurs universités étrangères, Jean Babin avait été lauréat de l'Académie française.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Raymond BENDA.
De la part de :
Mme Philippe Benda et ses enfants,
M. et Mme Georges Morhange et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Muller,
M. et Mme Jean Zadock-Khan.
Les obsèques auront lieu le mardi 19 décembre 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Montmartre, rue Rachel, à 14 h. 15.

— M. Joseph Quelin, son grand-père,
M. et Mme Georges Berard-Quelin, son père et sa belle-mère,
Mme Nicole Coulet, Marianne et Laurent Berard-Quelin, ses frères et sœurs,
Cécile, Christine, Valérie Coulet, ses nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
Patrick BERARD-QUELIN,
journaliste,
chevalier dans l'ordre du Mérite,
décédé subitement dans sa trente-troisième année, le samedi 9 décembre 1978.
Conformément aux volontés du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le mercredi 13 décembre.
L'inhumation définitive aura lieu ultérieurement dans le caveau familial de La Roque-Gageac (Dordogne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
90, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.
41, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

[Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Patrick Berard-Quelin fut chargé d'enseignement (droit public) à l'université de Paris-IX et détaché par le Centre national de la recherche scientifique auprès du professeur Pierre Tabatoni, qui le chargea de constituer à l'université de Paris-IX une documentation économique et financière sur le secteur bancaire et les entreprises multinationales.

A la Société générale de presse, il prépara la création du « Bulletin quotidien », dont le premier numéro devait paraître en septembre 1973. Secrétaire général de *la rédaction du service politique de la* Société générale de presse, du « Bulletin quotidien » et de l'hebdomadaire « Documents et informations parlementaires », il devait être nommé rédacteur en chef du « Bulletin quotidien » le 1er janvier 1978. Il en fut le principal animateur.

Patrick Berard-Quelin avait créé le club Sciences Po démocrate socialiste, qui regroupait des élèves, des anciens élèves et des enseignants de l'I.E.P. Il le présida de 1966 à 1968. En 1968 et 1969, il fut vice-président national des Jeunesses radicales socialistes et membre du comité directeur du parti radical-socialiste. Depuis 1976, il était membre *du comité directeur de Liberté et Démocratie*, section française de l'Internationale libérale.

Il était le fils de notre confrère Georges Berard-Quelin, président-directeur général de la Société générale de presse, président de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée.]



CARNET

— Mme Kritch,
Mme Albertini-Kritch,
Vera, Alexandre, Masha Albertini,
Peter et Ludmilla, née Albertini, Naryschkine, ainsi que leurs enfants Katya et Alexandre,
font part du décès de

M. Nicolas KRITCH,

survenu le 9 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Versailles, Boulogne, Paris, Rhodésie.

Le Père Louis-Jacques LEFEVRE, O. P.,

a été rappelé à Dieu, le 16 décembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ses funérailles seront célébrées mardi 19 décembre, à 10 h. 30, en l'église du couvent de l'Annonciation (222, Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e).

De la part du Père Provincial des Dominicains de la Province de France, du Père Prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation, de sa famille, des anciens du Groupe Saint-Dominique d'Alger.

— Le médecin en chef et Mme Claude LESQUERRÉ,
Philippe, Hervé et Christophe,
Les familles Lesquerré, Touzelet, Vincent, Tolber et Allamargot,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent,

leur fils, frère, petit-fils et neveu, survenu le 13 décembre 1978, dans sa quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu à la chapelle de l'hôpital militaire Larrey, à Toulouse, et l'inhumation à Marseille, le 16 décembre 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ
reconnue d'utilité publique le 31 janvier 1955.
175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris
C.C.P. PARIS 4-52 X
Téléphone : 222-08-99

CAS N° 18

Agée de quarante-huit ans, malade, aveugle depuis deux ans, son mari l'a abandonnée, lui laissant à charge un enfant de quinze ans. Ce garçon est attiré par le métier de plombier.

Il a fait appel aux « Compagnons du Devoir » qui lui ont trouvé une place pour un apprentissage. Celui-ci aura lieu assez loin de sa résidence.

Il faut assurer les dépenses du voyage, de pension pendant les quinze premiers jours et un achat de matériel.

Seule, la mère ne peut prendre en charge tous ces frais.

Il faut : 1 500 F.

Prière d'adresser les dons à
LA SEMAINE DE LA BONTE
175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris
C.C.P. PARIS 4-52 X ou ch. ban.

— Mme Clémence Perrier, son épouse,
M. Joseph Perrier, son père,
M. et Mme Daniel Pradel et leurs fils,
M. et Mme Léon Elmalem et leur fille,
M. et Mme Jean-Claude Pallas et leurs filles,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Prontza,
ses beau-frère et belle-sœur,
Mme veuve Clémentine Reby et ses enfants,
sa tante et cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Horace PERRIER,

rappelé à Dieu, le 16 décembre 1978, en son domicile, 25, rue des Lilas, Paris-19e.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 19 décembre 1978, en l'église Saint-François-d'Assises, 7, rue de la Mouzaïa, Paris-19e, sa paroisse, où l'on se réunira à 15 h. 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Brin,
Mme Georges Nugue,
Le docteur Andrée Brin,
M. et Mme Paul Nancey,
M. et Mme Pierre Brin,
M. et Mme Jean Brin,
M. Jean-Gabriel Nancey,
Mlles Agnès, Martine et Dominique Brin,
MM. Patrick, Henri et Emmanuel Brin,
Mlles Maylis et Marie-Gabrielle Nancey,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de leur frère et oncle le

lieutenant-colonel
Pierre SCHMITTER,
ancien pilote de chasse
de l'escadrille 103 des Cigognes,
ingénieur A. et M.,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
croix de guerre belge,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 7 décembre 1978.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église Saint-Paul de Nîmes ; l'inhumation a eu lieu à Nancy, au cimetière de Préville.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Aigues-Vives (Gard).
5, rue Nicolas-Chuquet,
75017 Paris.

[Né en 1897, engagé volontaire en 1915, Pierre Schmitter est affecté deux ans plus tard à l'escadrille S.P.A. 103 du groupe des Cigognes (commandant Brocard). Pionnier de l'aviation, compagnon de René Fonck et de Roland Garros, il réalise seul les raids Tunis-Casablanca et retour en 1919 et France-Afrique du Nord en 1926.

Il exerce ensuite divers commandements en Allemagne et en Afrique du Nord où, notamment, il balise et équipe les pistes sahariennes. En 1939, il demande à quitter l'Afrique du Nord pour rejoindre le front européen et se voit confier la responsabilité du groupe de bombardiers 1-31. Il est abattu et gravement blessé par la chasse allemande.]

Remerciements

— Corrèze - Paris.
Mme Benassy,
Ses enfants et sa famille,
dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux qui se sont associés à leur peine, lors du décès brutal du

docteur BENASSY,

les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

— Isabelle Vichniac
dans l'impossibilité de pouvoir répondre à toutes les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors du décès de son frère

Jacques BERGIER,

prie tous ceux qui se sont associés à sa peine de croire à sa profonde reconnaissance.

— M. et Mme Jacques Fauquet-Lemaitre,
M. et Mme Hubert Fauquet-Lemaitre,
M. et Mme Peter W. Stroh,
Mme Ronald Neve,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des décès de

M. et Mme Pierre FAUQUET-LEMAITRE,

remercient et adressent l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

Anniversaires

— A l'occasion de l'anniversaire de la mort du

professeur André BLANC,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le deuxième anniversaire de sa disparition, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé le

docteur Jacques HÉRY.

De la part de sa femme et de ses enfants.
Plouër-sur-Rance.

— Le 18 décembre 1970 s'éteignait

Spa KOMPALITCH.

Que son souvenir soit lié à celui de son fils, le

docteur Michel KOMPALITCH.

Une pensée est demandée à tous ceux qui les ont aimés.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

— Le déjeuner-débat de l'église Saint-Augustin, à Paris, aura lieu, avec la participation de M. André Frossard, le 22 décembre et non le 20 comme il avait été prévu.

Visites et conférences

MARDI 19 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legregeois : « Unesco ».

15 h., 254, rue Saint-Martin, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Nicolas-des-Champs.

15 h., devant l'église Saint-Julien, Mme Guillier : « Saint-Julien-le-Pauvre ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Oswald : « Les Carmes » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., marches : « L'Opéra » (Mme Hager)

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, M. R. G. Dommergue : « Folie et génie » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, 147, rue de Malakoff, Mme Laura Winckler : « Les principes de l'alchimie » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Rome, mère des arts ».

21 h., 21, rue Cassette : « Les cérémonies religieuses de la Grèce antique » (Arcus).

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix :*

M. Abel Gance et Mme Magdalena Tagliaferro.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Jean Baumann, Alain Belkiri, René Bondoux, Mmes Drouin, Evain Pavée de Vendeuvre, Lefort, M. Lucien Malavard.

Ces promotions ont paru dans le *Journal officiel* du 17 décembre 1978 qui publie aussi une liste de promotion aux grades de commandeur et d'officier et des nominations de chevaliers.

RELIGION

DEUX DISPARITIONS

Le cardinal Frings ancien archevêque de Cologne

Le cardinal Joseph Frings, ancien archevêque de Cologne, est mort le 18 décembre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Président de la conférence épiscopale allemande jusqu'en 1967, quand il céda ce poste au cardinal Julius Döpfner, il démissionna de l'archevêché de Cologne deux ans plus tard, pour raisons de santé. Sa mort réduit à 123 les membres du Sacré Collège, dont 109, âgés de moins de quatre-vingts ans, peuvent élire le pape.

Ce fils d'industriel, né en 1887 à Neuss, en Rhénanie, était connu pour son franc-parler et s'est trouvé, de ce fait, au centre de plusieurs controverses. Critique sévère du régime nazi pendant la dernière guerre, il avait néanmoins demandé, en 1948, qu'un terme soit mis à la campagne de « dénazification » menée par les autorités militaires alliées. Malgré les vives réactions soulevées par son attitude, ses initiatives sociales lui valurent de solides appuis à Rome.

En 1948, le cardinal Frings avait adhéré au parti chrétien démocrate de Konrad Adenauer, mais il dut le quitter quelques mois plus tard en raison du concordat interdisant aux prêtre sd'adhérer à des partis politiques.

Parmi ses autres « éclats », on peut citer sa déclaration publique en 1951, selon laquelle *« soutenir l'insoumission des conscrits était contraire à l'Evangile »*, ce qui lui valut d'être accusé par la presse est-allemande de *« prêcher la guerre »*. Mais la prise de position la plus connue sur le plan international fut sans doute son intervention déterminante, au début du concile

La séance inaugurale à peine ouverte, le 13 octobre 1962, à la suite de Mgr Achille Liénart, alors évêque de Lille, le cardinal Frings prit la parole sans autorisation pour protester contre la requête faite aux Pères d'élire les membres des dix commissions conciliaires sans avoir eu le temps de connaître les candidats éventuels. L'archevêque de Cologne s'était ensuite attaqué au tout-puissant Saint-Office, qu'il qualifia de *« totalement inadapté à l'époque actuelle »* et *« cause de scandale dans le monde »*.

Paul VI avait refusé la démission du cardinal Frings à plusieurs reprises, et il avait finalement pris sa retraite à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec lui disparaît un des symboles de l'Eglise catholique allemande d'après-guerre. En refusant l'idée de *« faute collective »* chez son peuple, il a travaillé activement au relèvement spirituel — et matériel — de l'Allemagne fédérale.

ALAIN WOODROW.

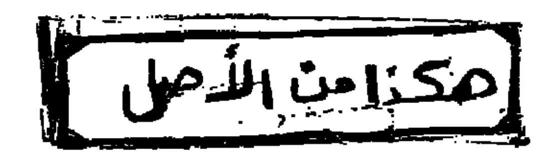
Mgr CYPRIEN TOUREL ANCIEN ÉVÊQUE DE MONTPELLIER

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Mgr Cyprien Tourel, qui fut évêque de Montpellier du 24 février 1958 au 10 juin 1976, est décédé, victime d'une défaillance cardiaque, samedi 16 décembre, à la maison de retraite de Notre-Dame-des-Pins, à Saint-Privat-des-Vieux, près d'Alès, où il s'était retiré.

[Né le 8 janvier 1911 à Saint-Sever-du-Moustiers (Aveyron). Mgr Tourel fit toutes ses études à Montpellier où il fut ordonné en 1936. Il participa à l'essor du mouvement jociste dans le département de l'Hérault. La guerre interrompit ses activités. Mobilisé, en 1939, comme lieutenant d'infanterie, sa conduite lui valut la croix de guerre. Fait prisonnier à Dunkerque, il ne revint qu'en 1945 à Montpellier.

Nommé vicaire capitulaire le 26 octobre 1957, à la suite du décès de Mgr Duperray, il fut nommé évêque de Montpellier, le 24 février 1958. Son effort d'évangélisation très ouvert sur l'œcuménisme l'engagea dans des actions concrètes. Pour aider les mal-logés, il créa, à côté de l'association diocésaine Saint-Roch, une société immobilière qui marqua le départ d'un effort de construction dans l'Hérault. Il mit aussi en place une organisation diocésaine en faveur du travail des migrants. Enfin, il créa sur les terres de l'ancien siège épiscopal de Maguelone, près de Montpellier, aux rives même de la Méditerranée, une maison pour jeunes handicapés mentaux qui vivent d'aquaculture et des travaux de la vigne. En juin 1976, Paul VI avait accepté la démission que le prélat lui avait remise pour raison de santé quelques mois auparavant.]



Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

A PROPOS DE...

LE VOTE DU BUDGET 1979

Désunis, dépendants...

Le Conseil régional d'Ile-de-France a adopté le budget de la région pour 1979.

L'Ile-de-France existe-t-elle ? Seize ans après la création du « district », la première des institutions régionales, deux ans après la naissance officielle de la région et de ses organes actuels, s'il apparaît, à lire un récent sondage, que trois habitants de l'agglomération sur quatre affirment avoir une conscience régionale, il n'en va pas de même à l'évidence pour leurs élus. La preuve : la discussion du dernier budget, où chacun, du haut de son clocher, était venu réclamer son bout de route, son morceau de ligne S.N.C.F., sa part d'espace vert. On a même vu un élu des Yvelines s'abstenir de voter le budget... sous prétexte que l'amélioration des transports en commun qu'il avait réclamée pour son secteur lui avait été refusée.

Second enseignement : les élus régionaux font montre d'une souplesse d'esprit qui ressemble fort à un manque de constance. Après avoir voté en 1977 un plan triennal qui devait les engager à verser pendant trois ans à partir de 1978, 850 millions par an pour les transports collectifs, ils acceptent de voir ce plan battu en brèche dès la seconde année de son application. Il faut reconnaître toutefois que si les membres du conseil régional ont la mémoire courte, le budget qu'ils étaient appelés à voter est un budget d'« accompagnement », dépendant essentiellement de décisions de l'Etat. La marge de manœuvre des élus était dès lors fort étroite, et c'est de haute lutte que le bureau du conseil régional a réussi à faire engager en 1979 les travaux de la ligne de métro n° 7 (Porte de La Villette-Mairie d'Ivry) vers le sud.

Cette dépendance du conseil régional à l'égard de l'Etat se vérifie également dans le domaine des institutions : la loi de 1976 confie aux élus de l'Ile-de-France la responsabilité d'une politique des transports. Le déficit des transports collectifs (2,7 milliards en 1978) est supporté à 70 % par l'Etat, à 30 % par les départements de la région. L'application de la loi, qui doit se traduire par le transfert de responsabilités de l'Etat et la région, ne doit pas aller sans un transfert de charge. Or, le budget régional dépasse à peine 2 milliards, et il ne suffirait évidemment pas à combler ce « trou ». D'autre part, c'est un budget d'investissements, et le financement du déficit d'exploitation ne pourrait être transféré à la région sans que celle-ci trouve des ressources nouvelles. C'est cette épineuse question qui devra être réglée au cours des mois à venir.

Le manque de conscience régionale des élus provient-il de la manière dont ils sont élus ? Les cent soixante-quatre représentants des départements, députés, maires, conseillers généraux, sont élus par leurs pairs après chaque élection législative, municipale ou cantonale. Une telle instabilité expliquerait, selon certains, que les élus soient si peu habités par un sentiment ou une conscience régionale. M. Michel Giraud (R.P.R.), président de cette assemblée, avait proposé le 2 juin 1977 les élus communistes à l'occasion du vote du dernier budget) l'élection au suffrage universel du conseil. Pour l'heure, les élus empruntent une voie pragmatique et tentent d'arracher à l'Etat plus de responsabilités notamment en matière d'emplois et de transports.

Le budget de l'Ile-de-France équivaut à la somme des budgets de toutes les autres régions réunies. Mais la situation de cette région-ci est difficile, car, en raison des charges et dépenses qui y sont engagées, l'Etat ne peut s'en désintéresser. Dès lors les textes délimitant les compétences de la région apparaissent mal définis, voire contradictoires. L'Ile-de-France est en mal de responsabilités mais aussi de moyens financiers...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

GROGNE A VERSAILLES

Un lycée flambant neuf aux portes des Petites-Écuries

Dix années de tergiversations et de palabres n'auront servi à rien. Les amoureux de Versailles constatent aujourd'hui avec indignation l'agression dont est victime l'un des plus beaux secteurs de la ville, le quartier Saint-Louis où viennent de commencer les travaux de construction d'un lycée technique, à l'architecture moderne et choquante.

« *La bombe des terroristes bretons qui a endommagé le château constitue certes un désastre culturel, mais les dégâts sont réparables à condition d'y mettre le prix*, estime M. Jean-Pierre Halleman, président du comité de sauvegarde du quartier Saint-Louis. « *Plus graves peut-être et, en tout cas plus irrémédiables sont les agressions subies par la ville depuis quelques années.* »

Versailles est aujourd'hui considéré comme l'un des plus vastes et des plus complets ensembles des dix-septième et dix-huitième siècles. Aussi, lorsque André Malraux, devenu ministre de la culture, élabora la théorie des secteurs sauvegardés, il créa le premier et le plus grand d'entre eux à Versailles, dans un rayon de 5 kilomètres autour de la chambre du roi, centre du palais.

Un quartier menacé

« *Ceux qui purent alors espérer que l'essentiel serait préservé ont vite déchanté* », expliquent les « défenseurs » de Versailles. « *Après une poste centrale, une préfecture annexe et un hôtel des impôts d'une architecture douteuse, un nouveau palais de justice dont les façades, les volumes et les couleurs jurent avec l'environnement fut inauguré en 1977. Aujourd'hui, la série continue avec ce lycée technique, installé au cœur du quartier Saint-Louis, à l'emplacement des anciennes écuries de la comtesse d'Artois.* »

Pour M. Halleman, le futur lycée ne sera qu'une bâtisse moderne effrayante de banalité et de médiocrité, au milieu d'un exceptionnel ensemble historique. Long parallélépipède à la façade en acier, l'établissement ne satisfait vraiment personne. Il ne s'est, hélas, trouvé personne dans le passé, aucune voix assez puissante et assez résolue pour y faire échec.

« *Tous s'accordent à trouver le projet épouvantable, mais se rejettent la responsabilité de l'opération* », déplore le président du comité de sauvegarde. « *Chacun se borne à dire que, le coup étant parti, on ne saurait maintenant l'arrêter. Nous nous heurtons surtout à l'apathie administrative et à l'indifférence totale du ministère de l'éducation nationale* ».

Elu maire de Versailles en mars 1977, alors que l'irréversible semblait commis, M. André Damien s'est saisi du dossier. Il dit : « *J'ai tout de suite constaté que, depuis qu'il était sauvegardé, le quartier se trouvait plus menacé et bafoué qu'avant. A ma demande, on a donc modifié les plans du lycée Jules-Ferry pour la troisième fois.* » Le premier projet, très traditionnel, s'intégrait très bien à l'ensemble. Il fut considéré comme « *un pastiche sans génie* » et remplacé par une composition d'un esprit totalement opposé et d'un modernisme outrancier. « *Il s'agit d'une querelle de doctrines* », estime le maire de Versailles. « *Je suis parvenu à obtenir une solution de compromis plutôt satisfaisante avec des toits abaissés et moins de verre et de métal dans la façade. Mais surtout, le beau bâtiment central datant du dix-huitième siècle sera sauvegardé et restauré.* »

Le comité de sauvegarde du quartier Saint-Louis ne peut plus que déplorer que la direction des beaux-arts n'ait pas été plus vigilante.

DAMIEN RÉGIS.

PARIS-CHANTIERS

Les nouveaux rendez-vous de Bagatelle

Il y a un peu plus de six mois, la Ville de Paris organisait, pour le deuxième centenaire de Bagatelle, une exposition dans l'un des bâtiments de la propriété du comte d'Artois : le trianon, bâti en 1872 et restauré pour la circonstance, ainsi que la cascade et la rocaille du parc. Cette exposition attira en trois mois plus de dix mille visiteurs (*le Monde* du 18 juillet).

Mais Bagatelle n'a pas été remis entièrement en état pour autant. Le chef-d'œuvre raffiné, que Belanger éleva en un temps record pour permettre au comte d'Artois de gagner un pari, a beaucoup souffert des atteintes du temps. Il reste beaucoup à faire pour qu'il retrouve sa beauté originelle. Ainsi, la vaste et noble terrasse qui s'étend devant le château, et qui est étayée par des poutres de bois et des poutrelles de fer, est particulièrement menacée.

Il serait urgent qu'elle soit remise en état, ainsi que la salle (100 mètres sur 12 mètres) qu'elle recouvre et où logea, jadis, la garde du futur Charles X. Le château lui-même, dont seul le rez-de-chaussée a été restauré il y a quatre ans, est resté à l'abandon. Le premier étage, les caves, qui servent aujourd'hui de dépôt, devraient, eux aussi, faire l'objet d'une totale réfection.

Même observation pour l'orangerie où pourrait être réalisé ce qui a été fait au trianon construit par Richard Wallace, qui, complètement réparé, nettoyé, repeint et débarrassé de tout ce qui l'encombrait, a pu recevoir, en juillet dernier, l'exposition « Bagatelle et les Folies », dans un décor digne des collections présentées par le musée Carnavalet. Il en a coûté la somme de 120 000 F.

Mais la remise en état d'un pareil domaine, un des plus beaux que possède la Ville de Paris, représente une très grosse charge budgétaire, et Mme Nebout, adjoint au maire de Paris, chargée de l'environnement, a étudié très attentivement ce dossier en utilisant un projet antérieur de M. Jean-Pierre Jouve, architecte des monuments historiques.

Bagatelle, admirablement situé entre l'orée du Bois de Boulogne et la Seine, facilement accessible, dont le parc et la roseraie attirent déjà un très grand nombre de visiteurs, pourrait devenir, s'il était complètement aménagé, à la fois un lieu d'accueil pour les hôtes de Paris et un très agréable centre culturel pour les beaux jours.

En janvier 1976, le devis des travaux de restauration présenté par M. Jouve atteignait 20 millions. Il va de soi qu'actuellement, trois ans après, le chiffre devrait être plus élevé. La question du financement de la restauration s'est donc posée avec acuité.

On a d'abord envisagé d'imputer des travaux sur l'enveloppe de la direction des affaires culturelles et sous la responsabilité de la sous-direction de l'architecture de la Ville de Paris. Cette solution ayant soulevé quelques difficultés administratives. Un nouveau moyen de financement a été proposé. On prendrait en charge et ce, pour une durée de quatre ans, les dépenses sur les réserves générales par affectation votées par le Conseil de Paris. La première année serait consacrée à la remise en état de la terrasse, tandis que l'année suivante on procéderait à la réfection totale de l'ancienne salle des gardes, qui pourrait être aménagée en une salle de concert pouvant accueillir une petite formation musicale. Le château serait entièrement restauré au cours de la troisième année. Le premier étage remis complètement en état serait réservé aux hôtes de la Ville de Paris tandis que le rez-de-chaussée serait affecté aux réceptions.

On a enfin envisagé de créer plus tard un petit théâtre de cinq cents places sur le terre-plein sablé qui se trouve, derrière le château, côté commune.

Voilà le projet qui doit être proposé au maire et au Conseil de Paris.

ANDRÉE JACOB.

CORRESPONDANCE

Difficiles villes nouvelles

Après la parution, les 21 et 22 novembre, d'une série sur les villes nouvelles, M. Marc Brinon, maire de Saint-Thibault-des-Vignes, en Seine-et-Marne, nous apporte les précisions suivantes :

Face à la ville nouvelle, le conseil municipal a défini, dès 1975 — il y a donc plus de trois ans, — sa propre philosophie en matière d'urbanisation et d'implantation d'activités. Une philosophie d'intransigeance quant aux buts à atteindre et aux moyens envisagés pour y parvenir ! Il n'a pas varié son cap depuis, et n'a pas l'intention d'en changer.

Le conseil municipal refuse à l'avance l'hypothèse d'une partition, d'un démantèlement territorial de Saint-Thibault-des-Vignes avec, comme corollaire, l'aliénation de toute indépendance. Il rejette donc l'idée d'un syndicat communautaire d'aménagement, instrument de dilution des souverainetés communales.

Il admet cependant l'existence de retombées liées aux équipements et investissements publics réalisés ou réalisables à très court terme. Il recherche donc, par des études appropriées, à déterminer si certaines de ces « retombées » convenablement canalisées, orientées, maîtrisées ne pourraient être prises en compte par la commune, pour un plus grand bien-être de ses habitants.

Les communes voisines, comme Chanteloup ou Collégien, poursuivent ces réflexions qui ne sauraient être assimilées à un simple dialogue « maire - établissement public ». Elles ont avant tout un caractère collégial.

A l'issue de ce travail, nous tiendrons des réunions d'information à l'intention des habitants, puis nous essaierons de faire concorder la publication du P.O.S. et du dossier de Z.A.C., dans le cadre des procédures classiques (examen des services, mise à l'enquête).

Des conditions draconiennes sont posées par la commune avant d'envisager toute urbanisation nouvelle : maints préalables restent encore à lever.

Toutes initiatives confondues — Z.A.C. plus village —, la population de Saint-Thibault ne devra pas excéder à long terme six mille cinq cents habitants.

L'urbanisation nouvelle ne devra affecter en rien les finances communales.

Des garanties assurant le nouvel équilibre financier à atteindre devront être données, sans ambiguïté, dès le départ, par la puissance publique.

M. Jourdanne, un de nos lecteurs, nous écrit d'autre part :

J'estime qu'il y a eu des erreurs, des bavures, mais que la conclusion reste qu'il fallait tenter ces villes nouvelles.

L'effort d'urbanisme nouveau est une réussite, et dans une génération on le reconnaîtra mieux. Déjà, les habitants reçoivent chaque dimanche de très nombreux visiteurs, qui viennent y goûter le cadre de vie, les parcs, l'environnement.

L'effort d'architecture me paraît plus contestable, car on est tombé dans le kaléidoscope, le musée. Certains quartiers « passent » bien, sont bien intégrés, bien perçus, mais ce n'est pas la généralité, hélas ! Et que dire des couleurs des immeubles...

Par contre, les équipements de proximité sont abondants et luxueux. Et cela, les habitants le reconnaissent (même si les écoles ouvrent parfois avec deux mois de retard !).

Un véritable échec, par contre : les structures des collectivités responsables : le S.C.A. n'a pas le contact avec les habitants, il est lourd, peu opérationnel, cher. Les mairies ont le contact, mais pas les moyens.

EN BREF

● *Un nouveau centre d'accueil des étrangers.* — La préfecture de police a annoncé qu'un nouveau centre d'accueil des étrangers est ouvert à Paris, à partir du 18 décembre, 12, rue Lambert, dans le 18ᵉ arrondissement.

Les étrangers domiciliés à Paris peuvent se présenter indifféremment dans l'un des sept centres parisiens ouverts chaque jour, de 9 heures à 16 heures, sauf les samedis, les dimanches et les jours fériés. Les ressortissants étrangers peuvent solliciter dans ces centres la délivrance ou le renouvellement de tous les titres de séjour, de voyage ou de travail.

● *Comment utiliser Chamarande ?* — Pour l'utilisation du domaine classé de Chamarande (dans l'Essonne), acquis par le département, quatre propositions ont été faites au conseil général : l'E.A.I. (Ecoles actives internationales) voudrait y installer un centre d'enseignement de formation professionnelle et d'animation pour les jeunes ; l'association Vacances Renouveau propose d'en faire un centre de vacances ; l'union parisienne Tourisme et Travail envisage la constitution d'une société civile immobilière composée de représentants des comités d'entreprise chargés de la gestion du domaine transformé en base de loisirs. Enfin, un groupe d'une dizaine d'associations se propose de former une société coopérative et d'organiser un centre de stage.

● *Sauver l'Essonne.* — Avant d'être un département, l'Essonne est une rivière qui prend sa source dans le Loiret. Elle est gravement envasée et polluée. Un syndicat intercommunal, groupant vingt communes riveraines de l'Essonne et intéressant trente-deux mille habitants, propose un plan intitulé « Essonne pure, eau claire » et destiné à promouvoir « l'aménagement hydraulique de la rivière et le développement de sa vocation de zone naturelle consacrée aux loisirs ». Cette action pourrait faire l'objet d'un contrat régional.

● *Un journal pour le Val-de-Marne.* — Le conseil général du Val-de-Marne vient de créer un bulletin destiné à faire connaître son action auprès des habitants du département. Présenté sur seize pages, il sera publié deux fois par an à 483 000 exemplaires.

Le Monde

équipement

S.N.C.F.-P.T.T. : la colère des usagers

S.N.C.F., P.T.T. : vis-à-vis de ces deux grands services publics, les usagers ont depuis quelques mois une attitude de plus en plus critique et court-circuitent les intermédiaires pour dénoncer la dégradation des prestations qu'on leur sert.

Quatre mille cinq cents usagers de la S.N.C.F. environ, conduits par les élus locaux, ont manifesté, dimanche 17 décembre, dans plusieurs villes de Bretagne, contre la suppression de certains arrêts ou la modification des horaires intervenues depuis le 1er octobre 1978. Réunis en comités de défense et appuyés par le P.S., le P.C. et l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), la C.G.T. et la C.F.D.T. notamment, ils estiment que *« ces suppressions constituent un frein au développement économique de la région et contribuent à sa dévitalisation »*.

A Plouaret, dans les Côtes-du-Nord, sur la ligne Rennes-Brest, trois mille personnes ont défilé dans les rues de la ville. Il n'y a pas eu d'incident.

Les gares de Rosporden et de Quimperlé, dans le Finistère, étaient investies par les forces de l'ordre. Les deux cent cinquante manifestants de Rosporden ont arrêté le rapide Quimper-Toulouse à un passage à niveau voisin de la gare. A Quimperlé, trois cents personnes se sont réunies autour de Mme de Bollardière, épouse du général de Bollardière, sur le parking de la gare.

A Hennebont, dans le Morbihan, deux cents personnes ont arrêté deux trains en gare pendant cinq minutes, tandis qu'à Questembert, toujours dans le Morbihan, plusieurs centaines de manifestants arrêtaient le rapide Quimper-Toulouse.

La direction régionale de la S.N.C.F. estime qu'il n'y a *« aucun motif sérieux d'inquiétude »* et *« qu'aucune gare, aucune ligne de Bretagne n'est menacée »*. Elle souligne que les dernières modifications d'horaires entrent dans le cadre de *« la mise en place en Bretagne d'un chemin de fer plus moderne, aux trains plus fréquents et plus rapides, tout en recherchant pour chaque région de Bretagne la desserte la mieux adaptée à ses besoins »*. Le bureau du Comité économique et social de Bretagne, dans un communiqué, se déclare *« prêt à étudier avec la S.N.C.F. la possibilité de mise en place de moyens ferroviaires supplémentaires et de caractéristiques nouvelles »*.

Un vœu du conseil municipal de Limoges

Pour ce qui est des P.T.T., on notera avec intérêt l'attitude du conseil municipal socialiste de Limoges, qui a adopté un vœu dans lequel il s'inquiète de la détérioration des services rendus par les P.T.T. Des retards répétés et importants sont constatés dans la distribution du courrier, nous signale notre correspondant Marcel Soulé.

D'autre part, les hold-up dont sont victimes les employés des bureaux de postes et les préposés de la distribution se multiplient.

Le conseil municipal demande donc, notamment, que soit améliorée la qualité du service et assuré le bon fonctionnement de la poste par le recrutement des agents nécessaires, que soient mis en place dans les meilleurs délais les moyens permettant d'assurer la sécurité du personnel.

A PROPOS DE...

LES RÉSULTATS DU PORT DE CALAIS

La Manche à deux

Pour la première fois, le cap des cinq millions de passagers et du million de véhicules transportés dans l'année, a été franchi à Calais. Il y a dix ans, le nombre des voyageurs n'atteignait pas deux millions et celui des voitures était inférieur à trois cent mille.

La question reste de savoir quelle est la part du pavillon français dans cet essor du trafic sur la Manche. Le président de la chambre de commerce, M. Pierre Puissesseau, a indiqué que sur 5 millions de passagers, 1,5 avaient emprunté les hydroglisseurs et 3,5 les car-ferries. Les navires français et britanniques associés dans Sealink en ont transporté respectivement environ 700 000 et 1,4 million. La part de l'armement privé Townsend, qui a connu le plus fort taux d'expansion (+ 25 %), étant du même ordre que celle de la British Railways, la participation du pavillon français peut être estimée à un peu moins de 20 % de l'ensemble du transport maritime.

Pourtant, à la fin de l'année prochaine, 120 millions de francs auront été investis en quatre ans par la chambre de commerce dans de nouveaux équipements. Un autre plan d'investissement de 120 millions est prévu, à partir de 1980, pour édifier une nouvele gare maritime. Si les armateurs ne participent pas à ces investissements, les assurances qu'ils ont données permettent d'en garantir l'amortissement dans les meilleurs délais.

« La S.N.C.F., *affirme M. Puissesseau*, n'entend pas du tout abandonner sa part dans le trafic sur la Manche. Il serait, en effet, dans l'intention de l'armement naval de la S.N.C.F. de commander un car-ferry de la même capacité que les deux bateaux qu'a, en construction en Irlande, son partenaire anglais, mais en excluant tout service hôtelier à bord. Cette nouvelle unité pourrait être affectée à la ligne de Calais à la place du *Chartres*, qui lui-même remplacerait le vieux train ferry *Saint-Germain* sur la ligne de Dunkerque. » *Mais, compte tenu du vieillissement du* Compiègne, *doyen de la ligne de Calais, il faudrait plus d'une commande française pour, face aux cinq qu'envisagent les Britanniques, modifier le rapport de forces entre les deux pavillons.*

MARC BURNOD.

TRANSPORTS

Concorde en Asie

ENTRE LE OUI DE LA MALAISIE ET LE NON DE L'INDE

La Malaisie vient d'autoriser Concorde à survoler son espace aérien au cours des vols Londres-Singapour pendant une période d'essai de six mois. La ligne « supersonique » Londres-Singapour, desservie conjointement par British Airways et Singapore Airlines, avait dû être suspendue, en décembre 1977, après seulement trois vols en raison de l'interdiction de survol du détroit de Malacca opposée par le gouvernement malaisien.

En revanche, l'Inde n'a toujours pas l'intention d'autoriser l'avion supersonique à survoler son territoire et a proposé que Concorde emprunte un autre itinéraire pour relier Londres à Singapour, vient d'indiquer un porte-parole du gouvernement. Quoi qu'il en soit, British Airways a l'intention, dès le début de l'année 1979, de reprendre ses vols Concorde sur Singapour.

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS NUCLÉAIRES JAPONAIS POUR LE CENTRE DE LA HAGUE

Manifestation à Cherbourg

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Environ deux mille manifestants ont répondu le samedi 16 décembre à Equeurdreville (Manche) à l'appel des dix-huit organisations qui avaient adopté une plate-forme commune en vue de s'opposer au débarquement et au transfert routier, vers le centre de la Hague, des premiers combustibles irradiés en provenance du Japon.

Précédés d'élus socialistes aux côtés des responsables de syndicats ou de comités contestataires, les participants ont défilé jusqu'au port de transbordement rail-route de la COGEMA gardé par plusieurs escadrons de gendarmes mobiles.

L'imposant dispositif de « dissuasion » mis en place aura prouvé que les pouvoirs publics n'entendaient pas céder sur l'essentiel : l'approvisionnement régulier de la Hague en déchets, qu'ils soient français ou étrangers. — R. M.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Mauroy réclame au chef de l'État « un plan d'urgence » pour le Nord-Pas-de-Calais

M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a adressé une lettre au chef de l'Etat pour lui demander de prendre *« des mesures d'urgence »* en faveur de la région Nord-Pas-de-Calais. Le député et maire (P.S.) de Lille a donné lecture de cette lettre, samedi 16 décembre, aux ouvriers qui occupent les services centraux d'Usinor à Trith-Saint-Léger près de Valenciennes.

M. Mauroy signale qu'en décembre 1976 le nombre des demandeurs d'emplois dans la région était de soixante-quinze mille et qu'il s'élève deux ans plus tard à plus de cent quinze mille.

« Il y a deux ans, le conseil régional avait fait l'effort de préparer un plan régional qui, après avoir souligné les difficultés et les retards de la région, présentait les exigences d'un nouveau développement économique et les investissements collectifs indispensables. » « En réponse à ces besoins exprimés par la région, le VIIe Plan national n'a, en dehors de quelques équipements, rien prévu qui puisse résoudre le problème considérable de l'industrialisation du Nord-Pas-de-Calais. »

M. Mauroy conclut : *« Si, comme vous l'affirmiez, le développement du Nord-Pas-de-Calais concerne la France tout entière, son déclin sera pour la France un mal irréparable. C'est pourquoi nous réclamons, aujourd'hui publiquement, avec la plus vive insistance, qu'un plan d'urgence pour le Nord-Pas-de-Calais soit élaboré par le gouvernement. »*

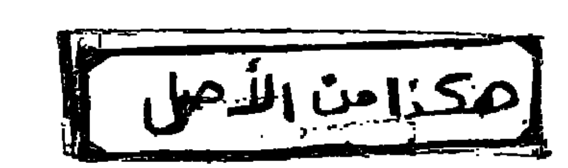
FAITS ET PROJETS

ENVIRONNEMENT

● *Manifestation au Pellerin.* — De cinq à sept mille personnes antinucléaires ont manifesté le dimanche 17 décembre sur le site de la future centrale du Pellerin (Loire-Atlantique). Il n'y a pas eu d'incidents. Mardi une opération « villes mortes » sera organisée au Pellerin et à Cheix. Des débrayages sont également prévus dans les entreprises locales.

TRANSPORTS

● *Le service des approvisionnements de la S.N.C.F. à Lyon.* — L'ensemble des syndicats du service des approvisionnements de la S.N.C.F. s'inquiète du transfert de ce service (800 agents) dans la région parisienne. *« Cette décision, prise pour la S.N.C.F., risque de provoquer, sur le plan de la région Ile-de-France — et plus particulièrement sur celui de la capitale — de très graves problèmes, d'autant que ce transfert sera vraisemblablement suivi d'autres »*, indique, dans une lettre au maire de Paris, les organisations professionnelles. *« Nous nous demandons : quelles sont les limites de l'autonomie de l'entreprise nationale, quand la S.N.C.F. se voit imposer des opérations de « décentralisation » incompatibles avec une bonne gestion ? Pourquoi de telles mesures n'ont-elles fait l'objet d'aucune concertation préalable avec le personnel ? »*



SPORTS

SKI

Anne-Marie Moser-Proell gagne la descente de Val-d'Isère

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. — L'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a repris la tête du classement de la Coupe du monde de ski alpin en gagnant, dimanche 17 décembre, la descente du Critérium de Val-d'Isère devant l'Allemande Evi Mittermaier et la Suissesse Bernadette Zurbriggen. Les Françaises ont réussi une bonne performance d'ensemble — Caroline Attia et Danielle Debernard se *classant respectivement huitième et neuvième — qui marque* un sensible redressement dans cette spécialité. Les deux manches du slalom géant, qui devaient se disputer lundi 18 en fin de matinée, s'annonçaient très ouvertes, l'écart entre la première et la vingtième concurrente de la descente n'étant que de deux secondes, soit une différence de quelque 62 mètres sur la ligne d'arrivée après plus de 2 kilomètres de course.

Cet épais manteau blanc qui enveloppait frileusement les montagnes de Val-d'Isère devait être une neige douce et légère favorable aux glisseuses suisses. Mais l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell a apprivoisé depuis longtemps toutes les neiges. En outre, elle avait une revanche à prendre sur sa vieille rivale helvétique Marie-Thérèse Nadig qui lui avait infligé ici même, l'an dernier, l'une de ses deux seules défaites sur les huit épreuves de la Coupe du monde. Alors, elle a dévalé les 2 238 mètres et négocié les trente-quatre portes de la piste bleue avec la maturité qu'on lui connaît. Et elle a gagné de vingt-huit petits centièmes de seconde certes, mais signant sa trente et unième victoire en Coupe du monde avec cet insatiable et joyeux appétit de vaincre qui lui a permis de redevenir championne du monde la saison dernière, après avoir arrêté la compétition plus d'une année.

Sur ses talons, il y avait l'habituelle meute déchaînée des Allemandes et des Suissesses, dans laquelle, pour la première fois depuis longtemps, deux Françaises se sont glissées, Caroline Attia, huitième, et Danièle Debernard, neuvième. Certes, toutes deux auront encore bien du travail pour grignoter la seconde et des poussières qui fait la différence avec la Moser-Proell, maîtresse incontestée des pistes. Toutefois, pour la robuste Danièle Debernard, médaillée aux Jeux olympiques de Saporro, c'est, à vingt-quatre ans, une heureuse résurrection après une longue série de blessures. Pour Caroline Attia, banlieusarde de dix-huit ans, c'est la confirmation d'un tempérament qu'elle avait déjà manifesté en remportant le combiné des derniers Championnats du monde universitaires ; 1 m 58, rondelette, une frimousse ravie, ce trognon de femme respire la joie de skier, joie qu'elle allie apparemment sans difficulté avec le goût des études. On n'en est pas encore à lancer pour elle les cocoricos de la victoire. Pourtant, elle est ambitieuse et sans complexe, comme l'ont montré, samedi 16, ses temps d'entraînement qui en faisaient l'égale des meilleures.

Au reste, les Françaises, dans cette épreuve redoutable, qui paraissaient abonnées, ces dernières saisons, aux trentièmes, voire aux quarantièmes places, ont réalisé une bonne performance d'ensemble : Marie-Luce Waldmeier, 15e ; Fabienne Serrat, 17e ; Marie-Cécile Gros-Gaudenier, 22e ; Perrine Pelen, 23e... Toutes à moins de trois secondes de la gagnante. Sur ses qualités de skieuse, on pouvait atteindre mieux que cette 23e place de la part de la jeune Grenobloise. Préférant les épreuves techniques, elle éprouve encore quelque réserve à se jeter à fond dans les grands toboggans blancs. Du coup, elle n'a pas encore réussi à trouver la ligne de conduite idéale qui lui permettrait de gagner des centièmes de seconde, notamment au franchissement des ruptures de pente.

ALAIN GIRAUDO.

ÉQUITATION

Un Grand Prix de Paris sans panache

Le concours hippique de la porte de Versailles a pris fin dimanche 17 décembre en matinée, à *l'heure où le Salon du* cheval, dont il fut la principale attraction, fermait ses portes après une semaine de succès confirmés, dit-on, par d'excellentes recettes.

On aura une fois de plus refusé du monde samedi, en nocturne, lors du Grand Prix, mais à aucun moment l'émeute n'a menacé comme l'an passé, alors que la police appelée à la rescousse n'avait eu qu'à se montrer pour faire détaler les plus excités.

Que dire de l'épreuve cime qualifiée non sans ambition de Grand Prix de Paris ? Qu'elle ne nous aura jamais troublé, encore moins bouleversé dans nos habitudes cavalières. A partir du moment où l'amateur consulte à la cadence de vingt fois par minute son bracelet-montre, on peut en déduire qu'il s'ennuie ferme. Fort heureusement, sur les vingt et un concurrents engagés, une bonne poignée réussirent le coup de force de sauver le spectacle.

Parlons des obstacles, de leurs emplacements, de leur configuration, de leur nombre et de leur cote. Le commissaire de piste, M. Raymond Brousse, compte tenu de l'exiguïté du terrain, avait construit dix obstacles dont un triple en numéro 6 et un double en numéro 8, celui-ci vertical, pour l'abord duquel la fameuse balance « main-jambe » des cavaliers chevronnés devait jouer à fond. Au total les concurrents, virevoltant dans un mouchoir de poche, avaient à fournir treize efforts. Ce Grand Prix, faute d'espace, se présentait donc à la limite de l'épure, la tradition de justesse sauvée.

Le déclin de quelques chevaux

Les cotes ? « *Sensiblement inférieures à celles du Grand Prix — disputé début décembre dans la capitale de l'Aquitaine*, répond M. Brousse. *J'ai baissé toutes les barres de 10 centimètres.* » Sur le plan technique notre attention personnelle s'est plus spécialement portée sur le double, constitué par un oxer jaune safran (le safran des confiseurs), 1,45 m de haut, 1,60 m de large et d'une verticale de 1,50 m. Nous avons pu constater que, en dépit de toutes les règles et de tous les conseils serinés par les vieux maîtres, la bonne foulée dans les combinaisons n'était pas fatalement identique pour tous les chevaux. L'anglo-arabe, par exemple, souvent plus étoffé et souvent sensible jusqu'au cabotinage, n'engagera pas son saut et ne s'étendra pas avec la même aisance qu'un grand modèle mis au point par un artiste.

Et à propos de chevaux, nous en avons vu, hélas ! amorçant leur déclin. Belle de Mars, l'alezane olympique de Marc Roguet procède aujourd'hui davantage de l'automatisme que du feu sacr. Le bai Danoso, qui s'envolait sur tout ce qui se rapprochait de ses naseaux, donne des signes évidents de lassitude et son sympathique cavalier se fiant un peu trop à son adresse continue à se multiplier en selle, sans prouver qu'il en sache autant qu'il le croit. Et que penser du lugubre Varin, ce vieux baroudeur mis à toutes les sauces, pour ce qu'il en coûte à son propriétaire qui n'est autre que l'Etat ? A l'arrêt, c'est encore un seigneur jusqu'à sa façon de lâcher son crottin à la face du public, comme ça, sans se presser, mais superbement. Après quoi, à moi les barres tombées au point le plus insensible du pied. On connaît son métier ; triste fin pour un cheval archicuit.

La leçon à tirer de ce concours du bout de l'an, c'est que les chevaux n'en veulent plus, et ce ne sont pas les intrigues misérables se nouant autour de grandes écuries qui arrangeront les choses.

Un barrage au Grand Prix était prévu. Il n'y en eut point, pour la bonne raison que Marcel Rozier, vainqueur de l'épreuve, finit seul, sans faute. A la deuxième place on trouve une figure bien connue de toutes les pistes de France et de Navarre : Bertrand Mirabaud. Sa performance est d'autant plus méritoire qu'il ne montait pas un crack. Ce cavalier encore jeune mais formé à l'ancienne école et sentant son gentleman à 10 lieues à la ronde est un peu moqué par ses jeunes pairs... Songez ! Il n'a jamais cherché à faire « son beurre » avec la complicité de Pégase. Insensé.

ROLAND MERLIN.

FOOTBALL. — *Albert Batteux sera, à partir du 3 janvier 1979, entraîneur général de l'O.G.C. Nice. Son premier contrat sera de six mois.*

TENNIS. — *La Fédération française a publié le classement annuel des joueurs français. Douze joueurs figurent dans la première série internationale, qui s'établit ainsi : 1. Patrice Dominguez ; 2. Jannick Noah ; 3. Eric Deblicker ; 4. Patrick Proisy ; 5. Pascal Portes ; 6. Jean-François Caujolle et Gilles Moretton ; 8. Georges Goven et François Jauffret ; 10. Christophe Freyss ; 11. Bernard Fritz ; 12. Christophe Roger-Vasselin.*

RUGBY

LA VICTOIRE DES ALL BLACKS SUR LES BARBARIANS (18 à 16)

Quatre-vingts minutes de joie bondissante

Vous aurez tout compris quand vous saurez que le nommé C. J. Monro, qui importa le rugby en Nouvelle-Zélande organisant le premier match entre Britanniques et Maoris à Nelson en 1869, était l'oncle de W. D. Carpmael, fondateur du club des Barbarians. *Voilà une famille pour laquelle il* faudrait faire brûler un cierge à Notre-Dame-des-Trente. Une famille en tout cas qui peut se vanter de nous avoir donné du bon temps : ce match, entre autres, joué à Cardiff, le samedi 16 décembre, qui fut un peu moins beau que celui disputé par les équipes porteuses des mêmes maillots en 1973, All Blaks néo-zélandais contre Barbarians — espèce de sélection idéale des meilleurs joueurs européens, ou plutôt de ceux qui ont pour le jeu le goût le plus généreux — mais tout de même d'une saveur et d'un éclat sans exemple depuis de *longs mois en Europe.*

Entamé comme un festival, une démonstration de jeu à la mode délectable mais par instant un peu artificielle et par quoi les joueurs aux couleurs de la nuit semblaient vouloir surtout montrer que leur talent ne se limite pas à une combinaison idéale*ment efficace entre* vitesse et cohésion, mais peut aussi déboucher sur la grande fantaisie en rugby majeur, le royal goût du risque cavalier, le rendez-vous de Cardiff se mua progressivement en un vrai match. Pourquoi ? Parce que, face à l'équipe des antipodes, la constellation de stars qui forme les Barbarians se transforma après une demi-heure de jeu en une véritable équipe, sous l'impulsion de ce joueur exemplaire que l'on a vu peut-être pour la dernière fois et qui a illuminé la partie de son sens modeste et savoureux du jeu, *l'ouvreur gallois Phil Bennet.* Ainsi, cette partie de plaisir s'acheva-t-elle dans un climat passionné de Tournoi des cinq nations : 18 pour les visiteurs noirs, 16 pour leurs hôtes.

Quand le ballet gracieux de la première mi-temps fut devenu le match, le vrai match dont nous rêvions *depuis des mois, on vit se* réaliser ce qui était depuis des années notre espoir : la résurrection du rugby à l'ancienne joué par des athlètes d'aujourd'hui. On veut dire ce jeu de mouvement tel que nous le faisaient goûter voici vingt ou vingt-cinq ans les Prat et les Rees Stephens, jouant très vite et faisant circuler un ballon non pas « travaillé », manipulé ou distillé comme on le voit faire maintenant par le pack de Béziers ou par celui de Pretoria, mais giclant vivement et expédié en hâte vers les joueurs les mieux lancés. Bon. Mais le propre du jeu pratiqué ce samedi à Cardiff, ce n'est pas simplement qu'il était un retour aux sources, c'est qu'il mettait en mouvement, dans cet esprit, des athlètes d'aujourd'hui, entraînés, musclés, laminés comme les forment les entraîneurs de maintenant. Quelque chose comme un test-match des années 50, joué par des gens qui sont tous devenus capables, piliers compris — ce qu'ils n'étaient pas alors, — de percer sur 30 mètres trois fois par match.

Alors on vit des choses superbes — la percée de Dunn, le numéro 10 néo-zélandais, qui amena le premier essai noir, celle de son *compère Loveridge vingt minutes* plus tard, qui, après une feinte de passe croisée, accéléra soudain dans le trou pour donner une balle gagnante à ses avants, et la très belle passe de Skrela, noble comme un bouquet, envoyant à l'essai l'Anglais Flemen, le second qu'ait marqué cet ailier exceptionnel.

Entre les All Blacks de ce 16 décembre et ceux que l'on avait vus, depuis quelques mois, gagner mais peiner devant les diverses équipes britanniques et surtout, huit jours plus tôt, face à de généreux Ecossais, ce qui nous parut faire la différence, ce fut l'apparition d'une merveilleuse paire de demis, un moustachu nommé Loveridge, qui n'a pas son pareil pour animer, inventer ou bousculer, un vrai pétroleur aux sabots de feu, et le petit ouvreur maori Dunn, qui nous rapeela un prestigieux prédécesseur, Herewini.

Les réserve-t-on pour les matches où l'on « s'amuse », ces deux-là ? Mais peut-être s'apercevra-t-on un jour que ceux qui rient avec leurs mains et leurs pieds marquent aussi pas mal de points. N'est-ce pas le bondissant Mr Dunn qui porta l'estocade aux Barbarians à quelques secondes de la fin ? C'était là la juste *conclusion d'un match* qui, ayant fini par se prendre au sérieux, devait voir le triomphe de l'équipe la meilleure. Mais les joueurs du club européen avaient fait honneur à leur sélection, y compris les duettistes de Toulouse, Skrela et Rives. On a quelquefois vu « Casque d'or » meilleur, c'est vrai. Et lui qui, dans l'ensemble d'un match, est celui des Trente qui se sera tenu le plus près du ballon, on l'a vu parfois s'en saisir plus souvent, et plaquer plus juste que ce samedi-là. Ne serait-ce que l'an dernier, lors de la rencontre entre les Barbarians et les « Lions » à Twickenham. Mais allez donc être toujours au sommet de vous-même...

Cher Mr Monro, cher Mr Carpmael, qui dormez si bien sous une grasse pelouse du Royaume-Uni, on vous remercie bien pour ce cadeau que vous nous avez offert à la veille des fêtes, ces quatre-vingts minutes de joie bondissante aux odeurs d'antipodes, cet œuf de couleurs flamboyantes et cette promenade à peine nostalgique au plus profond de notre jeunesse, du temps que le rugby ne se prenait pas pour une science, ni même pour la guerre.

JEAN LACOUTURE.

ATHLÉTISME

Les inconnus du bois de Boulogne

Ils étaient trente-cinq mille en arrivant au port... Le plus curieux dans le 18e Cross du Figaro, *disputé samedi 16 et dimanche 17 décembre entre la Butte-Mortemart et la porte de Boulogne, c'est que les abandons n'ont pas cours dans cette multitude courageuse. Grands ou petits, hommes ou femmes, juniors ou vieilles pointes, tous ces crossmen anonymes, répartis en plus de trente épreuves de 2 à 12 kilomètres, vont jusqu'au bout de leur effort « pour le plaisir de courir ». Les Parisiens n'ont pas eu besoin d'apprendre la leçon du « jogging » diffusée par les galopeurs citadins de* Marathon man *pour s'égailler à travers les taillis du bois de Boulogne. La nouveauté consiste à les voir venir en foule, au dernier dimanche d'automne, se faire épingler un dossard sur la poitrine et à les entendre, de moins en moins essoufflés, proclamer leur jeunesse et leur forme au micro de l'arrivée. La performance collective mérite sportivement le respect. Il n'en aura pas été de même de la performance individuelle, celle des As. Jacky Boxberger, quatre fois vainqueur du Cross du* Figaro, *ne cessa de gêner Radhouane Bouster, espoir du demi-fond, son rival le plus direct, pour le bousculer et lui barrer carrément le passage au moment où celui-ci allait le coiffer sur le poteau. C'était la seconde de l'égarement, son geste « faux-derche », dont les images cruelles furent multipliées toute la soirée dominicale par la télévision. Les coureurs cyclistes nous avaient souvent été présentés écartant les coudes ou balançant leur poursuivant sur la ligne d'arrivée. Rarement les pédestrians. Ici, il n'y avait pas besoin de photo finish. Bouster fut aussitôt proclamé vainqueur et Boxberger, accablé par sa petite forfaiture, déclassé.* — O. M.

FOOTBALL

Triste derby parisien

Dans la rivalité qui oppose les deux clubs de la capitale pour la course aux subventions et au public, le dimanche 17 décembre devait être une date importante. Compagnons d'infortune en fin de classement, Paris Saint-Germain et Paris Football-Club espéraient profiter du derby pour régler provisoirement une question de suprématie.

Sans doute contractées par l'enjeu dans un Parc des Princes rempli à moitié, les deux équipes ont fourni un spectacle indigne de la première division. Il a fallu attendre la 56e minute pour voir la première action dangereuse et le dix-huitième but de Carlos Bianchi cette saison pour Paris Saint-Germain. La réaction brouillonne de Paris Football-Club ne suffisait pas à réconcilier les deux équipes avec le public qui, las de siffler ou de huer les joueurs, en vint à garder les ballons dégagés dans les tribunes en fin de match.

Heureusement, il en resta un pour permettre à Alberto de répliquer à son compatriote à deux minutes à peine du coup de sifflet final. Dans leur médiocrité, les deux clubs de la capitale ne méritaient pas d'être départagés avant la trêve. — G. A.

Société d'économie mixte à Lille

Lille. — *Une quinzaine de municipalités étaient représentées, samedi 16 décembre, à Lille, à la réunion d'étude sur le football professionnel organisée par M. Pierre Mauroy, député du Nord (P.S.) et maire de Lille, sous la présidence de M. Sainte-Marie, président de la communauté urbaine de Bordeaux. On notait la présence de MM. Chenard (maire de Nantes), Le Blé (Brest), Delelis (Lens), Pinçon (Laval), des adjoints aux maires représentaient les villes de Marseille, Angers, Reims, Amiens, Angoulême, Boulogne, etc.*

Ce fut l'occasion d'annoncer la naissance de la Société mixte du Lille olympique sporting club (LOSC) à partir du 1er janvier 1979. Elle vient en effet de recevoir l'agrément officiel. Cette société disposera d'un capital de un million de francs réparti de la façon suivante : 49 % à la ville de Lille, 35 % au LOSC et 16 % aux commanditaires. Pour M. Mauroy, il ne s'agit surtout pas de « municipaliser » le football, mais « il importe que les clubs fonctionnent dans la plus grande clarté et que tous les comptes soient mis sur la table. Il ne faut pas tomber dans les excès du show-business... » *Si beaucoup d'arguments militent pour les sociétés d'économie mixte, les maires socialistes ne sont pas tous décidés à employer cette formule, qui rencontre encore bien des réticences et qui, surtout, n'a pas encore fait ses preuves.*

GEORGES SUEUR.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le Mans bat *Antibes	82-78
Caen bat *Mulhouse	115-85
Villeurbanne bat *Monaco	79-73
*Tours bat Nice	88-85
Berck bat *Limoges	90-79
*Avignon bat Clermont	105-86
*Orthez bat Challans	99-68

Classement. — 1. Caen, Villeurbanne et Le Mans, 35 pts ; 4. Antibes, 33 ; 5. Tours, 29 ;

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

Strasbourg bat *Metz	2-1
Nantes bat *Lille	3-1
*Saint-Etienne bat Lyon	3-0
Monaco bat *Reims	2-0
*Bordeaux bat Valenciennes	1-0
*Sochaux bat Bastia	5-0
*Nîmes bat Laval	4-0
*Nice et Nancy	2-2
*Paris F. C. et Paris S.-G.	1-1
*Angers et Marseille	1-1

Classement. — 1. Strasbourg (23 matches), 33 pts ; 2. Nantes et Saint-Etienne, 32 ; 4. Monaco, 31 ; 5. Bordeaux, 30 ; 6. Lyon, 28 ; 7. Sochaux (23 m.), 27 ; 8. Lille et Metz, 25 ; 10. Nîmes et Bastia, 23 ; 12. Laval, 22 ; 13. Nancy, 21 ; 14. Paris-Saint-Germain et Angers, 20 ; 16. Marseille et Paris Football-Club, 19 ; 18. Nice, 18 ; 19. Valenciennes, 17 ; 20. Reims, 13.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

GROUPE A

*Ajaccio et Avignon	1-1
*Toulon et Gueugnon	1-1
*Auxerre bat Besançon	3-1
*Chaumont et Epinal	2-2
*Montluçon et Béziers	0-0
Martigues bat *Saint-Dié	1-0
*Montpellier bat Troyes	4-2
*Arles bat Cannes	1-0
*Alès bat Toulouse	2-0

Classement. — 1. Avignon, 28 pts ; 2. Gueugnon et Auxerre, 25 ; 4. Chaumont, 24 ; 5. Martigues, 22 ; 6. Béziers et Montpellier, 21.

GROUPE B

Brest bat *Mulhouse	2-1
*Blois et Lens	0-0
*Dunkerque et Orléans	2-2
*Amiens et Rennes	1-1
*Châteauroux bat Limoges	1-0
*Guingamp bat Lucé	1-0
Rouen bat *Melun	2-1
*Angoulême et Tours	0-0
*Quimper bat Boulogne	2-1

Classement. — 1. Brest, 29 pts ; 2. Lens, Orléans, Dunkerque, 23 ; 5. Rennes, 22 ; 6. Rouen.

Handball

Battue 18 à 15, le 17 décembre à Halmstad (Suède), la Stella Sport de Saint-Maur, qui avait gagné le match aller par 20 à 16, s'est qualifiée pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

POULE A

*Toulon b. Gaillac	58-3
*Béziers b. Aurillac	21-0
Bagnères b. *Oloron	24-15
*Graulhet b. Auch	23-3
*Thuir et La Rochelle	12-12

Classement. — 1. Toulon et Béziers, 23 pts ; 3. Bagnères et Graulhet, 21 ; 5. Oloron et Auch, 19 ; 7. Aurillac, 17 ; 8. La Rochelle, 16 ; 9. Thuir, 12 ;

POULE B

*Brive b. Bourg	22-6
*Carcassonne b. Mauléon	21-6
*Montauban et Romans	7-7
Perpignan b. *Montferrand	15-12
*Avignon b. Racing C. F.	22-6

Classement. — 1. Perpignan, 23 pts ; 2. Brive et Romans, 21 ; 4. Avignon et Bourg, 19 ; 6. Montferrand et Racing C. F., 18 ; 8. Carcassonne, 16 ;

POULE C

*Tarbes b. Pau	17-12
Castres b. *Toulouse	15-12
*Mazamet b. Nice	6-3
*Lourdes b. Tulle	15-6
*Mont-de-Marsan b. Agen	12-11

Classement. — 1. Nice, 21 pts ; 2. Pau, 20 ; 3. Tarbes, Mazamet et Toulouse, 19 ; 6. Lourdes et Agen, 18 ; 8. Tulle, 17 ; 9. Castres, 16 ;

POULE D

*St-Jean-de-Luz b. Bayonne	13-7
*Valence b. Bègles	15-6
*Bourgoin et Narbonne	9-9
*Biarritz b. Dax	10-8
*Tyrosse b. Boucau	15-12

Classement. — 1. Narbonne, 24 pts ; 2. Bayonne et Biarritz, 21 ; 4. Saint-Jean-de-Luz et Valence, 19 ; 6. Dax et Bègles, 17 ; 8. Bourgoin, 15 ;

POULE E

*Marmande b. Beaumont	16-3
*Grenoble b. Condom	33-3
*Le Creusot b. Salles	13-6
*Cahors b. Bédarrides	6-3
*Millau b. Vic	10-3

Classement. — 1. Salles, 23 pts ; 2. Grenoble, 22 ; 3. Beaumont, Marmande et Millau, 19 ; 6. Vic et Cahors, 18 ; 8. Le Creusot, 15 ; 9. Bédarrides, 14 ; 10. Condom, 13.

POULE F

Chambéry b. *PUC	17-6
*Périgueux b. Mimizan	31-8
La Voulte b. *Orthez	11-9
*Rodez b. Castelsarrasin	9-6
La Seyne b. *Lannemezan	14-12

Classement. — 1. La Voulte, 25 pts ; 2. Chambéry, 23 ; 3. Périgueux, 21 ; 4. PUC, 19 ; 5. La Seyne et Rodez, 17 ; 7. Orthez, Lannemezan et Castelsarrasin, 15 ; 10. Mimizan, 13.

POULE G

*P.T.T. Arras b. Carmaux	28-9
*Limoges b. Bergerac	6-3
*Mérignac b. Castelnaudary	20-18
*Albi b. Saint-Claude	44-3
*Nîmes b. Saint-Médard	10-9

Classement. — 1. Nîmes, 25 pts ; 2. Albi et Limoges, 21 ; 4. Bergerac, 19 ; 5. Mérignac et Castelnaudary, 18 ; 7. Carmaux et P.T.T. Arras, 15 ;

POULE H

*Peyrehorade b. Vichy	9-3
Montchanin b. *Fumel	20-8
*La Teste b. Angoulême	4-0
*Dijon b. Voiron	23-9
*Lombez b. Saint-Girons	13-0

Classement. — 1. Montchanin, 23 pts ; 2. Angoulême, 20 ; 3. Lombez et La Teste, 19 ; 5. Peyrehorade, Saint-Girons, Vichy, Dijon et Fumel, 17 ; 10. Voiron, 14.

Volley-ball

Malgré sa victoire par 3 sets à 1 sur l'équipe d'Olsztyn, championne de Pologne, le Racing Club de France, qui avait été battu 3 sets à 0 au match aller, est éliminé de la coupe d'Europe. Il en est de même pour le Paris Université Club défait par Budapest dans l'épreuve féminine et pour Asnières, battu à Prague en coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

35 heures dans la sidérurgie ?

PRES de cinquante mille emplois sur cent cinquante-cinq mille supprimés en quatre ans (1977-1980) dans la sidérurgie lourde en France (tréfilerie, tubes, aciers spéciaux, ferro-alliages, mines de fer) sans compter les sous-traitants. Deux régions dévastées, Denain-Valenciennes et Longwy, une répartition territoriale des installations sidérurgiques sensiblement modifiée et des réactions très vives des collectivités locales, qui s'estiment « assassinées ». Tel est le bilan d'une crise qui va entrer dans sa cinquième année, telles sont les conséquences des décisions prises depuis deux ans par les maîtres de forges, les nouveaux comme les anciens.

La fabrication de l'acier français va être concentrée sur quatre complexes, dont trois de grande dimension : Dunkerque, Metz et Fos, plus l'Association de l'aciérie de Neuves-Maisons avec ce qui subsistera des installations de Longwy, c'est-à-dire les laminoirs.

On peut d'abord s'interroger sur les choix industriels ainsi effectués. Sont-ils logiques et rationnels ? Comme le disait un romancier du siècle dernier, *« nos actes nous suivent »*. A partir du moment où le groupe Usinor, dont l'aciérie principale (et ancienne) était installée à Denain-Valenciennes, décidait, vers 1955, de ne plus utiliser de minerai lorrain et de construire une aciérie « sur l'eau » à Dunkerque, approvisionnée en minerai exotique il était fatal qu'en cas de crise véritable les fabrications soient concentrées sur l'outil ultra-moderne de Dunkerque, capable de fabriquer 7,5 à 8 millions de tonnes, c'est-à-dire plus que la production du groupe actuel (près de 7 millions de tonnes). Mais, dira-t-on, le canal de Dunkerque à Valenciennes, élargi à grands frais pour approvisionner cette aciérie en coke et en minerai à partir de 1969, va se trouver en grande partie inemployé. Mais que faut-il faire maintenant ? Il est trop tard.

De même, lorsque le groupe Lorraine-Sacilor-Sollac résolut en 1969 de se donner un « second poumon » en construisant l'aciérie de Fos, destinée à doubler sa capacité de production à l'horizon 1980, il était inscrit dans les astres qu'une dégradation durable de la conjoncture imposerait un choix, et on sait lequel, le sacrifice partiel de la Lorraine. Tout le pari reposait sur la poursuite de l'expansion. Les pouvoirs publics poussaient activement à la roue, non seulement en 1970, mais bien plus tard : à l'automne 1975, M. Giscard d'Estaing demandait, et exigeait presque que la mise en route de la deuxième tranche de Fos ne soit pas retardée, sans négliger la poursuite des investissements en Lorraine et dans le Nord. Aujourd'hui, le pari est perdu, mais le complexe flambant neuf de Fos existe : encore une fois, il est trop tard ! Reste seulement à apprécier si les pronostics pessimistes sur la demande d'acier (en progression de 1 % par an pour atteindre 24/25 millions de tonnes en 1985, au lieu de 31 à 34 millions de tonnes en 1980 prévus en 1976 par le VIIe Plan) sont fondés. Disons qu'ils le sont davantage que l'optimisme forcené qui régnait encore il y a deux ans.

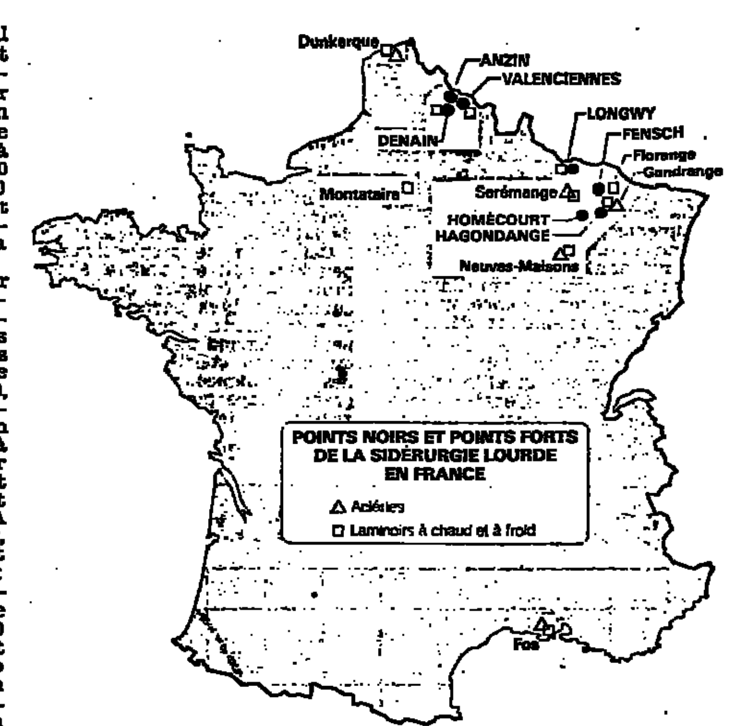
On peut ensuite se révolter contre la brutalité des suppressions d'emplois et des licenciements. Mais tous les esprits lucides savaient depuis longtemps que les effectifs de la sidérurgie étaient pléthoriques. En 1970, M. Louis Dherse, P.-D. G. de Sacilor, annonçant la suppression de 12 000 emplois en Lorraine à la suite de la fusion de Sidélor et de Wendel, avait discrètement indiqué que ce chiffre devrait être doublé à l'horizon 1980. A l'automne 1975, M. Jacques Ferry, « bête noire » du gouvernement aujourd'hui, n'affirmait-il pas : *« Logiquement, nous devions procéder à des licenciements »*, que les experts chiffraient à 20 000 pour les deux groupes Usinor et Sacilor : la réponse fut un veto absolu du pouvoir qui, en échange, accorda un prêt supplémentaire, gonflant davantage un endettement écrasant. Dès 1976, après l'effondrement des espoirs de reprise de la demande d'acier, les experts évaluaient à 40 000 les licenciements nécessaires (*le Monde* du 14 décembre 1976). Quant aux décisions actuelles, leurs grandes lignes étaient acquises il y a un an, mais tenues sous le boisseau pour raisons électorales. Voilà ce qu'il en coûte de se voiler la face et de retarder les échéances.

Que peut faire aujourd'hui la collectivité nationale pour la sidérurgie ? Elle a déjà pris en charge l'essentiel de sa dette, à un coût dépassant 2 milliards de francs par an. Elle s'apprête à indemniser bien partiellement les travailleurs licenciés. Mais n'est-ce pas le moment, pour une fois, de prêter l'oreille aux propositions des syndicats ? Au-delà des protestations immédiates, et des « ripostes » traditionnelles, ceux-ci, notamment la C.G.T., présentent, pour la première fois, des solutions industrielles : priorité aux coulées continues, accélération de l'automatisation, en même temps il est vrai que des propositions irréalistes, comme le maintien ou le renouvellement d'installations excédentaires.

Comme la C.G.T., la C.F.D.T., par la voix de M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, demande l'instauration de la cinquième équipe et le passage à 35 heures par semaine, qui, selon lui, permettrait d'éviter 10 000 licenciements. Impossible, trop onéreux, répondront, peut-être, les nouveaux dirigeants de la sidérurgie, qui cherchent désespérément à réduire des déficits fabuleux, et opposent la concurrence étrangère. Impossible ? Il y a quelques années, la retraite à 60 ans était l'épouvantail. Aujourd'hui, on en est à 56 ans et 8 mois, et même moins... Trop onéreux ? Compte tenu du coût social de l'absentéisme et de celui des accidents provoqués par le travail posté, on peut en douter.

M. Jacques Chérèque fixe à 3,50 % la charge salariale supplémentaire de cette mesure et il propose que la CECA en prenne la moitié à son compte. La concurrence ? Les ouvriers sidérurgistes allemands, qui font grève grève depuis trois semaines pour obtenir les trente-cinq heures (et, pour la première fois dans leur histoire), montrent que l'idée est dans l'air. Seront-ils toujours en avance, et nous toujours en retard ?

FRANÇOIS RENARD.



Les points noirs figurant sur la carte indiquent les usines touchées par les licenciements.

POINT DE VUE

Génie du quotidien pour retrouver la croissance

par CHARLES MILLON (*)

L'APPAUVRISSEMENT en capital de la France est une réalité avec laquelle les spécialistes de la finance, les économistes, les futurologues, les politiques devront désormais compter.

Notre dépendance énergétique, qui est supérieure à la plupart des pays industriels, les contraintes multiples qui en découlent, l'absence d'une reprise de l'investissement productif, notre éloignement des circuits financiers internationaux les plus actifs, ne peuvent, à terme, qu'aggraver la situation et rendre plus préoccupant l'avenir. L'invasion croissante de notre économie par les capitaux anonymes des financiers multinationaux constitue une menace économique, sociale et politique.

La Grande-Bretagne offre pourtant à nos yeux un bel exemple de ce qu'il advient en pareil cas : l'Anglais est pauvre ! Mais les investisseurs britanniques regorgent de capitaux qu'ils ont peine à utiliser et qu'ils gèrent, notamment à Paris, en immeubles de bureaux qui restent désaffectés... Dans le même temps, les pétrodollars rachètent ce qui reste de l'industrie anglaise.

En France, que constatons-nous ? La concentration industrielle n'a pas eu les résultats économiques que l'on pouvait espérer dans les années 50. La bureaucratisation qui est apparue a alourdi nos entreprises. Leur endettement hypothèque leur avenir. Le malaise social les envahit parfois jusqu'au niveau le plus élevé : les cadres eux-mêmes s'interrogent. La nationalisation des plus affaiblis constitue une charge nouvelle pour l'Etat.

Les résultats de notre commerce extérieur en 1977 font état d'une réduction sensible de notre déficit global, mais on constate que 50 % de nos échanges extérieurs sont concentrés à l'intérieur de la C.E.E. (dont 17 % avec l'Allemagne fédérale), c'est-à-dire dans un rayon géographique inférieur à 1 500 kilomètres.

Le revenu de nos entreprises disponible n'a pas cessé de baisser de façon continue depuis 1973 (moins 2 % en 1973, moins 21 % en 1974, moins 8 % en 1975). Situation préoccupante au regard de l'emploi.

Faut-il en déduire que l'avenir industriel de la France est compromis ? Je ne le pense pas ! La France possède un certain nombre d'atouts : les vingt dernières années ont été marquées par un développement technologique continu qui place ce pays dans de bonnes conditions vis-à-vis de la concurrence internationale.

(Lire la suite page 22.)

(*) Député de l'Ain (U.D.F.-P.R.).

Qui supportera les charges sociales supplémentaires ?

LES décisions que vient de prendre le gouvernement pour combler le déficit attendu de la Sécurité sociale ont été conçues dans l'intention de limiter la contribution des entreprises afin de ne pas compromettre l'activité économique, ce qui n'a pas empêché le C.N.P.F. de protester, comme il l'a dit, *« avec vigueur »*. Le patronat a déclaré que les nouvelles mesures nuiraient à la compétitivité internationale des producteurs français et à l'embauche.

Pourtant, c'est sur les salariés du secteur privé que devraient peser les deux tiers environ du financement supplémentaire de l'assurance-vieillesse et de l'assurance-maladie.

A dire vrai, il est au moins aussi difficile de préciser à qui incombent en dernier ressort les charges sociales que de déterminer l'incidence réelle de l'impôt, sujet traditionnel de discussion entre les économistes et les fiscalistes.

Quel est au bout de la chaîne le véritable payeur ? A cette question, il n'est en général pas de réponse simple et univoque.

La part prélevée sur les bulletins de salaire à titre de cotisations à la Sécurité sociale est à bon droit considérée comme un salaire indirect, puisque — selon des porportions, il est vrai, très différentes d'un assuré à l'autre, — elle sert à financer des prestations qui bénéficieront aux cotisants. Au cas où cette part vient à être augmentée soit par une majoration des taux, soit par une modification des règles du plafonnement, soit par les deux moyens à la fois, on peut soutenir que la proportion du salaire indirect va s'accroître au détriment du salaire direct. Mais comme l'effort nouveau est demandé non pas pour accroître les prestations, mais pour permettre leur simple maintien à leur niveau actuel, ce n'est évidemment pas ainsi que les intéressés percevront le « rééquilibrage » qu'on les contraint d'opérer entre les différentes composantes de leur rémunération totale. Ils y verront, ils y voient déjà, une amputation de leur pouvoir d'achat qui se situerait, selon les calculs, entre 1 % et 2 %, les plus touchés étant en gros les cadres.

Si la rémunération totale en question était une grandeur déterminée par avance, et non sujette à variation, il faudrait effectivement s'en arrêter là dans l'analyse. Mais les syndicats invitent les adhérents à la « riposte », et certains d'entre eux, tel F.O., donnent déjà comme objectif à leurs revendications *« la compensation de la réduction du pouvoir d'achat des assurés sociaux »*.

De toute façon, il est plus que probable que de nouvelles augmentations de salaire auront lieu en 1979. Dans quelle mesure pourra-t-on légitimement les considérer comme un rétablissement, partiel ou total, du salaire direct de départ, compte tenu de la légère amélioration dont celui-ci, sauf retournemem toujours possible de la conjoncture, aurait normalement fait l'objet ?

A supposer que la compensation soit à peu près complète, il faudrait alors en conclure qu'il n'y a guère de différence entre d'une part la cotisation salariale et d'autre part les cotisations patronales, étant entendu que de toute façon le « salaire indirect » est composé de l'addition des deux. Dans une pareille éventualité, le salaire indirect et le salaire direct seraient l'un et l'autre en progression, accroissant d'autant le coût total de la main-d'œuvre pour les entreprises.

Si la situation économique demeure ce qu'elle est aujourd'hui, il est possible que la charge finale, au lieu d'être supportée dans la proportion des deux tiers par les salariés et du tiers par les employeurs, soit en réalité partagée *grosso modo* à part égale, et cela bien que le vice-président du C.N.P.F., M. Yvon Chotard, ait déclaré qu'il n'y aurait pas de hausse de salaires accordée à titre de compensation.

« UNE VOIE TRÈS CAPITALISTE VERS LE SOCIALISME »

Les banques chinoises de Hongkong cherchent le profit maximal

De notre envoyé spécial

Hongkong. — Dans chacune des cent vingt succursales des treize banques communistes de Hongkong, on trouve en bonne place des affiches exaltant *« la supériorité incontestable du système socialiste »*. En matière financière et bancaire, les Chinois ne semblent pourtant plus tellement convaincus de l'exactitude d'un tel dogme. Depuis cet été en tous les cas, sur les instructions de Pékin, les banques communistes de Hongkong ont ouvertement adopté le principe du profit maximal. Elles ont d'abord agi prudemment, puis, dans le contexte de la *« dé-maoïsation »* qui s'opère en Chine, elles se sont lancées sans réserve, comme pour rattraper le temps perdu, sur le marché de l'or et des devises, dans des opérations boursières et immobilières.

Jusqu'à présent, leurs activités se bornaient à accepter des dépôts permettant de financer le commerce avec la Chine ou à garantir des crédits aux bons clients de Pékin. Certes, elles pratiquaient aussi, depuis quelque temps déjà, la plupart des opérations qu'effectuent normalement les banques, mais préféraient agir avec discrétion. Cette réserve n'est même plus de mise. Si le portrait de Mao domine toujours la grande salle dallée de marbre de la Banque de Chine, à Hongkong, ses principes semblent loin d'inspirer les banquiers communistes, au point qu'il est difficile de discerner dans leurs activités ce qu'ils nomment *« une pratique commerciale normale »* de ce qui relève de la pure et simple spéculation.

Dans la mesure où Hongkong a toujours été un « laboratoire » pour les expériences de Pékin en matière commerciale ou financière, la Chine pourrait bientôt suivre, comme le note ironiquement un observateur, *« une voie capitaliste vers le socialisme »*. Les banquiers occidentaux qui, au départ, avaient applaudi à l'initiative de Pékin, en ce qu'elle était un gage de plus de la stabilité de la colonie, sont aujourd'hui inquiets de ces nouveaux concurrents : *« Il faut nous préparer à nous battre pour garder notre part du marché ici : les banques chinoises ont derrière elles tout le marché chinois ! »* nous a confié l'un d'entre eux. En outre, leur influence commence à se faire sentir sur la Bourse : *« Si la Chine paraît s'intéresser à telle ou telle action, on est sûr que celle-ci va monter en flèche »*. La récente vague de spéculation foncière qui a sévi à Hongkong est d'ailleurs, en partie, attribuée aux activités communistes sur le marché immobilier.

Des comptes numérotés

Les banques communistes à Hongkong gèrent un tiers des dépôts, (12,5 milliards de dollars), ce qui les place juste derrière la Hongkong and Shanghai, *the Banque*, comme on dit dans la colonie, parce qu'elle fait office de banque centrale. Le succès s'explique par la rémunération de l'épargne — légèrement supérieure au taux pratiqué par les autres banques — qu'offrent les communistes et aux intérêts préférentiels qu'ils accordent pour certains prêts. Leurs banques, qui pratiquent en outre le système des comptes numérotés, avec une discrétion comparable à celle des établissements suisses, drainent la plupart des dépôts des Chinois d'outre-mer.

Quatre banques communistes ont leur siège social à Hongkong et les neuf autres en Chine. Parmi ces dernières, la Banque de Chine est la plus importante. Fondée en 1908, elle est placée depuis 1950 sous le contrôle de la Banque populaire de Chine. Elle gère les avoirs de Pékin en devises étrangères. En 1977, les dépôts consolidés de ses trois succursales (Hongkong, Singapour et Londres) se sont élevés à 6,3 milliards de dollars. Dans la colonie britannique, la Banque de Chine, qui dresse son massif bâtiment sur front de mer, finance non seulement les échanges entre le continent et Hongkong (1,5 milliard de dollars), mais encore joue le rôle de conseiller financier des entreprises communistes : quarante grands magasins, quatre compagnies d'assurance, des agences de voyages, de transports maritimes, des sociétés immobilières et une chaîne de stations-service. La Banque de Chine supervise enfin les activités des douze banques sœurs.

Sur le marché des changes, la Banque de Chine achète en moyenne 5 millions de dollars par jour en devises fortes. Elle travaille beaucoup avec la Hongkong and Shanghai Banking Corporation (l'une des rares banques étrangères à avoir encore une représentation à Changhai) et ses homologues américains, en particulier la Bank of America.

Sur le marché de l'or, c'est surtout la succursale de la Banque de Chine à Londres qui est active. Après une interruption pendant la révolution culturelle, les Chinois ont repris leurs activités sur ce marché à partir de 1972. Les experts estiment que les réserves en or de Pékin s'élèvent à 3,4 milliards de dollars. A Hongkong, la petite banque communiste Po Sang s'est spécialisée dans ce marché ; recevant directement ses ordres de Chine, elle travaille au coude à coude avec les courtiers de Taiwan.

La Banque de Chine à Hongkong se trouve au centre d'un « empire » financier communiste. Elle a constitué autour d'elle un ensemble indépendant réunissant les principales firmes chinoises qui monopolisent le commerce avec la Chine et en particulier le ravitaillement de la colonie. De plus, les banques chinoises sont de plus en plus actives dans l'immobilier : outre le dépôt de pétrole de l'île de Tsing-Yi (48 000 tonnes) qui vient d'être achevé, elles ont acquis en 1977 pour 40 millions de dollars d'immeubles et de terrains à Hongkong et dans les nouveaux territoires.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 24.)



Génie du quotidien pour retrouver la croissance

(Suite de la page 21.)

La France est riche en hommes toute qualification.

Pour que cette force ne nous soit pas aliénée, il convient de susciter la création d'entreprises de taille humaine et de favoriser la diversification industrielle. C'est ainsi que sera régénéré avec profit le tissu économique.

La diversification industrielle doit nécessairement accompagner la refonte des structures économiques ; ceci implique que soit favorisée la création et qu'il soit mis un frein au développement des entreprises « concentrationnaires ». De telles perspectives de développement ne peuvent déboucher sur une réussite qu'à la faveur d'une reprise importante et durable de l'investissement. Il faut convaincre les Français de ne plus investir leurs capitaux en biens de consommation et à l'inverse les inciter à s'orienter vers l'épargne et l'investissement productif. Une première étape a été accomplie par l'adoption au Parlement de la loi sur l'orientation de l'épargne et le financement des entreprises.

Il convient également de tout mettre en œuvre pour attirer des capitaux étrangers et les amener à s'investir en France. Parallèlement, toutes mesures de sauvegarde seront prises pour que le pouvoir économique ne soit pas remis entre des mains étrangères ni même à des sociétés multinationales.

La politique conduite par le gouvernement est à la fois raisonnable et courageuse.

Jeune parlementaire, je formule quelques mesures qui pourraient, à mon sens, opportunément retenir l'attention et servir d'expression concrète à la politique économique du gouvernement.

Ces mesures peuvent s'ordonner selon trois axes :

I. — Favoriser la créativité de l'investissement.

Il faut assurer une meilleure protection juridique de l'idée, même lorsque celle-ci est non brevetable.

Il est nécessaire de mettre en œuvre une fiscalité plus adaptée en permettant la déductibilité du revenu personnel des frais qui pourraient être engagés à l'occasion d'une recherche scientifique et technique.

En ce qui concerne la création d'entreprises, améliorer le statut de l'entrepreneur, rénover les modes de financement de la création, transformer la fiscalité des entreprises *tout* en pratiquant une politique audacieuse de démantèlement, sont autant de mesures qui doivent être suggérées. Les accompagneront, par exemple :

— La suppression du formalisme administratif qui entoure la constitution des sociétés commerciales ;

— La refonte des principes de notre fiscalité, qui pénalise l'effort et la réussite ;

— La modulation ou l'adaptation en fonction des circonstances des droits de mutation, entre vifs comme après décès, facteur de vieillissement de notre structure industrielle et commerciale ;

— La révision de certaines conditions d'imposition qui vient des opérations ne se traduisant pas par un flux financier effectif en faveur du sujet imposable et ne constituant en fait qu'une restructuration juridique ;

— La disparition de l'esprit « concentrationnaire » de notre droit fiscal et de notre droit social ;

— L'installation d'ateliers autonomes, ce qui implique par exemple que soit revue la notion d'établissement ;

— Le changement des conditions actuelles de financement de la création d'entreprises.

II. — Réglementer les investissements en France de capitaux étrangers.

Ces mesures sont nécessairement liées et complémentaires avec ce que nous énoncions précédemment. Supprimant le formalisme excessif qui réglemente l'introduction de capitaux étrangers en France, il faut du même coup s'efforcer de « franciser » les capitaux investis en France.

Chasser ces capitaux hors de l'Hexagone n'est pas conforme à l'intérêt national. Il faut les attirer en reglementant de façon stricte leur réexportation et adapter notre structure juridique à ces investissements. Des modifications dans notre droit des sociétés s'imposent alors : la réanimation et l'adaptation de vieilles structures désaffectées, de la commandite simple ou par action, l'obligation faite à l'action étrangère de ne se substituer qu'à des actions sans droit de vote ou, en tout cas, à droit de vote limité pour certaines catégories de décisions et pour les sociétés dont l'activité peut concerner l'ordre public ou l'intérêt national, peuvent être envisagées.

III. — Protéger efficacement nos entreprises.

Un troisième train de mesures viserait à protéger nos entreprises à l'égard d'un environnement qui risque d'avoir raison de leur solidité si nous n'y prenons pas garde.

La protection des entreprises commence par la prise de leur pleine et entière responsabilité. Il faut achever de balayer les situations acquises qui limitent le jeu de la concurrence, instaurent les monopoles et découragent les jeunes.

L'administration doit se souvenir qu'elle est un allié et non un adversaire. L'entrepreneur retrouvera sa dignité d'agent économique chaque *fois* qu'une situation conflictuelle le met en présence des services de l'inspection du travail, du *fisc* ou de quelque autre administration.

Protéger les entreprises, c'est aussi promouvoir les sous-traitants, leur conférer un statut privilégié en cas de règlement judiciaire, leur garantir la répercussion des augmentations de prix, limiter les délais de règlement ou les reports d'échéance.

Et c'est supprimer certaines pratiques bancaires limitant les possibilités de primes de garanties, les engagements personnels assurant un crédit minimum.

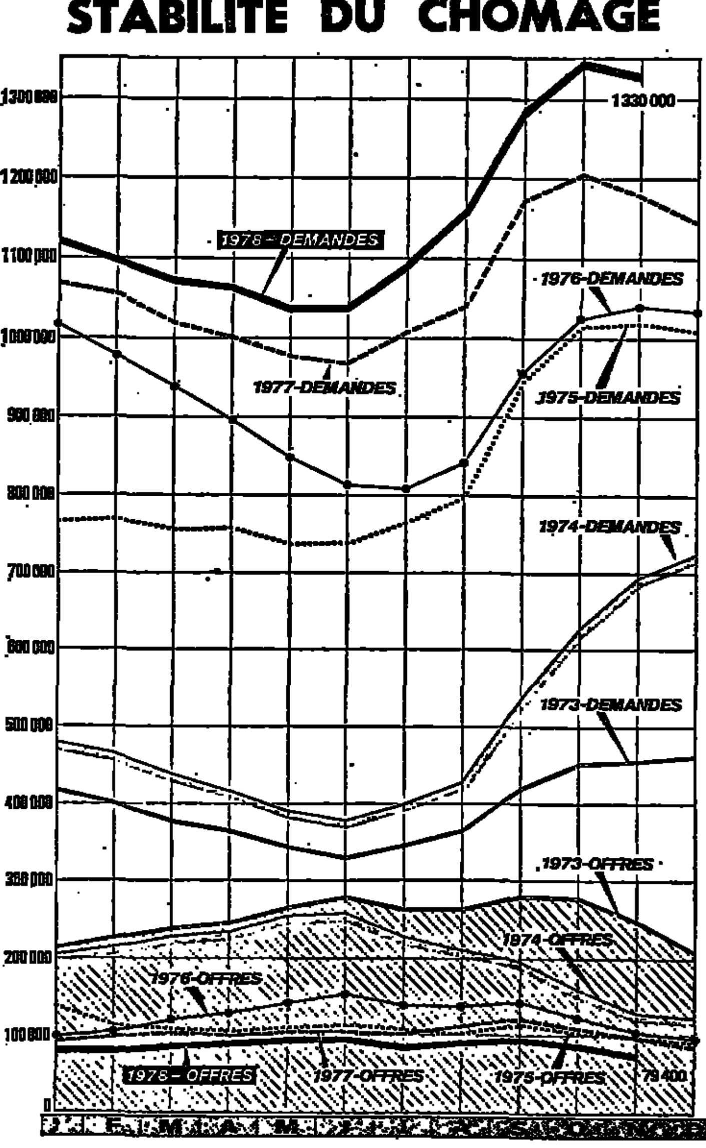
C'est le moment de réagir vis-à-vis de l'évolution par trop publicisée de notre droit du travail, qui interdit toute souplesse dans l'embauche comme dans la résiliation du contrat de travail et constitue ainsi un frein à l'emploi.

Il faut, enfin, améliorer la protection des clients et des fournisseurs en assouplissant les conditions contractuelles issues de la législation en vigueur.

Cette liste de propositions un peu rébarbative paraîtra à certains bien éloignée des préoccupations dites parfois un peu commodément « politiques ». Je pense pour ma part que, au-delà du vacarme stérile provoqué par des polémiques inutiles, il est grand temps pour la France de redécouvrir le génie du quotidien.

CHARLES MILLON.

STABILITÉ DU CHOMAGE



Très peu de changement, dans l'évolution du chômage, d'octobre à novembre. On ne note en effet qu'une très faible baisse, à peine supérieure à 1 %, des demandes d'emploi non satisfaites, tant en données observées (1 330 000 contre 1 344 100 en octobre) qu'en données corrigées (1 199 800 contre 1 214 700 le mois précédent). Mais, en un an, la hausse respective est de 12,4 % et 12,3 %.

Le ministère du travail estime que « la stabilisation que l'on constate sur le marché du travail résulte de la mise en œuvre progressive du deuxième pacte pour l'emploi. Néanmoins, l'amélioration constatée reste fragile, ainsi que le confirme l'absence d'un véritable redressement des offres d'emploi ».

En effet, les offres d'emploi non satisfaites ont diminué en données observées : 79 400 contre 87 000 en octobre (— 8,8 %). Elles sont restées pratiquement stables en données corrigées : 90 100 contre 88 800 en octobre (+ 1,5 %). Mais elles ont respectivement baissé de 18,6 % et 18,2 % en un an.

Parmi les demandeurs d'emploi, la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans (45,1 %) et des femmes (53,5 %) demeure toujours aussi forte. Enfin, le nombre des chômeurs secourus continue de s'accroître, au moment où l'on cherche à trouver un meilleur système d'indemnisation : 692 662 contre 674 250 en octobre (+ 2,6 %), parmi lesquels 173 274 travailleurs licenciés pour raisons économiques.

Comment peut-on être « quesnaysien » ?

EN économie, comme en politique, on choisit son camp. Ne savoir à quel saint se vouer montre une trop grande pauvreté d'esprit. Homme de grande foi dans les vertus du marché, vous serez *néo-classique*, mais homme de peu d'espoir dans l'avenir du capitalisme, vous serez *marxiste* ou *marxien*. Entre les temples de ces deux religions rivales, vous pouvez préférer l'atmosphère *confinée des chapelles : l'essentiel* est qu'un saint patron, anglo-saxon de préférence, bénisse vos efforts ; vous serez alors sauvés, que vous soyez *cambridgien, friedmanien, keynésien*.

Mais comment peut-on être *quesnaysien* au vingtième siècle? Comment peut-on être aujourd'hui le disciple de François Quesnay, qui fit, en un bref *Tableau économique*, le modèle de la France rurale au dix-huitième siècle ? Quesnay, au-delà du credo libéral, est l'inventeur de la macro-économie : le circuit économique. Par sa doctrine, qui ne repose d'ailleurs sur aucune démonstration (comme le souligne Schumpeter), Quesnay pourrait n'être pas désavoué par les ultras du néo-classicisme, les *nouveaux économistes*. Mais en inventant le circuit, Quesnay ouvre la voie à Marx, puis à Keynes.

Chez un auteur, il y a ce qu'il *pense*, ce qu'il *invente* et ce qu'il *engendre*. Ce qu'il pense est secondaire, s'il est vrai que les idées d'un homme dépendent toutes et sans exception de la manière dont il gagne sa vie. Peu importe que François Quesnay, homme de cour auprès d'une monarchie déclinante, ait été libéral ou que Léon Walras, économiste en marge de la pensée académique des premiers temps de la IIIe République, ait été socialiste. Walras est surtout l'inventeur de l'équilibre général des marchés, référence désormais universelle de la pensée néo-classique contemporaine, que M. Kolm (1) se refuse à reconnaître comme *économie de droite* exclusivement, sous prétexte que des *dizaines de milliers de pages* de cette économie se penchent sur des problèmes dits *de gauche ;* Quesnay, lui, est l'inventeur, en trois pages seulement, du circuit qui, seul, permet de représenter et de comprendre les phénomènes économiques : la monnaie, la *répartition, les crises*. Méprisant le circuit, la théorie néo-classique construit un monde fantastique : la monnaie, *en ses longs voiles,* y erre, tel un fantôme ; la répartition y est la récompense des justes ; *les* crises y sont la sanction des péchés contre le marché : elles ne sont d'ailleurs que *temporaires, dues essentiellement à des erreurs de politique économique.*

Mais, aujourd'hui, le combat du circuit contre le marché paraît sans espoir. Walras règne, Keynes est son disciple, génial mais brouillon, Marx est son précurseur, Quesnay est oublié. L'économiste néo-classique use et abuse du marché. Le marché explique tout : le mariage, le divorce, l'éducation, la drogue. Jamais *défini*, il fonde une entreprise totalitaire absorbant toutes les relations sociales présentes, passées et futures. Les mêmes *modèles* expliqueront l'extermination des mammouths par les hommes préhistoriques, les luttes des seigneurs féodaux... Il ne s'agit pas de nier le marché, mais de le chasser là où il n'a que faire.

Le marché postule la *réversibilité* des flux, *l'égalité* des agents. Le circuit est une vision ordonnée de l'économie : l'ensemble des agents est hiérarchisé et les flux sont irréversibles. Cet ordre n'est pas arbitraire : il est déterminé par le sens de la circulation de la monnaie, des banques vers les entreprises et des entreprises vers les ménages. La théorie du circuit est théorie monétaire, et *réciproquement.*

Même s'il est vrai que la théorie néo-classique s'est occupée, avec condescendance, de hiérarchie, sa force est moins dans cette gigantesque capacité de *digestion* et *d'assimilation* d'éléments étrangers que dans le formidable usage qu'elle fait des mathématiques, véritable instrument de terrorisme. Mais puisque la guérilla est engagée sur ce terrain, faut-il pour autant sacrifier à la rigueur mathématique, au besoin remplacer le *gadget* des *théorèmes de point fixe* par celui des *théorèmes ergodiques* (2) de la théorie des processus aléatoires ? Un certain nombre d'instituts et de chercheurs œuvrent déjà dans le sens d'une mathématisation. Mais la théorie du circuit, actuellement, exige beaucoup plus que des techniques : elle fait appel à toute la puissance de l'imagination. Quelques économistes français lui consacrent depuis des années leur entière réflexion.

La théorie du circuit est-elle un songe ? Et peut-on en économie, comme le voulait Chateaubriand en politique, *mener les Français à la gloire par des songes ?* En fait, la théorie du circuit s'accroche au dur roc de la réalité et fonde la comptabilité nationale. A qui n'aurait point la foi des bâtisseurs de cathédrales, il suffirait de rassembler les pierres éparses des architectes du passé. Parmi eux, Keynes est le dernier grand représentant de la théorie du circuit : il porte le flambeau que *lui* ont transmis, de siècle en siècle, François Quesnay, puis Karl Marx. Qu'il ne l'ait point reconnu est peut-être affaire d'orgueil britannique. Keynes n'en reste pas moins, en ce siècle, le plus grand des quesnaysiens !

ALAIN PARGUEZ et FRÉDÉRIC POULON,

maîtres de conférences agrégés de sciences économiques aux universités de Besançon et Bordeaux.

(1) S. J. Kolm « Science économique et position politique », *Revue économique*, juillet 1978.

(2) La démonstration de l'existence d'un équilibre général de l'économie, dans la théorie néo-classique, repose sur les célèbres théorèmes de point fixe (théorème de Brouwer, théorème de Kakutani) de l'analyse fonctionnelle en mathématique. Il semble que l'on puisse donner à la théorie du circuit une forme aussi rigoureuse en se fondant sur les non moins célèbres théorèmes ergodiques de la théorie des processus aléatoires.

François Quesnay (1694 - 1774)

Un des plus féconds esprits du dix-huitième siècle ; médecin, il soigne Mme de Pompadour. Philosophe, il participe à l'Encyclopédie ; il devient économiste pour trouver les lois du corps social. Il les énonce dans son œuvre maîtresse, « le Tableau économique », qui paraît en 1758 avec un commentaire de Mirabeau. Quesnay devient le maître d'une école, la physiocratie ; s'il attire des disciples, il est raillé par beaucoup, dont Voltaire. Il meurt découragé, n'ayant pu faire partager sa « vision ».

LES RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Une balance commerciale excédentaire est-elle désirable ?

par EMIL-MARIA CLAASSEN (*)

SI un pays ou un groupe de pays a une balance commerciale excédentaire, l'autre a nécessairement un déficit du même montant. Quel pays devrait alors avoir un excédent et quel autre un déficit ?

Il est assez paradoxal que chaque gouvernement considère un surplus de sa balance commerciale comme un succès incontestable de sa politique économique. Ainsi, récemment pour la France, la bonne tenue du franc et le surplus commercial constatés ces derniers mois sont conçus comme des signes primordiaux pour la première étape du redressement économique. Si le franc a augmenté en valeur par rapport au dollar américain, il est vrai que le score anti-inflationniste est meilleur en France qu'outre-Atlantique. Si la balance commerciale est excédentaire, c'est grâce aux efforts louables de l'industrie exportatrice, mais ce qui est bon pour cette dernière ne l'est pas nécessairement pour l'ensemble de l'économie.

Le lecteur répondra sans doute par un sourire d'incompréhension à une telle constatation, qui selon lui ne peut provenir que de la plume d'un théoricien. Il insistera avec vigueur sur l'exemple de l'Allemagne (dont l'auteur est citoyen) pour son « éternel » excédent commercial constituant un des critères de la puissance économique allemande. Si l'on accepte cette argumentation, les Etats-Unis devraient être relativement moins puissants étant donné que ce sont eux qui souffrent d'un déficit commercial.

Dans le cas précis de l'Allemagne, ce qui était bon pour l'industrie exportatrice n'était pas bon pour l'ensemble de l'économie. Dû à la sous-évaluation du deutschemark pendant de longues années, surtout durant les années 60, où le gouvernement allemand résista à des réévaluations trop importantes, et cela sous la pression de son industrie exportatrice, le secteur de production exportatrice a été élargi d'une façon trop importante par rapport aux autres productions (comme, par exemple, celle de la construction). Il en résulta que les innovations du progrès technique ont surtout été réalisées dans des secteurs « rentables » qui étaient ceux de l'exportation, en raison de la politique du taux de change, et donc moins dans d'autres secteurs.

Cependant, notre raisonnement pour ou contre un excédent commercial se placera sur d'autres plans. L'exemple ci-dessus des économies allemande et américaine n'étant utilisé que pour démontrer qu'il n'y a aucun lien nécessaire entre un surplus commercial et une économie puissante, d'une part, et entre un déficit commercial et une économie faible, d'autre part.

La première raison en faveur d'une balance commerciale excédentaire est celle de l'emploi. Chaque fois qu'un pays est dans une phase de récession, la question de la balance commerciale est évoquée en souhaitant un surplus, et par là une réduction du chômage. Si ce pays réussit à le réaliser, il exportera, en effet, une partie de son chômage à l'étranger, car l'étranger aura un déficit commerical.

En réalité, l'argument pour un surplus de la balance commerciale est plus nuancé. Si la lutte contre le chômage est facilitée en augmentant la demande d'exportations, on pourra faire augmenter d'autres composantes de la demande globale, à savoir la demande des biens de consommation, la demande des biens d'investissement et les dépenses gouvernementales. Mais, en faisant cela, le pays subira nécessairement un déficit commercial dû à l'augmentation des importations à la suite de la croissance économique plus forte. Cette chaîne de causalité est à la base de l'argumentation bien répandue depuis deux ans selon laquelle les pays dits « locomotives », à savoir l'Allemagne et le Japon, devraient poursuivre une politique expansionniste parce que ce sont ces deux pays-là qui peuvent se permettre d'avoir un déficit commercial étant donné leur stock important de réserves internationales.

Si les deux pays en question n'ont pas suivi ces recommandations, c'est parce qu'ils ne croyaient pas à l'efficacité d'une telle politique expansionniste, craignant plutôt une poussée inflationniste avec peu ou aucun effet sur le front de l'emploi. Quant aux Etats-Unis, finalement exaspérés par la non-docilité de leurs partenaires, ils s'engageaient dans l'aventure de l'expansion avec l'effet prévisible de l'accélération de leur taux d'inflation. Le dilemme actuel des Américains est également connu : le retour au scénario habituel des dix dernières années, à savoir une politique du *stop go*.

Le flottement des monnaies

Comment se fait-il que le solde de la balance commerciale joue un rôle important si le régime du taux de change est celui des changes flottants ? Nos remarques ci-dessus étaient valables pour un système de taux de change fixes. Certes, elles restent valables, à un moindre degré, dans le système actuel, qui est un mélange entre un régime de changes fixes et un régime de changes « purement » flottants. Le flottement « impur » amorce les répercussion du solde de la balance commerciale sur le solde global de la balance des paiements en finançant une partie du solde par une variation des réserves et en éliminant l'autre partie par une variation du taux de change.

Dans quelle mesure un pays aimerait-il éviter un déficit de sa balance commerciale et, par là, une dépréciation de la valeur externe de sa monnaie ? C'est ici qu'il faut distinguer entre des dépréciations justifiées et des dépréciations erratiques. Une dépréciation est « justifiée » quand le niveau général des prix (et, en particulier, celui des biens qui sont échangés internationalement) a augmenté plus que celui de l'étranger. Elle n'est pas « justifiée », sur la base de la parité du pouvoir d'achat, quand elle est plus forte, ce qui constitue d'ailleurs la motivation des interventions des autorités monétaires sur le marché des changes (la question est tout autre si les autorités monétaires réussissent à réduire les fluctuations erratiques du taux de change).

Sous l'aspect d'une dépréciation « erratique », un pays devrait désirer la réalisation d'un surplus commercial, et cela d'autant plus qu'une telle dépréciation peut provoquer une hausse supplémentaire du niveau général des prix — une possibilité que l'on appelle le cercle vicieux du régime des changes flottants. Les pays dont la monnaie se déprécie trop par rapport à l'évolution antérieure de leur niveau général des prix sont exposés à un danger inflationniste supplémentaire provenant du taux de change, tandis que les monnaies des pays excédentaires connaîtront une forte hausse qui réduit leurs tensions inflationnistes internes.

L'impact de la division internationale du travail

Jusqu'ici notre raisonnement n'a pas tenu compte des mouvements des capitaux et ceux-ci peuvent changer complètement le jugement sur la désirabilité d'un surplus de la balance commerciale. Généralement, et à juste titre, une situation déficitaire est associée à la constatation que le pays dépense plus qu'il ne produit.

Cette constatation n'est pas à confondre avec celle selon laquelle le pays consomme plus qu'il ne produit, parce qu'elle est fausse.

En faisant abstraction d'un déficit budgétaire de l'Etat, un déficit de la balance commerciale implique un investissement plus important que le volume d'épargne. Si ce déficit n'est pas financé par l'endettement à l'étranger (importation nette de capitaux), le supplément d'investissements sera financé par une partie du stock des réserves internationales du pays, ce qui est caractéristique pour un régime de changes fixes. Par contre, en régime de changes flottants, le déficit commercial correspond à un financement du supplément des investissements par l'étranger, et la désirabilité d'un surplus commercial dépendra de la désirabilité d'un non-endettement vis-à-vis de l'étranger.

Un déficit de la balance commerciale peut être tout à fait désirable dans le sens de l'optimalité économique. Dans l'économie mondiale, il y a une « division du travail » entre investisseurs et épargnants. Certains pays possèdent des avantages d'une plus grande rentabilité de leurs investissements, tandis que d'autres pays, n'ayant pas cet avantage, exportent une partie de leur épargne (égale au surplus de la balance commerciale) vers les pays déficitaires qui jouissent d'une productivité supérieure de leur stock de capital.

Consommation excessive

Certes, une objection que nous avons déjà mentionnée et que nous considérons comme fallacieuse consiste à dire qu'une balance commerciale déficitaire sert à satisfaire une consommation supplémentaire du pays, ce qui représente une situation où le pays vit « *au-dessus de ses moyens* ». Cela serait vrai s'il n'y avait aucune épargne positive — un cas extrême qui n'est concevable que pour un nombre très réduit de pays en voie de développement. En règle générale, même si un déficit commercial consiste exclusivement en biens de consommation, il ne sera aucunement nuisible à l'économie, parce que celle-ci produira moins de biens de consommation et plus de biens d'investissement. Par conséquent, la nature du déficit commercial donne seulement une information sur la structure de la production du pays et, par là, sur la spécialisation de sa production : si le déficit commercial consiste en biens de consommation, le pays est spécialisé dans la production des biens d'investissement, et si le déficit commercial comprend des biens d'investissement, le pays a des avantages dans la production des biens de consommation.

Une deuxième objection concerne la possibilité que le déficit commercial soit provoqué pas financé par des impôts sup- l'Etat (en supposant que l'investissement du pays est entièrement financé par l'épargne nationale). Ici, le jugement doit porter sur la désirabilité on non-désirabilité d'un déficit budgétaire qui, par définition, n'est pas financé par des impôts supplémentaires ; le déficit commercial n'en est qu'une conséquence. Si l'on accepte le déficit budgétaire, il faudra accepter son corollaire. Si l'Etat estime un déficit budgétaire comme désirable, on peut lui reprocher une incohérence dans ses jugements, qui peut être due à la mauvaise connaissance des relations économiques fondamentales.

En conclusion, aucun jugement *a priori* ne peut être prononcé pour ou contre un surplus de la balance commerciale. Dans certaines situations, un surplus peut être préférable, et dans d'autres il peut être défavorable. En tout état de cause, le solde de la balance commerciale n'est pas représentatif du degré de puissance économique du pays concerné. En outre, un déficit commercial est recommandable sous l'aspect de la croissance, qui est une considération à long terme, et un surplus peut être désirable pour des objectifs conjoncturels de l'emploi. Cependant, étant donné que tous les pays ne peuvent pas avoir une balance commerciale excédentaire, l'objectif d'un surplus commercial poursuivi par la quasi-totalité des pays peut conduire au danger du protectionnisme dans l'économie mondiale. Pour toutes ces raisons, les politiciens seraient avisés de rayer de leur vocabulaire et de leurs objectifs économiques le surplus de la balance commerciale, sauf à préciser la situation particulière dans laquelle un surplus est préférable à un déficit, parce que, *a priori*, ni l'un ni l'autre ne possède une vertu économique, et ni l'un ni l'autre n'est un indicateur du résultat d'une bonne ou mauvaise politique économique.

(*) Professeur à l'université de Paris-Dauphine.

La France, pays « intermédiaire »

par B. LASSUDRIE-DUCHENE et J.-L. MUCCHIELLI (*)

DURANT les huit premiers mois de 1978, « le déficit de la France à l'égard des pays industrialisés a été compensé par l'excédent réalisé avec le tiers-monde (1). »

Le même fait se dégage de l'examen des balances commerciales françaises de 1976 et 1977. Notre déficit, élevé vis-à-vis des pays de la C.E.E., a été particulièrement compensé par des excédents vis-à-vis des pays de l'Est et des pays en voie de développement. Il s'agit là de la manifestation d'un phénomène durable et général, apparaissant depuis une longue période dans la balance française. Bien que les critères que nous allons indiquer ne soient ni précis ni équivalents, on doit noter que la France obtient facilement des excédents dans les pays moins développés qu'elle sur le plan technologique et (ou) qui se caractérisent par un revenu par tête inférieur, alors que l'on observe plus fréquemment des déficits vis-à-vis des pays de niveau technologique supérieur et (ou) ayant des revenus par tête plus élevés. Cette observation est particulièrement nette dans le domaine des biens industriels manufacturés, notamment des biens d'équipement professionnel.

Pour étudier la balance française sous cette optique, il faut analyser les échanges bilatéraux de la France avec des partenaires de niveaux de développement différents. Il est bon, dans ce cas, d'exclure des calculs les pays de l'OPEP, avec lesquels la France a des échanges obligés, comportant des importations d'énergie qui se situent en dehors du cadre de référence des coûts comparés.

Si on se livre à une telle étude, on constate que la France a obtenu, en 1974, un excédent de sa balance commerciale vis-à-vis de 43 des 60 pays ayant obtenu un revenu par tête inférieur au sien, soit 72 % de ces pays (OPEP exclue). Par contre, elle a eu des échanges déficitaires, représentant 38 % de ses échanges globaux, avec 6 des 10 pays jouissant d'un P.N.B. par tête supérieur.

Dans la période 1970-1974, il apparaît une assez remarquable corrélation entre le signe, positif ou négatif, des balances bilatérales françaises et le rang de ses partenaires par rapport à elle, en termes de P.N.B. par tête. De forts déficits persistent vis-à-vis des Etats-Unis, de la R.F.A., du Japon et de la Suède. Les seules exceptions d'importance à la tendance générale sont représentées par le Japon, pays moins « riche » en termes de P.N.B. par habitant, vis-à-vis duquel la France a des déficits durables, et par la Suisse, pays plus riche, où elle réalise des excédents.

Dans une étude empirique intéressante, F. Vellas (2) a analysé le contenu en travail qualifié (3) des échanges extérieurs français. Globalement, pour l'année 1973, les exportations de la France dans le reste du monde sont légèrement plus intensives en travail non qualifié qu'en travail qualifié. Le premier représente 51,5 % du contenu en travail des exportations, le second 48,5 %. L'inverse se réalise pour les produits français concurrents de l'importation étrangère, qui contiennent 51,6 % de travail qualifié et 48,4 % de travail non qualifié.

Dans les relations bilatérales étudiées par F. Vellas, les exportations sont plus intensives en travail non qualifié, par rapport aux importations, vis-à-vis de la R.F.A., des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et on observe l'inverse dans les exportations vers le Canada, l'U.R.S.S., le Maroc et la Tunisie.

Certaines de nos propres recherches montrent, même à un niveau de nomenclature très fin (Nomenclature générale par produits, N.G.P., pour neuf mille produits), que la France, en 1974, et pour des gammes de produits qui représentent des échanges globalement équilibrés, a, le plus souvent, une balance bilatérale excédentaire avec les pays moins développés qu'elle, et déficitaire avec les pays plus développés. En outre, les excédents sont dispersés sur de nombreux pays, et les déficits beaucoup plus concentrés en provenance d'un petit nombre de nations.

Ces divers constats empiriques, dont on pourrait allonger la liste, ont une signification générale qu'il importe de dégager maintenant :

Si l'on classe les différents partenaires de la France par rangs, suivant une hiérarchie assez grossièrement représentée par le P.N.B. par habitant, la France, dans les échanges internationaux, a le statut d'un pays qualifié d'« intermédiaire » ou de « moyen », mais qui cependant connaît un plus grand nombre de partenaires « inférieurs » que de partenaires « supérieurs ». Cela implique que la structure et les caractéristiques factorielles de ses échanges avec les pays « supérieurs » sont différentes de celles de ses échanges avec les pays « inférieurs ».

Les créneaux laissés par les pays les plus développés

En termes d'avantages comparatifs, on constate que s'opère spontanément ce que nous dénommerons une *hiérarchisation des avantages comparés*.

Les pays « supérieurs », exportant une forte part de biens nouveaux, ou particulièrement complexes ou sophistiqués, ne couvrent pas la totalité des marchés qui leur sont potentiellement accessibles. Ils sélectionnent les marchés et développent leurs avantages de préférence dans les pays où leur offre peut rencontrer une demande solvable adéquate, et où les perspectives de profit ou de croissance de leurs ventes sont les plus larges : c'est-à-dire dans les pays de même développement qu'eux, ou dans les pays « moyens ». Ce faisant, ces pays « supérieurs » tendent à délaisser les pays du bout de la chaîne. La demande solvable de ceux-ci est trop exiguë ; les besoins ressentis ne sont pas les mêmes, et la technologie très perfectionnée des premiers est mal assimilable par les derniers.

Les pays « intermédiaires » occupent alors les créneaux laissés libres et exportent dans les pays moins développés qu'eux des produits pour lesquels ils détiennent des avantages comparés, en technologie et en travail qualifié, alors qu'ils subissent eux-mêmes des désavantages comparés, pour des produits de mêmes branches, ou pour de mêmes catégories de produits, mais de qualité différente, en provenance de pays « supérieurs ». Les pays intermédiaires sont, ainsi, à la fois fortement exportateurs et importateurs de produits de la même branche, ou de mêmes produits différenciés, mais vers ou en provenance de zones différentes et hiérarchisées.

Ce type de commerce croisé, dont l'importance statistique a été démontrée, est appelé généralement *intra-industry trade* par les économistes anglo-saxons, tandis que les auteurs français préfèrent employer les expressions plus précises d'échanges intra-branche ou intra-produit.

La structure du commerce des pays « intermédiaires » a été étudiée, dans le cas du Japon, avant 1960, d'Israël, de la Grèce, de la Yougoslavie et de la France. Le statut théorique du pays « intermédiaire » se dégage sans mal à partir des réflexions théoriques contemporaines sur l'échange international, c'est-à-dire à partir de l'approche néo-factorielle, insistant sur la qualification du travail, de l'approche par la demande intérieure représentative, et de celle du cycle de vie du produit, appliqué au commerce international.

La hiérarchisation des marchés apparaît également à travers l'étude du comportement des firmes et de leurs stratégies d'exportation (4). Les firmes tendent à faire correspondre, dans leur gamme de produits exportés, *une hiérarchie de produits, évoluant au cours du temps, à une hiérarchie de marchés.*

Les entreprises multinationales, dans la politique d'implantation de leurs filiales, fabriquant chacune des segments d'un produit final, observent aussi les hiérarchies technologiques existantes. Elles produisent les composantes les plus complexes, qui requièrent le plus de travail qualifié, dans les pays les plus développés de leur champ d'implantation, et les moins complexes dans d'autres.

La hiérarchisation des échanges et des avantages comparatifs est donc une *grille de lecture* couvrant de très nombreux faits d'échange contemporains, et permettant également un approfondissement fort utile des explications théoriques existantes.

Cependant, ce processus de hiérarchisation ne peut être conçu de façon rigide et figée. Les hiérarchies des pays, des branches, des firmes, ne sauraient entrer en correspondance de manière absolument rigoureuse. Des pays « moyens » pourront devenir des branches très avancées dans la hiérarchie internationale des branches, et d'autres retardataires : cela découle de la simple application de la spécialisation suivant les avantages comparés. De même, chaque branche comprendra des firmes dont les performances sont inégales. Certaines seront capables d'exporter sur les marchés riches et développés, et d'autres ne pourront le faire que sur des marchés plus accessibles, ou devront se contenter du marché intérieur.

Il n'y a rien, non plus, d'immuable dans ces hiérarchies complexes. On constate, au contraire, une forte mouvance, et des évolutions parfois spectaculaires en l'espace de dix à vingt ans. Les firmes des pays en progression doivent savoir rapidement s'adapter, se dégager de certains produits, occuper d'autres créneaux, s'installer à l'étranger pour améliorer ou conserver leur part du marché régional ou mondial.

Dans un univers où une des valeurs les mieux partagées est la progression du revenu par tête, et le *niveau* de développement économique, la hiérarchie s'impose d'elle-même, comme un fait à la fois subi et choisi.

La France représente le cas caractéristique d'un pays intermédiaire qui, selon ses dirigeants, a vocation à gravir des échelons dans la hiérarchie actuellement établie. Si ce but est réellement jugé souhaitable, et fait l'objet d'un consensus national, sa réalisation demandera, en particulier, une élévation de la qualification du travail français, des investissements importants en recherche et en développement, une adaptabilité élevée du travail et du capital. Il ne pourra être atteint sans l'énergie et l'intelligence des diverses catégories sociales de la nation.

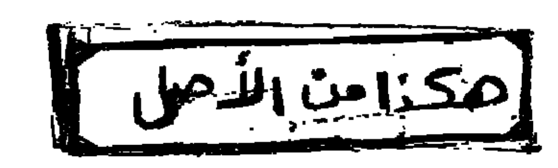
(*) Professeur à l'université de Paris-I et assistant à l'université de Paris-XII.

(1) *Le Monde* du 5 octobre 1978.

(2) *Facteur travail et commerce international*, thèse sciences économiques, université des sciences sociales de Toulouse, 1978.

(3) Le travail qualifié regroupe les six catégories suivantes : ingénieurs, techniciens, ouvriers qualifiés, cadres supérieurs, cadres moyens, employés qualifiés.

(4) Cf. la politique d'exportation de la firme Peugeot, étudiée, par exemple, par F. Joffre : *Stratégies commerciales des exportateurs de produits de consommation.*





Les banques chinoises de Hongkong cherchent le profit maximal

(Suite de la page 21.)

Deux sociétés, financées par les banques chinoises, ont en outre signé un contrat avec la société du métro de Hongkong et, en juillet, l'Agence Chine-Nouvelle achetait un hôtel (1,5 million de dollars) à Happy Valley. En 1978, on estime que les avoirs immobiliers de Pékin dans la colonie britannique s'élevaient à plus de 2 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent plusieurs projets en cours de réalisation (200 millions de dollars).

Le « statu quo » confirmé

Dans leur pragmatisme les Chinois ne se limitent pas aux échanges ou à la finance. Ils s'intéressent aussi désormais à la production. Pour les vieux résidents de la colonie, les visites récentes en Chine du président de la Hongkong and Shanghai Bank, de Sir Laurence Kadoorie, qui dirige un véritable empire à Hongkong, et du président de Jardine Matheson (grande société de commerce) ont eu une signification particulière : c'était en fait les retrouvailles de la Chine avec les grands Taipans, les marchands étrangers qui, au début du siècle, dépecèrent le pays. Lorsque peu après, Jardine Matheson signa un important contrat avec Pékin, ce fut vraiment le signe qu'un trait venait d'être tiré sur le passé et que le profit passait avant les principes : William Jardine et James Matheson, les fondateurs de la firme au siècle dernier, furent les plus prospères marchands de drogue d'Asie. La guerre de l'opium (1844), qu'ils contribuèrent à déclencher, allait en fait ouvrir le continent à l'impérialisme blanc et donner Hongkong à la Grande-Bretagne.

L'accord important que négocie avec Pékin Sir Laurence Kadoorie, dont la famille fit fortune à Changhaï pour la fourniture d'électricité à la province de Canton, consacre en fait le *statu quo* de la colonie pour de longues années : la production ne commencera qu'au milieu des années 1980, soit un peu plus de dix ans avant l'échéance (1997) du bail de concession des nouveaux territoires à la Grande-Bretagne. Les Chinois sont même, semble-t-il, disposés à accepter la participation de sociétés étrangères à la production sur leur propre territoire. Une nouvelle fois Hongkong est un banc d'essai : des opérations conjointes ont été signées par des Chinois de la colonie avec les autorités de Canton, dans les domaines du textile et de l'électronique. Les usines, en cours d'installation, sont situées à Shum-Shun à la frontière de Hongkong, près de Macao, un autre accord vient d'être signé avec deux firmes américaines (Prestige Sportswear et Oxford Ind.) pour la production d'articles de sport.

Des accords de compensation

En 1975, la Chine avait autorisé ses clients de Hongkong à apposer sur des produits fabriqués en Chine une griffe étrangère, dans la confection en particulier. On passe désormais à un autre stade de coopération. Les contrats signés jusqu'à présent ne sont p. des *joints ventures* comme on l'entend généralement : il s'agit bel et bien d'accord de compensation. L'entreprise étrangère fournit équipements et techniciens et accepte d'être payée en produits qu'elle revend à l'étranger. C'est, par exemple, la formule qui a été adoptée par les Japonais dans le cas du pétrole de Pohai. Une variante consiste à proposer contre les équipements des produits complètement différents : machines textiles contre produits alimentaires.

Pour les Chinois d'outre-mer, l'opération est relativement aisée : une procédure légale, mise en place avant la révolution culturelle et qui pourrait être remise en vigueur, leur permet d'effectuer un investissement dans un secteur de leur choix. Les Chinois d'outre-mer obtiennent en échange un titre de « propriété », qui dans la réalité ressemble davantage à une obligation, puisqu'il ne donne pas le droit d'intervenir dans la direction de l'entreprise.

Si de telles formules se développent, elles permettront à la Chine de s'engager dans un processus de production voisin de celui des « zones de libre-échange » existant dans le reste de l'Asie : ce qui inquiète fortement les autres pays de la région, la Chine pouvant devenir un nouveau pays à bas salaires.

Ces nouvelles orientations se complètent par le désir évident de Pékin de développer le tourisme. A Singapour, lors de sa récente visite, M. Teng Hsiao-ping, apprit de M. Lee Kuan-y- que la petite République recevait deux millions de touristes par an. Il aurait immédiatement posé la question : « *Ça fait combien de dollars ?* » L'accord récemment intervenu avec Pan Am pour la construction d'une chaîne d'hôtels en Chine (500 millions de dollars) devrait rapidement, dit-on à Hongkong, être suivi d'un autre avec Hyatt (800 millions de dollars). D'autres projets existent actuellement encore sur le papier pour la création de complexes touristiques sur la côte, près de Macao.

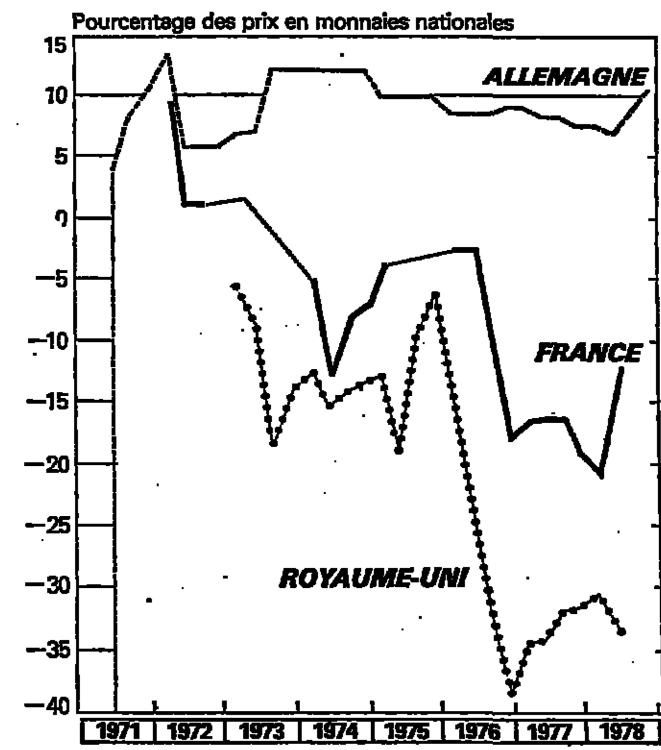
Dans le tourbillon de rumeurs qui agite actuellement Hongkong, certains observateurs s'efforcent de garder la tête froide.

« *Beaucoup de choses sont en cours, mais les Chinois en sont pour l'instant au stade de l'information et des essais, pas encore des choix* », nous a déclaré Sir Laurence Kadoorie. Il est certain que le rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis va accélérer le processus des décisions, mais sur le plan de l'infrastructure, et notamment des transports, le pays pourrait difficilement absorber tout ce que les Occidentaux espèrent lui vendre. Politiquement, d'autre part, on peut se demander quelles seront les conséquences du « débarquement » en Chine de hordes de touristes. Dans toute l'Asie, le tourisme a été dévastateur et source de corruption. Pourquoi pas en Chine ? Quant aux jeunes techiniciens envoyés à l'étranger, peut-être sans formation suffisante, quel sera leur comportement à leur retour en Chine ? Auront-ils été fascinés par les hamburgers, comme ces jeunes Chinois en stage aux Etats-Unis, qui pensent que c'est un moyen rapide de se nourrir ? Plus vraisemblablement, ils seront des éléments rebelles aux directives du parti.

Entre la carte de crédit dans les magasins de Changaï et le McDonald sur la place Tien-An-Men — deux hypothèses, dit-on à Tokyo, que les Chinois étudient, — les hommes d'affaires et les financiers se bousculent à Pékin comme des « chats sur un toit brûlant ». Combien de projets se matérialiseront-ils ? La question est posée. Une chose apparaît sûre, en tous les cas : l'affairisme chinois se donne presque libre cours. Le climat, à Canton, en particulier, est révélateur d'un esprit mercantile. « *Les Chinois ressemblent bien de plus en plus à leurs ancêtres* », constatent avec philosophie les observateurs étrangers qui ont vécu les différents essais économico-politique de Pékin.

PHILIPPE PONS.

Les montants compensatoires monétaires : une fausse bonne solution

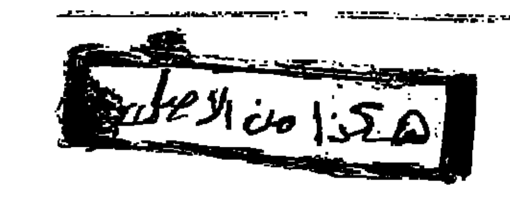


EN adoptant le 5 décembre les principes du système monétaire européen, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bruxelles se sont engagés à supprimer progressivement les montants compensatoires monétaires créés sur l'initiative de la France lors de la dévaluation du franc en 1969.

Les monnaies vertes, expressions des prix agricoles communs en monnaies nationales, ont décroché du taux de marché. Ce graphique montre les évolutions des montants compensatoires monétaires inventés pour corriger, au niveau du commerce européen, les avantages et les inconvénients apportés par le décrochage du taux vert. Les taux négatifs signifient que le pays est habilité à recevoir des transferts du FEOGA au titre des importations (ce qui correspond à une subvention pour le pays exportateur à monnaie forte) et doit effectuer des paiements au FEOGA au titre des exportations (ce qui signifie qu'il est taxé pour les produits qu'il vend). Avec les montants compensatoires positifs, le système s'inverse.

Les M.C.M. du Benelux, de l'Italie et de l'Irlande ne figurent pas sur ce graphique. Ils apparaissent en 1973 pour la Grande-Bretagne qui a rejoint la C.E.E. le 1er janvier de cette même année. La ligne correspondant au M.C.M. français est interrompue à deux reprises : de la fin 1972 à la fin de 1974, quand le franc est dans le « serpent », et de mai 1975 à mars 1976 quand il le réintègre. Pendant ces deux périodes, comme il n'y a plus de décrochage par rapport aux monnaies fortes, il n'y a plus non plus de M.C.M.

Le Danemark est le seul pays de la C.E.E. à aligner son taux vert sur son taux de change. De plus, les M.C.M. peuvent varier selon les produits. Ici un seul taux a été retenu et obtenu à l'aide d'une moyenne non pondérée. Mais, plus que la valeur réelle des M.C.M., c'est la lourdeur du système qu'il faut retenir et que ce schéma illustre. Il montre les variabilités des conditions de concurrence qui entravent les échanges intra-européens.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00*	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

THE CLEM CORPORATION S.A.

recherche pour l'Afrique du Nord - **Industrie Pétrolière et Pétrochimique**

INGÉNIEURS DIPLOMÉS (minimum : 5 ans d'expérience)

MÉCANIQUE | SÉCURITÉ
GÉNIE CIVIL | TRANSPORTS PÉTROLIERS
ÉLECTRICITÉ | PROCESS Elastomeres-pneumatiques

Rémunération élevée, nette d'impôts

Logement ou indemnité de logement.

Ecrire à : **THE CLEM CORPORATION S.A.**
20, avenue Général-de-Longueville
1150 BRUXELLES (Belgique)

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les Ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité-laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 12.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère du Travail
et de la formation professionnelle

Le ministère du travail et de la formation professionnelle **RECRUTE** pour exercer en **ALGERIE** en qualité de **FORMATEURS** et de **FORMATEURS de FORMATEURS**

INGÉNIEURS - ARCHITECTES

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

Ayant une expérience de l'enseignement professionnel et technique dans les domaines suivants : bâtiment et travaux publics, construction mécanique et métallique, chimie, engin de chantier, moteur et mécanique agricole, secrétariat, comptabilité et gestion.

Avantages :
— Rémunération en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle ;
— Logement équipé assuré (billet d'avion et de bateau, et, le cas échéant, transport véhicule personnel).

DEBUT ENSEIGNEMENT : 16 FEVRIER 1979

Pour toutes candidatures ou renseignements complémentaires s'adresser à :

Ministère du Travail
et de la Formation professionnelle,
Direction des effectifs et des moyens,
Chemin EL-BAKR, EL-BIAR, ALGER.

IMPORTANTE SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche
pour une de ses Agences d'Afrique Centrale

UN RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT de PRODUITS TROPICAUX

En rapport constant avec les importateurs et exportateurs de ces denrées, il les renseignera sur les possibilités du marché, mettra au point les contrats commerciaux et assurera l'exportation des marchandises.

Le candidat possédera une pratique approfondie des mécanismes des opérations d'exportation sur le triple plan du financement, du transit et du transport.

L'expérience du courtage international des produits agro-alimentaires alliée à une bonne connaissance de la détermination de leurs cours mondiaux serait appréciée.

Anglais souhaitable.

Outre une rémunération attractive, le candidat recruté bénéficiera d'importants avantages liés à l'expatriement (retraite des expatriés, régime de prévoyance, logement, 2 mois de congés payés par an, etc...).

Les dossiers de candidatures doivent être adressés, sous réf. 75.711 à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Traducteurs-Rédacteurs de langue française
NATIONS UNIES

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur rédacteur de langue française aura lieu les 18 et 19 avril 1979 en vue de pourvoir des postes vacants dans la Division de traduction du Secrétariat de l'O.N.U. à New-York. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable.

Les candidats doivent avoir le français comme langue principale et être titulaires d'une licence ou diplôme de niveau égal délivré par une Université de régime linguistique français ou établissement équivalent.

Il faut entendre par « langue principale » la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire.

Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'O.N.U., à savoir l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe.

A titre très exceptionnel, pourront être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle, possèdent un diplôme universitaire dans un domaine juridique ou scientifique.

Les candidats qui auront réussi à cet examen et dont l'engagement sera recommandé pourront être nommés en qualité de traducteurs-rédacteurs avec un traitement brut de 19 040 dollars par an plus une indemnité de poste (qui s'élève à un minimum net de 4 382 dollars par an) et des indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir les formules de demandes d'admission à l'examen ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire à la :

Division du Personnel, bureau 100
Traducteurs de langue française
Organisation des Nations Unies
Palais des Nations
1211 - GENEVE 10 (Suisse)

Les formules dûment remplies devront parvenir au Service sus mentionné avant le 26 janvier 1979.

Joindre une étiquette auto-collante portant l'adresse du candidat.

Recherchons pour
IMPORTANT COMPLEXE SUCRIER AGRO-INDUSTRIEL
COTE-D'IVOIRE

CHEF SERVICE ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

INGENIEUR A et M ou équivalent, expérimenté en entretien sucrerie.

Ecrire à n° 91.031 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

ORGANISME DE PROMOTION INDUSTRIELLE
recherche un

consultant formateur

pour le charger de missions à l'étranger.

Sa première intervention débutera en janvier 1979 et se situera à Madrid. Elle servira de test à son intégration définitive à l'Organisme.

Une expérience de la formation des adultes (méthode des cas) et/ou une pratique du conseil de gestion des entreprises sont vivement souhaitées. Espagnol courant indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1624 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Industriel du bois en Côte-d'Ivoire recherche

UN CHEF DÉPARTEMENT AGENCEMENT DÉCORATION

technicien du bois, capable d'assurer la réalisation de projets et d'établir les devis. Env. C.V. man., à AMTEL C.I., B.P. 4435 Abidjan, Côte-d'Ivoire

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent, demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (serv. M 81), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

rouverez

rouvez.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
Marque réputée
Province immédiate de PARIS
recherche

DIRECTEUR NATIONAL DES VENTES

Age minimum 40 ans
Présentation «de classe»
Personnalité 1er plan - Grande disponibilité
Aptitudes et connaissances exigées.

- Direction et animation réseau national
- Maîtrise parfaite des méthodes modernes de vente
- Maîtrise du suivi logistique
- Maîtrise budget-objectifs
- capable appliquer sur le terrain stratégie marketing
- connaissance approfondie grande distribution moderne, clientèle traditionnelle et spécialisée.

Ce responsable d'un Centre de Profit devra, si possible, avoir une connaissance des langues étrangères.

Il gérera en direct les clients d'envergure nationale.

Il bénéficiera de voiture de fonction.
Rémunération motivante.
Perspectives d'avenir attrayantes
Facilités de logement.

Adresser CV, photo et prétentions à no 90828 CONTESSE Publicité 2o, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Concessionnaire d'un des premiers constructeurs européens de véhicules de tourisme
Ses objectifs annuels sont constamment tenus et ses résultats en font une entreprise saine commercialement et financièrement.
Elle recherche pour STRASBOURG son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (110.000 F+)

Responsable de la gestion de l'entreprise sous ses aspects financiers, comptables, juridiques, administratifs et fiscaux, le candidat retenu aura pour mission immédiate la mise en place de procédures de gestion avec les responsables des services permettant ainsi le respect des objectifs budgétaires.
Il devra prévoir l'implantation d'un système informatique se substituant au traitement à façon actuel.
Il sera conseil de son Directeur Général, qu'il assistera dans l'élaboration du plan, des budgets et des stratégies.
Il pourra être chargé des relations avec la Clientèle.
Age minimum : 32 ans
Formation supérieure (HEC, ESC ou équivalent)
+ Formation complémentaire (type DECS)
+ Expérience professionnelle de 3 à 5 ans
Un candidat ayant travaillé comme Assistant de gestion d'un constructeur automobile auprès de concessionnaires serait apprécié ; la connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.
Il s'agit d'une fonction importante dans une Société en pleine expansion, appliquant les méthodes modernes de gestion.
Adresser CV détaillé + photo en rappelant la référence 71065 A à

SECE — Jean WEGBECHER
80, avenue de la Grande-Armée
75017 PARIS

LONDRES - MADRID - STRASBOURG - STUTTGART

Directeur commercial
(résidence LOT)

Nous sommes un groupe spécialisé dans la confection et créons pour l'une de nos sociétés située dans le LOT un poste de

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ORGANISATION COMMERCIALE,

ayant une expérience de la CONFECTION FEMININE.

Adressez CV, photo récente, prétentions et délais de disponibilité s/réf. 2552 M. à DAPHNE SAMSON - 32, rue de Sablonville - 92200 NEUILLY/SEINE - à qui nous confions cette recherche. Réponse et discrétion assurées.

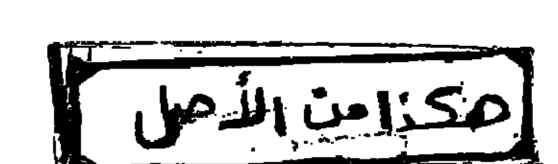
D S

Métropole Nord
Important CABINET
D'EXPERTS-COMPTABLES
Correspondant d'un Cabinet International
recherche

CHEF DE MISSION

— formation supérieure et expertise comptable ;
— expérience audit et conseil de gestion ;
— ayant les qualités d'un futur associé.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo sous n° 8.709, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

centre de recherches Clin-Midy

recrute

1 ingenieur chimiste ensi

titulaire d'un doctorat, pour un poste de Chef de laboratoire de Synthèse Organique.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à M. KRAUSZ, Chef du Service de Synthèse Organique 3 - Centre de Recherches CLIN-MIDY Rue du Pr Joseph Blayac - 34082 MONTPELLIER cédex.

P.LICHAU





THOMSON-CSF

Centre de BORDEAUX - PESSAC pour Service

ORGANISATION PRODUCTION
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Expérience de gestion de production indispensable. — Bonne connaissance de l'informatique.

Adr. C.V. et prétentions au Service du Personnel, Boîte Postale 94. — 33605 PESSAC.

L'INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE
de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

dans le cadre de sa progression constante (3.000 stagiaires en 1978) recherche pour s'intégrer dans une équipe dynamique :

UN CONSEILLER EN FORMATION
(homme ou femme)

chargé (e)

— du contact permanent avec les entreprises ;
— de l'analyse de leurs besoins ;
— de veiller à la bonne adéquation de la réponse INFOP.

Le sens du contact est indispensable.

Un débutant du type Ecole Supérieure de Commerce n'est pas exclu.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : INFOP, 45, avenue Carnot - 25000 BESANÇON.

COFIPA
Compagnie Française des Industries Papetières (C.A. 120 M.)

recherche pour son Siège Social d'ANGOULEME

CHEF DE SERVICE ACHATS

Vous êtes issu de l'Enseignement Supérieur. Vous avez des qualités naturelles de négociateur que vous avez perfectionnées dans l'exercice de cette fonction depuis plusieurs années.

Votre expérience vous permet de parfaitement maîtriser les méthodes modernes de gestion de l'acte d'achat :

— organisation administrative,
— suivi et contrôle des commandes,
— prospection et analyse des performances fournisseurs,
— gestion et optimisation des stocks, avec l'aide de l'outil INFORMATIQUE

Si vous souhaitez confirmer ou élargir vos responsabilités dans une entreprise de 850 personnes pratiquant la délégation de pouvoir et pour laquelle la fonction Achats est primordiale.

Adr. votre curriculum vitae, photo et prétentions à COFIPA - BP 34 - 16004 ANGOULÊME Cedex

Société industrielle région Centre recherche

INGENIEUR hygiène et sécurité

30 ans minimum avec une expérience du poste de quelques années dans l'industrie métallurgique ou chimie.
Autonomie et autorité indispensables.

Ecrire avec CV, photo et salaire actuel sous N° 7026 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Nous recherchons
pour l'un de nos centres industriels situé dans l'Ouest, à 175 km de la mer :

UNE CONSEILLÈRE DU TRAVAIL DIPLOMÉE
ayant quelques années d'expérience

Si notre offre vous intéresse, adressez C.V. et prétentions n° 91.167 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE PERI INFORMATIQUE

Le Centre d'Etudes et de Production de [illegible]ECALLES (à 15 km de ROUEN) recherche un INGENIEUR ayant une dizaine d'années d'expérience, de préférence dans l'électronique, et parlant bien l'anglais, pour lui confier la responsabilité des services «Méthodes», «Ordonnancement, [illegible]» et «Production», soit environ 220 personnes.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à l'attention du Chargé de Recrutement.

Burroughs

B.P. [illegible] BARENTIN.

Juriste d'entreprise

Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale, spécialisée dans la fabrication et la vente du matériel de conditionnement d'air.

Nous employons, dans nos unités de fabrication et nos bureaux de vente situés dans tous les pays européens, 1100 personnes et réalisons un chiffre d'affaire de 300 millions de francs.

Nous recherchons pour notre siège social, situé à Epinal, un juriste d'entreprise. Rattaché directement au P.D.G., il traitera au niveau européen, les différentes questions juridiques de l'entreprise et notamment :

- du statut de son organisation commerciale
- des contrats commerciaux

Vous avez une expérience de la fonction d'environ 4 ans, acquise, soit dans un cabinet juridique, soit dans une société internationale, vous maîtrisez le droit commercial et parlez couramment l'anglais.

Alors, envoyez nous votre C.V., photo et prétentions à Société



Département des Relations sociales
B.P. 127, 88004 EPINAL Cédex.

Pour sa Direction Départementale de Saintes

Le CRÉDIT-MUTUEL de



- Vendée
- Charente-Maritime
- Deux-Sèvres

recherche

Cadre/Responsable Engagements

● L'HOMME .
— Age indifférent ;
— 10 ans minimum d'expér. professionnelle ;
— 2 ans pratique engagements ;
— ITB/CESB souhaité.

● LE POSTE :
— Décisions sur dossiers Prêts ;
— Animateur d'une équipe (4 personnes) ;
— Assistance Directeur départemental ;
— Assistance des Caisses Locales.

Env. lettre manuscrite + C.V. complet avec photo, classification et rémunération actuelles, à Direction du Personnel Fédération du Crédit Mutuel, 13, rue Pasteur, CEDEX 27 85001 LA ROCHE-SUR-YON Gare.

LYON
Societe de Service Informatique
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

fortement implantée dans sa région (Rhône - Alpes). Ses résultats actuels et ses objectifs de développement l'amènent à rechercher, pour compléter son équipe commerciale :

3 INGENIEURS COMMERCIAUX

Ils participent au suivi et au développement de la clientèle régionale en vendant des applications spécialisées en comptabilité ou administration de biens ou gestion du personnel.
Vendeurs performants, à l'aise dans les contacts à haut niveau, connaissant bien les problèmes de gestion d'entreprise.
L'expérience de la vente de service ou de matériel informatique est souhaitable sans être nécessaire.

Envoyer CV + prétentions sous référence L 304 à COMPETENCES 2, rue Childebert - 69002 LYON

LTP

Région OUEST
Importante société mécanique
650 personnes - 130 Millions de C.A. recrute

Cadre Fonction Personnel

Ce jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Droit-Gestion) ou d'une école d'ingénieur exercera ses fonctions dans les unités de production sous la responsabilité du Chef du Personnel dans les domaines suivants :
- Animation/Formation,
- Amélioration des conditions de travail,
- Information interne,
- Recrutement.

Nous recherchons un homme de contact, dynamique, créatif et organisé. Ayant une expérience industrielle d'au moins une année.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à

MICHEL AUBRY CPA 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
cherche

INGÉNIEUR
de formation mécanique pour analyse et programmation sur ordinateur.

Grande ville de Province

Ecrire avec C.V. n° 91.148 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

● VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ
— Une bonne formation de base commerciale et financière récemment acquise (H.E.C., ESSEC, SUP de CO, Sciences PO, etc.) ;
— Le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E. ;
— Une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.

● VOUS RECHERCHEZ
— Une vie active qui suppose une certaine mobilité.

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION
apte, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit-bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement.

Résidence : grande ville de province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à n° 91 342, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Cabinet d'expertise comptable Littoral BRETAGNE-NORD recherche

Jeune Expert Comptable
diplômé ou mémorialiste pour poste d'encadrement.
Form. HEC, ESSEC, SUP de CO et expér. cab. anglo-sax. apprec. Poste évolutif pour candid. dynamique et ayt expér. indiscutable.

RÉVISEUR COMPTABLE N 3
3 ans de pratique ds la fonction exigée. Formation : E.S.C. ou licence droit appréciée.
Env. C.V. détaillé, photo, prét., n° 9.991 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Rraumur, Paris (2e).

FILIALE GROUPE B.S.N. GERVAIS - DANONE
Poitou - Charentes
Produits Verriers - Menuiseries Alu

recherche

UN(E) DÉLÉGUÉ(E) COMMERCIAL(E)
UN TECHNICO-COMMERCIAL

Les deux candidats devront avoir le sens des relations commerciales, le goût du contact humain et aimer les déplacements. Une bonne connaissance du métier et une réussite dans les activités respectives seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à : HAVAS, n° 6.320, B.P 304, 79009 NIORT CEDEX.

Important Groupe de Stés de Transport du Nord de la France, recherche :

l'ADJOINT au DIRECTEUR d'EXPLOITATION

Ingénieur de formation, le candidat doit être dynamique et actif, avoir le sens du commandement et posséder de sérieuses références.

Ecr. avec C.V. et prétentions sous n° 8.688 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Organisme d'Etudes et réalisations pédagogiques recherche pour renforcer son antenne lyonnaise

INGÉNIEUR EN FORMATION
Profil : grandes écoles, Doctorat, DECS, 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, dont 3 à 5 ans dans une responsabilité en gestion d'entreprise.
Le poste implique de fréquents déplacements de courte durée.

Env. C.V. détaillé et lettre manuscrite sous réf. 1.761 à AXIAL PUB., 91, fbg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui tr.

COLLABORATEUR ou COLLABORATRICE
recherché (e)
POUR ORGANISME ACTIVITE EXPORTATION
— parlant parfaitement l'espagnol ;
— enthousiaste et désirant prendre des initiatives ;
— acceptant de se déplacer en Espagne ;
— aimant les contacts personnels ;
— si possible connaissant les techniques du commerce extérieu ;
— basé (e) à Bayonne.
Adress. C.V. détaillé et photo avec prétentions salaire, au no 8701, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

Association Horizon Amitié Recherhe

DIRECTEUR
pour le Service d'Aide et de Réadaptation Sociale
35 appartements disséminés sur le Bas-Rhin. Agréé par la D.D.A.S.S. - C.C. 1951.
Adresser C.V. détaillé à : Association Horizon Amitié, 4, rue Brûlée, 67000 STRASBOURG.
Tél. : (88) 32-32-88, le matin.

TIMKEN FRANCE
Succursale de THE TIMKEN COMPANY, premier fabricant de roulements à rouleaux coniques

recrute

pour ses services financiers de son siège social situé à COLMAR (Haut Rhin)

UN JEUNE CADRE

Formation : Ecole Supérieure de Commerce (ESSEC, ESCP) plus Licence en Droit.
Anglais courant indispensable -
Allemand souhaité - Poste disponible -

Adresser C.V. et photo en précisant la date de disponibilité à TIMKEN FRANCE Service du Personnel B.P. No 89 68002 COLMAR CEDEX.

Organisme privé de formation professionnelle recherche pour ses centres de Rouen et Paris

2 COLLABORATEURS

- Une expérience dans l'industrie de la métallurgie est souhaitable.
- Audacieux et efficaces, ils auront la volonté de réussir.
- Travail captivant et stimulant pour personne dynamique.
- Accès rapide à la position cadre pour élément de valeur.
- Bonne présentation et ayant le goût des contacts humains.

Pour rendez-vous écrire à la SOCIETE CEFODI M. BONFILS 1883 route de Neufchâtel. — 76041 ROUEN Cedex.

Au sein du groupe Schlumberger,
ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
conçoit et réalise des "outils" permettant de rechercher, d'évaluer et d'exploiter les gisements pétroliers.
C'est pour renforcer notre potentiel d'études et de réalisations, notamment dans le domaine informatique, que nous désirons recruter un(e)

INFORMATICIEN(NE) SCIENTIFIQUE

pour prendre en charge des programmes d'interprétation de mesures physiques enregistrées sur des ordinateurs installés en tête des puits pétroliers (mesures traitées dans nos centres de calcul).
Cette fonction intéresse un(e) jeune informaticien(ne), même débutant(e), connaissant le FORTRAN.
Des notions d'Assembleur seraient appréciées.

La pratique de l'anglais est un atout indispensable.
L'évolution importante de nos activités ouvre au titulaire de ce poste de réelles perspectives d'évolution.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un C.V., sous la référence 7857, à ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
'26, rue de la Cavée.
92142 CLAMART

Schlumberger

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
d'implantation internationale
recherche

un assistant du secrétaire général

Son rôle sera de prendre en charge progressivement le service juridique du Holding et de certaines sociétés du Groupe, d'assurer les relations avec les Conseils extérieurs. En outre, il pourra se voir confier d'autres missions ponctuelles dans des domaines très divers.

Ce poste conviendrait à
Sciences Po. + Licence Droit Privé
ayant une expérience pratique de 2 à 3 années minimum dans les services juridiques d'un groupe bancaire ou d'une entreprise importante.
Une bonne pratique de la langue anglaise serait appréciée.

Les dossiers de candidatures (CV + photo) – sous réf. 1625 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



Adjoint du Chef du Service Système

Paris

Nous sommes une importante CHAINE DE MAGASINS DE VETEMENTS et recherchons l'adjoint du Chef du service système.
Ce nouveau collaborateur anime et contrôle un service de 13 personnes (émission - réception et lecture des étiquettes), participe au développement informatique de la société et à la politique générale d'organisation et d'évolution des méthodes.
Ce poste, qui peut être évolutif rapidement, s'adresse à un homme jeune ayant une formation de type IUT-informatique, une expérience de 3 à 5 ans acquise si possible dans la distribution moderne, le goût de l'organisation, de la méthode et des études.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81268 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Laurence BUFFARD.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Groupe International
d'Instruments et de Matériel Dentaire
recherche pour sa
filiale de distribution en France (centre de Paris)

le RESPONSABLE du service FINANCIER ET ADMINISTRATIF

(BILINGUE ALLEMAND)

LE CANDIDAT IDEAL :

— un professionnel pragmatique avec une solide formation ;
— un gestionnaire habile avec une bonne expérience (acquise de préférence dans une société internationale) ;
— une personnalité ambitieuse (min. 30 ans) orientée vers un poste à responsabilités importantes ;
— un homme efficace et concret habitué à travailler dans un climat coopératif.

Rattaché directement au Directoire, il assumera l'ensemble de la gestion financière et administrative et participera activement à la stratégie d'expansion de la société.

C.V. + photo
Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich

Référence 1810
44, r. La Boëtie,
75008 PARIS.
Tél. : 563-49-24.

interconseil



Chef de Personnel

130 000 F +

Après vos études universitaires (Droit, Psychosocio ou Lettres...) vous avez orienté vos activités vers la Fonction Personnel ; votre carrière est en pleine évolution vers des responsabilités globales au sein d'une Société employant au moins 800 personnes. Vous participez à la conception de la politique du personnel dont vous assurez l'application en liaison avec les directions opérationnelles et fonctionnelles de votre société. Votre souci majeur est de maintenir un climat favorable à l'épanouissement des hommes et à leur adaptation aux fonctions qu'ils assurent ; possédant déjà une large expérience de la négociation avec les partenaires sociaux, vous souhaitez aller plus loin dans les actions qu'on peut mener en vue d'améliorer les relations sociales dans l'entreprise. Notre Société, leader dans sa branche, vous offre la possibilité d'accéder assez rapidement à la Direction du Personnel en liaison directe avec la Direction Générale.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous réf. 81267 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

directeur des études informatiques - 140 000 F

Nous sommes une banque américaine au nom prestigieux.
Nous vous proposons de repenser l'intégralité des systèmes informatiques de notre siège parisien (équipé aujourd'hui d'un 370/DOS) dans une philosophie DB/DC n'excluant pas l'utilisation de minis, mais avec le souci de la qualité du service rendu. Vous êtes l'adjoint du DTI, participez au comité informatique et animez une équipe de 20 analystes et programmateurs.
Ingénieur de formation, vous avez au moins 30 ans, mais pas nécessairement l'expérience de la banque ; en revanche vous êtes un bon professionnel de l'Informatique. Vous vous êtes, par exemple, rodé aux techniques dans une SSCI ou chez un utilisateur et conduisez aujourd'hui plusieurs projets avec la responsabilité d'un domaine d'applications. Enfin, une bonne maîtrise de l'anglais est impérative.
réf. 3500 LM

TRAPIL
ingénieur informaticien débutant

Nous sommes le spécialiste français des transports pétroliers par pipeline. Venez rejoindre notre équipe d'informatique industrielle (Paris), qui développe sur minis ou micros (en temps réel ou en inter-actif), des outils d'aide à la décision et d'optimisation de notre exploitation.
Vous êtes ingénieur grande école et avez pris une option informatique orientée système ou mathématiques appliquées. réf. 3502 LM

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, sous référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

responsable information

Société de service au sein d'un groupe financier recherche son
RESPONSABLE INFORMATION
Vous avez 30 ans environ, une formation supérieure (CELSA, E.S.C., Sciences Humaines). Vous avez développé à l'occasion d'une première expérience votre sens des contacts et votre souci des communications.
Vous êtes suffisamment intéressé par les problèmes de communication et d'information dans l'entreprise pour consacrer à cette fonction quelques années de votre carrière dans notre groupe.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 8473 à :

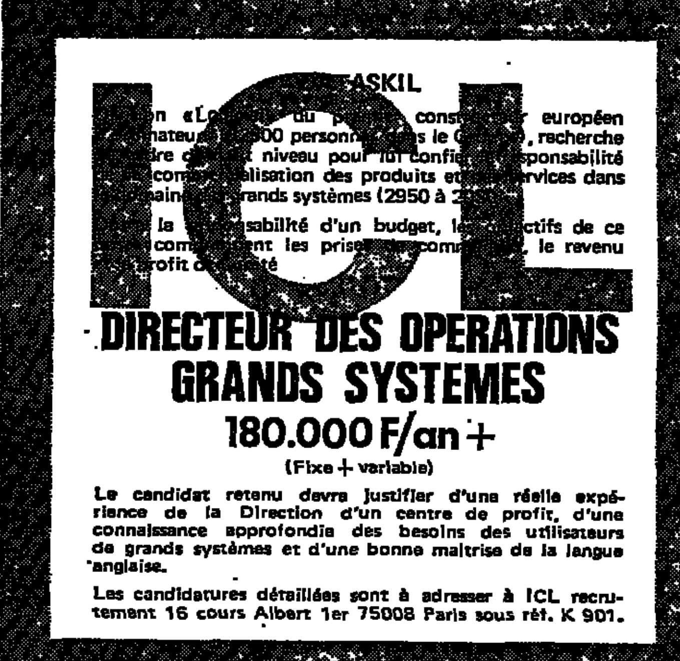
OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETRA

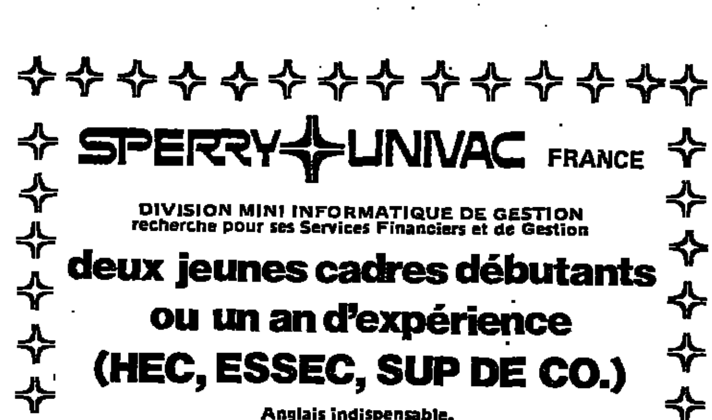
Nous sommes
un grand Groupe de Presse
Notre plus importante publication
recherche son

directeur de la publicité

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure commerciale, dynamique et imaginatif, maîtrisant parfaitement toutes les techniques de vente et de promotion, ayant réussi dans la vente de services et ayant animé avec succès une équipe de vente.
Sous la responsabilité de l'Editeur du journal, il aura à animer, coordonner et contrôler une équipe de Chefs de Publicité dont les responsabilités sont réparties par secteur d'activité.
La rémunération sera motivante comprenant un fixe et une prime sur objectifs.
Localisation : Paris Centre.
Envoyer C.V. + photo + rémunération sous référence 569-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES





NOUS sommes une société jeune
filiale d'un grand groupe français d'ingénierie
en expansion rapide depuis 30 mois
nos 105 ingénieurs forment une équipe solide
tant à Paris que dans nos agences de province
l'INFORMATIQUE est notre domaine.

VOUS êtes jeunes également.
Dans une structure légère et une ambiance sympathique
l'avenir de votre entreprise est une forte motivation.
Enfin vous correspondez à l'un des 3 profils suivants :

- **Réf. 1 Ingénieur informaticien** (0 à 3 ans d'exp.) le logiciel de base ou d'application vous intéresse.
- **Réf. 2 Ingénieur**, spécialisation indifférente désireux de devenir informaticien rapidement vous apprenez vite et bien.
- **Réf. 3 Mathématiques appliquées** (ENSAE, ISUP...) vous avez des bases en informatique vous souhaitez les approfondir et utiliser votre indéniable aptitude pour les mathématiques.

SI VOUS vous êtes reconnu, envoyez C.V. + photo + prétentions et référence du poste (discrétion assurée) à M. DRAC,



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

HACHETTE
recherche
pour ses Départements Editoriaux

2 jeunes cadres

DE FORMATION SCIENTIFIQUE SUPERIEURE

destinés à s'intégrer dans une équipe d'éditeurs spécialisés,

- le premier pour la réalisation d'ouvrages de vulgarisation scientifique et technique. Il devra être particulièrement intéressé par les techniques d'aujourd'hui et les sciences de la vie.
- le second pour la réalisation d'ouvrages scolaires scientifiques (maths, physique, sciences naturelles.

Envoyer lettre manuscrite, CV, prétentions, sous référence 1101, à HACHETTE,
79 Bd St Germain 75006 Paris.

REUSSIR DANS LA VENTE :
UN MOYEN D'ACCEDER A L'INFORMATIQUE.

CONTROL DATA vous propose des postes d'

INGENIEURS COMMERCIAUX

Après une période de formation personnalisée, vous serez chargés de développer la vente et la promotion de nos
SUPPORTS MAGNETIQUES POUR ORDINATEURS
Votre rémunération sera liée en grande partie à votre réussite personnelle et doit vous permettre d'atteindre un niveau de revenus élevé.
Vous avez une formation supérieure ou équivalent et 2 à 3 ans d'expérience de vente.
Vous êtes dynamique et disponible et vous connaissez l'anglais.

Proposez votre candidature à M. GARY - Service Recrutement - CONTROL DATA - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



CONTROL DATA
LEADER MONDIAL DES GRANDS SYSTEMES INFORMATIQUES.

Plan Champs

offres d'emploi

Nous sommes un groupe pharmaceutique international et nous recherchons pour renforcer notre équipe un

MEDECIN

qui devra être le garant, à l'International, d'une exploitation optimale du «message médical» attaché à chaque produit, tant au moment de l'enregistrement que tout au long de la commercialisation.

En concertation avec les chefs de zones :
- il coordonnera les essais cliniques à l'étranger avant et après l'enregistrement des produits,
- il participera à l'élaboration de la politique de formation et de perfectionnement des délégués médicaux export et du personnel de promotion des filiales et correspondants étrangers,
- il animera les actions de formation et de perfectionnement menées au siège et sur le «terrain»,
- il se tiendra en liaison permanente avec les services du groupe responsables des produits *(clinique, marketing, publicité) et de la* formation des délégués.

Il devra pratiquer couramment l'anglais et aussi bien que possible l'allemand.

La lettre de candidature, dans laquelle sera développée l'expérience acquise sera adressée *à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra* 75040 PARIS Cedex 01, sous no 90886

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
situé en
PROCHE BANLIEUE OUEST

JEUNE INGÉNIEUR ou CADRE
attiré par l'
INFORMATIQUE DE GESTION

Diplômé d'une Grande Ecole ou d'une Université le candidat devra avoir également reçu une formation en informatique

Une bonne expérience des contacts humains acquise, si poss., dans l'industrie serait appréciée

Ecrire avec C.V. détaillé à n° 90.597 Contesse-Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CIPEL Groupe C.G.E.

vous propose le poste de

RESPONSABLE études informatiques

chargé de développer, de coordonner et de contrôler la mise en place des différents projets informatiques des grandes fonctions de l'entreprise.

Chef de projets lui-même, il assure l'encadrement d'un groupe de chefs de projets, d'analystes et de programmeurs.
Homme de contact, il possède une formation supérieure (ingénieur - MIAGE), et une expérience de 5 ans dans l'utilisation du télétraitement et des bases de données.

- Matériel et logiciel IBM 370/138, DOS/VS
- POWER/VS, CICS et TOTAL.

Lieu de travail : Levallois.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous réf. C 21-76 à CIPEL Direction des Relations Humaines 125, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS PERRET -

---

INGÉNIERIE DU DÉVELOPPEMENT

est une activité nouvelle qui consiste à réaliser des Projets Industriels à caractère INNOVATIF marqué.

Cette activité requiert des Ingénieurs-Economistes pour l'évaluation de projets d'investissements nouveaux et les plans de développement correspondants (secteur privé) et pour l'élaboration de scénarios décisionnels et leurs conséquences prévisionnelles (secteur public).

L'INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

que nous recherchons (Grande Ecole) a un esprit d'entreprise, un solide bon sens technique couplé avec de l'imagination, une capacité d'apprécier les réalités économiques et aussi un grand pouvoir de conviction.

Env. curr. vitae et rémunération souhaitée à :



BERTIN & Cie

C. LEMAIGNAN, B.P. n° 3, 78370 PLAISIR.

---

3 COMMERCIAUX

Nos produits : matériels et services informatiques.

Notre force :

— notre renommée sur le marché ;
— nos produits.

Les candidats devront posséder des connaissances de gestion et avoir une expérience commerciale. Gains élevés pour candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :

COGESI, 33, rue Jules-Guesde, 92300 LEVALLOIS.

Nous sommes une importante société française de Bâtiment et de Travaux Publics (500 MF de CA - 2.300 personnes). Nous avons la volonté de développer rapidement notre activité Travaux Publics qui réalise actuellement un CA d'environ 60 MF et, pour ce faire, recherchons pour notre siège situé dans une grande ville universitaire du Nord de la France le

DIRECTEUR DIVISION TRAVAUX PUBLICS

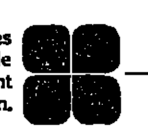
Vous êtes ingénieur de formation et vous avez acquis une solide expérience en tant que directeur d'agence ou de chantiers importants de Travaux Publics. De plus, vous êtes rompu aux négociations commerciales. Nous souhaitons alors vous confier l'entière responsabilité – commerciale, technique et de gestion – du développement en France et à l'étranger de nos activités Travaux Publics *(génie civil lourd, voies navigables, travaux maritimes, etc.)*. Vous animerez une structure de près de 200 personnes qui, liée à votre dynamisme commercial, vous permettra de réaliser nos objectifs : doubler rapidement "votre" CA. Vous serez, bien sûr, intéressé aux résultats de votre division. réf. 3246 M,

pierre bahon S.A. - Notre société, qui se situe aux premiers rangs de la profession, a pour activité la conception, la réalisation et la vente immobilière de luxe en France et à l'étranger (immeubles et maisons individuelles, résidences principales et secondaires, etc.). Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre siège à Paris notre

DIRECTEUR DES VENTES

Vous avez une solide formation générale et une dizaine d'années d'expérience de la vente directe et de l'animation d'équipes commerciales dans notre domaine d'activité (ou éventuellement dans un autre secteur). Votre réussite professionnelle est due pour une bonne part à votre réel tempérament de vendeur. Compte tenu de nos programmes à l'étranger, il est nécessaire que vous parliez anglais. Vous aurez la responsabilité, devant le *Président Directeur Général, de l'animation, du contrôle et de la gestion de notre force de vente (15 personnes).* Nous comptons sur votre dynamisme allié à votre pratique des nouvelles méthodes de vente pour développer notre potentiel commercial. Votre succès dans cette fonction vous permettra d'accéder rapidement au poste de Directeur Commercial. réf. 3247 M,

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence. Ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plein Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour son Département **INFORMATIQUE**

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

— Formation Grandes Ecoles ou équivalent ;
— Quelques années d'expérience ;
— Connaissance de l'ANGLAIS ;
— Connaissance des logiciels IBM.

Désireux de venir renforcer une équipe travaillant dans le domaine des logiciels de base, et le télétraitement.

Adr. lettre manusc., C.V. et prétentions n° 90.214, Contesse Publ. 20, av de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

De formation juridique, ayant quelques années d'expérience dans la fonction, si possible dans une entreprise métallurgique, vous pouvez devenir :

CHEF DU PERSONNEL

pour deux établissements industriels totalisant 600 salariés
rattaché au Directeur général, vous aurez la responsabilité :
— d'animer les politiques sociales ;
— de gérer les plans de formation ;
— *de proposer les formes de rémunération ;*
— de maintenir le bon niveau des relations sociales.

Le poste implique naturellement des déplacements dans les établissements.

Ecrire avec curric. vitae man. à Mme GRISPIN, 251, boulevard Pereire, 75852 Paris Cedex 17.

Animateur des Ventes
Instrumentation Scientifique

COULTRONICS FRANCE S.A. déjà leader sur le marché de l'électronique médicale, crée un poste de chef des ventes pour sa branche instrumentation scientifique : porosimétrie, granulométrie, chromatographie, analyse de surfaces, etc...
Rattaché au Directeur du département ce responsable devra organiser l'action commerciale d'une équipe de vendeurs spécialisés et les entraîner sur le terrain. Le marché très vaste, concerne toutes les industries ayant des activités de laboratoire.
Il faut une formation de base scientifique complétée par une expérience confirmée de la vente du terrain. L'anglais au moins lu est nécessaire. Le poste à pourvoir en banlieue Nord Paris nécessite 90 % du temps en déplacements. *La rémunération (fixe + commission) sera fonction de l'expérience commerciale.*

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 805186 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

GROUPE FRANÇAIS TRANSPORTS ROUTIERS
recrute pour sa filiale
de PARIS (Banlieue Nord)

CHEF AFFRÉTEUR

Le candidat, âgé de 27 ans au moins, parlant allemand courant (+ italien souhaité), est un technicien du Transport ayant déjà acquis l'expérience pratique de l'affrètement métro et inter. Entreprenant, méthodique, doué du sens commercial, directement responsable devant la Direction, il organisera et développera le service affrètement en liaison étroite avec une force de vente *imaginative et incisive.*

Poste évolutif.
Rémunération 72.000 F par an.

Envoyer lettre manusc. et C.V., n° 91.491, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

UNE SOCIETE SPECIALISEE DANS LA FABRICATION D'ENSEMBLES MECANIQUES RECHERCHE POUR SON USINE SITUEE DANS L'OISE (50 PERS.) UN

DIRECTEUR D'USINE

QUI AURA LA CHARGE DE L'ENSEMB. de la FONCTION : PRODUCTION, GESTION, PERSONNEL, ETC.
Le candidat retenu aura :
— une double formation d'ingénieur et de gestionnaire (A.M. + I.A.E. ou simil.).
— 30 ans minimum,
— une forte personnalité,
— une 1re expérience au sein d'une unité de production,
— Une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser C.V., photo récente, lettre et prétentions au n° 8.692 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Sté en expansion rech.
ANALYSTES PROGRAMMEURS
COBOL O.S.
Tél. : 522-08-75

Ingénieurs débutants

ou ayant un an d'expérience

Important Groupe Industriel et Commercial du secteur ENERGETIQUE offre un début de carrière dans un service d'informatique de gestion.

Sans pour autant être formés a priori en informatique, les candidats devront être motivés par un travail d'équipe créatif.

La fonction portera sur la conception et la réalisation de logiciels de base et d'applications sur différents types d'ordinateurs.

LEPA *Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 8550 à*

LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

Débutez votre Carriere en Informatique

dans une Société de Conseil, spécialiste des problèmes d'informatique de gestion. Vous y acquerrez une solide expérience grâce à la très grande variété de projets sur lesquels vous serez amenés à travailler.

Pour cela nous assurerons votre formation à nos méthodes et nous vous intégrerons dans des équipes entrainées.
Si vous êtes de

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

débutants ou ayant une petite expérience, libérés du service militaire, désireux de commencer à travailler le 15 JANVIER et acceptant d'éventuels déplacements en Province,

Envoyer une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo, sous référence 437 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Organisation et Informatique
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

Société Multinationale
produits de grande consommation
dans le cadre de son expansion
recherche

UN RESPONSABLE DES RELATIONS CLIENTS NATIONAUX

De formation HEC - Sup de Co, ESSEC ou équivalent. Ce cadre, directement rattaché au Directeur des Ventes, sera un négociateur confirmé rompu aux contacts de haut niveau. Il sera familiarisé avec la distribution des produits de grande consommation.
Age minimum 30 ans.
Zone d'activité et domicile souhaité Région Parisienne.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous référence 4142 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

BRUEL & KJAER FRANCE
INSTRUMENTS DE MESURE EN ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS
recherche pour son siège de 91 MENNECY
et son Agence de LYON BRON
JEUNES INGENIEURS

technico commerciaux

Niveau ingénieur ou technicien supérieur

Placés sous la responsabilité des Chefs d'Agences, ils seront chargés de la prospection et du développement des ventes dans la REGION PARISIENNE ou CENTRE RHONE - ALPES selon leur affectation.

Nous demandons :
- expérience en mesures physiques (acoustique et vibrations)
- connaissances anglais
- dynamisme et aisance contacts humains
- déplacements fréquents
- libéré O.M.

Nous offrons :
- rémunérations intér. pour candidat de valeur, Fixe + % C.A. + Voiture
- ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et efficace.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions,

BRUEL & KJAER FRANCE
38, rue Champoreux 91540 MENNECY

Conseiller Marketing

Dans le cadre de son expansion, notre département Energie Electrique Renforce ses structures et souhaite accueillir un(e) jeune diplômé(e)

Sa mission
Gérer la gamme existante, rechercher de nouveaux marchés, promouvoir de nouveaux produits, animer un réseau de revendeurs.

Son profil
Formation commerciale (école de commerce) ou technique (électricité) complétée par un IAE.
Anglais courant.
Expérience appréciée dans la connexion électrique, mais non indispensable.
Si cette annonce vous intéresse merci d'adresser vos C.V., photo et prétentions à *Monsieur Colombert sous réf. 18/C.*

3MFRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise Cédex

3M

AMPEX

filiale d'AMPEX CORPORATION,
leader mondial de l'enregistrement magnétique, cherche pour PARIS un

cadre, assistant de gestion

c'est l'adjoint du directeur administratif et financier.

Sa fonction consiste à mener à bien des missions d'organisation et de contrôle. Il doit notamment améliorer les procédures administratives et préparer *la mise en place d'un système d'informatisation.* C'est un homme de 26 ans minimum, E.S.C.P. ou équivalent. Il a par exemple 3 ans d'expérience dans une société d'audit ou dans le service informatique d'une entreprise, comme analyste dans des applications de gestion. Il connaît bien l'anglais et souhaite s'intégrer dans une société internationale qui se développe de façon très régulière. Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à Béatrice du COUDRET sous la référence 108 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

Proche banlieue Sud-Ouest de Paris
Sté Equipement Industriel (108 M F) rech. son

Chef Comptable

Le candidat aura, dans un premier temps, à réorganiser les procédures de la comptabilité clients, comptabilité fournisseurs, comptabilité générale ; le tout étant informatisé.
Par la suite, le poste pourrait englober des responsabilités administratives.
Le candidat sera âgé de 35 ans minimum, titulaire du D.E.C.S. et pourra justifier d'une expérience de 5 à 6 ans à des fonctions identiques ainsi que d'une bonne pratique de l'informatique.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la



référence 531 M au
Cabinet Jean-Claude MAURICE
397 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS

Société immobilière premier plan
recherche
JEUNE COLLABORATEUR
occupant d'une fonction d'

INGÉNIEUR COMMERCIAL

au sein d'une société multinationale ou nationale

Le candidat bénéficiant d'une formation supérieure

GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE SCIENCES ÉCO ou ÉQUIVALENT

sera chargé de la commercialisation d'opérations industrielles et de bureaux en région parisienne chez un des principaux conseils immobiliers en France

Env. C.V. et photo s/no 784734 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75008 PARIS, qui transmettra

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

STE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS recherche

EXPERT DIPLOMÉ

30 ans minimum
Pour collaboration immédiate et association future.
Env. C.V., photo et prétentions, nº 91.300 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er

---

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL S/OS-CICS apprécié
INSET 95, rue St-Lazare (9e) 281-33-33

MEUDON-LA-FORET

92360 - Clinique chirurgie générale et spécialisée (106 lits sur 3 étages) rech.

INFIRMIERS (ES)

D. E.
Soignants et responsables technique du service de NUIT. Expérience similaire nécessaire justifiant rémunération. Poste stable.
Tél. Surveillante Générale : 630-21-31

JOB ÉTUDIANT

Gagnez de l'argent sans quitter la fac ! Ecrivez à l'OFUP, sous la référ. MV1, 21, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 05

Proche banlieue parisienne Nord

Société industrielle — Groupe THOMSON — spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes très sophistiqués, faisant intervenir Electronique/Electromécanique, Informatique et Micro/Informatique.
Notre taux d'expansion est élevé. De nouveaux matériels sont à l'étude.

Nous CREONS quatre postes destinés à de JEUNES INGENIEURS diplômés de Grandes Ecoles

2 Ingénieurs d'études

ESE, Télécom., ISEP, ENSI...

— l'un ayant 2 à 3 ans d'expérience de la conception électronique de matériels impliquant mécanique/électromécanique.
Après formation, il sera responsable de projet(s). Autonomie, initiative, imagination sont nécessaires pour piloter les travaux d'une équipe pluridisciplinaire. Réf. 71493/M.
— l'autre, INGENIEUR DEBUTANT, sera rapidement associé à la conception d'une ligne nouvelle de produits.
Bonne culture scientifique, capacités d'innovation nécessaires. Réf. 71494/M.
Anglais courant apprécié pour ces 2 postes.

1 Ingénieur plate-forme

Electrotechnicien

ayant des connaissances en électronique et informatique.

2 à 3 ans d'expérience : essais, mise au point, B.E. sont nécessaires.

Complément de formation assuré.

Déplacements de courte, ou moyenne durée en France.

Anglais apprécié. Réf. 71495/M.

1 Electrotechnicien

pour service maintenance

ayant de bonnes connaissances en électronique — logique/analogique.
1 an d'expérience.
Après formation, il sera chargé de la mise au point, sur site, de la maintenance de nos matériels.
Participera à la formation d'équipes « maintenance ».
Déplacements fréquents, de courte durée en France. Réf. 71496/M.

Ces 2 activités impliquent travail en équipe, ainsi que contacts nombreux et variés (clients, sociétés coopérantes...). Mobilité, ingéniosité technique, sens pratique sont indispensables.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.

S.F.I.M.

STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

INGÉNIEURS POSITION II

— E.S.E. ou equivalent
— ANALYSTE-PROGRAMMEUR temps réel
— Experience mini-ordinateur indispensable

Ecr. avec C.V. et pretentions, au Service du Personnel B.P. 74 - 91301 MASSY

MAIRIE DE CACHAN

VAL-DE-MARNE recherche

UNE INFIRMIÈRE D.E.

Mutation possible

UNE MANIDIII ATDICE

EN ELECTRO-RADIOLOGIE
S'adresser à Mme PINCON, Directrice du Centre Médico-Social, 7, av. Cousin-de-Méricourt, à Cachan. 665-50-56.

Importante Société Engineering

BANLIEUE NORD-OUEST PARIS recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

contrôle et régulation

5 ans expérience minimum, industrie nucléaire de préférence pour élaboration schémas et note de fonctionnement procédé, définition boucles de contrôle, définition et spécification appareils de contrôle, comparaison d'offres, suivi technique. Possibilité déplacements sur chantier.

TECHNICIEN

confirmé de préférence dans le domaine nucléaire pour étude technologique (élaboration des spécifications, comparaison, offres) de matériel génie chimique (chaudronnerie, agitation, pompes).

Contrats à durée déterminée.
Anglais, lu et parlé, souhaité.

Env. C.V., photo et prétent. à nº 91.170 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS-1er, qui transmettra.

Jeune société en pleine expansion

Excellente ambiance de travail

recherche

1 Technico-Commercial

France entière

Profil :
- niveau licence ou grande école commerciale
- expérience de la vente et du leasing (mini-ordinateurs) de plusieurs années (ayant déjà réalisé un important C.A.).

Il sera :
- un homme de terrain

Sa mission :
- développer notre réseau commercial
- conseiller les prospects
- placer des installations de protection électronique
- assurer le suivi de la clientèle

Très intéressantes possibilités selon résultats

Envoyer C.V. et prétentions à Knogo France 5, rue F. Hélie 75016 Paris sous réf. 27 11 78



Une Société chimique internationale, fabriquant et commercialisant en France des produits de grande consommation, souhaite intégrer dans ses équipes de Marketing à Paris-Est un

CHEF DE PRODUITS confirmé

- Il a la responsabilité de grandes marques dans des marchés très concurrentiels.
- Il assure la gestion de budgets importants.
- Il développe et recommande le plan de Marketing de ses produits.
- Il participe à une politique Marketing permettant initiatives et créations personnelles.

De préférence diplômé d'une Grande École de Commerce, il a une expérience de deux années minimum de Chef de Produits dans une importante entreprise de produits de grande consommation.

Écrire sous référence 22000 M à GEM PUBLICITÉ 142, rue Montmartre - 75002 Paris qui transmettra.

GEM

THOMSON-CSF

Ingénieurs Electroniciens

E.S.E., I.S.E.P., I.S.E.N., E.N.S.I.
débutants ou avec première expérience

pour SES LABORATOIRES D'ÉTUDES

(analogiques, numériques et hyperfréquences)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : TH. C.S.F. Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Si vous êtes un cadre diplômé d'Etudes Supérieures d'Ingénieur :

CENTRALE PARIS, CENTRALE LYON, T.P. de PARIS

Si vous avez 30 ans minimum, une expérience pratique et de commandement, vous serez intéressé par un poste de

DIRECTION OPÉRATIONNELLE

au sein d'une importante Société de maintenance.

Envoyez C.V., photo et prétentions à nº 91032, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

---

ingénieur

La Direction Technique d'une importante Société de Constructions Aéronautiques de la Banlieue Ouest recherche un ingénieur Informaticien.

Sa mission principale consistera à contrôler les réalisations sur un processeur central et à coordonner les éléments informatiques ou électroniques qui y sont rattachés.

Le poste pourrait convenir à un ingénieur ayant au moins 4 ans d'expérience dans un domaine tel que le process Control Industriel, l'informatique médicale, etc...

L'adaptabilité, la rigueur intellectuelle, le sens des contacts et du travail en équipe sont les qualités essentielles pour réussir dans ce poste.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 37.03/IA/178 à ADEQUATION, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

EUROTRON recherche
INSTRUMENTATION ET SYSTEMES

1 technico commercial

expérience vente appareils de mesure analogiques et numériques.

1 technico commercial

spécialiste vente régulation extensiométrie, capteurs.

1 chef produits

responsable de la promotion et des ventes DATA PRECISION, troisième mondial en multimètres, fréquencemètres, etc.

TÉL. : 668-10-59 pour rendez-vous

UNILEVER FRANCE

recherche pour l'une de ses sociétés spécialisée dans l'alimentation (grande consommation) et située à PARIS

Chargé de Recherche Commerciale

- Formation supérieure commerciale ou ingénieur
- 2 à 5 ans d'expérience professionnelle
- Très bonne connaissance des panels consommateurs
- Bonne connaissance de l'outil informatique
- Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à UNILEVER FRANCE Réf XVIII/78 8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08

DIPLOMÉS E.S.S.E.C., SUP. de CO

âgés de 30 ans minimum, après avoir eu une expérience de la vente des PRODUITS PETROLIERS noirs et blancs, vous pourrez animer une nouvelle politique commerciale d'une de nos filiales et en développer les ventes et la force de vente.

Envoyez C.V., photo et prétentions à nº 91.035 Contesse Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris (1er).

Banque Privée Groupe National (8e arrondissem.) recherche

CADRE

connaissant bien la réglementation des changes et les opérations avec l'étranger, pour prendre responsabilités service étranger en expansion rapide.

Envoyer C.V. et prétentions no TO 010.178 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

CHEF DES VENTES

FRANCE

Nous distribuons sur le territoire français une large gamme de produits, rigoureusement sélectionnés, destinés aux marchés de l'outillage, du bricolage, du jardinage. Nous voulons tripler notre chiffre d'affaires d'ici 3 à 5 ans : objectifs ambitieux mais réalisables avec la collaboration d'hommes de talent.

Indépendamment de vos qualités personnelles vous avez, pour réussir dans ce poste, l'expérience de vente de nos produits ou de produits similaires ainsi que la connaissance de la distribution en France.
Vous êtes suffisamment disponible pour consacrer environ 60 % de votre temps sur le terrain.

Vos fonctions : établir les contacts avec les centrales d'achats de G.S., de spécialistes de bricolage et de garden-centers, animer et dynamiser une équipe de vendeurs merchandisers.
Siège de la société proche banlieue parisienne.

Adr. C.V. photo, prét. s/réf. 2451 à D. Jalbert 65, avenue Kléber 75116 PARIS
CORT
Discrétion assurée

LA FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

UN CADRE MARKETING

qui assistera le directeur commercial du département grand public dans les domaines suivants : Etude de marchés, promotions nouveaux produits.
La sélection se portera sur un diplômé/ée d'écoles supérieures commerciales parlant allemand et ayant une bonne expérience des domaines cités.

Ecrire sous référence 54118 B à : BLEU Publicité, 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

QUOTIDIEN
recherche pour son service économique

TRADUCTEURS

rapides et ayant esprit de synthèse journalistiques. Langues demandées : Allemand, Espagnol, Portugais, Italien, Arabe, Néerlandais, langues scandinaves.

Ecrire sous le nº 784.004 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur — 75002 PARIS, qui transm.

INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

16 bis, avenue Paul-Vaillant-Couturier 94800 VILLEJUIF

cherche

pour son service de documentation

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— de formation universitaire,
— niveau maîtrise d'informatique

Téléphoner pour rendez-vous au :
726-49-09 (poste 379)

SOCIÉTÉ NÉGOCE
MATIÈRES PLASTIQUES CAOUTCHOUC
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

— connaiss. produits (expérience min. 2 ans) ;
— anglais indispensable ;
— déplacements fréquents :
— poste et salaire évolutifs.

Env. candidature manuscrite +C.V. + photo à :
STÉ MUEHLSTEIN INTERNATIONAL S.A.R.L.
1, rue Frédéric Bastiat - 75008 PARIS
DISCRETION ASSUREE

JEUNE INGÉNIEUR

Quelques années pratique - Formation ENI, ENSA ou AM pour s'occuper problèmes contrôle non destructif, radiographie, ultra-sons, etc. Complément formation assurée - Situation stable Paris, mais déplacements France et étranger - Permis conduire VL obligatoire.

C.V. dét., photo et prét. à nº 91.076 CONTESSE Publicité. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche

gérant de portefeuilles obligataires

Expérience de la gestion obligataire 3 ans minimum.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 128 à

Madame MAZEAU
83 Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly.

Important Etablissement Financier (région Versailles)
recherche pour matériel IBM 370/158 sous OS/VS1

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Le premier sera chargé du choix de la mise en place et de la promotion des progiciels nécessaires au système d'exploitation.
2 années d'expérience et très bonne connaissance Cobol et Assembleur I.B.M. Anglais lu
(Référence 101.)

Le second conduira l'analyse organique et rédigera les dossiers de chaîne et de programmation.
Maîtrise d'informatique ou DUT + 2 ans d'expérience.
(Référence 202.)

Adresser C.V., photo et prétentions à : Nº 6.673, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE Comptable

recherche

COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Titulaires du D.E.C.S. et d'un diplôme d'enseignement supérieur, avec minimum 2 à 3 ans d'expérience.

Adresser C.V. + prétentions à S. 380
BRIO, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, q. tr.

Filiale d'un groupe financier recherche

CONSEILLER GESTION PATRIMONIALE

pour animer, développer ce service dans le réseau national.

- Formation supérieure économique ou bancaire.
- Expérience souhaitée de quelques années de la clientèle privée dans un établissement financier.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 6.674, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

offres d'emploi — offres d'emploi

Recherchons

MARKETING MANAGER

pour fonctions niveau européen domaine cardiologie.
Nous sommes un fabricant américain ayant réseau de distribution très important.
Le postulant devra posséder la langue anglaise et si possible une autre langue européenne.
Il devra voyager 50 % de son temps.

Envoyer curric. vitae à **GAMIDA S.A.**, 39, bd du Montparnasse, 75006 PARIS.

Département Organisation de Sté d'Expertise Comptable recherche

UN ORGANISATEUR

responsable de projets, en liaison avec des informaticiens.
Il faut être capable de prendre en charge l'ensemble des problèmes de mise en place ou transpositions informatiques.
Ce poste, rapidement autonome, nécessite une expérience de l'informatisation comptable et de gestion dans l'entreprise.
Env. C.V. et prétentions à : P. CONVERT U.F.E.C. 2, avenue Hoche, 75008 PARIS

STE D'ASSURANCES DE PREMIER PLAN propose situation à

COMPTABLE FISCAL

FONCTION :
— Gestion du portefeuille de *valeurs mobilières.*
— 3 ou 4 ans expér. souhaitées.
— Avantages sociaux de la profession.

Ecr. no 4500, Publicités Réunies. 112, boulevard Voltaire (11e)

VILLE de MEUDON (Hauts-de-Seine) recherche :

UN CADRE ADMINISTRATIF

Niveau études supérieures. Connaissance allemand exigée. Ecr. à *M.* le Maire de Meudon, 6, avenue Le Corbeiller, 92190 *MEUDON*

Société parisienne de vente en gros d'appareils d'éclairage cherche

DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

bien introduit dans les bureaux d'architecture, administrations, et entreprises d'électricité.
Préférence sera donnée à élément courageux, ambitieux, ayant aptitude à la vente et sens des responsabilités.
Faire offre en joign. C.V. man. à no 8686, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ECOLE LANGUES cherche pour janvier-juin 1979

PROF. ANGLAIS - ITALIEN ALLEMAND

pr enseigner langue maternelle. Tél. pr rendez-vous : 508-08-50.

IMPORTANTE SOCIETE LEVALLOIS *(proximité métro)* recherche

COMPTABLES et C2 C1

Comptabilité générale
Expérience confirmée
Pour EMBAUCHE IMMEDIATE Ecr. avec C.V. sous no 47.669 à : RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

Ville de Saint-Denis (93) recherche

UN COUPLE

pour Direction d'un Centre de Vacances en campagne
— Connaissances nécess. expér. en gestion personnel, équipement matériel, économat.
— *Connaissance des techniques* d'animation socio-éducatives.
— Expér. de la vie collective avec enfants et jeunes.
Candidatures à adresser à *M.* le Maire

Pour région Paris et départements limitrophes, recherche Excellents Agents. Expérience dans vente produits chimiques, industries et collectivités, pour vente et entraînement vendeurs.
Promotion rapide si réelles capacités.
Voiture indispensable.
Env. C.V. : E.C.I., 9, r. R.-Lefèvre. 93190 LIVRY-GARGAN.

AGENCE DE PUBLICITÉ

La Défense recherche urgence

Maquettistes Publicitaires

expérimentés. Bons illustrat.

Ecrire M. BROIN - PROPART. Tour Franklin. Cedex 11, 92081 PARIS-LA DEFENSE.

P.M.I. 250 personnes pleine expansion recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Ing. diplômé ayant conn. en thermique ventilation si poss. traitements de surfaces capable assurer liaison entre siège et administrations parisien.
Possib. contact à haut niveau exigé. Ecr. avec C.V., réf. 82 à : RADIANCE, 1, rue E.-Vineuse, 87100 LIMOGES, q.t.

LABORATOIRE DE CONTROLE ET DE RECHERCHES
Traitement des eaux recherche

TECHNICIEN (NE)

D.U.T. chimie ou équivalent.
Ne pas se présenter.
Adresser C.V. à WANSON, B.P. 22. 94114 Arcueil Cedex.

STE D'ELECTR. BANL. OUEST recherche

AGENTS TECHNIQUES

ELECTRONIC., AUTOMATIC.

INGÉNIEURS ÉLECTRONIC.

DEBUTANTS ET CONFIRMES

Ecr no T 10163 *M.* Régie-Presse 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

Société près Me Porte de la Villette, recherche

PUPITREURS

CONFIRMES S/CII - HB 6420
Travail en 2 x 8, 5 jours.
Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V., prét. et date disponibilité No 4.504 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

AGENT TECHNIQUE

Titulaire du B.T.S. *(option télécommunications)* ou équivalent,
2 à 3 ans d'expérience dans les domaines des circuits hyperfréquences à transistors.

Spécialisé en émission et réception :
— Pour travaux d'études en *laboratoire ;*
— Pour développement d'équipements dans les bandes L et S et dans les bandes C et X.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétent. à L.C.T., 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78140 Vélizy-Villacoublay.

SOCIETE DE TRANSPORTS ROUTIERS METRO ET INTER - PARIS (NORD)

crée un poste de

CHEF des VENTES

Agé de 28 ans au moins
E.S.C. Ecole Supérieure des Transports ou équivalent.
Parlant allemand courant *(+ italien).*
Le candidat est un technicien déjà formé du transport.
— Imaginatif, il développera une politique originale de produits.
— Vendeur efficace, il agira personnellement sur le terrain.
— Responsable, il s'intégrera dans une équipe de Direction décidée à pratiquer une approche nouvelle du Transport et de la Distribution physique.

Rémunération 75.000 F par an. Poste évolutif.

Envoyer lettre manusc. et C.V., no 91.373, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Sté spécialisée en PETRO-CHIMIE recherche :

UN ASSISTANT

au chef *COMPTABLE, bilingue.* Il sera responsable de la Comptabilité générale jusqu'au BILAN et comptabilité analytique. Connaissance informatiq. (I.B.M.) exigée.

COMPTABLE II

Il sera responsable de la tenue *des journaux, analyse des* comptes (connaiss. comptab.) ANGLAIS SOUHAITE. ENV. C.V. + photo + lettre manusc. + tél. à M. BENAYOUN, Sté IFRES, 24-26, r. de la Pépinière, PARIS-8e (réf. 78 160.)

Sté située Paris-15e, rech. pr son service administratif et commercial :

UNE SECRÉTAIRE

direction, dynamique, expér. elle devra connaître la STENODACTYLO

UN RESPONSABLE

au service des commandes.
Ce candidat aura une personnalité certaine et une bonne connaissance d'un service ccial.
Env. C.V. + Photo + lettre manuscrite + tél. à M. BENAYOUN, Sté IFRES, 24-26, r. de la Pépinière, PARIS-8e *(réf. 78 158)*

TRES URGENT

Couple rech. personne pour intérieur et 1 enfant 4 ans, références contrôlables exigées. Présence de 8 h. à 20 h., nourrie midi et soir, congé samedi apr.-midi et dimanche. Se prés. 94, r. Blanche, Paris-9e, ou téléph. 280-38-53, de 8 h. 30 à 13 h. et de 14 h. à 19 h. 30.

DIRECTRICE(TEUR)

sens organisation, bonne (bon) animatrice (teur) habituée (é) à négocier tous niveaux pour *diriger agence* immobilière Paris ou province. Revenu très important si capable. Envoyer C.V. et réf. à AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 Villemomble.

Société internationale en développement *recherche*

ACTUAIRE

HOMME

Débutant ou presque débutant.

Il bénéficiera d'une bonne formation et aura, grâce à son travail, de l'avenir.

Ecrire sous référence 294 à CEPIAD, 2, rue Joseph-*Sansbœuf*, 75008 PARIS.

Magazine recherche
SECRETAIRE de REDACTION + MAQUETTISTE confirmé.
Ecrire à *Mme* MARCILLOU. 67, r. de Courcelles, 75008 Paris *ou téléphoner : 267-07-30.*

Nous sommes un groupement de publicitaires confirmés. Nous cherchons pour notre développement la femme ou l'homme (possédant bonne expérience de la publicité) qui va nous vendre efficacement auprès des prospects. Env C.V. et photo à D. Bourbonnais, 176, rue Legendre, 75017 PARIS, qui transmettra (discrétion assur.).

Lambert Distribution, 2, rue du Port, 92000 NANTERRE, recherche
Adjoint au Chef de la Comptabilité, D.E.C.S. Quelques années d'expér. en entreprise, capable de *diriger un service* comptable d'une dizaine de personnes et de seconder efficacement le chef comptable. Appointements proposés 70 à 80.000 F annuels, selon expérience du candidat.
Envoyer C.V. manuscrit à l'attention de M. COURCEL, 2, r. du Port, 92000 Nanterre.

AGENCE CONSEIL PARIS-8e désireuse de compléter sa nouvelle équipe, rech. jeune Chef de Publicité (H. ou F.), 2 à 4 ans d'expérience effective, gestion de budgets, parlant anglais, aura la complète responsabilité de sa clientèle. *Disponible dans les plus courts* délais. Env. C.V. + photo à ARMA CONSEIL *47*, rue de Liège, 75008 Paris.

Bureau de style, PARIS (9e), rech. 1 JEUNE ASSISTANTE de GESTION, expér., capable
— de PREVOIR UN BUDGET,
— ANALYSE DES VENTES,
— CONTROLE DE GESTION.
Env. C.V. + photo + lettre manuscrite + tél. à *Mme Maube*, Sté IFRES, 24-26, r. de la Pépinière, Paris-8e (78156).

RESPONSABLE

DE SERVICE *INFORMATIQUE*

Connaissance GAP 2 et IBM 34 souhaitée.
Forte personnalité.
Connaissance Anglais.
Disponible immédiatement.

Téléph. Service du Personnel, HOPITAL AMERICAIN 747-53-00, poste 502, pour rendez-vous.

Moyenne entreprise bâtiment à Saint-Denis recherche

DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Libre rapidement.
Tél. : 822-11-70.

BANQUE ETRANGERE Quartier Opéra, recherche pour SERVICE CAISSE COMPENSATION

H. ou F., 25 ans env.

Nat. française, ayant 4 à 5 a. expérience bancaire. Connaiss. Serv. COMPENSATION, Dact. Poste à pourvoir immédiatem. Ecr. avec C.V., photo et prét. MB, 17, r. du Louvre, 75001.

SOCIETE MECANIQUE équipée d'un UNIVAC 90-30 recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

qui, en liaison directe avec *le chef de service et l'organisateur, assurera* la responsabilité du développement technique de plusieurs applications.
Paye - Comptabilité - Facturation - Budget.

Formation MIAGE ou équivalent.

Plusieurs années d'expérience.

Lieu de travail : Proche Banlieue OUEST.

Envoyer C.V. et prétentions à 90.879, CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE INTERNATIONALE Quart. St-Lazare/Pl. Clichy, recherche

UNE JEUNE FEMME INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour préparation et suivi de dossiers techniques et commerc. pour vente d'installations industrielles à l'étranger. Anglais courant indispensable.

Ecrire sous référence 487 à ZENITH PUBLICITE, 36, av. Hoche, 75008 PARIS, qui tr.

BANQUE ETRANGERE Quartier Opéra, recherche

ADJOINT AU CHEF SERVICE CAISSE

Homme, 30 ans env., nat. française, esprit dynam., 4 à 5 a. pratique opérat. bancaires. Expérience relations clientèle (crédits aux particuliers et suivi des dossiers), niveau B.P. de banque. Poste à pourvoir immédiat. Ecr. av. CV et prét. MB. 17, rue Louvre, 75001.

Important Organisme d'Etudes et de Réalisations recherche

ECONOMISTE DE HAUT NIVEAU

Intéressé par les problèmes de formation et d'information économiques.
Profil : Doctorat, Grandes Ecoles. 5 à 10 ans d'expérience notamment en formation d'adultes.

Env. C.V. détaillé et lettre manuscrite ss réfèr. 1.752 à Axial Pub., 91, fbg St-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

NORD EST INTERIM

RECHERCHE URGENT *pour poste fixe*

UN RÉDACTEUR TECHNIQUE

EN ELECTRONIQUE
Niveau ingénieur
Tél. pour rendez-vous :

961-79-12



Filiale Française d'une très impte Société internationale, leader sur le marché de l'instrumentation scientifique offre poste de

CONTROLLER

Formation : Ecole commerciale + D.E.C.S.
Expérience : 3 ans minimum Cabinet d'Audit ou Industr.
Connaissances comptabilité anglo-saxonne et gestion sur informatique.
Il dépendra du Directeur général et du « Controller Europe » et aura 5 personnes sous sa responsabilité.
Langue anglaise indispensable.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 833, à Mlle de Clinchamps EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge
Response et discrétion assurées.



SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE recherche

JEUNE INGÉNIEUR DE PRODUCTION

(Arts et Métiers)

Centrale, Mines, ayant minim. 4-5 ans expérience professionnelle d'usine.
Lieu de travail 50 km au nord de PARIS

Adr. C.V. et *prétentions + photo* s/réf. 1.583, à Sweerts, BP 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

Etabiss. Financier Versaillais recherche

GUICHETIERS

Aimant les contacts avec la licentèle
Niveau bac exigé
Formation commerciale ou expérience bancaire
Dégagés O.M.
Salaire annuel brut 50.000 F
Envoyer C.V., à no 53.879 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

ETAB. PRIVE CATHOLIQUE (Seine-et-Marne) recherche pour son lycée classique et technique s/C.A. (850 élèves)

CHEF D'ÉTABLISSEMENT

5 ans pratique d'Enseignant
POUR RENTREE 1979
Ecr. no T 010047 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

offres premier emploi

STAGE D'ADAPTATION A LA VIE PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES

Ouvert aux jeunes sans emploi âgés de moins *de 26 ans et aux femmes seules.*

Rémunération des stagiaires par l'Etat à 75 et 90 % du SMIC.

Réunion d'information
Jeudi 21 décembre à 17 heures

au GEPA, 26, boulevard Raspail, 75007 PARIS, 2e étage. Téléphone : 544-00-63.

secrétaires

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
recrute pour l'un de ses Départements d'Etudes Techniques de Recherche et d'Exploitation Pétrolières, une

SECRETAIRE

D'un bon niveau de connaissances générales (BTS ou niveau équivalent), elle a acquis une expérience professionnelle de quelques années et maîtrise parfaitement la langue anglaise, par exemple grâce à un séjour aux U.S.A.
Elle assurera le bon fonctionnement administratif du Département. Ses fonctions concerneront également :
– le suivi des plannings administratifs et techniques des ingénieurs;
– la préparation et l'organisation de leurs déplacements;
– la dactylographie de rapports techniques (en français et en anglais).
La taille et l'importance de l'entreprise ouvrent de larges perspectives d'évolution.
Lieu de travail : CLAMART.

Ecrire en joignant un CV et une photo, sous réf. 7855, à :

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

26, rue de la Cavée — Schlumberger — 92142 CLAMART

HAVAS CONTACT

Brooke Bond Liebig France

recherche pour son *DIRECTEUR GENERAL*

secrétaire de direction

Bilingue Français-Anglais
ou
Trilingue Français-Anglais-Allemand
— Formation supérieure souhaitée
— Expérience secrétariat de direction au niveau élevé
— Qualités de discrétion, d'initiative et d'organisation.

Rémunération élevée et avantages sociaux intéressants.

Envoyer C.V., photo et prétentions à J.J. MEZGER
B.B.L.F. Tour d'Asnières
Avenue Laurent Cély
92606 ASNIERES

VOUS ÊTES :

Secrétaire de Direction

VOUS AVEZ :
— l'esprit vif et pratique ;
— une solide connaissance de l'anglais ;
— des aptitudes aux relations à haut niveau.

VOUS AIMEZ :
— le risque et l'intérêt d'une large autonomie.

La Direction dynamique de notre

Compagnie d'assurances étrangère

PARIS-9e

RECHERCHE VOTRE COLLABORATION

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions no 91.251 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

SECRETAIRES BILINGUES Allemand et Anglais DACTYLOS RECEPTIONN. G. K. CONSEILS - T. 225-63-84.

MAIRIE DE CACHAN

VAL-DE-MARNE recherche

UNE STÉNODACTYLO

expérimentée
Adr. candidature et C.V. à *M.* le Sénateur-Maire Hôtel de Ville. - 94230 Cachan

---

Sté PARIS-8e rech. pr son service commercial et marketing :

SECRÉTAIRE

Direction, bilingue, dynamique, discrète, disponible, av. sens de la collaboration, contacts. Env. C.V. + photo + lettre manusc. + tél. à *Mme* MAUBE, Sté IFRES, 24-26, r. de la Pépinière, 75008 Paris (réf. 78 157)

EDITEUR ALLEMAND cherche pour son bureau de publicité de Paris

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

parfaitement bilingue Français-Allemand
langue maternelle allemande préférable. Niveau univers.
25 ans minimum.
C.V. avec lettre manusc. à : M. Mamin, 18, rue de Varize, 75016 PARIS

Filiale française société américaine composants électroniques PARIS-15e recherche

SECRÉTAIRE

à tendance commerciale
Bilingue anglais.
Tél. p. R.-V. au 579-23-38

Sté d'importation textiles pleine expansion rech.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

chargée principalement de la prospection, parfaitement *bilingue*, connaissance sténodactylo, télex indispensable.
Position très intéressante.
Flexibilité horaire nécessaire
Salaire très intéressant.
Ecrire à no 4494 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire 75011 PARIS

Import. organisme professionnel Quartier Opéra recherche pour sa direction des Affaires internationales

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

bilingue anglais qualifiée.
Ecrire avec C.V. à M. LEBAS, 8, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 PARIS

représent. offre

FABRIQUE D'HORLOGERIE recherche

V.R.P. M.C.

Introduits circuits grossistes électriciens et grandes surfaces pour vente pendules à piles. Réveils à quartz, etc.
Ecrire HAVAS DIJON no 43 644

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

La CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V.: rédact., exemples, erreurs à éviter
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bon. réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

cours et leçons

FISHER SCHOOL OF ENGLISH anglais, allemand, espagnol, jeunes, adultes, après-midi ou soir, *22, rue Barbès - 92120 Boulogne.* Téléphone : 656-14-90.

capitaux ou proposit. com.

SUD-EST
Part. vd aff. gros, échel. nat., *distrib. excel. obj. art import.* Bat. réc. ds vaste parc. 3.500.000 rent. ass. No 8.704 « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Placement immobilier 1er ordre, GROS RAPPORT GARANTI par contrat. - Tél. 225-65-26, P. 26.

enseignem.

APPRENDRE

L'AMÉRICAIN

à

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 14e - 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT : LE 15 JANVIER.
Cours privés.
Sessions intensiv. (FULL-TIME) cours de préparat. au TOEFL.
Cours pour lycéens.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd AUSTIN, 1975, modèle INNOCENTI 1001, 6 CV, 54.000 km, marron beige, très très bon état. Rouselle, tél. : 720-17-51 (hres bur.) ou *624-94-23*, le soir.

8 à 11 C.V.

Vends SIMCA 1301 S, modèle 74, 80.000 km, boîte automatique. Argus à débattre. *Tél. 329-12-40, poste 477,* 9 heures à 17 heures.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE

BA 79, 2.600 km, crédit ou leasing possible. 222-91-16.

divers

VOLVO OCCASIONS
GARAGE DES ARDENNES
JUSQU'AU 15 JANVIER
6 PREMIERS MOIS CRÉDIT
GRATUIT

demandes d'emploi — demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE

36 ans - Classe VIII
Allemand courant
Exerçant fonction commerciale haut niveau. Large expérience de gestion et action commerciale (ressources crédit).
Cherche poste en rapport *DIRECTION REGIONALE* SUCCURSALE - FILIALE préférence région strasbourgeoise.
Ecrire s/no 116438 HAVAS STRASBOURG

CHEF DE SERVICE CONTROLE QUALITÉ

E.E.M., 49 ans, expérience approfondie recouvrant l'ensemble de la fonction qualité exercée depuis 23 a. dans les secteurs mécanique et électromécan. Références morales et professionnelles de 1er ordre. rech. dans domaine qualité ou activité connexe.
Poste stable à niveau de responsabilité similaire ou supérieur.
Ecrire sous le no T 010.179 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

d'une Sté industrielle faisant 90 m. de F. de C.A.
E.S.C.P. + I.C.G. - 41 ans
ANGLAIS - ESPAGNOL COURANT
SOLIDE EXPÉRIENCE Sté indust. et Ciales :
● Exportation biens d'équipement et implantation à l'étranger ;
● Trésorerie, financement France et étranger, négociation banques ;
● Comptabilité générale et analytique ;
● Budgets et gestion prévisionnelle départements et filiales, tableau de bord ;
● Rentabilité investissements, produits, activités ;
● Informatique, organisation, procédures ;
● Secrétariat général.
recherche DIRECTION FINANCIÈRE ou D.A.F. Paris ou province.
Ecrire sous no 354 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09.

DIRECTEUR GÉNÉRAL FILIALE

— 39 ans. Cadre supérieur.
— Directeur Général importante filiale à l'étranger pendant 10 ans.
— Généraliste ayant grande pratique gestion autonome, négociations, commerce international, relations publiques
— Dynamique, bon sens, travailleur.
recherche
Poste à *responsabilités dans importante* Société ou Direction P.M.E.
Ecrire sous le no 441 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

JURISTE HOMME, 35 ans

licence droit + I.A.E., très bonnes connaissances droit des affaires, droit commercial, marques, brevets. Expérience dont 3 ans cabinet.
Arabe-Espagnol parlé et écrit, recherche
SITUATION A RESPONSABILITES
Entreprise internationale - Banque
Ecrire sous le no T 010171 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

JH 25 a., MAITRISE GESTION angl., allem., étud. ttes propos. *Ecr. no 435, « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 29 a., maît. sc. éco. (gest. Fi.) ch. pl. déb. rédact. crédit ou poste en rapp. avec sa form. dans banques, établiss. financ. Ecr. no 6986 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 32 ANS, expérience hôtellerie + secteur promotion ventes. Raisons avancement carrière. Etudierait toutes propositions de niveau responsab. ds dom. hôt./tourisme. Ecr. no 429, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert comptable stagiaire, 3 ans d'expér. cabinet, 2 ans direction financière et comptable à l'étranger. Etudierait proposition emploi Fr. ou étranger. Ecr. no 8 703, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCUMENTALISTE DIPLOMEE 29 a., maîtr. hist. 4 a. expér. ETUDIE TOUTES PROPOSIT. TEL. LE MATIN : 261-49-77.

Jne Hme 25 ans, libéré O.M. SECRETAIRE COMPTABLE et ADMINISTRATIF QUALIFIE. Angl. cour., exp. Moyen-Orient rech. poste responsab. Etrang. Ecr. no T 010 185 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 26 a., maîtr. Sc. éco. 3e ann. droit, libre ste. Etud. ttes propos. en rapport avec sa formation. Tél. : 784-27-73 ap. 15 h.

SECRETAIRE REDACTION périodiques, 40 ans, polyvalent, libre de suite. Tél. : 347-03-82.

Ingénieur Organisation 49 ans recherche poste cabinet ou entreprise
● *Gestion économiq. et financ.*
● Développement de sociétés.
● Contrôle de gestion.
● Informatique.
● Direction usine.
● Organisation travail, production, distribution.
● Développement commercial
● Planification méthodes.
Parle anglais, espagnol.
Ecr. no 439, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGENT COMMERCIAL ch. représent. technico-cciale, entrepr. française ou internat. Togo - Benin - Nigéria - Angola pr la sub. et la vente de prod. Denis PADONOU, B.P. 3241 LOME (TOGO).

CADRE SUPÉRIEUR

Ing. A.M, 46 ans, expér. transport. stock prod. pétrol., ét. Eco. direct. personnel, informatique, anglais courant, recherche DIRECTION USINE
Ecr. no T 010172 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

F. 35 a., gde exp. documentation et secrétariat de direction, *préparant maîtrise psychologie,* ch. emploi. Ecr. Mme Bensaïd, 40, rue Gal-Brunet, Paris-19e.

J.H. 24 ans, dégagé O.M. MAITRISE EN DROIT DES AFFAIRES, DEA DROIT CIVIL 1977, anglais, familiarisé avec vie active. RECHERCHE PLACE STABLE ET D'AVEN. Libre de suite M. Ludger, 8, r. de Madagascar 75012 PARIS.

CADRE 32 a., 5 a. exp. marketing et ccial, maîtrise droit des affaires. D.E.S., Sc. Po. Anglais potentiel élevé, cherche poste responsabilité. Sérieuses référ. *Ecr. no T 010186 M, Régie-Pr.,* 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. F. B.S.E.C. Secrétariat. lic. droit. Bilingue italien, étudie toutes propositions. Ecr. Régie-Presse, s/no 86662 M. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

H. 30 a., cadre supér., rech., cse licenciement éco, direction administrative, financ. ou comptable. Libre Imméd. - Ecr. Hazard, 1, rue José-Maria-de-Heredia, 78150 Le Chesnay - 954-42-29

Juriste, 27 a., quadrilingue. ch. emploi société ou cabinet. Ecr. no 440, « le Monde » Pub., 5. r. des Italiens. 75427 Paris-9e

---

Chef Rayon Photo-Ciné, 18 ans expérience, ch. équivalent ou représentation. Tél. : 821-17-18

J.H. 33 a., Lic. SC. ECO., dipl. SC. PO., anc. Directeur général, recherche situation. Ecr. no 86650 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J H. 28 ans
Licencié en Droit.
Italien courant, notions anglais.
Spécialiste droit commercial, cherche place dans services juridiques, recouvrements, contentieux.
ANGELI
25, rue Le Marois, Paris (16e)

Dr ès S. Eco, D.E.A. sociologie, D.E.A. Sc. Po, exp. ens. et rech., étud. ttes proposit. en rapport av. sa formation, pour poste Paris ou province. Ecr. no T 010177 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

DIRECTEUR des VENTES ayt tous les contacts établis auprès des B.E., architectes promoteurs, recherche Société ayant à promouvoir matériel ou technique - 371-07-33

SECRETAIRES 25-35 ans terminant stage de formation *secrétariat de collectivités,* durée 10 mois, dactylo, sténo, notions comptabilité, bon niveau. Etudient toutes propositions. - S'adresser : I.C.E.P., 32, av. Carnot, 94230 Cachan Téléph. : 665-74-40

Format. de base ingén., 43 a.,

CADRE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Expér. réseaux de distrib. et gest. administ. Actuel. en poste à l'étranger comme conseiller industriel cherche situat. av. respons. gestion et *commerciale. Disposé à voyager* Rendez-vous possible Paris première semaine de janvier. Ecr. no 8.711 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BANQUE D'AFFAIRES
Expér. complète divers types industrie. Niveau direction générale. Gestionnaire confirmé. *Financier averti.* Sachant animer équipes et réaliser plans. Ayant réussi objectifs difficiles, 51 ans. Aimerait évoluer vers banque d'affaires ou gestion gros portefeuille de participation.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous no *65 677.*

J. F. 30 ans, comptable 2 mécanographe secrétariat 12 a. d'exp. PME + cabinets d'expertise rech. poste stable en entreprise Mlle Cl. MAEDER 1, place du Bois-Madame, 77500 CHELLES.

---

32 a., *lic. en droit, hme de conf.* étud. ttes proposit. d'emploi. Ecr. no 8 684, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme 31 ans. cherche place employée bureau, notions dactylo ou travaux divers à temps complet ou partiel. Lib. 1er janv. 79. Ecr. no 6 969, « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

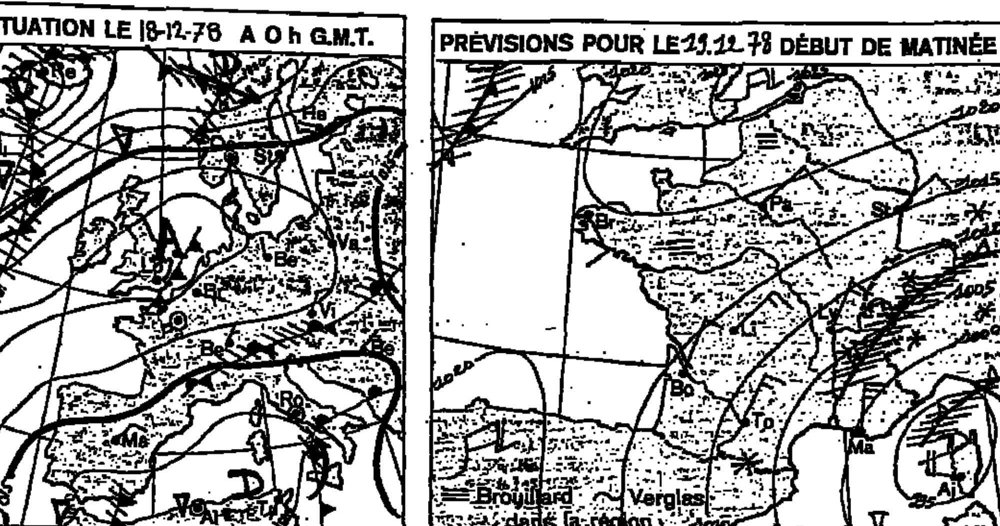
Attaché de direction, 32 ans. Dynamique, efficace, sens initiatives, expér. ch. à seconder act. P-DG DG ou poste à resp. Ecr. no 437, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR ARTISTIQUE PUBLICITÉ

43 ans, gde expér. agence et campagnes internationales, étudierait ttes proposit. concernant direction artistique ou direction de création dans Agence de moyenne importance.
Ecr. no T 9966 M, Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts. — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 décembre à 0 heure et le mardi 19 décembre à 24 heures :

La France restera en majeure partie sous l'influence du courant froid, qui circulera entre les basses pressions méditerranéennes et les hautes pressions axées de l'Angleterre à l'Allemagne. Ces hautes pressions s'affaibliront par le nord-ouest, mais elles nous protégeront encore mardi des nouvelles perturbations atlantiques, tandis que les perturbations méditerranéennes continueront à affecter nos régions méridionales.

Mardi 19 décembre, sur les régions s'étendant du Jura aux Alpes, du sud du Massif Central aux Pyrénées-Orientales et à la Méditerranée, le temps sera souvent très nuageux. Des pluies modérées intermittentes se produiront sur le littoral méditerranéen, des chutes de neige modérées seront encore à craindre en montagne. Les vents seront temporairement assez forts, de secteur est ou nord-est. Les températures baisseront légèrement.

Sur le reste de la France, le temps sera froid, mais souvent ensoleillé. On observera cependant des bancs de brouillard givrant en début de matinée, notamment dans les régions Nord. Les vents seront faibles ou modérés, de secteur est ou nord-est. Les températures resteront basses, les gelées pouvant atteindre −4 °C à −7 °C dans l'intérieur.

Lundi 18 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 9 et 5 ; Bordeaux, 7 et 3 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 6 et 0 ; Dijon, 5 et −1 ; Grenoble, 11 et −1 ; Lille, 2 et −5 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille, 13 et 2 ; Nancy, 2 et −5 ; Nantes, 5 et −1 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 3 et −4 ; Pau, 9 et 4 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 6 et −1 ; Strasbourg, 3 et −3 ; Tours, 2 et −2 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 7 degrés ; Amsterdam, 1 et −5 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, −1 et −6 ; Bonn, 2 et −8 ; Bruxelles, 1 et −4 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, −2 et −12 ; Genève, 7 et 2 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 5 et −1 ; Madrid, 9 et 2 ; Moscou, −23 et −27 ; New-York, 7 et 1 ; Palma-de-Majorque, 14 et 9 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, −9 et −16.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 17 décembre 1978 :

UNE LOI

● portant modification du statut des courtiers d'assurances maritimes.

DES LISTES

● des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 259

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III					■				
IV					■				
V			■					■	
VI									
VII					■				■
VIII		■		■		■			
IX									
X							■		
XI			■			■			

HORIZONTALEMENT

I. Capables de nous empoigner. — II. Collaborateur discret ; Pas pour des soldats. — III. C'est un homme très fort ou une larve ; Faire passer. — IV. Héros d'une épopée ; Abréviation pour un vaisseau. — V. Début de rixe ; Peut fournir de belles loupes. — VI. Qui peuvent être ouvertes ou fermées. — VII. Peut remplacer le train ; Qui figurait donc parmi les appelés. — VIII. Peut se subdiviser en âges. — IX. Finissent souvent par être dévorées. — X. Joueras avec les couleurs ; Abréviation indiquant qu'on a bien dégusté. — XI. Permet de tirer plus droit qu'avec un pistolet ; Obtenu ; Peut marquer le coup.

VERTICALEMENT

1. Peut être évoqué par une mauvaise tête. — 2. Ne peut pas se permettre de garder toutes les issues ; Même pas culottée. — 3. N'est pas du tout mécontent quand on lui fait croquer le marmot ; Tout en bas de l'échelle. — 4. Comme un sac ; Autrefois, pouvait être le début de la rage. — 5. Interjection provençale ; Symbole d'un élément radioactif ; N'est jamais laissée volontiers. — 6. Fut un emplacement pour un œil et peut l'être pour un pied ; Règles. — 7. Plus appréciées quand elles sont fraîches. — 8. Possessif ; Mot qui annonce une découverte. — 9. Peuvent finir au rabais ; Roi mythologique.

Solution du problème n° 2 258

Horizontalement

I. Eruptions. — II. Cigares. — III. Iran ; EV. — IV. Ain ; Narre. — V. Prêts ; Air. — VI. Pi ; Racine. — VII. Estocade. — VIII. Mérite. — IX. Asinien. — X. Nom ; Cri. — XI. Tue ; Noise.

Verticalement

1. Echappement. — 2. Ri ; Irisé ; Ou. — 3. Ugine ; Trame. — 4. Par ; Trois. — 5. Transaction. — 6. Iéna ; Caen. — 7. Os ; Raid ; Ici. — 8. Erine ; Ers. — 9. Sévère ; Unie.

GUY BROUTY.

Circulation

● *Pour les candidats au permis de conduire.* — La direction des routes et de la circulation routière au ministère des transports lance une action d'information destinée à améliorer la préparation au permis de conduire les véhicules de tourisme (permis B). L'objectif est, dit-on, de « *modifier les attitudes des candidats aux permis de conduire, grâce à une information sur les réformes en cours qui toutes contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'examen* ».

La direction des routes vient à ce propos de publier un guide pratique du candidat au permis de conduire (244 boulevard Saint-Germain, 75775 Paris, Cedex 15).

● *Manuel de secourisme routier.* — Nouvelle édition de ce manuel publié sous l'égide de l'organisme national de formation de la sécurité civile. Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui sont concernés par les accidents de la route, soit pour l'intervention, soit pour le transport.

★ France-Sélection, 9 à 13, rue du Département, 75923 Paris Cedex 19. Prix franco TTC : 24 F.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 26 AOUT 1959 ET LE 24 OCTOBRE 1959

Le ministère de la défense communique :

— *La fraction de contingent 1979/02 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :*

1. Les jeunes gens :

a) *Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er février 1979 ;*

b) *Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er février 1979 ;*

c) *Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er février 1979 ;*

d) *Volontaires pour être appelés le 1er février 1979 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er décembre 1978, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.*

2. Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) *Nés entre le 26 août 1959 et le 30 septembre 1959, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1979 ;*

b) *Omis et naturalisés recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1979 ;*

c) *Nés entre le 1er octobre 1959 et le 24 octobre 1959, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1979.*

— *Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er février 1979.*

L'immobilier

Le Monde

économie

SOCIAL

Des syndicats C.F.D.T. se joignent à l'appel de la C.G.T. pour la journée nationale d'action du 21 décembre

Plusieurs organisations de la C.F.D.T. et de la FEN ont décidé de se joindre à l'appel de la C.G.T. en faveur d'une journée d'action d'ampleur nationale, le 21 décembre, contre les licenciements et l'augmentation des cotisations de la Sécurité sociale.

Des appels unitaires — C.G.T., C.F.D.T. et FEN — sont lancés dans l'Isère, le Rhône, la Loire-Atlantique, et C.G.T.-FEN dans la Haute-Vienne et la Haute-Loire. La C.G.T. s'étant prononcée pour des arrêts de travail « pouvant aller de une à vingt-quatre heures », des organisations C.G.T. ont lancé des consignes de grève de vingt-quatre heures dans les arsenaux, les P.T.T., la santé, la fonction publique, et en commun avec la C.F.D.T. dans la construction. D'autres fédérations cégétistes — notamment celles du livre, d'E.G.F. — devaient prendre position, lundi 18 décembre, dans la journée. Des manifestations sont d'autre part prévues à Lyon et à Paris, où un défilé est prévu, jeudi après-midi, de la Bastille au Palais-Royal.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., devait expliquer, lundi en fin de matinée, les raisons pour lesquelles sa centrale a refusé, jeudi dernier, de se joindre à l'appel de la C.G.T.

● *Plusieurs ouvrières d'Amisol*, usine d'amiante occupée depuis plus de quatre ans par son personnel à Clermont-Ferrand, sont venues s'enchaîner le vendredi 15 décembre dans le hall du ministère de la santé, avenue de Ségur, à Paris, pour demander qu'une enquête soit enfin ouverte sur la mort de seize salariés de cette entreprise, après inhalation de fibres d'amiante. Le cabinet de Mme Simone Veil, ministre de la santé, avait déclaré, la semaine dernière, ne rien savoir de ce dossier, alors que les ministres du travail successifs, MM. Durafour, Beullac et Boulin, s'étaient engagés personnellement à trouver une solution conjointement avec les services de l'avenue de Ségur.

Quant aux travailleurs victimes du licenciement collectif survenu dans cette entreprise, ils n'ont guère retrouvé d'emplois, les employeurs répugnant à embaucher des salariés dont les poumons risquent d'être atteints.

L'Union générale des cadres et techniciens C.G.T. a lancé un appel pour que le gouvernement mette fin, « *dans les plus brefs délais, à la situation scandaleuse et inhumaine des survivants d'Amisol* ».

M. René Bernasconi (P.M.E.) : il faut rebâtir totalement la Sécurité sociale

De notre correspondant

Besançon. — M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des P.M.E. et président de l'UNEDIC, a déclaré à Besançon, le 17 décembre, qu'il s'opposerait à ce que le taux patronal des cotisations de l'UNEDIC excède 3 %. Il a également indiqué qu'à son avis, les remboursements de la Sécurité sociale à 100 % étaient critiquables, car ils ne laissaient aux assurés aucune part de responsabilité financière. Convenant cependant qu'il serait difficile de revenir sur des avantages acquis, il a préconisé que l'on « *rebâtisse totalement la Sécurité sociale* » qui n'a été qu'une « *accumulation de surenchères depuis trente-cinq ans* ». M. Bernasconi, tout en soulignant qu'il entendait entretenir avec les pouvoirs publics des rapports toujours courtois, mais d'où toute fermeté ne serait pas exclue, a encore qualifié de « *fiction* » la théorie selon laquelle la création d'emplois passerait nécessairement par la création d'entreprises. « *Il faut en premier lieu apporter un appui aux entreprises existantes* », a-t-il dit. A cet égard, le président des P.M.E. estime que 32 milliards de francs pourraient être « *injectés dans les entreprises* » si on supprimait le décalage d'un mois entre le paiement au fisc de la T.V.A. sur les ventes et la récupération de la T.V.A. sur les achats. Dix milliards supplémentaires pourraient être dégagés en autorisant les entreprises à incorporer dans leur bilan, sous forme de provisions déductibles du bénéfice fiscal, une partie de certaines charges sociales payables annuellement. Mais M. Bernasconi pense qu'un système comparable aux prêts d'honneur que consentent les grandes écoles à leurs élèves et qui, statistiquement, bénéficient d'un taux de remboursement remarquable, pourrait être instauré au bénéfice, non pas des entreprises, mais des hommes qui les dirigent et auxquels il faut « *faire confiance* ». Il a, à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité de respecter le programme de Blois qui, a-t-il dit, était sa « *bible* », et à propos duquel on ne devait accepter aucun dérapage. « *A ceux qui l'ont conçu et diffusé*, a-t-il déclaré, *de s'y tenir, sinon, il n'y aurait plus de confiance possible aux gens du sommet.* » Enfin, il a assuré qu'il n'était pas possible d'étendre au-delà de la première moitié de l'année 1979 la libération des prix dans le commerce et les services.

● *En raison du préavis de grève* déposé pour le mardi 19 novembre par la section C.G.T. de l'Institut national de l'audiovisuel, la journée publique d'information sur les archives de télévision prévue pour le lendemain a été annulée par la direction de l'INA.

Le Nord se mobilise à son tour pour riposter aux licenciements

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. organisent, du 18 au 23 décembre, une semaine d'action des sidérurgistes pour s'opposer aux licenciements massifs qui ont été annoncés dans ce secteur. F.O. a donné des consignes semblables à ses syndicats.

De notre correspondant

Lille. — Comme la Lorraine, le Nord se mobilise cette semaine pour riposter à l'annonce des douze mille cinq cents licenciements d'Usinor-Chiers-Châtillon.

Les sidérurgistes du Valenciennois poursuivent l'occupation des services centraux d'Usinor, à Trith-Saint-Léger. Depuis vendredi matin 15 décembre, les piquets de grève sont parfaitement organisés et les services de sécurité maintenus. Il s'agit surtout de bloquer l'ordinateur du groupe, qui se trouve dans ces locaux. Les occupants reçoivent une aide active de la municipalité communiste de Trith dont le maire, M. René Carpentier, leur fournit notamment le ravitaillement. Dimanche, ils ont reçu de nombreuses visites de travailleurs et de familles venus parfois en cars. On a organisé des débats sur la situation de la sidérurgie.

On prépare une manifestation unitaire, le 22 décembre, à Denain, qui sera ce jour-là « ville morte » : tous les syndicats et les partis de gauche, de nombreuses associations, les commerçants, toute la ville en un mot, manifesteront certainement une inquiétude unanimement partagée. On assiste sur le terrain à un coude-à-coude très étroit, qui s'apparente à la concurrence, entre le P.C., qui est dans son fief, et le P.S., qui souhaite y retrouver une implantation plus forte. Les sidérurgistes d'Usinor étaient donc le point de mire de l'action politique, tandis qu'à Lille une réunion extraordinaire du conseil régional était prévue, ce lundi 18 décembre. Son président, M. Pierre Mauroy, s'est rendu à Trith-Saint-Léger samedi après-midi pour haranguer les travailleurs et donner lecture d'une lettre qu'il adresse au président de la République pour réclamer, au nom des élus régionaux, « *un plan d'urgence pour le Nord-Pas-de-Calais* ».

Ce même jour, dans la soirée, c'était au tour de M. Alain Bocquet, député communiste, de venir s'entretenir avec les grévistes. Le P.C. organise un meeting mardi soir avec MM. Fiterman et Ansart, membres du bureau politique ; le P.S., de son côté, annonce la venue de M. Gaston Defferre pour un autre meeting jeudi.

Sur ces événements douloureux se dresse *en toile de fond* la question européenne. Le P.C. ne cesse de dénoncer le plan Davignon — plan que le grand public ignore quasiment — pour demander sa suppression, en expliquant que le P.S. a participé par l'intermédiaire de M. Claude Cheysson, conseiller économique de M. François Mitterrand, à son élaboration. On accuse donc le P.S. d'être complice « *du démantèlement de l'industrie sidérurgique* ». M. Mauroy réfute vivement ces arguments et affirme au contraire qu'il n'y a de chance de redresser la situation qu'au niveau européen. Il a qualifié l'attitude des communistes de « poujadiste ». — G. S.

LE MRAP SOUHAITE UN EXAMEN D'ENSEMBLE DES PROBLÈMES DES MIGRANTS

A l'occasion du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du dépôt de plusieurs projets de loi sur l'immigration, M. Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a souhaité, vendredi 15 décembre, que le débat parlementaire qui s'ouvrira en France sur ces problèmes soit l'occasion « *non pas de nouvelles mesures restrictives et répressives, mais d'un examen d'ensemble de la situation des travailleurs immigrés et de leurs familles* ».

COMMERCE EXTÉRIEUR

ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE L'EXCÉDENT COMMERCIAL FRANÇAIS A ATTEINT 3 MILLIARDS DE FRANCS

Les échanges extérieurs de la France se sont soldés, en novembre 1978, par un excédent de 324 millions de francs — en chiffres corrigés des variations saisonnières — contre 721 millions en octobre (— 1 615 millions en novembre 1977). Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 101 % (102,3 % en octobre et 94,6 % un an plus tôt). Les exportations se sont élevées à 31 857 millions de francs et les importations à 31 533 millions. En chiffres bruts, la balance a été pratiquement équilibrée (— 3 millions).

Pour les onze premiers mois de 1978, la balance commerciale française a enregistré un surplus de 2,9 milliards de francs au lieu d'un déficit de 12,4 milliards, de janvier à novembre 1977. En chiffres bruts, l'excédent a été de 3,1 milliards de francs.

« La mise au tapis d'une coopérative ouvrière »

Un communiqué de SODECCO

Après la publication dans le Monde *daté du 2 décembre 1978 d'un article intitulé « A Landos (Haute-Loire), la mise au tapis d'une coopérative ouvrière », la société SODECCO (Société pour le développement économique du Centre et du Centre-Ouest) nous a envoyé le communiqué suivant :*

« Dans l'article, il était indiqué que le conseil d'administration de la SCOP avait décidé le dépôt de bilan « faute de moyens financiers. Il demandait 350 000 F ». On pourrait croire, *déclare la SODECCO*, que c'est faute d'avoir obtenu les 350 000 F de prêt à moyen terme qu'elle sollicitait que la société JOS, déjà en difficulté du fait des erreurs de prévisions initiales, a dû finalement fermer ses portes.

» La réalité est très différente. Lorsque, au mois de mai 1978, il fut demandé à SODECCO de faciliter l'octroi d'un prêt de 350 000 F à la société JOS en se portant caution, l'animateur chiffrait à 700 000 F les besoins financiers de la société.

» L'examen auquel nous avons procédé montre que les besoins *globaux de fonds* de roulement (y compris crédit de campagne et escompte) atteignaient en période haute 2 100 000 F, ceci pour un chiffre d'affaires annuel de 2 800 000 F seulement.

» L'ampleur de ces besoins s'expliquait notamment par : les difficultés de démarrage (chiffre d'affaires insuffisant et coût de formation du personnel non prévu) ; l'aspect très saisonnier des ventes, qui s'effectuaient sur quatre mois environ (vêtements de ski et d'escalade) ; certains investissements nécessaires à la production et qui ne figuraient pas dans les besoins prévisionnels.

» En admettant même que les capitaux nécessaires aient été apportés, il n'est nul besoin d'être expert pour comprendre qu'un chiffre d'affaires aussi faible ne pouvait permettre de payer les frais financiers qu'ils auraient nécessairement entraînés.

» Par ailleurs, un organisme *technique de l'industrie de l'habillement* a, de son côté, révélé une autre faille dans cette affaire : JOS avait une productivité très insuffisante (50 à 60 % des valeurs habituelles dans la profession).

» Ce sont tous ces éléments qui justifient le refus de SODECCO d'intervenir dans la société JOS et non des « pressions extérieures » dont certains ont cru pouvoir faire état. SODECCO n'a jamais refusé de financer une affaire viable.

» Nous pensons d'ailleurs qu'au vu de la mise au point qui précède, les intéressés reconnaîtront le caractère non fondé des propos rapportés dans l'article en cause.

» Loin de ne pas être « à la hauteur de sa tâche », SODECCO, par son refus, a fait la preuve de son sens des responsabilités.

» Il est des moments, en effet, où savoir dire non est non seulement une forme de courage, mais aussi un impératif social : il faut éviter de dilapider les capitaux nécessairement limités qui peuvent être mis à la disposition d'entreprises génératrices d'emplois stables, si l'on ne veut pas nourrir chez des salariés des espoirs qui seront démentis.

» Nous ne pouvons regretter qu'une chose : que les insuffisances que nous avons soulignées se soient finalement manifestées au détriment des habitants d'une commune déshéritée chez lesquels ce projet a pu, une nouvelle fois, susciter des espoirs déçus. »

TRENTE ANS DE BANQUE
Face aux échéances

Trente ans de banque depuis l'immédiat après-guerre, un développement fabuleux des dépôts, des effectifs, des instruments, et, au bout de tout cela, un océan de soucis. Le ralentissement de l'activité, la progression des frais généraux, la concurrence chaque jour plus vive des nouveaux banquiers mutualistes, le problème du passage à l'informatique avec les remous sociaux qui en résultent, et, pour la première fois depuis 1945, le gonflement énorme des risques sur la clientèle, qui accroît démesurément les responsabilités du banquier par rapport à l'entreprise qu'il finance : tel est, aujourd'hui, le lot d'une profession qui n'est pas encore vraiment menacée, mais qui sait qu'elle va le devenir. Après tout, pourquoi la banque échapperait-elle à la mutation profonde que connaît l'économie française dans tous ses secteurs ? La « fête », la grande explosion des « années folles », entre 1960 et 1974, est bien finie, mais comme les banquiers s'y étaient habitués !

Bien plus, après le sauvetage de la sidérurgie, et la réforme du régime des prix, le gouvernement désire engager une réforme des circuits bancaires. *« Il faut démanteler cette Bastille »*, affirmait récemment M. Raymond Barre, en parlant de la banque française. M. Monory a commencé à s'y employer, se fixant plusieurs orientations : le renforcement des fonds propres, qui va poser des problèmes aux banques nationales, très faibles sur ce point précis ; la sortie, à terme, de l'encadrement du crédit ; le rétablissement de la concurrence, qui en est la conséquence ; la décentralisation enfin, qui est l'atout des grands concurrents de la banque, à savoir le Crédit agricole et le Crédit mutuel.

FRANÇOIS RENARD.

Les mal-aimés ?

« *SOMMES-NOUS considérés et aimés ?* », se demandait le mois dernier M. Maurice Lauré, président de la Société générale, s'adressant aux lauréats du Centre d'études supérieures de banque. Quand tout va bien, répondait-il, nous ne rencontrons que considération et flatteries, ce qui n'empêche pas nos clients de penser différemment, mais comme ils ont besoin de nous, ils ne nous le disent pas. *« Cela ne nous assure d'aucun soutien si nous nous trouvons injustement menacés »*, ajoute-t-il, et cela n'empêche pas le Parlement de vouloir constamment taxer les bénéfices, les dépôts ou les crédits des banques lorsqu'il s'agit de dégager une recette nouvelle. On l'a vu à plusieurs reprises lors du débat sur la loi relative à l'orientation de l'épargne et lors du vote de la loi sur les plus-values.

L'image de la banque dans l'opinion est-elle donc défectueuse ? Il semble bien que oui, et pour des raisons qui tiennent à l'évolution récente de cette profession. Dans un article de la revue *Banque* de juillet-août 1978, M. Danloy, spécialiste du marketing, estime que la « banalisation » de l'offre de service par la banque « à tout faire » et celle des contacts directs entraînent une déficience de la communication bancaire et une dégradation de l'image de marque de la profession. Il donne comme premier exemple l'encadrement du crédit, dont les contraintes, à l'entendre, n'ont donné lieu à aucune campagne d'information ou d'explication pour éviter au banquier d'être considéré comme l'instrument docile du pouvoir ou d'homme qui donne la préférence aux « gros » par rapport aux « petits ». Autre exemple, celui de la tarification des services bancaires, qui donne lieu à une contestation permanente par le consumérisme. Selon M. Danloy, l'erreur fut d'avoir laissé s'engager un débat sur un dossier mal argumenté, d'avoir laissé aux nombreux nouveaux clients, recrutés dans une atmosphère de concurrence exacerbée (« Votre argent m'intéresse »), l'impression d'avoir été « piégés ». L'idée qu'il faut faire payer au client déposant tout ou partie du coût des services divers dont il est bénéficiaire est simple et même logique : encore faut-il prévenir au départ. Ainsi font les banques américaines, dont les revenus sont constitués à 30 % par la rémunération des services ; contre 5 % chez nous. On finira par y venir, comme l'a fait le Crédit mutuel en Alsace, en tarifiant le coût de chaque opération, mais en attendant, quelle contre-publicité pour une mesure (la taxation du compte) qui n'a même pas été prise !

La menace des mutualistes

A la fin de 1948, le Crédit agricole et le Crédit mutuel recueillaient, respectivement, 6,6 % et 2,1 % des dépôts bancaires. A la fin de 1977, la part de ces établissements est passée à 25,4 % et 5 %.

Les banques, qui, après les élections, avaient lancé une formidable offensive contre les « privilèges » des mutualistes, ne se font pas d'illusions : les accords passés entre les pouvoirs publics et le Crédit agricole n'ont pas répondu à leur attente. Si les résultats de la « banque verte » sont bien assujettis à l'impôt, comme elles le réclamaient, en revanche, ses compétences sont élargies à la fois sur le plan géographique et sur le plan professionnel, notamment vis-à-vis des P.M.E. Certes, le Crédit agricole observera une pause dans l'ouverture de nouveaux guichets et accepte un plafonnement de ses dépenses de publicité, mais son monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture, « bête noire » des banques (et du Crédit mutuel, ce frère ennemi), est maintenu.

En contrepartie de l'impôt, considèrent avec quelque raison les banquiers, l'avance prise par la « banque verte » est consolidée, tandis que son dynamisme pourra encore se donner libre cours cette fois-ci au niveau des entreprises. Mais, pour les banquiers lucides, la menace potentiellement la plus importante est constituée par le Crédit mutuel, en progression très rapide. Par quelle aberration, se demandent-ils, M. Fourcade, alors ministre des finances, a-t-il, fin décembre 1975, accordé au Crédit mutuel dans son ensemble le bénéfice du livret d'épargne exonéré d'impôt ? Tant que cette mesure, reliquat de la présence germanique entre 1870 et 1919, était réservée à l'Alsace, comme elle le fut jusqu'en 1966, les banquiers nationaux n'y voyaient que demi-mal (excepté les banquiers locaux, bien évidemment).

Mais du jour où le dynamique Théo Braun a pu arracher le rétablissement de cet avantage et son extension à tout le territoire, le Crédit mutuel, établi à l'origine dans l'Est et dans l'Ouest, s'est mis à quadriller toutes les autres régions, au sud de la Loire notamment, avec des scores impressionnants. Essentiellement urbain, et sans aucune contrainte pour le recrutement de son sociétariat, il menace les banques encore plus diaboliquement que le Crédit agricole. Ses activités s'exercent sur le même terrain de chasse : les villes et les services aux particuliers, notamment le logement.

Si on le laissait faire, le Crédit mutuel s'attaquerait à la clientèle des établissements financiers monopolisant le crédit à la consommation, en livrant une guerre des taux : *« Pourquoi, avec nos excédents de dépôts, permettre à la Compagnie bancaire ou à Suez-Sofinco de prêter plus cher que nous ? »*, ne cessent de clamer ses dirigeants, partisans des « circuits courts ». Les établissements en question répondent que le financement de la vente à tempérament demande de grands moyens techniques et une expérience qui n'est pas donnée à tous : les grandes banques qui s'y sont lancées à partir de 1966 l'ont parfois constaté à leurs dépens.

Mais tout évolue, tout s'apprend. Dans les prochains mois, les bénéfices (pardon, les excédents d'exploitation) du Crédit mutuel seront assujettis à l'impôt comme ceux du Crédit agricole. Quant à l'avantage du livret « bleu » exonéré d'impôt, il est douteux que les pouvoirs publics y touchent. S'ils le suppriment, c'est une formidable levée de boucliers. S'ils le généralisent, comme le demandent les banquiers, ces derniers devront, comme le Crédit mutuel, accepter, en contrepartie, qu'une proportion appréciable (50 %) de l'épargne ainsi recueillie soit consacrée à des emplois privilégiés d'intérêt général, tels l'achat d'obligations et l'octroi de prêts aux collectivités locales et régionales. Y sont-ils disposés ? Ce n'est pas sûr.

L'INFORMATIQUE :

Une bombe sociale

POUR la première fois depuis bien longtemps, les effectifs des banques inscrites (deux cent trente-cinq mille personnes actuellement) ont diminué. De peu, il est vrai : — 0,1 % en 1977, mais probablement davantage en 1978. Le phénomène est significatif, car depuis des années la banque embauchait à « guichets ouverts », si l'on peut s'exprimer ainsi. Jusqu'en 1974, les effectifs augmentaient de 6 % à 7 % en moyenne : le Crédit lyonnais à cette date avait doublé ses effectifs en sept ans. En 1966, la liberté de « tout faire » donnée aux établissements déclenchait une course aux dépôts et aux guichets qui contraignait les établissements à recruter massivement du personnel, comme si l'éternité leur était promise ! En 1975, hélas, le coup de frein formidable donné à l'expansion du crédit « cassait » brutalement ce rythme et l'augmentation des effectifs devenait progressivement nulle, pour laisser place à la diminution qui est actuellement constatée.

Un tel phénomène correspond, on le sait, à la réaction des directions de banques, soucieuses de ralentir une croissance des frais généraux plus rapide que celle du chiffre d'affaires. Partout, on a « serré les écrous » pour rétablir des marges bénéficiaires passablement malmenées. La conséquence immédiate en a été l'arrêt de l'embauche. Et voilà brusquement un débouché fermé dans une activité tertiaire qui constituait traditionnellement un pôle d'attraction pour les jeunes. Un de plus, dira-t-on, mais à un bien mauvais moment. Il y a plus grave. Outre le ralentissement durable de l'expansion, et la concurrence très vive des mutualistes, le passage accéléré à l'informatique, avec l'installation de terminaux dans les agences et le traitement des opérations en « temps réel » par rapport aux ordinateurs centraux, va entraîner des milliers de suppressions d'emplois. Le processus est irréversible, la banque étant pratiquement la seule activité où l'ordinateur est devenu lui-même un outil de production. Licencier ? Les dirigeants de banque assurent qu'on n'en est pas là. Voire ! Etant données la surcapacité actuelle des réseaux de collecte de l'épargne et les réorganisations en cours, sans parler de quelques fusions et concentrations encore possibles, il n'est pas garanti à 100 % que la suppression d'emplois ne donnera pas lieu un jour à des licenciements en règle.

C'est pourquoi on comprend les craintes des syndicats, qui réclament l'amélioration des conditions de travail et l'instauration de la semaine de trente-cinq heures. Pour eux, le passage à l'informatique soulève de nombreux problèmes de santé (fatigue accrue du fait du travail sur écrans de visualisation) et conduit à une déqualification d'un personnel souvent chargé de pointages fastidieux. D'où l'agitation qui règne actuellement dans le personnel des banques, chez Paribas ou à la B.N.P. Les dirigeants seront tentés de répondre que ledit personnel devait s'estimer bienheureux d'être épargné, pour l'instant, par les licenciements qui ravagent des pans entiers de notre économie. Dans l'immédiat, peut-être. Mais à l'horizon 1980, l'informatisation accélérée est une bombe sociale placée au flanc de la profession bancaire.

La guerre des cartes de crédit et des chèques de voyage

La guerre fait rage ces temps-ci dans le secteur des cartes de crédit internationales avec l'apparition relativement récente du groupe Visa, devenu numéro un mondial en deux ans, qui, en outre, vient de se lancer dans le chèque de voyage, jetant un défi direct à l'American Express, chef de file incontesté de la spécialité. En France, la Carte bleue semble se développer plus vite actuellement, ce phénomène étant dû pour une part appréciable à la distribution automatique de billets et, pour une autre part, à l'extension des garanties offertes aux commerçants.

LES cartes de crédit internationales ! Petit rectangle magique et multicolore, censé ouvrir les portes du monde, de ses palaces, de ses restaurants, de ses magasins, sésame pour s'introduire dans un univers immense sans bourse délier, du moins dans l'immédiat... Au-delà de cette imagerie facile, une réalité : la guerre des cartes et des réseaux, qui fait rage tout autour de la planète. Le responsable de ce conflit : le groupe Visa, qui, en un peu plus de deux ans, s'est hissé au premier rang mondial, avec environ 70 millions de cartes, contre 55 millions pour Master Charge-Interbank, 21 millions pour Eurochèque, et 20 millions pour American Express. Selon son promoteur, la Bank of America, le nom et les couleurs de Visa sont actuellement utilisés dans les 120 000 établissements membres d'un réseau avec 71 000 bureaux, sa carte étant acceptée par 2,5 millions de commerçants dans cent vingt pays, avec un chiffre d'affaires qui a augmenté de 60 % en 1977, et pourrait atteindre 37 milliards de dollars en 1978. Parmi les membres du réseau, citons, en France, la Carte bleue (90 % des banques inscrites), en Grande-Bretagne, la G.B. Barclays Card, et les 4,5 millions de cartes des Trustee and Savings Banks (caisses d'épargne), en Espagne, le Banco de Bilbao, suivi de toutes les banques espagnoles, en Italie, 140 banques, et, aux Etats-Unis, toutes les grandes banques, avec 47 millions de cartes. Il semble que le système Visa doive son développement rapide à une très bonne organisation pour le règlement, en temps réel, des opérations internationales à un coût très bas (une sorte de système Swift), avec deux centres aux Etats-Unis, un à Londres et un à Paris. En Europe, son grand concurrent est le réseau Eurochèque, très répandu en Allemagne fédérale (12 millions de cartes sur 21 millions), auquel sont affiliés, en France, les banques populaires et le Crédit mutuel.

La dernière initiative du réseau Visa a été d'annoncer, en juillet 1978, qu'il s'attaquait au domaine des chèques de voyage, lançant ainsi un défi direct au chef de file en ce domaine, l'American Express, *« société dynamique et bien dirigée »*, selon les termes mêmes de M. Hock, président de Visa International, et qui tient 60 % environ du marché mondial, devant Citicorp et Bank of America.

L'originalité du projet, considéré comme quelque peu révolutionnaire, est que, contrairement à ses concurrents, la société Visa International n'a pas l'intention d'émettre elle-même ses chèques de voyage ni, *a fortiori*, de centraliser leur émission. Chaque établissement membre émettra ses propres chèques dans n'importe quelle monnaie, à commencer par la sienne.

F. R.

(Lire la suite page 34.)

Classement

Les banques françaises de dépôt

(Bilan en milliards de francs fin 1977)

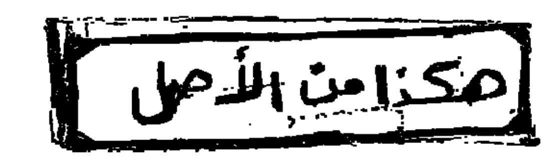
(Source : LE NOUVEL ECONOMISTE)

1 Crédit agricole (gr.)	299,2	13 Lyonnaise de dépôts (groupe C.I.C.)	16
2 B.N.P. (groupe)	273,5	14. B.I.A.O (B.N.P.)	10,7
3 Crédit lyonnais (gr.)	248,8	15 Banque fédérale du crédit mutuel	10,5
4 Société générale (gr.)	240	16 Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine C.I.A.L. (gr. C.I.C.)	10,4
5 Crédit industriel et commercial (C.I.C.) (groupe Suez)	86	17 Banque Rothschild	8,7
6 Banques populaires (groupe)	61,6	18 B.N.P. Intercontinentale	7,9
7 Crédit mutuel (confédération)	53	19 Nancéienne de crédit (groupe C.I.C.)	7,9 / 7,9
8 Banque de Paris et des Pays-Bas	39,6	20 Banque de La Hénin	7,8
9 Crédit du Nord (Paribas)	35,6	21 Crédit chimique (P.U.K. et C.F.P.)	7,6
10 Crédit commercial de France (C.C.F.)	34,9	22 Scalbert-Dupont (gr. C.I.C.)	7,5
11 Société générale alsacienne de banque (Société générale)	20,9	23 B.C.T.	7,09
12 Banque de l'union européenne (Empain-Schneider)	16,9	24 Crédit industriel de l'Ouest	6,6
		25 Union française de banque (Compagnie bancaire)	6,2

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1977



La guerre des cartes de crédit et des chèques de voyage

(Suite de la page 33.)

Une telle initiative ne manque pas de provoquer des réactions. On a déjà enregistré la contre-attaque de l'Interbank, propriétaire de la carte Master Charge, qui veut créer un système de chèques de voyage utilisant le réseau Master Charge : du coup, City Corp, deuxième dans la spécialité, a intenté un procès à Interbank au nom de la loi anti-trusts. De son côté, American Express a demandé au ministre de la justice américain pourquoi il avait décidé de ne pas s'opposer au rachat par City Bank de la Carte blanche, concurrente directe de la sienne. Enfin, le réseau Eurochèque veut émettre en 1980 des euro-traveller-chèques. Une belle bataille en perspective.

En France, les cartes de crédit, après un démarrage spectaculaire en 1968, puis une progression plus « sage » par la suite, semblent se développer plus vite à nouveau, spécialement en ce qui concerne la Carte bleue. Cette dernière, on le sait, est distribuée par la quasi-totalité des banques inscrites (les banques populaires, à l'exception de la BRED), le Crédit agricole, le Crédit mutuel et les Chèques postaux sont en dehors.

Bientôt des terminaux

Elle est utilisée par 1,8 million de porteurs contre 1,3 million en 1975, avec un taux de progression de 15 % en 1978, et son réseau comprend 78 000 commerçants, contre 60 000 en 1975.

Les banques, ses promoteurs, recherchaient essentiellement, outre un accroissement de leur clientèle, le remplacement progressif du chèque, dont l'usage devient abusif, par une monnaie scripturale plus facile à traiter. Leur motivation n'a pas changé, le « taux de pénétration » de la Carte bleue dans les comptes de chèques, actuellement de 12 % à 15 %, devant rapidement passer à 25 %, avec un objectif de 50 % à moyen terme. En 1978, la progression du chiffre d'affaires (7,5 milliards de francs) aura été, suivant ses promoteurs, « fantastique » (+ 57 %), due pour une part appréciable à la distribution automatique de billets. Le marché de la « billetterie » est, on le sait, en développement rapide : 645 distributeurs pour la Carte bleue, 250 pour Distribanque (Banque populaire et Crédit mutuel), 200 pour le Crédit agricole, 100 et bientôt 250 pour les Chèques postaux avec un retrait hebdomadaire de 500 F bientôt porté à 900 F.

Les dirigeants de la Carte bleue avancent, toutefois que la très forte augmentation de leur chiffre d'affaires est due davantage à l'activité « commerçants » qu'à celle de billetterie, qui devraient plus ou moins s'équilibrer. Ils estiment même que le chiffre « commerce » a tendance à croître plus vite, malgré les réticences des intéressés, exprimées par un de leur porte-parole, M. Pierre Halphen, président de la chambre syndicale parisienne de l'habillement et vice-président de la chambre nationale. Pour lui, le prélèvement de 2 % plus 1 F par facture, et, de plus en plus, 2,50 % « net », est trop important, notamment pour les commerces à marge réduite, ce qui est moins le cas pour les affiliés aux réseaux American Express et Diner's Club (le plus souvent hôtels, restaurants, commerces de luxe) : pour lui, 1 % serait bien assez.

Les dirigeants de la Carte bleue répliquent que les garanties accordées, et le fait, pour les banques d'être « ducroires » pour les factures présentées, méritent salaire. Outre la garantie automatique assurée aux commerçants à hauteur de 500 F, après consultation préalable d'une « liste noire » largement diffusée, ils ont, depuis un an, lancé une innovation intéressante : un « centre d'autorisation » sans limite de garantie, qui peut être consulté par téléphone sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La situation financière de la Carte bleue, longtemps déficitaire, est équilibrée depuis un an, globalement du moins, car certains établissements continuent à enregistrer des pertes. Signalons enfin, qu'à la fin de 1979, une expérience sera lancée, consistant à installer une centaine de terminaux. Avec une carte magnétique, il sera possible non seulement de garantir les paiements en vérifiant les soldes du compte, mais également de saisir immédiatement les transactions et les données avec établissement d'un reçu.

Comme on le voit, le monde de la carte de crédit bouge. L'apparition de Visa International, qui remplace depuis un an la Carte bleue internationale, ne laisse pas de préocuper les réseaux traditionnels de l'American Express (cent cinquante mille cartes) et du Diner's Club (cent mille cartes environ), sans oublier le chèque de voyage, nouvelle pomme de discorde.

F. R.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

des cartes de crédit
chèques de voyage

CAISSE NATION
MARCHES

Le problème des banques privées indépendantes

LE 4 décembre dernier, une petite banque de Lourdes, la banque Lacaze, devait fermer ses portes par décision de la commission de contrôle des banques et être placée sous le régime de l'administration provisoire, avec un découvert atteignant, dit-on, 16 à 25 millions de francs. Pour apaiser l'inquiétude des clients lourdais, et « à la demande des pouvoirs publics », des dispositions étaient prises pour le remboursement des dépôts immédiatement exigibles (comptes à vue et comptes sur livrets), la B.N.P. se trouvant chargée d'assurer le sauvetage. En revanche, certaines entreprises qui bénéficiaient de très considérables découverts à la banque Lacaze se trouvent prises à la gorge, notamment dix-sept affaires de bâtiment qui emploient plusieurs milliers de personnes. Certes, cette banque n'est que la cent dixième environ au classement des banques françaises, avec 120 millions de francs de dépôt et dix-huit employés, mais sa défaillance risque d'avoir de graves conséquences sur le plan local. C'est le deuxième cas de ce genre depuis la deuxième guerre mondiale, le premier étant celui de la banque Baud, d'Evian, en octobre 1976. Quant à celui de la banque Martinon, en 1963, à Nice, il doit être mis à part en raison de son caractère très particulier.

L'affaire de la banque Lacaze appelle plusieurs remarques. La première est qu'il n'existe pas en France d'organisme garantissant les dépôts dans les banques, comme il en existe dans de nombreux pays, à commencer par les Etats-Unis avec leur F.D.I.C.

Comme le disait récemment, et pudiquement, M. Georges Hervet, président de l'Office de coordination des banques privées, « l'unanimité n'a jamais pu se faire dans la profession sur ce problème ». Cela veut dire, en clair, que les grandes banques nationalisées ont toujours refusé à s'associer à la constitution d'un fond de garantie, qu'elles alimenteraient pour la plus grande partie, et dont les bénéficiaires exclusifs seraient les clients des petites banques en difficulté. Pour les grands établissements eux-mêmes, toute défaillance aurait des dimensions si importantes et des conséquences si graves que seul l'Etat et la Banque de France seraient susceptibles d'apporter une solution. C'est donc le *statu quo*, mais le problème demeure, et il est à souhaiter que les défaillances de petites banques ne se multiplient pas.

Pot de fer contre pot de terre

La deuxième remarque est que la fermeture de la banque Lacaze, quelles que soient ses causes, se produit au moment même où M. Hervet lance un véritable cri d'alarme, se demandant si « *les pouvoirs publics envisagent avec sérénité la disparition de nos établissements, qui, par leurs dimensions, l'ancienneté de leur implantation, leur caractère souvent familial, constituent un élément jugé par nous irremplaçable du système bancaire français* ». Critiquant violemment l'accord passé par les pouvoirs publics avec le Crédit agricole, qui, moyennant l'assujettissement à l'impôt, consolide à ses yeux tout le terrain gagné par la « banque verte », le bouillant M. Hervet juge « insoutenable » la concurrence de cette dernière, de même que celle du Crédit mutuel avec son livret « bleu » exonéré d'impôts : « C'est la lutte du pot de fer contre le pot de terre. » A terme, affirme-t-il, c'est la condamnation pure et simple des banques de province, dont l'exploitation se trouve « asphyxiée », « à la limite du supportable ». Il adjure donc les pouvoirs publics, « *s'ils souhaitent des banques comme les nôtres, de leur donner les conditions de leur survie* ».

Le fait est que le nombre de ces petites banques décroît. Il diminue en valeur absolue (444 banques, dont 33 étrangères en 1947 ; 378, dont 106 étrangères en 1978) et en valeur relative : depuis 1968, 21 petites et moyennes banques sont passées sous le contrôle de grands établissements sans changer de raison sociale et 17 ont vu leur nom disparaître. En outre, le mouvement de concentration se poursuit. Ainsi, la banque Vernes et commerciale de Paris, classée comme banque d'affaires, qui comptait 10 guichets au départ, vient de porter ce chiffre à 33, en acquérant 5 guichets de la banque Monod-La Hénin et les 14 de la Banque auxiliaire Inchauspé, sans compter une prise de participation minoritaire dans la banque Finindus (4 guichets) : toutes ces opérations lui permettent d'atteindre le seuil de l'indépendance financière.

De son côté, le Crédit lyonnais a porté à plus de 50 % son contrôle sur la banque Laydernier, en Savoie, tandis que les Mutuelles réunies cédaient à l'Union des banques de Paris et au groupe Rivaud la majorité du capital de la banque Brière, à Noyon.

Une peau de chagrin

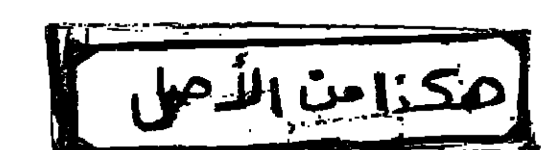
En définitive, si l'on met à part les établissements moyens comme la Marseillaise de crédit, avec ses 4,5 milliards de dépôts et ses 200 guichets, la Banque de Bretagne (2 milliards de dépôts et 40 guichets), l'Union de banques à Paris (1,5 milliard et 27 guichets), la Banque de Savoie (1 milliard et 40 guichets, très liée au Crédit commercial de France), on ne compte plus guère que 25 à 26 petites banques indépendantes, le plus souvent à caractère familial. L'éventail est large puisqu'il s'étend, par exemple, de la banque Nuger, à Clermont-Ferrand, avec son demi-milliard de francs de bilan et ses 7 guichets, à la folklorique banque Verger (4 millions de francs de bilan), que M. Verger, âgé de quatre-vingts ans, exploite seul avec sa fille à Vizille, près de Grenoble.

Malgré leurs liens très vivaces avec la population locale et le dynamisme de la plupart de leurs dirigeants, ces petites banques sont encore menacées d'absorption ou soumises à des « sollicitations », c'est-à-dire la prise d'intérêts minoritaires dans leur capital, avec des « relations spéciales ». Souvent, elles ne sauvegardent leur indépendance qu'en passant des accords d'assistance avec des établissements plus importants, mais leur existence est parfois précaire. Face aux « monstres » que constituent les grands groupes nationaux et à ces concurrents terribles que sont le Crédit agricole et le Crédit mutuel, suprêmement décentralisés, elles assurent toutefois une présence dont beaucoup déploreraient la disparition.

Les petites banques indépendantes ou familiales

(bilan en millions de francs au 31 décembre 1977

De Baecque, Beau, Paris	528
Nuger, Clermont-Ferrand	523
Martin Maurel, Marseille	414
Pelletier, Dax	278
Marze, Aubenas	251
Gallière, Sarlat	99
Inchauspe et Cie, Bayonne	87
Majorel, Espalion	82
H. Bonnasse, Marseille	70
Banque niçoise de crédit, Nice	56,5
Baron frères, Montréjeau	57,6
Saint-Olive, Lyon	44,5
Bèchetoille, Annonay	47,9
Hieaux, Dreux	43,6
Roy, Douai	41
Clément, Morez	40,4
Agenaise d'aval et de crédit, Agen	32
Grégoire Delon, Lyon	30,4
Banque d'escompte et de dépôt, Marseille	30
Banque du Haut-Forez (Mme Gauchet Théoleyre), Saint-Bonnet-le-Château	27
Guirand J., St-Ambroise	21
Delort et Cie, Martres-Tolosane	21



Réflexions sur un classement

POUR la neuvième année consécutive, la revue britannique The Banker a publié, en juin 1978, son classement des trois cents premières banques mondiales. Sur la base du bilan au 31 décembre 1977, calculé en dollars des Etats-Unis, peu de changements se sont manifestés par rapport à l'année précédente, le glissement de la monnaie américaine étant encore peu accentué à cette date. Depuis, on le sait, le dollar a fortement fléchi, ce qui a minoré les bilans des banques américaines et gonflé ceux des non américaines. Ainsi, pendant trois jours, en octobre 1978, au plus fort de la baisse du dollar, le Crédit agricole s'est trouvé en tête du classement, devançant l'énorme Bank of America, pour rétrograder à son rang initial au fur et à mesure que le « billet vert » reprenait un peu de couleur.

Pour les mêmes raisons, à savoir la baisse de la livre, les banques britanniques ont, au fil des ans, perdu du terrain, tandis que les banques allemandes et, surtout, japonaises ne cessent de monter en puissance, appuyées sur leurs monnaies, et que le Banco do Brasil se hissait au neuvième rang.

La France peut se targuer de compter quatre établissements dans les dix premiers. Cette performance, selon les uns, est le témoignage de la vigueur des grandes banques françaises, qui leur permet de tenir une place importante dans le monde et dans les relations internationales, tout au moins pour la B.N.P., le Crédit lyonnais et la Société générale. Pour les autres, comme M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France, et grand défenseur de la banque privée, elle est tout à fait anormale, si l'on tient compte de l'importance de l'économie française dans le monde. Il estime que, dans notre pays, la concentration bancaire est beaucoup plus forte qu'ailleurs, et constitue un phénomène nocif. A l'appui de cette thèse, certains font observer que, si le Japon doit loger six banques dans les vingt-sept premières pour égaler le total des bilans des françaises, si bien placées, il en place vingt-deux dans les cent premières, et pas d'une mince importance. Masse unique ou fédération d'établissements, gigantisme ou taille « plus humaine », le débat est ouvert, à ceci près qu'une action efficace dans le domaine international requiert une dimension et des moyens appréciables.

Les banques mondiales

(d'après THE BANKER)

(Total du bilan en milliards de dollars à la fin de 1977.)

1.	Bank America Corp (Etats-Unis) (Bank of America)	80,2
2.	Citicorp (Etats-Unis) (Citibank)	75,6
3.	Caisse nationale de Crédit agricole (France)	63,4
4.	Deutsche Bank (Allemagne fédérale)	58,3
5.	Groupe BNP (France) (Banque Nationale de Paris)	52,7
6.	Chase Manhattan Corp (Chase Manhattan Bank) (Etats-Unis)	52,4
7.	Crédit lyonnais (France)	47,2
8.	Société générale (France)	46,9
9.	Banco do Brasil	46,9
10.	Dresdner Bank (Allemagne fédérale)	45,8
11.	Dai-Ichi Kangyo Bank Japon	43
12.	Barclays Bank (Grande-Bretagne)	41,9
13.	Westdeutsche Landesbank Girozentrale (Allemagne fédérale)	39
14.	Fuji Bank (Japon)	38,2
15.	Sumitomo Bank (Japon)	38,1
16.	Mitsubishi Bank (Japon)	36,7
17.	National Westminster Bank (Grande-Bretagne)	36,5
18.	Sanwa Bank (Japon)	35,7
19.	Commerzbank (Allemagne fédérale)	35,5
20.	Manufacturers Hanover Corp. (Manufacturers Hanover Trust Co (Etats-Unis)	34,9
21.	Bayerische Vereinsbank (Allemagne fédérale)	30,9
22.	J.P. Morgan et Co (Morgan Guaranty Trust Co of New-York)	30,6
23.	Royal Bank of Canada	30,1
24.	Chemical New York Corp (Chemical Bank) Etats-Unis	29,8
25.	Industrial Bank of Japan	29
26.	Banca Nazionale del Lavoro (Italie)	28,5
27.	Norinchunkin Bank (Japon)	27,9
28.	Union de Banques suisses (U.B.S.)	27,8
29.	Algemene Bank (Pays-Bas)	27,6
30.	Canadian Imperial Bank of Commerce	27,6
31.	Société de banque suisse (S.B.S.)	27,6
32.	Bank of Tokyo	27,3
33.	Tokai Bank (Japon)	27,3
34.	Rabo-Bank (Pays-Bas)	26,8
35.	Bank of Fukuoka (Japon)	26,3
36.	Mitsui Bank (Japon)	26,2
37.	Amsterdam-Rotterdam Bank	25,9
38.	Lloyds Bank (Grande-Bretagne)	25,7
39.	Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank (Allemagne fédérale)	25,7
40.	Banca Commerciale Italiana	25,7
41.	Continental Illinois Corp (Continental Illinois National Bank) (Etats-Unis)	25,5
42.	Midland Bank (Grande-Bretagne)	25,4

Les « étrangères » s'intéressent davantage à la France

SI les banques françaises développent leurs réseaux à l'étranger, seule façon pour elles de maintenir ou d'augmenter leurs marges bénéficiaires, les banques étrangères font, à l'heure actuelle, un effort particulier pour s'installer en France. Ce sont plus particulièrement des établissements originaires des Etats voisins, appartenant ou non à la Communauté économique européenne, qui jugent indispensable d'implanter une tête de pont dans notre pays, considéré comme l'une des plaques tournantes dans l'Europe de demain.

L'exemple le plus récent est la venue à Paris du Banco Urquijo, première banque d'affaires de la péninsule ibérique, et neuvième établissement espagnol à ouvrir une succursale en France. Le Banco Urquijo entend, dans un premier temps, et en raison de l'encadrement du crédit, se limiter aux opérations d'eurodevises et de change pour l'Europe, qu'elle estime pouvoir mieux traiter à partir de Paris.

Plus importantes sont les ambitions de la Dresdner Bank, deuxième établissement d'Allemagne fédérale, qui vient de créer une certaine sensation en rachetant au groupe Pricel la majorité du capital de la banque lyonnaise Veuve-Morin-Pons, quarantième banque française, avec ses 11 guichets et ses 1 200 millions de dépôts.

La Dresdner va développer ses activités en Europe, et plus particulièrement en France, a déclaré son président. Selon toute vraisemblance, les autorisations nécessaires à cet achat pourraient être données par les pouvoirs publics. Elles ne l'ont pas été. En revanche, jusqu'à présent, pour la prise de contrôle éventuelle de la Banque Dreyfus par le groupe bancaire belge Bruxelles-Lambert, l'opération aurait été bloquée en haut lieu, par l'Elysée, dit-on. Tel n'avait pourtant pas été le cas lors de l'acquisition progressive de la très protestante banque Neuflize-Schlumberger-Mallet par le géant hollandais Algemene-Bank-Nederland.

Les Anglais débarquent

Mais la démarche la plus significative est sans doute celle des grandes banques de dépôts britanniques, qui sont en train d'opérer un débarquement en force dans notre pays, soit qu'elles y renforcent leurs positions, soit qu'elles s'y installent. La filiale française du plus grand établissement d'outre-Manche, la Barclays Bank, avec son président, M. Pierre de Calan, se classait déjà, par le nombre de ses agences (vingt-deux) au premier rang des filiales de banques étrangères opérant en France. Or, elle vient de racheter à la Banque franco-allemande ses trois succursales de Strasbourg, de Sarreguemines et de Saint-Avold, puis de prendre une participation de 51 % dans la Société bancaire de Paris, dont la vocation principale est la gestion des portefeuilles, notamment de SICAV, et de 26 % dans la SOBI, banque à moyen terme bien connue dans le midi de la France ; ces deux établissements appartenant au groupe Paluel-Marmont.

Le mois dernier, la Barclays française annonçait enfin une prise de participation majoritaire dans le capital de la banque La Prudence, à Grenoble, cent onzième banque française, avec 130 millions de francs de dépôts environ, et dans celui de la société financière Lutécia, actuellement sous le contrôle de la holding La Mure. Selon les dirigeants de Barclays Bank S.A., cette acquisition permettra à l'établissement de renforcer son implantation dans le sud-est de la France, où elle est déjà présente dans six villes.

Une filiale française

Enfin, dernière venue, la Midland Bank, l'une des « quatre grandes » britanniques, vient de créer une filiale française, dont le président du directoire, M. Herve de Carmoy, remplissait les mêmes fonctions à la Chase Manhattan de Paris. La nouvelle banque « continuera à favoriser et à financer les exportations et les activités à l'étranger des grandes entreprises françaises, et apportera un appui efficace aux entreprises multinationales implantées en France ». Tout un programme. De plus, elle « déploiera une activité soutenue sur le marché monétaire français et sera en mesure de traiter toutes les opérations qui s'y rapportent », y compris les opérations de change, pour lesquelles elle a recruté deux cambistes réputés de la Place. Nul ne sait si la Grande-Bretagne entrera dans le système monétaire européen, mais ses banques, en tout cas, entendent y jouer leur partie.

Classement

Banques étrangères de dépôts en France

(Total du bilan en milliards de dollars)

(Source : « le Nouvel Economiste »)

1.	Citibank N.A. (Etats-Unis)	17,3
2.	Banque commerciale pour l'Europe du Nord (U.R.S.S.)	15,5
3.	Morgan Guaranty Trust	12,2
4.	Bank of America N.T. et N.A.	9,8
5.	Chase Manhattan Bank N.A. (Etats-Unis)	9,8
6.	International Westminster (Grande-Bretagne)	5,6
7	Banco do Brasil	5,4
8.	Chemical Bank (Etats-Unis)	5,3
9.	Bank of Tokyo	4,8
10.	Barclays Bank S.A. (Grande-Bretagne)	4,7
11.	Jordaan (A.B.N.) Pays-Bas	4,6
12.	Manufacturers Hanover (Etats-Unis)	4
13.	Banque Franco-Arabe d'Investissements Int...	3,9
14.	Banque Européenne de Tokyo	3,4
15.	First National Bank of Boston	3
16.	Bank Polska Kasa Opiecki (Pologne)	2,8
17.	Bankers Trust (Etats-Unis)	2,7
18.	First National Bank of Chicago	2,7
19.	Commerzbank (Allemagne fédérale)	2,6
20.	Lloyds Bank International (Grande-Bretagne)	2,4
21.	Banco de Bilbao	2,3
22.	Banque Royale du Canada	2,2



LA BAISSE DES TAUX EN FRANCE : JUSQU'OU ?

DEPUIS les élections législatives, on observe sur les taux d'intérêt en France ce que les économistes appelleraient un « mouvement tendanciel à la baisse ». Sur le marché monétaire, le loyer de l'argent au jour le jour, après une pointe à 10 1/2 % pendant la semaine précédant le scrutin, en liaison avec les craintes pré-électorales et un accès de faiblesse du franc, n'a cessé de fléchir pour s'établir aux environ de 6 1/2 % à l'approche de la fin de l'année.

Ce loyer retrouve ainsi son niveau de la fin de 1975 et même celui du début de 1973. Parallèlement, mais à un rythme moins rapide, le taux de base des banques (T.B.B.), resté stable à 9,3 % à partir d'août 1977, a commencé à « décrocher » au début de l'été dernier par petites réductions de 0,25 %, puis de 0,10 %, il fléchit doucement : de 9,30 % à 8,80 % en six mois.

A ce niveau, et comme l'indique le graphique, le T.B.B. se retrouve à plus de deux points au-dessous du taux du marché monétaire, ce qui ne s'était pas produit depuis janvier 1976, et ne peut que satisfaire les banquiers.

Sur le marché financier, enfin, le taux de rendement nominal des obligations à l'émission diminue peu à peu. La cadence de la baisse semble donnée par les pouvoirs publics à l'occasion de leurs « petits » emprunts, lancés tous les deux mois pour couvrir une partie du déficit budgétaire : 10 % actuariel brut en mai, 9,80 % en juillet, 9,45 % en octobre et 8,80 % la semaine dernière. Si l'on tient compte de l'exonération de la retenue à la source sur les coupons de ce genre d'émission, qui correspond à 1 % de moins, le rendement des obligations « classiques » de première catégorie s'établit aux alentours ou un peu au-dessous de 10 %, contre 11 % un an auparavant.

C'est donc partout la baisse. Les pouvoirs publics ne s'en cachent pas : un tel phénomène correspond à leurs souhaits, presque même à leur volonté. M. Monory, ministre de l'économie, en mai et juin derniers, a très vivement « incité » les banques à commencer à abaisser leur taux de base, et, maintenant que le processus est enclenché, il entend que les divers taux d'intérêt suivent le T.B.B. Ainsi, à partir du 1er janvier prochain, le taux de base du crédit à la consommation, qui était fixé à 18,80 % depuis deux ans, va être ramené à 17,30 %, ce qui intéresse directement les acheteurs à tempérament de véhicules automobiles et d'appareils électroménagers.

La rémunération de l'épargne populaire

Un tel mouvement, au point où il en est, vient heurter un butoir de taille : celui de la rémunération de l'épargne populaire, à savoir le taux d'intérêt des comptes sur livrets des caisses d'épargne et des banques, fixé à 6,50 % depuis le 1er janvier 1976.

Or ce niveau est précisément celui où est parvenu le taux de l'argent sur le marché monétaire, qui influence assez fortement le coût des ressources des banques (comptes à terme, bons de caisse, etc.). En outre, pour un particulier titulaire d'un livret exonéré d'impôt (Caisse d'épargne et livret « bleu » du Crédit mutuel), un tel rendement est très proche de celui offert par le dernier emprunt d'Etat à 8,80 % après prélèvement forfaitaire de 25 %, soit 6,60 % : on conviendra que l'écart entre le revenu du court terme et du long terme est bien mince en ce cas précis, ce qui n'incite guère l'épargnant à placer « long », comme ne cessent de le réclamer des pouvoirs publics soucieux de favoriser le financement des investissements.

Enfin, il est clair que les banques subordonnent une réduction ultérieure de leur taux de base à une diminution du coût de leurs ressources rémunérées, qui implique de faire sauter le « verrou » constitué par le taux d'intérêt des livrets.

Dans ces conditions, il était logique que l'étude d'une baisse de ce taux ait été mise en chantier dans les cabinets ministériels. La décision, qui pourrait, le cas échéant, prendre effet à partir du 1er janvier prochain, obéira à des critères à la fois politiques et économiques. Est-il opportun, alors que le taux d'inflation est encore voisin de 10 %, de pénaliser aussi l'épargne populaire ? Ou convient-il de parier délibérément sur un ralentissement du rythme de l'inflation pour diminuer la rémunération de cette épargne et contribuer ainsi à l'abaissement du coût du crédit ?

Quel horizon ?

Répondre à cette question revient à en poser une autre : au début de 1979, quelles sont les probabilités d'une réduction de l'érosion monétaire et d'une stabilité du franc, bref d'un retour à une situation bien oubliée ? Pour les pouvoirs publics, il semble acquis que les efforts réalisés en ce sens — pause des salaires, liberté des prix, entrée du franc dans le système monétaire européen — porteront leurs fruits.

Si cela était, la baisse tendancielle du coût du crédit, amorcée en 1975 après la « pointe » formidable de 1974, est compromise en 1976 par la faiblesse du franc, pourrait véritablement reprendre. Elle devrait s'accompagner du maintien d'un écart substantiel entre taux à court terme et à long terme, de façon à rétablir une indispensable hiérarchie. Quelques obstacles « mécaniques » pourront néanmoins contrarier le phénomène : l'ampleur des besoins d'emprunts du Trésor pour combler un déficit budgétaire encore très considérable et une reprise de la demande de crédit à la faveur d'une reprise de l'économie. Ces deux facteurs réunis seraient susceptibles de provoquer quelques tensions sur le marché financier : c'est le secret de l'année qui vient. — F. R.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET TAUX DE BASE DES BANQUES

TAUX DE BASE DES BANQUES
MARCHÉ MONÉTAIRE
% — 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5
14,5 — 12,4 — 10,3 — 8 — 8,60 — 9,20 — 9,60 — 12 — 8 7/8 — 8 1/4 — 9,30 — 9 1/4 — 10 1/2 — 9,05 — 8,90 — 8 — 8,80 — 8 1/2
1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978

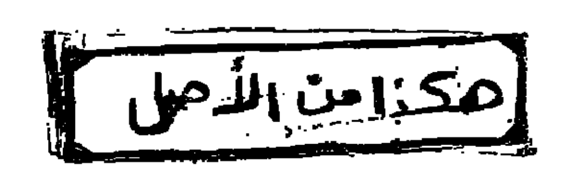
Classement

Les dix premières banques de la Communauté Economique Européenne
(« THE BANKER »)
(Bilan en milliards de dollars)

1. Caisse Nationale de Crédit Agricole	63,4
2. Deutsche Bank	58,2
3. Banque Nationale de Paris	52,7
4. Crédit Lyonnais	47,2
5. Société Générale	46,9
6. Dresdner Bank	45,9
7. Barclays Bank	41,9
8. Westdeutsche Landesbank	39
9. National Westminster	36,4
10. Commerzbank	35,2

Les dix premières banques mondiales en 1970
(« THE BANKER »)
(Bilan en milliards de dollars)

1. Bank of America	25,6
2. Citibank	23,1
3. Chase Manhattan	22,2
4. Barclays Bank	15,1
5. Manufacturers Hanover	12
6. Morgan	11,4
7. National Wesminster	10,6
8. United California Bank	10,6
9. Banca Nazionale del Lavoro	10,2
10. Chemical Bank	9,7



MONNAIES

Le S.M.E. reste à inventer

(Suite de la première page.)

Au président Giscard d'Estaing *on pardonnerait mal tant d'obstination* si elle devait conduire à un nouvel et patent échec, que les dispositions compliquées du S.M.E. ne parviendraient pas à masquer complètement. Au chancelier Schmidt, on demande au contraire qu'il sache modérer les succès remportés jusqu'alors par la R.F.A. dans la lutte contre l'inflation. Gageons qu'on lui ferait grief de laisser dans l'avenir le mark se singulariser encore par une force trop évidente, et peut-être à la longue économiquement dangereuse, parce que facteur de dépression au moins relative *en Allemagne*.

Les deux partenaires les plus importants du S.M.E. en sont aussi les deux initiateurs. Les faits viendront-ils justifier les espoirs qu'ils placent visiblement l'un et l'autre dans leur entreprise commune, à laquelle huit sur neuf pays de la C.E.E. vont s'atteler, en attendant que d'autres nations, telles la Suisse et l'Autriche, s'y associent probablement de façon plus ou moins discrète ?

La confiance de Paris

A Paris, on aborde l'aventure avec d'autant plus de confiance, et chez certains d'« enthousiasme raisonné », que, en effet, elle a beaucoup de chance de débuter pour le franc dans des conditions nettement plus favorables que l'opinion publique, en France et à l'étranger, ne s'y attend. Une sorte de schéma passe-partout qui fait encore figure de raisonnement chez un bon nombre d'observateurs vise à accréditer l'idée que le franc, dès le départ, serait menacé. Malgré la décision finalement prise par M. Andreotti de participer au système, c'est le franc qui *risquerait d'être le premier objectif* de la spéculation, puisque la lire sera, pour un certain temps du moins (sauf événements politiques graves), hors de ses atteintes grâce au statut privilégié que les dirigeants de Rome ont été assez « sages » de réclamer pour elle — une marge de fluctuation de part et d'autre du taux central de 6 % au lieu de 2,5 % pour les autres.

Pour un certain nombre de raisons, il est au contraire très probable que la devise française, au lieu de se traîner en queue du peloton, se retrouvera en tête. Les autorités françaises ne sont pas seules à le penser. De nombreux opérateurs partagent, semble-t-il, leur avis et auraient commencé à en tirer les conséquences dans leurs arbitrages. Voilà, sera-t-on tenté d'objecter, une bien plaisante prévision, après tant de discours prononcés sur les dangers de lier statutairement le franc au mark. Comment expliquer que celui-là puisse demain « coiffer » celui-ci, alors qu'aucun élément nouveau n'est en vue pour modifier la hiérarchie naturelle qui existe entre les devises de deux pays dont l'un a un taux d'inflation deux ou trois fois plus faible que l'autre ? *Disons tout de suite que le* S.M.E., malgré l'ingéniosité des experts, ne fournit pas le moyen d'empêcher qu'une telle disparité ne fasse à la longue sentir ses effets.

Ce dont le franc pourrait bénéficier pour une certaine période de temps n'est pas d'ordre aussi fondamental. Le taux auquel il va entrer dans le S.M.E. — environ 0,435 DM pour 1 franc ou, si l'on préfère, cotation plus familière, 2,3 F pour 1 DM (contre 1,725 F avant la sortie de mars 1976) — correspond probablement à une légère sous-dévaluation de la monnaie française, que les autorités compétentes ont délibérément provoquée en accélérant depuis quelques semaines la baisse du taux d'intérêt à court terme *sur le marché monétaire*. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour est proche de 6,5 %. Il était supérieur à 10 % la veille des législatives.

Cette évolution est d'autant plus remarquable que simultanément *le* coût du crédit a fortement augmenté aux Etats-Unis. Si bien qu'aujourd'hui il est moins coûteux de s'endetter en francs qu'en dollars ; ce qui signifie que le franc est passé techniquement du côté des monnaies fortes ou semi-fortes (position éminemment réversible...).

La comparaison avec les conditions du *marché monétaire* américain n'est qu'un des facteurs à considérer. Puisqu'il s'agit en fin de compte de rentrer dans le « serpent » européen, il est aussi *important* de savoir comment le marché français se situe relativement à celui de la R.F.A. C'est ici qu'apparaît en pleine lumière le sens de la manœuvre. Même bas par rapport au niveau qu'il atteignait il y a quelques mois, le taux français est encore le double du taux allemand. C'est pourquoi on estime que les financiers et les trésoriers des entreprises engagées dans le commerce international seront amenés à faire le calcul suivant : puisque le risque de voir se modifier au cours des prochains mois la parité officielle entre le franc et le deutschemark est quasiment nul, profitons en attendant de la rémunération plus forte servie en France aux déposants à terme.

M. Barre et sa politique, ajoute-t-on, continuent d'inspirer confiance aux opérateurs étrangers. Raison de plus pour penser que les faits se conforment au scénario monté et que les capitalistes préféreront *« être placés en franc »* plutôt qu'en mark. Si le différentiel de taux d'intérêt est maintenu à un niveau jugé adéquat, il suffirait, pour maintenir le taux de change, de *constater en France une tendance au ralentissement de la hausse des prix*...

Le souci des autorités françaises est, personne ne s'en étonnera, de faire du S.M.E. un instrument d'intervention aussi différent que possible de l'ancien « serpent » ; ce qui, malgré les précautions prises, n'est pas acquis d'avance. La Bundesbank et les banques d'émission des pays du Benelux se méfient au contraire des innovations en la matière. C'est notamment sur leur insistance que le chancelier Schmidt a fini par convaincre, en septembre dernier à Aix-la-Chapelle, M. Giscard d'Estaing de maintenir un système classique de parités fixes, avec interventions obligatoires de la part des banques centrales à un « plafond » et à un « plancher » connus d'avance. Sur ce mécanisme en a été greffé un autre, autour duquel on a fait beaucoup de bruit, mais dont le caractère effectif ne sera révélé qu'à l'expérience.

Qualifié, pour la commodité du langage, de « sonnette d'alarme » (liée à un « indicateur de divergence » chargé de détecter les ferments de déséquilibre avant que ne soient atteints les seuils d'intervention obligatoire), le dispositif en question a été conçu en réalité pour empêcher que le deutschemark ne tire constamment vers le haut l'ensemble monétaire européen. Si la monnaie la plus forte « diverge » par rapport à l'ECU (européen Currency Unit), c'est-à-dire par rapport à la moyenne pondérée des monnaies du S.M.E., le pays « responsable » doit être invité à prendre des mesures correctives, et, en cas d'abstention de sa part, de s'en expliquer devant les institutions communautaires, y compris, le cas échéant, le conseil des ministres. En langage moins diplomatique, cela signifie qu'on espère faire accroître par ce biais la pression sur l'Allemagne fédérale pour qu'elle prenne « à temps » des mesures de relance et qu'elle réévalue officiellement le deutschemark si celui-ci continue, comme par le passé, à faire bande à part.

Ne pas sortir du rang

Toujours selon l'idée *a priori* qu'on se fait du fonctionnement du S.M.E., la principale crainte *est que la R.F.A. ne cherche* à laisser tomber en désuétude ces dispositions de la « bible » de Bruxelles, en ne prenant pas au sérieux la « présomption d'action » (autre mot-clé) censée peser sur le pays qui aurait la fâcheuse tendance de sortir du rang (entendez : de se distinguer par un taux d'inflation « anormalement » bas). Aussi les autorités françaises sont-elles animées de l'ambition de mettre à profit au maximum la bonne tenue qu'elles attendent du franc pendant les premiers mois de l'expérience. Il s'agirait, pour elles, de veiller soigneusement à ce que la « bible » soit appliquée dans toute sa rigueur supposée. Si, par exemple, le franc était la première monnaie à « diverger » vers le haut, *la France prendrait*, en quelque sorte, les devants, en provoquant immédiatement l'ouverture d'une discussion sur les mesures de correction éventuelles à appliquer. On établirait ainsi un précédent destiné, espère-t-on, à faire jurisprudence.

Séduisantes à première vue, ces intentions ne correspondent guère aux vues exprimées par ailleurs par le gouvernement, non plus qu'avec la situation réelle de la France en ce qui concerne l'inflation. Admettons, parce que cela est vraisemblable, que les spéculateurs jouent pendant un certain temps le franc à la hausse. A moins que le mouvement ne prenne effectivement une grande ampleur et n'amorce un « cercle vertueux » à l'allemande (pression durable sur les prix intérieurs exercée par la revalorisation constante de la monnaie), ce qui, à première vue paraît peu probable, la première conséquence de l'afflux des capitaux en France sera de rendre encore plus illusoire le contrôle du crédit. Or celui-ci a déjà perdu ses dents du fait de l'impulsion donnée à la masse monétaire par un déficit budgétaire très important (eu égard à la tradition française). Si, dans de pareilles circonstances, la France, sous prétexte de donner le « bon exemple européen », s'avisait de s'opposer à la hausse du franc en abaissant par trop le loyer de l'argent, elle risquerait de recréer une situation du genre de celle de 1972, où l'on a vu le taux du marché monétaire ramené à 3,5 %... et l'inflation repartir de plus belle (ces craintes sont assez théoriques étant donnée, notamment, la prudence actuelle de la Banque de France).

L'instabilité chronique des changes a engagé les pays industrialisés du monde capitaliste dans un processus diabolique : la *concentration des pressions* inflationnistes dans les pays à devise faible, tandis que les pays à devise forte risquent constamment de devenir des zones de relative dépression économique. Le formidable soutien apporté depuis l'automne de 1977 par l'Allemagne au dollar a temporairement levé à sa manière la contradiction en créant indirectement un pouvoir d'achat supplémentaire en R.F.A. Mais c'est une politique dangereuse qui nous ramène plusieurs années en arrière.

Le S.M.E. et le processus diabolique

Pour l'essentiel, le S.M.E. reste à inventer. Au stade actuel, l'ECU ne sera qu'une monnaie de compte (une de plus...), c'est-à-dire simplement une nouvelle façon de comptabiliser des réserves de change. L'extension importante des facilités de crédit à court terme prévue pour les pays participants qui pourraient en avoir besoin est dans le droit fil des pratiques internationales en vigueur, et constitue en soi, il ne faut pas l'oublier, un nouveau potentiel d'inflation. En plus et surtout, le dollar restera, par la force des choses et quoi qu'en *dise le texte de la résolution des* Neuf, la principale monnaie d'intervention en Europe, puisqu'il n'y a guère de transactions entre, par exemple, le franc et le deutschemark qui ne passent par son intermédiaire (sans compter le fait qu'il n'y a à Copenhague aucun marché pour la lire ou à Rome pour le florin, etc.).

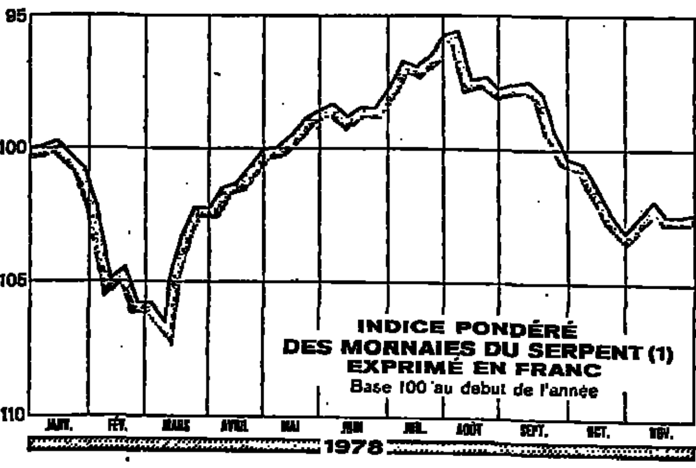
Il n'y aura pas de stabilité monétaire tant qu'un même groupe de pays fera toujours figure de créanciers et un autre groupe de débiteurs au moins virtuels. En introduisant à titre expérimental dans son dispositif l'idée que des mesures correctives doivent être prises tant par les uns que par les autres, le S.M.E. pourrait en principe aider à rétablir progressivement un régime plus souple où l'on verrait tour à tour les différentes monnaies jouer le rôle de leader. Déjà les grands pays de la C.E.E. ont en commun de tous avoir une balance des paiements positive. Mais il existe encore de trop grandes différences dans les mouvements de prix pour qu'on puisse espérer qu'avec ou sans S.M.E. l'ère des dévaluations et des réévaluations à répétition est *close*.

En comptant trop exclusivement sur les effets déflationnistes de la revalorisation monétaire pour lutter contre l'inflation, l'Allemagne a contribué aussi à fausser les mécanismes. Une autre politique ne serait toutefois possible que si les impulsions inflationnistes venues des Etats-Unis diminuaient d'intensité. Le problème du dollar reste au centre des affaires européennes. Les Européens ne peuvent le résoudre seuls.

PAUL FABRA.



Le franc aurait-il pu rester dans le « serpent » s'il en avait fait partie en 1978 ?



NOUS avons inversé l'échelle du graphique, ce qui permet de voir au premier coup d'œil que, lorsque l'indice des monnaies du « serpent » (exprimé en francs) s'élève, cela signifie que le franc baisse. De l'évolution de la moyenne pondérée des cours des monnaies de l'actuel « serpent » européen (deutschemark, franc belgo-luxembourgeois, florin, couronne danoise) pendant les onze premiers mois de cette année, les optimistes tirent la conclusion que le franc aurait pu, en 1978, faire partie d'un S.M.E. sans changement notable des rapports de change. Il aurait fallu que la Banque de France s'endette pendant la première partie de l'année (pendant la période d'avant les élections législatives des 12 et 19 mars) pour empêcher les monnaies partenaires de crever leur plafond. Le freinage de la remontée du franc de la fin avril au mois d'août aurait permis à l'Institut d'émission de gagner les devises nécessaires au remboursement.

Il reste que ce bel équilibre se dégage après coup et que dans la réalité le deutschemark a oscillé à Paris entre 2,38 et 2,17 francs, soit sensiblement au-delà d'une marge de fluctuation de 2,25 % de part et d'autre de la future parité de 2,30 francs pour 1 deutschemark.

Quant à la baisse du franc de septembre au début novembre, elle est le résultat d'une politique délibérée visant à aborder l'entrée dans le S.M.E. avec un taux de change « favorable » pour la France, c'est-à-dire légèrement sous-évalué.

ÉNERGIE

La hausse des prix du pétrole atteindra progressivement 14,5%

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi. — « *Je ne suis pas pleinement heureux de ce résultat. J'aurais préféré une augmentation plus faible* », a déclaré le 17 décembre, à la fin de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le cheikh Yamani, ministre saoudien. « *A tous égards, nos pertes ont été beaucoup trop importantes pour que le niveau des prix retenu pour 1979 nous satisfasse. Le marché pouvait supporter une hausse de 15 % dès le 1er janvier* », affirmait de son côté le ministre algérien, M. Ghozali. La loi de l'unanimité qui préside aux décisions de l'OPEP veut que de la somme des petites insatisfactions sorte un choix acceptable par tous.

Mais dans la capitale des Emirats arabes unis, les sourires démentaient par trop l'amertume des propos. Après deux années difficiles (la scission sur les prix à Doha, suivie de l'incapacité de parvenir à un quelconque acord à Caracas et à Genève), l'OPEP a retrouvé quelque cohésion. Cela s'est produit d'autant plus rapidement lors de cette session que les ministres, qui s'étaient rencontrés à de nombreuses reprises au mois de novembre, étaient pour la majorité arrivés à Abou-Dhabi dès le 12 décembre pour une réunion des pays arabes exportateurs de pétole (l'OPAEP).

L'accord était donc réalisé dès le premier jour sur l'analyse de la situation comme sur le pourcentage moyen de la hausse pour 1979. « *Le pouvoir d'achat des pays membres a considérablement baissé* », reconnaissait le cheikh Yamani. Le ministre des Emirats, M. Al Oteiba, le plus moderne des treize ministres, chiffrait cette perte à 37 % depuis la hausse du 1er juillet 1977.

D'autre part, le marché a radicalement changé au dernier trimestre. Certains pétroles légers, par exemple, qui se vendaient au début de l'année 12,65 dollars le baril pour un prix officiel de 12,80 dollars, se sont traités, à la veille de la réunion de l'OPEP, à plus de 13 dollars. « *Les prix ces dernières semaines ont été tels que le marché nous avait, en fait, dépassé* », avouait le ministre saoudien.

La situation en Iran est évidemment l'une des raisons majeures de ces tensions. Ce qui faisait ajouter à M. Yamani : « *A moins d'une solution rapide à la crise (d'Iran), vous allez payer le pétrole encore plus cher que nous ne l'avons décidé.* »

Mais les spéculations des compagnies pétrolières n'ont pas non p[lus] été sans effet. Les hausses trimestrielles ont pour but principal d'éviter ce phénomène. « *Les engagements exagérés des compagnies avant chaque conférence son néfastes pour les producteurs comme pour les consommateurs.* » Les Américains, qui craignaient que ces augmentations par palier ne constituent un premier pas vers une indexation, seront peut-être partiellement rassurés par la dénégation unanime des ministres.

Mais le communiqué final n'en ajoute pas moins : « *Si l'inflation et l'instabilité monétaire devaient se poursuivre, affectant négativement les revenus pétroliers des pays membres et encourageant le gaspillage de cette ressource importante et limitée, la conférence se verrait dans l'obligation absolue de répercuter entièrement les effets d'une telle inflation et d'une telle dévalorisation du dollar.* »

A Abou-Dhabi, les treize participants étaient encore convaincus qu'il était de leur intérêt de « *partager* » les difficultés de l'économie mondiale. Il n'était donc pas question de répercuter l'intégralité des 37 % perdus (on peut d'ailleurs s'interroger sur le montant réel d'une perte causée par la dévalorisation du dollar pour des pays dont les revenus pétroliers et la grande majorité des contrats d'achats de biens d'équipement sont facturés, eux aussi, dans la devise américaine).

Une hausse moyenne de 10 % apparaissait donc, dès avant la réunion, comme le point d'entente vraisemblable. Le reste n'était qu'une question de cuisine. Les hausses décidées (5 % le 1er janvier, 3,809 % le 1er avril, 2,294 % le 1er juillet et 2,691 % le 1er octobre) outre qu'elles totalisent 10 % en moyenne sur l'année, permettront d'harmoniser les rentrées des revenus pétroliers saoudiens. D'autre part, le passage du baril de 12,70 à 13,335 dollars le 1er janvier et à 14,542 dollars le 1er octobre garantira aux Etats membres une augmentation moyenne de leurs revenus de 4,5 % en 1980 en plus des 10 % pour 1979, quel que soit l'état du marché. L'Arabie Saoudite s'est en effet engagée à réduire sa production (« *à porter le fardeau* ») « *si, en 1979 comme en 1977, le marché devait redevenir excédentaire* ».

Les treize pays ont aussi décidé d'accorder une prime supplémentaire (quelques cents par baril) aux pétroles légers, plus demandés car ils offrent une meilleure valorisation des produits finis. « *Les raffineurs devront investir*, a averti M. Yamani, *pour pouvoir « cracker » du pétrole lourd, car celui-ci sera de moins en moins cher par rapport au pétrole léger.* »

Le communiqué final manifeste enfin l'espoir que la constitution du Fonds commun de stabilisation des matières premières, décidée à Paris lors de la conférence Nord-Sud et dont la négociation traîne en longueur à Genève, interviendra rapidement. Cela n'a pas empêché M. Ghozali d'affirmer que « *l'OPEP n'était plus une force en faveur du tiers-monde* ». Le redeviendra-t-elle ? lui fut-il demandé. « *Si je produisais10 millions de barils par jour* (l'actuelle production saoudienne) *je vous le dirais* », répondit alors le ministre algérien.

BRUNO DETHOMAS.

UNE HAUSSE ÉTALÉE SUR UN AN

Le prix du baril de pétrole « arabe léger » (prix de référence) qui est actuellement de 12,70 dollars, passera à 14,542 dollars le 1er octobre, ce qui représente une hausse de 14,5 %.

Cette hausse sera étalée dans le temps. Au 1er janvier + 5 % : 13,335 dollars le baril. Au 1er avril + 3,809 % : 13,843 dollars le baril. Au 1er juillet + 2,294 % : 14,160 dollars le baril. Au 1er octobre + 2,691 % : 14,542 dollars le baril.

En procédant de la sorte les treize ministres du pétrole ont non seulement assuré à leurs pays une augmentation moyenne de revenus de 10 % pour 1979, mais aussi de 4,5 % supplémentaires pour 1980. Aussi le ministre saoudien, le cheikh Zaki Yamani s'est-il déjà déclaré « favorable à un gel des prix en 1980 ».

Les conséquences pour l'économie française

Les conséquences du relèvement du prix du « brut » sur l'économie française seront de divers ordres : majoration des prix de détail des produits pétroliers — donc hausse de l'indice du coût de la vie. — répercussion sur certains secteurs industriels gros consommateurs, détérioration de la balance commerciale.

● *Hausse des carburants et produits pétroliers.* — Le ministre de l'industrie a rappelé que toute hausse de 5 % du prix du « brut » se traduisait, dans les quarante-cinq jours suivants, par une majoration de 3 centimes du prix du litre de supercarburant. Les pays exportateurs ayant décidé de majorer de 14,5 % le prix du pétrole, en plusieurs étapes, c'est globalement une hausse d'environ 10 centimes par litre qui devrait en découler.

Ce ne sera pas la seule. Dès le 1er janvier, en effet, une hausse fiscale — déjà votée par le Parlement — de 13 centimes par litre de super et de 12 centimes par litre d'essence ordinaire interviendra. Cette majoration, toutefois, ne sera pas intégralement répercutée à la pompe. Ces hausses, en premier lieu, devraient être atténuées par la « cagnotte » constituée par le gouvernement à la fin du mois d'août, à la suite de la dévalorisation du dollar. Cette « cagnotte », a précisé M. Giraud, ministre de l'industrie, représente 6,85 centimes par litre de super. Théoriquement, la hausse fiscale effectuée ne devrait donc être, le 1er janvier, que de 13 — 6,85 centimes = 6,15 centimes.

Toutefois, le gouvernement peut décider à cette occasion d'augmenter les marges de distribution (de 1 à 2 centimes). D'autre part, le dollar s'est redressé ces derniers temps, phénomène dont il faut également tenir compte puisque le prix du « brut » est habituellement facturé en dollars.

Dans ces conditions, le prix du « super à la pompe pourrait augmenter :

— De 10 centimes environ le 1er janvier ;

— Puis, progressivement, de 10 autres centimes en cours d'année, vu la hausse mécanique consécutive aux décisions de l'OPEP. Soit une majoration globale de 20 centimes du prix du litre du super pour l'ensemble de l'année — en ne tenant pas compte des variations du dollar. A supposer que la devise américaine varie peu en cours d'année, le prix du litre de super, actuellement de 2,68 F, passerait donc à 2,88 F le 15 novembre 1979.

● *Répercussion sur l'indice des prix de détail.* — Bien qu'il soit possible que le prix du gaz soit également réajusté pour empêcher un déséquilibre entre tarifs énergétiques (le coût de l'électricité produite à partir du fuel augmentera de son côté), la seule incidence que l'on puisse actuellement mesurer assez bien est celle de la hausse de l'essence et du super. Les 10 % de hausse moyenne annuelle (14,5 % échelonnés sur toute l'année) correspondent à une hausse de 2 % du poste « essence » (ordinaire et super) dans l'indice des prix de détail. Sur l'indice d'ensemble, la répercussion serait de 0,07 % seulement pour l'ensemble de l'année 1979. Le relèvement de la fiscalité pesant sur l'essence se traduira, de son côté, par une augmentation de 3,9 % du seul poste « essence » de l'indice des prix de l'INSEE et de 0,15 % de l'indice d'ensemble des prix de détail en 1979.

C'est dire que les hausses décidées par les exportateurs de pétrole, d'une part, par le gouvernement français, d'autre part, se traduiront, une fois cumulées, par une hausse de 6 % environ du poste « essence » de l'indice des prix de détail en 1979, mais de 0,2 % seulement de l'ensemble de ce indice.

● *Les secteurs industriels les plus concernés.* — Ce sont, comme d'habitude, les grands utilisateurs de fuel : verreries, cimenteries, un peu la sidérurgie (pour ses fours de réchauffage), l'industrie alimentaire. Pour la production d'énergie électrique, on sait qu'E.D.F. a reconverti au charbon plusieurs centrales.

● *Répercussions sur la balance commerciale de la France.* — Selon les premières estimations, l'augmentation moyenne de 10 % sur l'année pourrait porter à 60 milliards de francs le coût de la facture pétrolière de la France l'année prochaine. En 1978, cette facture a atteint environ 53 milliards de francs, mais notre pays a bénéficié d'une conjonction de facteurs particulièrement favorables : températures clémentes, forte hydraulicité et, surtout, baisse du dollar. Il est à craindre qu'en 1979 cette conjonction ne se reproduise pas ; ce qui risquerait de faire passer la facture du pétrole non pas de 53 à 58 milliards de francs (+ 10 %), mais à un niveau supérieur.

Le communiqué

Nous publions ci-dessous des extraits du communiqué remis à la presse à l'issue de la conférence des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), à Abou-Dhabi.

« ... La conférence a examiné le rapport de la direction de la commission économique et noté avec une grande inquiétude le taux élevé de l'inflation et la dépréciation du dollar pendant ces deux dernières années, et, par voie de conséquence, l'érosion substantielle des revenus pétroliers des pays membres et ses effets défavorables sur leur développement économique et social.

» ... Toutefois, afin d'accompagner l'économie mondiale dans le développement de sa croissance et également afin de soutenir les efforts actuellement déployés pour renforcer le dollar américain et mettre un terme aux tendances inflationnistes, la conférence a décidé de ne réviser que partiellement le prix du pétrole d'un montant de 10 % en moyenne pour l'année 1979. En outre, dans un geste de bonne volonté, la conférence a décidé que cette révision sera fractionnée en ajustements trimestriels sur une base cumulative.

» ... Si l'inflation et l'instabilité monétaire continuent, affectant ainsi les revenus pétroliers des pays membres et encourageant l'usage abusif de ces ressources importantes mais épuisables, la conférence se trouvera dans l'obligation de répercuter complètement les effets d'une telle inflation et d'une telle dépréciation du dollar.

» ... La conférence réitéré le soutien total des ministres des finances de l'OPEP à la création d'un fond commun comme instrument-clé pour atteindre l'objectif convenu d'un programme intégré pour les matières premières. Prenant note des progrès accomplis au cours de la réunion qui s'est tenue le mois dernier à Genève, elle exprime l'espoir persistant que les problèmes en suspens seront résolus de façon satisfaisante. »

LES RÉACTIONS

Surprise, déception et inquiétude. Tels sont les sentiments que traduisent les premières réactions après la décision des treize pays membres de l'OPEP.

« *Cette forte hausse des prix compromet les programmes de reprise économique mondiale et de lutte contre l'inflation* », a déclaré M. Carter avant de poursuivre : « *Nous regrettons cette décision et espérons qu'elle sera reconsidérée avant la mise en application de ses prochaines étapes.* »

La hausse « *est substantiellement plus forte que ce que nous avions espéré* », a déclaré de son côté le secrétaire à l'énergie, M. James Schlesinger, qui estime que les décisions de l'OPEP devraient accroître le taux de l'inflation aux Etats-Unis d'environ 0,5 % en 1979. Il a précisé, en outre, que les importations américaines de pétrole, qui ont diminué cette année, devraient se redresser l'an prochain et progresser d'environ 10 %. Cela, a-t-il dit, accroîtra encore l'impact inflationniste de la hausse.

Même réaction au Japon, où le ministre du commerce extérieur et de l'industrie, M. Esaki, a déploré la décision de l'OPEP, qui pourrait se traduire par une majoration de 2,7 milliards de dollars des achats de brut de l'empire du Soleil-Levant.

Pour M. Guido Brunner, commissaire européen chargé des questions de l'énergie, la décision prise à Abou-Dhabi n'est « *pas une bonne nouvelle* ». Selon M. Brunner, la hausse décidée par l'OPEP majorera de 5 milliards de dollars la note pétrolière des neuf pays de la Communauté.

Le Mexique, qui ne fait pas partie de l'OPEP, a pour sa part décidé d'augmenter « *modérément* » (10 à 12 %) le prix de son pétrole.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,2970	4,3030	— 180	— 160	— 360	— 320	—1070	—1000
$ can. ...	3,6350	3,6400	— 130	— 100	— 280	— 230	— 750	— 680
Yen (100).	2,2190	2,2260	+ 80	+ 110	+ 165	+ 200	+ 395	+ 450
DM	2,3000	2,3060	+ 40	+ 60	+ 90	+ 120	+ 315	+ 370
Florin ...	2,1222	2,1275	— 75	— 55	— 135	— 100	— 250	— 200
F. B. (100)	14,5480	14,5850	— 400	— 285	— 800	— 620	—2100	—1700
F. S.	2,5850	2,5920	+ 130	+ 160	+ 270	+ 310	+ 810	+ 870
L. (1 000).	5,1344	5,1527	— 485	— 350	— 810	— 715	—2300	—2150
£	8,6030	8,6225	— 520	— 445	—1000	— 900	—2880	—2700

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 1/2	3 3/4	4	3 13/16	4 1/16	3 15/16	4 3/16
$ E.-U. ..	10	10 1/4	10 7/8	11 1/4	11 3/8	11 5/8	12	12 1/4
Florin ...	9 11/16	10 5/16	9 7/8	10 1/4	9 3/4	10 1/8	9 1/4	9 5/8
F B. (100)	7 5/8	8 3/8	8 3/4	10	9 1/8	10 1/8	9 5/8	10 3/8
F. S.	— 1/16	1/16	— 1/16	3/16	— 1/16	3/16	3/8	5/8
L. (1 000)..	9	11	14 3/8	15 5/8	15	16 1/4	16	16 3/4
£	11 3/8	12 1/8	12 5/8	13 1/8	13 1/4	13 3/4	14	14 1/2
Fr. franç...	6 3/8	7 1/8	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8	9 9/16	9 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Six mois après le voyage de M. Giscard d'Estaing à Madrid

La lune de miel franco-espagnole est en partie effacée par des querelles commerciales

De notre correspondant

Madrid. — Six mois après le voyage à Madrid de M. Giscard d'Estaing, et le dégel alors constaté dans les relations économiques entre les deux pays, M. Juan Antonio Garcia Diez, ministre espagnol du commerce et du tourisme, vient faire le point à Paris auprès de son homologue français, M. François Deniau, ministre du commerce extérieur. Le dégel s'est-il poursuivi ? Ou bien la lune de miel a-t-elle été de courte durée ?

Du côté français il est frappant de constater qu'après quelques mois d'accalmie les plaintes qu'on entendait à la veille du voyage présidentiel sont formulées aujourd'hui presque dans les mêmes termes. Les produits français se heurteraient, pour entrer en Espagne, à plusieurs obstacles administratifs, et seraient soumis sur place à un système de taxation qui les pénalise dans le même temps où les marchandises espagnoles destinées à l'exportation bénéficient de subventions déguisées. C'est ce qui expliquerait qu'en 1978 l'Espagne ait encore augmenté son excédent commercial avec notre pays. De janvier à octobre, en effet, la valeur des exportations espagnoles vers la France a dépassé de 28 % celle de ses importations alors que la différence n'était que de 5 % pendant la même période de 1977.

M. Garcia Diez estime d'ailleurs que le déséquilibre des échanges franco-espagnols — qui survient après un long déséquilibre en sens inverse — est en bonne partie conjoncturel : « *Il tient à la stagnation de notre industrie*, dit-il, *au fait qu'elle ne peut plus importer les produits semi-manufacturés dont elle a besoin.* » Le ministre epagnol ajoute : « *L'important à notre avis, c'est que le commerce s'intensifie entre nos deux pays, et dans les deux sens. La France a assuré cette année 8,80 % des importations espagnoles, contre 8,50 % l'an dernier. Ce que nous lui avons vendu a représenté 17,3 % du total de nos exportations, contre 16,9 % en 1977. La progression est encore plus nette si l'on compare d'une année sur l'autre la part, au sein de la Communauté européenne, des achats que nous avons faits en France : 25,7 % cette année, contre 24,2 % en 1977.* »

En outre, les deux pays ont défini d'importantes possibilités de coopération dans l'aéronautique, le nucléaire, l'électronique et l'informatique. M. Garcia Diez affirme que son pays est prêt à utiliser la technologie et les capitaux français pour fabriquer des ordinateurs et à choisir la France comme partenaire pour développer son industrie nucléaire. En outre, Iberia a annoncé l'achat de quatre Airbus et une prise d'option sur plusieurs modèles moyen courrier de l'appareil.

Enfin autre thème de discussion permanente entre les deux pays : les relations de l'Espagne avec la Communauté européenne. Madrid est convaincu que Paris peut entraver ou faciliter de telles relations. La candidature espagnole au Marché commun a été précédée en 1970 d'un accord avec la C.E.E. qui prévoyait un désarmement douanier étalé sur sept ans et nettement favorable à l'Espagne, alors considérée comme un pays insuffisamment développé. Aujourd'hui on considère du côté français que les conditions d'il y a huit ans n'existent plus et que le degré de protection accordé à Madrid devrait diminuer. L'abaissement des barrières douanières a été effectivement profitable aux exportateurs espagnols de textiles et de produits sidérurgiques, à tel point qu'en 1977 l'Espagne a dû diminuer de 7 % ses ventes d'acier en Europe à la demande de la Communauté.

« *Si l'accord de 1970 nous était si favorable*, explique M. Garcia Diez, *je ne vois pas pourquoi depuis sa signature nous aurions accumulé avec la C.E.E. un déficit commercial de 10 milliards de dollars.* »

Renégocier l'accord ? « *L'Espagne sera ouverte à toutes les suggestions*, affirme le ministre, *dès l'instant où elle commencera à négocier son entrée dans le Marché commun. Nous pensons en effet qu'il faut discuter en même temps d'el'accord de 1970 et des conditions de notre adhésion.* »

CHARLES VANHECKE.

Avis financiers des sociétés



GROUPE VICTOIRE

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

DIVIDENDE DE 14 FRANCS NET
MIS EN PAIEMENT LE 21 DÉCEMBRE 1978

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire, réunies le 14 décembre 1978 sous la présidence de M. Robert Gachet, président du conseil d'administration, ont statué sur les points suivants :

Assemblée générale ordinaire :

— Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978. Bénéfice 48 096 024 F contre 46 263 896 F.

— Mise en paiement le 21 décembre d'un dividende net unitaire de 14 F contre 12,80 F mais s'appliquant à un capital augmenté de 10 % par attribution d'actions gratuites réalisée en janvier 1978.

Distribution totale : 30 060 800 F contre 24 985 600 F.

— Ratification de la nomination de M. Philippe Malet comme administrateur en remplacement de INA Corporation.

Assemblée générale extraordinaire :

— Modification de la date de clôture de l'exercice social ramenée du 30 septembre au 31 août de chaque année.

— Exercice exceptionnel de 11 mois : 1er octobre 1978-31 août 1979.



UNIDEL

Les prises de commandes des entreprises du groupe globalisent, pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1978 : 1 457 millions de francs, contre 1 356 millions de francs au 30 septembre 1977, en progrès d'environ 7,5 %.

La valeur résiduelle des commandes en carnet au 1er octobre 1978 progresse dans les mêmes conditions, celles-ci représentant 1 240 millions de francs, soit sensiblement neuf mois d'activité. La part relative des commandes à l'exportation atteint à présent 28 % contre 24 % un an plus tôt.

Le résultat d'Unidel de l'actuel *exercice social en cours*, à *clôturer* au 30 juin 1979, devrait atteindre, comme il avait été annoncé à l'assemblée du 28 septembre 1978 et, sauf événements imprévus, un niveau égal sinon supérieur à celui de l'exercice social 1977-1978.

Union générale d'investissements immobiliers

UGIMO

Le conseil d'administration, réuni *le 12 décembre 1978*, a *procédé* à l'examen de la situation provisoire du bilan au 30 juin 1978 et a pris connaissance du compte rendu d'activité ainsi que des perspectives de résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice.

Les conditions d'exploitation sont restées satisfaisantes au cours de l'année, le taux d'occupation des appartements demeurant supérieur à 99 %.

Les recettes locatives de 1978, y compris les indemnités compensatrices de loyers, s'élèveront à 44 millions de francs environ contre 39 millions 815 000 francs en 1977, soit une progression de l'ordre de 10,5 %.

Il se confirme ainsi que l'exercice 1978 permettra une augmentation du dividende

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Des solutions originales et variées
— Une gestion de patrimoine personnalisée

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez, au titre des seules valeurs mobilières, par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez, s'élevait, au 30 septembre 1978, à 1 milliard 583 millions de francs.

Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

Investissements en valeurs garanties par l'Etat

Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (valorisations globales : + 16,50 % en 1975, + 7,48 % en 1976, + 15,02 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements internationaux à caractère immobilier

Bénéficiant des avantages d'un « placement pierre » en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values exonérées d'impôt et des revenus équilibrés (valorisations globales : + 18 % en 1975, + 7,61 % en 1976, + 10,03 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels français

Dans des entreprises de moyenne importance choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values (valorisations globales : + 19,67 % en 1975, + 1,42 % en 1976, + 11,26 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Il est précisé que ces investissements bénéficient des dispositions fiscales de la loi du 13 juillet 1978 (déductibilité de 5 000 F pour les sommes nouvelles investies chaque année pendant la durée d'application de la loi)

Investissements industriels internationaux

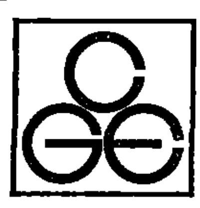
Axés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales sans exclure l'éventualité de fluctuations sensibles à court terme (valorisations globales : + 30,19 % en 1975, + 16,97 % en 1976, + 7,1 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels américains

Axés principalement sur la recherche à long terme de la croissance en capital grâce à une sélection de grands titres américains (valorisation globale + 9,84 % depuis sa création en mars 1977 jusqu'au 31 décembre 1977).

Eventuellement assortis de garanties d'assurance, de déductibilité et d'exonération fiscales, ces programmes permettent désormais d'offrir des solutions « sur mesure » adaptées à tous les problèmes d'épargne et de placement.

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur ces programmes, ainsi que sur toute autre forme de placement, sur rendez-vous ou par correspondance, auprès du Groupe Diffusion mobilière, programme d'investissement de la Banque de l'Indochine et de Suez, à Paris (8e), 5, rue de Tilsitt, tél. : 924-49-54, ou dans l'une de ses délégations régionales.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

LETTRE DU PRÉSIDENT AMBROISE ROUX AUX ACTIONNAIRES

MADAME, MONSIEUR ET CHER ACTIONNAIRE

La fin de l'année approchant, il m'a semblé souhaitable de vous donner dès maintenant un certain nombre d'indications sur les opérations réalisées au sein du Groupe au cours de ces derniers mois, ainsi que sur la marche de nos affaires.

Parmi les faits marquants, je citerai d'abord notre augmentation de capital. Préparée de longue date pour pouvoir être déclenchée dès le lendemain de l'échéance électorale de mars dernier si, comme j'en avais toujours eu la conviction, le résultat de cette consultation permettait d'écarter pour longtemps la menace de collectivisation qui pesait sur l'ensemble de notre économie, cette opération a été accueillie de façon éminemment favorable par nos actionnaires. Ceux-ci ont, en effet, à une très forte majorité pouvant être estimée à près de 80 %, conservé leurs droits et souscrit les actions nouvelles auxquelles ils pouvaient prétendre.

Devant ce succès, l'exemple donné par la CGE a d'ailleurs été largement suivi par d'autres grandes affaires de la place.

Les 300 millions de francs de trésorerie supplémentaires, dont votre Compagnie se trouve disposer à la suite de cette augmentation de son capital social, vont lui permettre de poursuivre la politique de développement et de diversification de ses activités qu'elle mène avec constance depuis de longues années et que les perspectives économiques des prochaines décennies rendent plus nécessaire encore.

∴

Les incertitudes politiques qui ont marqué le début de l'année n'ont évidemment pas favorisé la réalisation des opérations de prise de contrôle destinées à assurer la croissance externe du Groupe. De ce fait, ces opérations auront été de peu d'importance en 1978, bien que certaines négociations soient, au moment où j'écris ces lignes, à la veille d'aboutir. En revanche, l'exercice en cours aura été mis à profit pour mener à bien plusieurs opérations internes, soit de restructuration, soit de mise en place d'organismes d'intérêt général pour le Groupe visant à assurer pour l'avenir un développement équilibré de ses activités.

Dans le secteur de l'Entreprise qui a beaucoup progressé ces dernières années, tant par croissance propre que par adjonction d'affaires nouvelles, il est apparu nécessaire de donner à l'ensemble industriel constitué par SGE et ses filiales des structures mieux adaptées à ses nouvelles dimensions.

Ainsi, les activités de Bâtiment ont été regroupées au sein d'une société créée à cet effet, dénommée Société Générale d'Entreprises-Construction (SGE-Construction), tandis que de leur côté les activités de travaux publics et industriels ont été rassemblées au sein de l'Européenne d'Entreprises qui a pris à cette occasion la dénomination de Société Générale d'Entreprises pour les Travaux Publics et Industriels (SGE-TPI).

La Société Générale d'Entreprises, qui coiffe ces deux sociétés a parallèlement repris en direct les intérêts majoritaires du Groupe dans l'affaire de travaux routiers, Bourdin et Chaussé. Les activités qu'elle exerce par l'intermédiaire de ses filiales industrielles représenteront pour 1978 un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de francs.

Dans le domaine international, aussi essentiel pour notre pays que pour notre Groupe, la CGE et ALSTHOM-ATLANTIQUE, sa principale société affiliée, désireuses de renforcer leurs moyens de prospection et de vente hors métropole, tout en en réduisant le coût, ont décidé de réunir leurs réseaux d'implantations commerciales à l'étranger. C'est CGE Internationale, société de représentation de la CGE, qui a été choisie comme support de ce groupement. Sa dénomination est devenue CGE ALSTHOM INTERNATIONAL. Son capital, porté à 23 millions de francs, est réparti à raison de 25 % pour CGE, 25 % pour ALSTHOM-ATLANTIQUE et 10 % pour chacune de leurs principales filiales intéressées : CGE, CIT-Alcatel, CGEE ALSTHOM, ALSTHOM UNELEC et DELLE-ALSTHOM.

Le nouvel organisme ainsi constitué couvre 90 pays avec, comme domaine d'activité, la plupart des produits et services proposés par ses sociétés actionnaires et leurs filiales. Les commandes prises en 1978 par l'ensemble des sociétés représentées seront de l'ordre de 10 milliards de francs.

L'instrument ainsi forgé est de très loin le plus important des réseaux français de vente de biens d'équipement à l'étranger. Il constitue un atout capital pour le développement de notre Groupe.

Les domaines susceptibles de nous apporter de nouvelles possibilités de développement et de diversification figurent également parmi nos préoccupations essentielles. Lors de notre dernière Assemblée Générale, j'avais déjà attiré votre attention sur les recherches poursuivies par le Groupe depuis plusieurs années en matière d'énergies nouvelles et d'économies d'énergie, domaines dont les perspectives se sont considérablement élargies depuis la crise pétrolière.

En appui de l'important programme de promotion et de développement lancé par le Groupe dans ces deux domaines, il a été procédé à la création d'une structure particulière sous forme d'une société dénommée NOVELERG, dont le capital a été souscrit à raison de 60 % par la CGE et de 8 % par chacune des cinq entreprises du Groupe principalement intéressées, soit : CGEE ALSTHOM, qui a une forte position dans le domaine des automatismes industriels, la Société Générale d'Entreprises, très largement concernée du fait de son activité « Bâtiment », la Compagnie Européenne pour l'Equipement Ménager (CEPEM), productrice de matériels électro-domestiques, la Compagnie Industrielle des Piles Electriques CIPEL, qui réalise des panneaux photovoltaïques permettant la captation de l'énergie solaire et sa transformation directe en énergie électrique, enfin, l'Union Industrielle Blanzy-Ouest (UNI - B.O.), spécialisée dans les activités de chauffage.

Quatre thèmes principaux ont été retenus dans le programme de recherche et de développement du Groupe dont le coût est évalué à 300 millions de francs jusqu'en 1983 : le chauffage de l'habitat ; les économies d'énergie dans l'industrie ; le stockage de l'énergie ; le recours aux « énergies de substitution » et notamment à l'énergie solaire, sujet sur lequel un accord de recherche conjointe avec Rhône-Poulenc vient d'être conclu.

Le chiffre d'affaires attendu de ces activités nouvelles est de 1 milliard et demi de francs en 1985.

∴

En ce qui concerne la marche de nos affaires, je vous avais indiqué, au cours de notre dernière Assemblée générale ordinaire, que l'amélioration de la conjoncture observée en début d'année laissait espérer, pour 1978, des taux d'évolution relativement satisfaisants du chiffre d'affaires et des enregistrements de commandes. Cette reprise s'est malheureusement interrompue dès le printemps et, depuis lors, la production industrielle est dans l'ensemble relativement stagnante avec, bien entendu, de sensibles variations d'un secteur à l'autre.

Cette conjoncture peu soutenue explique la progression plus modérée que précédemment de l'activité de notre Groupe. Au cours des neuf premiers mois de 1978, le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées et affiliées a augmenté de 10 % (1) par rapport à la période correspondante de 1977. Pour l'ensemble de l'année, le taux de progression pourrait être assez voisin et résulterait d'une évolution semblable de l'activité métropolitaine et de l'activité réalisée ou destinée à l'étranger. Quant aux enregistrements de commandes, leur accroissement global à la fin des trois premiers trimestres est comparable à celui des facturations et tout laisse supposer, sauf événements imprévisibles, que leur taux d'évolution d'un exercice à l'autre sera également proche de 10 % (1). Signalons enfin que le carnet de commandes est à nouveau en accroissement sensible, atteignant 21 milliards de francs pour les seules filiales contrôlées et 54 milliards pour l'ensemble du Groupe, chiffres supérieur de, respectivement, 17 et 20 % à ceux de l'an dernier à la même époque.

Ces appréciations d'ensemble recouvrent des situations assez différentes suivant les secteurs d'activité.

L'entreprise électrique (CGEE-ALSTHOM), l'ingénierie (SOGELEGRG), les matériaux (CERAVER), la grande informatique (CII-HONEYWELL BULL) connaissent des rythmes d'accroissement de chiffre d'affaires supérieurs à 15 %.

Les télécommunications (CIT - Alcatel), les accumulateurs (SAFT et CEAC), progressent comme la moyenne du Groupe.

Les matériels électro-domestiques (CEPEM) et l'entreprise (SGE), tout en accusant une augmentation, se situent au-dessous de la moyenne.

Enfin, le petit équipement électrique (FAE) et LES CABLES DE LYON connaissent une stagnation ou une régression de leurs activités.

Trois secteurs méritent une attention particulière :

— Le secteur des télécommunications a connu depuis plusieurs années une remarquable expansion et grâce aux succès très importants remportés par le système de commutation électronique temporelle, la relève des systèmes classiques éprouvés, mais aujourd'hui dépassés, est assurée.

A la fin de 1978, 14 pays auront adopté le système E 10 et le nombre total de lignes en fonctionnement ou en commande dépassera 1 900 000. Mais il convient de souligner que si cette nouvelle technologie présente des avantages universellement reconnus, son essor plus rapide que prévu ne va pas sans difficultés au niveau des entreprises. La fabrication des équipements de commutation temporelle fait appel à moins de main-d'œuvre que celle des matériels de commutation de type classique, et l'abandon de celle-ci soulève, à court et moyen terme, des problèmes d'adaptation auxquels CIT-Alcatel n'échappe pas.

Cette évolution nous confirme dans la nécessité de poursuivre les *efforts de diversification et d'internationalisation engagés depuis* plusieurs années aussi bien dans l'électronique professionnelle que dans l'automatisme et les services informatiques. L'activité des filiales correspondantes de CIT-Alcatel représente désormais les deux tiers de celle de leur société mère contre un tiers seulement il y a huit ans.

— CERAVER, qui détient une position importante dans le marché mondial des isolateurs de ligne, vient de terminer et de mettre en service, par sa filiale ELECTROVIDRO, une nouvelle usine à Sao Gonçalo, près de Rio de Janeiro.

Les moyens mis en œuvre permettent à la fois de répondre à l'importante demande du marché brésilien et d'assurer une part significative du marché de l'exportation.

Cet investissement d'un montant de 15 millions de dollars renforce sensiblement la présence de notre Groupe sur le continent sud-américain.

— Enfin pour ALSTHOM-ATLANTIQUE, la progression du chiffre d'affaires sera positive mais vraisemblablement modérée en raison de la situation du marché des biens d'équipement. D'autre part, la crise qui affecte l'ensemble de la construction navale dans le monde s'est encore aggravée et il se confirme qu'elle est à la fois structurelle et durable. Le plan de charge de Saint-Nazaire devrait être assuré jusqu'au début de 1980, mais l'avenir moins immédiat reste préoccupant. Les solutions permettant de résoudre ce difficile problème sont actuellement recherchées en liaison étroite avec les Pouvoirs Publics.

∴

Vous attendez certainement de moi des indications sur les résultats de l'exercice en cours.

Après le point bas de 1975 où il avait été de 141 millions de francs, le bénéfice net consolidé a rapidement progressé au cours des deux derniers exercices atteignant 300 millions en 1976 et 390 millions en 1977. Dans l'état actuel de nos estimations et avec toutes les incertitudes qui subsistent encore à cette époque de l'année, le bénéfice net consolidé de 1978 ne devrait pas être inférieur à celui de l'exercice précédent.

En ce qui concerne les résultats de la Compagnie elle-même, beaucoup plus faciles à préfigurer puisqu'ils sont en très grande partie conditionnés par les revenus de notre portefeuille qui sont aujourd'hui soit encaissés, soit parfaitement connus, je puis vous confirmer que ces revenus, qui étaient passés de 110 à 136 millions de francs l'an dernier, seront cette année au moins de 150 millions. Cette progression du principal élément de notre résultat courant permet de penser que celui-ci sera également en amélioration sensible.

Cette évolution positive assure bien entendu, comme je vous l'avais déjà annoncé, le maintien de notre dividende au niveau de celui mis en distribution au titre de l'exercice 1977, soit 21 F et cela pour un capital augmenté de 20 %. Elle doit vous permettre en outre, dans le cadre des décisions que vous aurez à prendre lors de l'Assemblée générale de juin 1979, de porter ce dividende au niveau de 22,60 F, somme des 21 F de dividende de l'exercice 1977 et du complément de dividende de 1,60 F afférent à l'exercice 1976 *mais versé en 1978*.

Sur la base d'un tel dividende et compte tenu d'un avoir fiscal de 11,30 F, le revenu global de l'action CGE atteindrait tout près de 34 F. Le rendement correspondant serait de 8,5 % au niveau actuel des cotations voisin de 400 F.

En ce qui concerne les cours de notre action, on ne peut que se réjouir de leur forte remontée venant d'un peu plus de 200 F au plus bas au milieu de 1977 alors que l'hypothèque politique déjà évoquée pesait lourdement sur la Bourse. Ils ont aujourd'hui pratiquement doublé, droit de souscription détaché. La valeur estimative de notre titre, qui s'établit actuellement à 620 F pour un nombre d'actions majoré de 20 % à la suite de la récente augmentation du capital social, fait cependant ressortir très clairement le niveau d'appréciation encore insuffisant attribué par la Bourse au titre CGE.

Je souhaite que ces indications soient de nature à répondre à votre légitime souci d'information et à justifier la confiance que vous nous avez massivement manifestée à l'occasion de notre récente augmentation de capital. Cette approbation de notre action a constitué pour mes collaborateurs de tous rangs comme pour moi-même un témoignage de votre estime auquel nous avons été particulièrement sensibles et dont je tiens à vous remercier au nom de tous.

AMBROISE ROUX.

(1) Ce taux de progression s'entend à structure réelle du Groupe. Il serait légèrement inférieur à structure constante.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	8 déc.	15 déc.
Indice général	110,2	108
Assurances	177	174,1
Banq. et sociétés financ.	99	97,7
Sociétés foncières	96,3	95,3
Sociétés investiss. portef.	121,2	118,6
Agriculture	92,9	92,9
Aliment., brasseries, distill.	105,2	102,5
Autom., cycles et f. équip.	144	140
Bâtim., matér. constr., t.P.	123,7	125,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	72	67,8
Carrières salines, charbon.	101,7	99
Constr. mécan. et navales.	97,2	95,9
Hôtels, casinos, thermal.	139,3	135,7
Imprimeries, pap., cartons.	77,6	76,3
Magas., compt. d'exportat.	100,6	97,9
Matériel électrique	136,1	132,8
Métall., com. des pr. métal	41,1	38,6
Mines métalliques	83,8	81,3
Pétroles et carburants	88,8	86,1
Prod. chimiq. et ét.-mét.	142,6	143,3
Services publics et transp.	99,3	99,2
Textiles	130,6	127,9
Divers	128,5	125,7
Valeurs étrangères	103,7	101,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	136,3	137,1
Rentes perpétuelles	50,6	51,1
Rentes amortis., fonds gar.	207,2	210,2
Secteur industriel publ. à rev. fixe	98,2	98,2
Secteur industriel publ. à rev. ind.	295,5	302,1
Secteur libre	109,9	109,8

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	238,8	240,2
Val. franç. à rev. variable	763,7	748,4
Valeurs étrangères	766,4	751,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	89,8	87
Produits de base	55,7	51,8
Construction	123,5	122,1
Biens d'équipement	89,4	87,7
Biens de consom. durables	132,2	127,8
Biens de cons. non durabl.	92,1	89,8
Biens de consom. aliment.	98,7	94,9
Services	148,1	137,9
Sociétés financières	103,2	101,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	198,1	197
Valeurs industrielles	79,3	78,1

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,7	105,4

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 3/4 %

LONDRES

La décision des pays de l'OPEP d'augmenter le prix du pétrole brut de 15 % provoque, lundi, un effritement des cours, et l'indice des industrielles cède 3 points à 478. Avance des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat. Bonne tenue des mines d'or. La cotation des valeurs irlandaises a été suspendue.

Or (ouverture) (dollars) 212 20 contre 205 60

VALEURS	CLOTURE 15 12	COURS 18 12
Beecham	615	615 ...
British Petroleum	926	928
Courtaulds	122	119 ..
De Beers	352	358
Imperial Chemical	370	368 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	282	282 ...
Shell	580	581 ...
Vickers	188	188 ...
War Loan 3 1/2 %	28 13/16	28 13/16
*West Driefontein	29 3/8	29 7/8
*Western Holding	21 1/16	21 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DES MACHINES BULL. — « Le chiffre d'affaires des filiales devrait augmenter d'environ 16 % et le résultat net de 25 % à 30 % pour 1978 », a déclaré M. H.-L. Delaage, président de la compagnie. Le dividende global (1,875 F pour l'exercice clos le 30 juin 1978) devrait, lui aussi, progresser sur un capital augmenté de 20 % récemment. D'autre part, sauf événement imprévisible, les résultats de 1979 seront en progression sur 1978, et l'objectif essentiel de rentabilité, hors subventions, sera atteint comme prévu.

LUCHAIRE. — Augmentation du capital, qui passera de 51 703 600 F à 64 629 600 F par émission de 129 259 actions de 100 F, à souscrire au prix unitaire de 290 F, et dans la proportion d'une action nouvelle pour quatre anciennes. Les actions nouvelles auront droit au dividende de 1978 et rapporteront 37 485 110 F à la société.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977)

	14 déc.	15 déc.
Valeurs françaises	150,6	150,5
Valeurs étrangères	98,8	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,2	87

NEW-YORK

Optimisme pour 1979

New-York. — Les agents de changes et les banques d'investissements new-yorkaises sont très optimistes sur le comportement de Wall Street en 1979 en dépit des menaces d'une récession, révèle une étude publiée par le *Wall Street Journal*.

L'enquête, conduite par la firme Becker Inc. auprès de deux cent quatre-vingt-dix-huit institutions financières au mois de novembre, a donné des résultats assez surprenants, compte tenu de la conjoncture économique.

Environ 93 % des personnes interrogées se sont montrées optimistes ; 63 % d'entre elles pensent que la Bourse sera déprimée en début d'année, puis connaîtra une remontée au deuxième semestre.

Trente pour cent prévoient que Wall Street vivra dans l'enthousiasme tout au long de l'année et terminera sur une hausse de 15 à 20 % par rapport à cette année. *(A.F.P.)*

B. A. L. O.

France-H.L.M. (Groupement national pour le financement des organismes d'H.L.M.) — Emission d'un emprunt de 165 millions, divisé en 165 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 10,10 %, et amortissables en 15 ans.

Société de développement régional de l'Est de la France. — Emprunt groupé 10 % décembre 1978 de 114 millions, en obligations de 1 000 F et amortissables en 14 ans, à partir de janvier 1980, intéressant LORDEX (47 millions), SADE (37 millions), Centrest (15 millions) et Champex (15 millions également).

Compagnie Métallurgique et Minière. — Emission à 100 F de 15 000 obligations convertibles, réservées aux actionnaires (3 obligations pour 8 actions). Conversion : 1 action pour 1 obligation.

A.G.F. 5 000 (SICAV). — Insertion préalable à l'offre au public de la totalité des actions émises ou à émettre.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 12	18 12
1 dollar (en yens)	195 95	193 30

BOURSE DE PARIS - 15 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38	0 675
5 %	53 20	4 356
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	650	651
S.P.E.G.	200	192
Laffitte-Bail	173	173
Locabail Immob.	292	296
Immoinvest.	100	100
E.D.F. parts 1959	...	535
Ch. France 3 %	...	158
A.G.F. (Sté Cent.)	430	438
Ass. Gr. Paris-Vie	1710	1765
Concorde	350	350
Epargne France	...	312
Financ. Victoire	299	299
France I.A.R.D.	203	211 ..
Financière Sofal	374 80	385
Fr. Cr. et B. (Cie)	79	78 50
France-Bail	288	291
Hydro-Energie	...	17 30
Immobail B.T.P.	207 50	207 50
Immobanque	276 80	280
Immofice	237	241 50
Interbail	...	248
— (obl. conv.)	244	244
SINVIM	127	127
Cegifi	148	143
Foncina	115	117
Sr. Fin. Constr.	...	134 50
Immindo	147 20	147 50
Fonc. Lyonnaise	560	542
Immob. Marseille	1066	1066
Louvre	229	230
France (La)	515	520
La Mure	67 20	...
Lebon et Cie	236	241
(NY) Lordex	119	119
Cie Marocaine	28 50	28 50
Fin. Bretagne	64 70	62
Fin. Ind. Gaz Eaux	584	584
Fin. et Mar. Part.	89 80	79
Forges Strasbourg	70 30	70
(LI) F.B.M. ch. fer	101	101
Frankel	510	500
Heard-U.C.F.	...	...
Jaeger	161	161
Jaz	135 80	135 80
Erasmit-Somua	52	51
Facom	482	488
M. Chambon	159	...
Gén. Maritime	73	73
Delmas-Vieljeux	221	221
Nat. Navigation	73	72 90
Navale Worms	95 10	95
Saga	25	24
S.C.A.C.	129	...
Stomi	260	258
Tr. C.I.T.R.A.M.	135 40	142
Trans. et Indust.	107 10	109
Thyss c. 1 000	260	258
United Technolog.	170	169
Vaal Reefs	74 50	74 50
Vieille Montagne	234	223
Wagons-Lits	...	98 50
West Rand	6 25	...
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	229 90
Emprunt Young	...	...
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE — SICAV — [illegible]

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731	4,5 % 1973	706 50	706 50	708 20	708
2750	C.N.E. 3 %	2610	2600	2600	2603
375	Afrique Occ.	390	386	391	385 20
390	Air Liquide	384	383 20	385	383 20
77	Als. Part. ind.	77 50	77 50	77 50	77 50
270	Als. Superm.	257 60	251	251	251
66	Alsthom-Atl.	65 10	62 80	63 30	62 80
135	Appliq. gaz	135 80	140	139	138
535	Aquitaine	530	527	529	529
355	E.J. Lefebvre	370	373	373	373
82	Esso S.A.F.	80 50	77	79	77 20
340	Eurafrance	335	333	333	338 10
1100	Europe no 1	869	925	920	928
465	Ferodo	461	462 50	464 50	462 50
515	— obl. conv.	487	487	487	487
69	Fin. Dév. Ent	65 20	61 50	62 20	62 10
200	Fin. Paris PB	209	209	209 20	209 50
235	— obl. conv.	249	249	248	245 10
117	Nouvel. Gal.	118	115	115	115
196	Olida-Caby	198	193	193	191 50
119	Opfi-Paribas	118 90	118 90	118 90	118 50
115	Paris-France	111	115	115	115
100	Pechelbronn	104	103	103	101
83	P.U.K.	71 20	71 80	72 90	72
130	— (obl.)	129	129	129	127 30
39	Penarroya	36 60	38 05	36 05	
265	Peugeot	259	256	259	251
375	Tél. Ericsson	411	405	405	407 10
245	Thomson-Br.	244	240 50	241	241 50
308	— (obl.)	300	296 50	298 50	293
330	U.I.S.	334	337	337	337
220	U.C.B.	227	227 50	229 50	227 50
275	Un. F. Bques	290	290	290	295
171	U.T.A.	170	165 10	168 50	168 40
16	Usinor	13 50	13 80	14	13 80
121	— (obl.)	130	130	130	130
103	Vallourec	98	95 50	94 80	94 20
250	Gén. Motors	245	243	243	243
15	Goldfields	14 75	15 05	15 10	15 05
17 50	Harmony	17 40	17 25	17 50	17
5 60	Hitachi	5 90	5 90	5 85	5 90
310	Hoechst Akt.	309	308	308	304 10
31	Imp. Chem.	31 10	31 50	31 50	31 10
67	Inco Limited	65 80	66 20	66 20	67 30
1150	I.B.M.	1187	1188	1186	1183
124	I.T.T.	128 10	123 80	123	123
260	Merck	282	284 90	286	284 90
...	De Beers (S.)	22 60	22 70	22 70	22 70
730	Deuts Bank	722	712	711	714
319	Dome Mines	313	310	310	310
550	Du Pont Nem.	539	550	529	540
260	East Kodak	264 50	267	267	264
17	East Rand	16 95	16 80	16 80	16
121	Ericsson	120	120 40	120 40	120 10
220	Exxon Corp.	215 80	218 50	217	214 60
183	Ford Motor	180 10	180	180	176 50
84	Free State	81	80 05	80 05	80
215	Gen. Electric	208 90	211 50	209 50	211
49	Shell Tr. (S.)	48 80	49 10	49 10	48 90
680	Siemens A.G.	677	668	667	671
34	Sony	33	33 05	33	32 70
255	Unilever	258	250 50	250 50	258
16	Union Corp.	15 15	15 25	15 25	15 20
102	U. Min. 1/10	100 50	99 20	99 20	99
121	West Deep	126 50	129	128 90	131
43	West Drief.	43 50	43 20	43 30	43
98	West Hold.	93 10	93 10	93 50	92 10
239	Xerox Corp.	233	234 50	233 50	228 50
0 77	Zambia Corp.	0 78	0 74	0 75	0 73
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

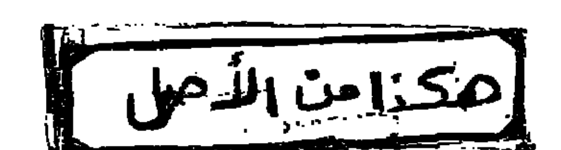
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 374	4 355	4 37
Allemagne (100 DM)	229 750	229 850	230
Belgique (100 F)	14 525	14 525	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 960	212 150	211 50
Danemark (100 krd)	82 620	82 690	82
Suède (100 krs)	85 050	85 020	85 50
Norvège (100 k)	8 630	8 620	8 60
Grande-Bretagne (£ 1)	5 153	5 142	5 20
Italie (1 000 lires)	257 600	258 300	256 50
Suisse (100 fr.)	98 900	98 750	99 75
Autriche (100 sch.)	31 386	31 386	31 25
Espagne (100 pes.)	6 130	6 113	6
Portugal (100 esc.)	9 370	9 328	9
Canada ($ can 1)	3 787	3 685	3 785
Japon (100 yens)	2 233	2 222	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 12
Or fin (kilo en barre)	28800	29050
Or fin (en lingot)	28880	29120
Pièce française (20 fr.)	263	261 10
Pièce française (10 fr.)	219	218 90
Pièce suisse (20 fr.)	251 60	250 60
Union latine (20 fr.)	226 80	227 30
Souverain	280 30	281 20
Pièce de 20 dollars	1212	1218
Pièce de 10 dollars	614	668
Pièce de 5 dollars	425	...
Pièce de 50 pesos	1169 50	1168
Pièce de 10 florins	239 90	237



ALE D'ÉLECTRICIT

OUX AUX

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Un des animateurs de « Radio-Mirabelle »,* M. Jean-Michel Vergin, a été condamné par le tribunal correctionnel de Nancy à 1 500 francs d'amende pour infraction à la loi sur la radiodiffusion. Cependant, les responsables de cette station pirate affirment qu'elle continuera à émettre tous les soirs, de 18 h. 30 à 19 heures.

● *Narbonne - Carcassone par autoroute.* — Sur l'autoroute A-6 (Bordeaux-Narbonne) le tronçon Narbonne-Carcassonne, dans l'Aude, long d'une cinquantaine de kilomètres, sera ouvert à la circulation le mercredi 20 décembre.

M. Giraud rappelle à M. Chalandon qu'Elf-Aquitaine doit agir « en conformité avec les textes qui l'ont créé »

Dans une lettre envoyée le samedi 16 décembre 1978 à M. Albin Chalandon, président du groupe pétrolier Elf-Aquitaine, M. André Giraud a précisé :

Si « *le gouvernement approuve le souci que vous manifestez de maintenir, voire d'accroître, la rentabilité du groupe* », celui-ci, « *parallèlement, doit continuer à agir en conformité avec les textes qui l'ont créé, dans le cadre de la loi du 30 mars 1928 et selon les orientations générales de la politique pétrolière décidée par le gouvernement. Créé pour consolider l'approvisionnement pétrolier de la France, le groupe doit continuer à considérer cet objectif comme prioritaire, sans que ceci puisse être jugé inconciliable — pas plus que dans le passé — avec la recherche de la rentabilité.*

» *Les activités de diversification du groupe, quant à elles, ne sont qu'un complément, bien que certaines d'entre elles puissent contribuer à traduire la politique industrielle du gouvernement. Le choix de nouvelles opérations doit certes s'inspirer de considérations de rentabilité, mais requiert en outre l'approbation des pouvoirs publics, seuls juges en matière d'extension du domaine public.*

» *Ces orientations générales trouvent leur traduction dans les plans de l'entreprise. A cet égard, un programme pluriannuel devrait être soumis à votre conseil d'administration, afin que puissent être appréciés les objectifs retenus, tant au regard des moyens de financement de votre groupe que de leur compatibilité avec les orientations.* »

[Cette mise au point intervient après des déclarations à la presse de M. Albin Chalandon, qui, le 11 décembre dernier, précisait que « l'Etat est actionnaire [d'Elf-Aquitaine] en même temps que cent cinquante mille autres actionnaires » (« le Monde » du 13 décembre). Il affirmait surtout : « Je considère que je n'ai plus de mission de service public », mais « une finalité au service de la nation » et « une mission cruciale dont je me sens imparti ». Tirant argument des recommandations du gouvernement sur la libération des prix et la concurrence nécessaire, M. Chalandon estimait qu'il doit jouir d'une autonomie plus grande pour ne pas *se trouver en infériorité par rapport* aux grands groupes internationaux. Il semble que de tels propos aient manifestement ému les autorités de tutelle, qui ont voulu marquer, par la lettre de M. Giraud, les limites de la libéralisation en matière pétrolière pour Elf-Aquitaine et pour les autres.]

En Nouvelle-Calédonie

CINQ GENDARMES BLESSÉS PAR COUPS DE FEU

De notre correspondant

Nouméa. — Au moment où le secrétaire d'Etat M. Paul Dijoud arrivait à Nouméa pour une visite de quatre jours, des événements que l'on peut qualifier de « sérieux » se sont produits sur la côte est du territoire. Cinq gendarmes mobiles ont été blessés lundi matin 18 décembre alors qu'ils assuraient avec le reste d'un peloton l'évacuation d'un warf de chargement du nickel à N'Goye.

Déjà, en février et en août derniers, ce poste de chargement situé au sud de la commune de Thio avait été l'objet de contestations et d'épreuves de force entre les représentants de la société des mines de Rouvray et les habitants des tribus mélanésiennes de Petit et Grand-Borindi.

La raison de ces manifestations est officiellement la pollution, mais on peut penser qu'elles ne sont pas dénuées de caractère politique. Samedi, une nouvelle manifestation des habitants des tribus a eu pour conséquence l'occupation du wharf. Les manifestants ont indiqué une nouvelle fois qu'ils en avaient assez d'être « victimes de la pollution minière ». Ils ont estimé que la justice, qui a été saisie, était trop longue à trancher et ils ont renouvelé leur demande d'indemnités. Finalement, les gendarmes mobiles ont été envoyés sur place lundi matin pour *faciliter la reprise du* travail. C'ect à ce moment-là que des coups de fusil ont été tirés, blessant légèrement plusieurs gendarmes. Ces incidents ont entraîné l'envoi de renforts pour retrouver les agresseurs, qui se sont enfuis dans la montagne. M. Paul Dijoud déclarait qu'en tout état de cause l'ordre serait maintenu. — J.N. E.

M. JACQUES FERRY VA QUITTER LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, va quitter prochainement la présidence de la commission de politique économique générale du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) qu'il occupait depuis janvier 1975. Dans un communiqué publié le 18 décembre, M. Jacques Ferry, qui est également vice-président du C.N.P.F., indique qu'il quittera ce poste « *immédiatement après la présentation de son rapport à l'assemblée générale* [du C.N.P.F.] *du 16 janvier* ». M. Ferry « *souhaite consacrer plus de temps aux graves problèmes que posent actuellement la crise européenne de la sidérurgie : il continuera, bien entendu, à représenter sa profession dans les instances délibérative du C.N.P.F.* ».

[Ce départ ne constitue pas une surprise. Voilà plusieurs semaines déjà qu'il était évoqué dans les milieux patronaux (« le Monde » du 29 novembre). Ce n'est un secret pour personne, la cote de M. Ferry auprès des pouvoirs publics, qui, à tort ou à raison, lui font porter une part des responsabilités dans la dégradation de la situation de la sidérurgie française, n'était pas à la hausse. Ces critiques, à peine voilées, ont rencontré un certain écho dans les milieux patronaux et même au C.N.P.F., où l'on s'interrogeait sur le bien-fondé du maintien à la présidence de la commission économique de l'organisation patronale d'un homme qui symbolise « en quelque sorte une *économie administrée* ».

Qui remplacera M. Ferry ? En janvier 1974, ce dernier avait succédé à M. Ambroise Roux, le président du groupe C.G.E. Il s'agissait, sinon d'écarter, du moins de placer en retrait un homme dont on disait *alors qu'il n'était guère en cour à* l'Elysée. M. Roux redeviendra-t-il président de la commission économique du C.N.P.F. ? Saisira-t-on, au contraire, l'occasion de faire du neuf en nommant à ce poste très important une figure nouvelle ? On ne tardera pas à être fixé. — Ph. L.]

Les habitants de Vassy (Calvados) avant la manifestation agricole : « Un honneur trop lourd... »

De notre correspondant

Caen. — Comme il y a un an et deux jours, Vassy est la capitale de la France rurale. Le 16 décembre 1977, ce petit bourg agricole gris et triste du bocage normand, à la frontière du Calvados, de l'Orne et de la Manche, avait accueilli le président de la République venu « *rencontrer la France profonde* ». M. Valéry Giscard d'Estaing avait cité la fable sur le bon et le mauvais choix, et déclaré : « *L'agriculture est le pétrole de la France.* » Ce 18 décembre 1978, pour protester contre la crise du porc, des milliers d'agriculteurs se sont donné rendez-vous au même endroit pour fêter à leur façon cet anniversaire. Les organisations « officielles » (F.N.S.E.A., Fédération nationale porcine et celle des producteurs de lait), comme les « dissidents » du Comité de coordination et de sauvetage de l'élevage de l'Ouest, ou du Syndicat des travailleurs paysans, ont décidé de rappeler à Vassy qu'elle était devenue un symbole. Cette bourgade de commerçants et de retraités se serait volontiers passée d'un tel honneur. ...Une telle renommée est lourde à porter pour ce gros village sorti brutalement de l'anonymat où il sommeillait depuis toujours.

Déjà, le maire assure que la FICAPEM (la seule usine de Vassy) a subi un long conflit social qui a achevé de la mettre à mort parce que tout ce qui arrive à Vassy prend valeur de test. Certes, le président a aussi laissé après son passage un million de francs de travaux, dont un bout de route et un grand parking, qui vont être bien utiles pour accueillir les agriculteurs en colère. Mais le terrain de foot, où étaient plantés les chapiteaux du cirque présidentiel, n'a toujours pas été remis en état. Heureusement, disent les responsables locaux, sinon il aurait été à nouveau labouré...

Les Vasséens se sont préparés en faisant le gros dos. Les enfants des écoles ont été mis en congé lundi après-midi. Les deux boulangeries et les deux charcuteries ont fourni pain, jambon, rillettes, aux organisateurs de la manifestation pour autant de sandwiches. Il leur a été demandé de rester exceptionnellement ouverts, et des particuliers vont vendre saucisses et frites aux abords du terrain, et les restaurateurs vont tenter de faire face.

Le marchand de journaux a augmenté sa commande, déjà ceux de la fin de semaine se sont bien vendus, alors que les deux hebdomadaires locaux parlaient à peine de l' « événement ». Par indifférence ou crainte, sur le trottoir ou au café, les gens parlent peu de la manifestation. En fait, une sourde inquiétude pèse sur Vassy où chacun rentre la tête dans les épaules en attendant l'orage.

Les commerçants, eux, évoquent Pontivy et surtout Caen où, le 17 novembre à la fin d'une manifestation, quelques vitrines du centre-ville avaient été brisées.

« *Je ne peux quand même pas mettre un panneau : Ici cochon frais,* dit la charcutière. *Je vais chercher les porcs à l'abattoir, mais je ne sais pas où ils sont produits.* »

Le maire (modéré), un vétérinaire, résume bien le sentiment général : « *Vivement lundi soir, et pourvu que les Bretons ne soient pas trop nombreux.* » Il se rassure en pensant que le rassemblement se fera dans le haut du bourg, loin du centre commercial, et qu'il n'y a guère de « symbole » qui pourrait être pris d'assaut.

La gendarmerie, peut-être, la perception ou l'agence du Crédit agricole... « *Pas ma mairie quand même, ce n'est qu'un pouvoir local qui n'est pour rien dans la chute du cours du porc.* »

THIERRY BREHIER.

La grève de la sidérurgie allemande se prolonge

LA BASE SYNDICALE REFUSE LES PROPOSITIONS PATRONALES

Bonn. — Les chances de voir le conflit qui paralyse l'industrie sidérurgique ouest-allemande se débloquer rapidement se sont amenuisées, à la suite du refus de la commission tarifaire du syndicat *I.G. Metall* d'entériner le projet de compromis mis au point dimanche matin 17 décembre par les partenaires sociaux.

Seuls deux syndicalistes ont voté pour l'adoption du compromis, suivant ainsi les directives du président de l'*I.G. Metall*, M. Eugen Loderer, partisan d'une acceptation. Selon les observateurs, ce retournement de situation, après l'annonce, samedi 16 décembre, d'un accord imminent, serait le signe d'une tension entre dirigeants syndicalistes pressés de voir la grève se terminer et leur base, qui n'a toujours pas abandonné l'espoir d'obtenir sous une forme ou une autre la semaine de trente-cinq heures.

Un dirigeant syndical a, en effet, précisé que le refus de la commission portait sur la proposition patronale de réduction du temps de travail hebdomadaire de trente-six minutes par le biais de quatre vacations payées et non effectuées réparties sur toute l'année à partir de 1979. « *Il est impossible d'accepter ainsi ce compromis*, a déclaré le représentant syndical, *étant donné qu'il est seulement destiné aux ouvriers qui travaillent la nuit, soit la moitié des deux cent vingt mille travailleurs de la branche* ». Cette réduction du temps de travail correspond à une semaine de trente-neuf heures, au lieu des trente-cinq exigées par les syndicats.

La grève qui paralyse la sidérurgie allemande est le premier conflit important dans ce secteur depuis cinquante ans. — (*A.F.P.*)

Le numéro du « Monde » daté 17-18 décembre 1978 a été tiré à 523 307 exemplaires.



